





HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION
DE FRANCE.

TOME QUINZIÈME.

HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION
DE FRANCE,

PRÉCÉDÉE de l'exposé rapide des Administrations successives qui ont déterminé cette Révolution mémorable;

PAR DEUX AMIS DE LA LIBERTÉ.

TOME QUINZIÈME.



A PARIS,
Chez BIDAULT, Libraire, rue et Hôtel Serpente, n°. 14.

An IX. (1800.)



HISTOIRE
DE LA RÉVOLUTION
DE FRANCE.

QUATRIÈME PARTIE.

SECONDE ÉPOQUE.

Campagnes de Bonaparte en Italie: son portrait: sa promotion au généralat. Nouveau systéme militaire. Combat de Voltry *et de* Montenotte. *Bataille de* Millesimo. *Combat de* Dégo. *Défaite et retraite du général autrichien Beau-lieu. Bataille de* Mondovi. *Déroute du général piémontais Colly. Prise de* Chérasco. *Siége de* Turin. *Traité du roi de Sardaigne. Passage du* Pô *par les Français. Combat de* Fombio. *Bataille de* Lodi. *Prise de* Pizzighitone, *de* Crémone, *et de tout le Milanais. Insurrection des Italiens contre les*

Français. Création de la République cisalpine. Chefs-d'œuvre de peinture ; de sculpture et autres monumens d'Italie, envoyés en France par Bonaparte. Passage du Mincio. *Prise de* Vérone. *Siége de* Mantoue. *Revolte dans les fiefs impériaux contre les Français. Prise de* Bologne *et de* Ferrare. *Entrée des Français dans* Livourne. *Nouveaux succès de Bonaparte. Bataille de* Lodano, *de* Castiglione, *de* Rovérédo *et de* Bassano. *Prise de* Trente. *Retraite du général Wurmser dans* Mantoue. *Nouvelle armée autrichienne. Combat de* Caldéro *et de* San-Marco. *Bataille d'*Arcole *et de* Rivoli. *Déroute du général Alvinzi. Reddition de Mantoue. Defaite des troupes du Pape : Traité de paix qu'il obtient. Défaite du prince Charles à* Tagliamento. *Bonaparte s'avance dans le Tyrol et la Carinthie. Nouveaux succès. Suspension d'armes. Traité de Léoben. Conduite odieuse du sénat de Venise à l'égard des Français. Insurrection fomentée par les nobles : nos soldats sont assassinés. Bonaparte*

propose au doge la paix ou la guerre : réponse équivoque de la part de celui-ci. L'ancien gouvernement de cette république est anéanti. Elections de l'an 5. Nomination de Barthelemy à la place de Directeur. Situation de la France avant la journée du 18 fructidor : ses alliances avec les puissances étrangères. Eclat qu'elle jette au dehors. Factions qui la déchirent dans l'intérieur. Les partis s'agitent violemment dans les Conseils. Le Directoire est divisé. Les journaux attisent l'incendie : l'orage s'annonce : Paris est investi par des troupes : des officiers destitués abondent de toutes parts pour seconder Barras : il est informé que le parti qui lui est opposé est sur le point d'agir contre lui : il hâte l'exécution de son projet et la révolution du 18 fructidor a lieu. Détail de ses résultats et quelles sont les victimes qu'elle a frappées.

NOUS allons parler des campagnes de Bonaparte en Italie, de ses victoires aussi nombreuses, aussi rapides qu'éclatantes,

et qui ont placé ce jeune héros au dernier période de la gloire militaire. Assez d'autres sans nous se sont empressés de l'écraser de louanges; il nous suffira de dire, qu'au moment où nous allons entretenir le lecteur de ses exploits, ce guerrier s'est placé à la tête du gouvernement français, et qu'ayant pour maxime de ne point aduler les puissances du jour, nous nous contenterons de laisser parler les faits, sans nous charger du rôle le plus vil que nous connoissions, celui d'adulateur. Loin de croire Bonaparte un *Dieu*, comme tant de folliculaires se disputent l'honneur de le publier, nous pensons au contraire qu'il est *homme*, et, quelques qualités solides et brillantes qu'il déploye, nous croyons qu'il nous reste à former un vœu à son égard, et ce vœu est qu'il soit aussi bon administrateur qu'il est bon guerrier.

Bonaparte, né en Corse, élevé en France, d'une taille très-petite, d'une figure assez commune et d'une complexion délicate, étoit à peine âgé de vingt-six ans lorsqu'il prit le commandement de l'armée d'Italie. Avant cette époque, la réputation

qu'il s'étoit acquise étoit concentrée dans un cercle étroit de militaires qui avoient été ses camarades. Il n'étoit guère connu du public que par la bravoure qu'il avoit montrée au siége de Toulon qui fut repris par la sagesse de ses plans, sur les Anglais qui s'en étoient emparés conjointement avec les Espagnols, et par son dévouement à la convention dans l'affaire de vendémiaire.

Barras, à qui il avoit rendu des services signalés dans cette journée, n'oublia pas son compagnon d'armes, et, nommé Directeur, lui ouvrit le chemin de la gloire. Il est à croire, qu'avec son impétuosité, jointe à un sang-froid précieux, ce jeune homme eût rompu la barrière si on ne se fût empressé de la lui ouvrir : peut-être aussi sans cette circonstance, ses talens fussent-ils restés enfouis ; mais jusqu'à présent, la fortune l'a tellement comblé de ses faveurs, qu'il est à présumer que, si la journée de vendémiaire ne lui eût ouvert la porte des grandeurs, une circonstance plus heureuse l'eût également lancé dans la carrière. Quoi qu'il en soit, à cette

époque il étoit militaire, la seule autorité existante étoit la Convention, elle étoit le gouvernement, et la force armée ne peut, ne doit connoître que lui.

Depuis que l'usage, particulièrement amenée par l'ambition démesurée de Louis XIV, d'entretenir sur pied de nombreuses armées, s'étoit introduit en Europe, les ministres et les généraux s'attachoient particulièrement à concentrer les plus grandes forces possibles sur tel ou tel théâtre : toutes les ressources du génie s'épuisoient à faire mouvoir ces grandes masses dans des espaces très-circonscrits ; on eût dit que le but de toutes les opérations militaires étoit d'arriver au point de se battre en champ clos avec des armées formidables. La perte d'une bataille rangée fixoit en effet l'opinion plus que l'état réel des choses, et une défaite de cette nature ouvroit ordinairement au vainqueur les places les plus importantes et dictoit les avantages qu'il devoit recueillir par un traité de paix.

Frédéric le Grand sortit de la route ordinaire et se fraya un chemin qui n'étoit qu'à lui. L'Europe étonnée admira ses ex-

ploits; les meilleurs juges n'aperçurent dans ces grands mouvemens d'armées, que des prodiges d'audace et d'activité; il fallut les méditer longuement pour sonder la profondeur du génie qui commandoit ainsi à la fortune et à la victoire. Quelques officiers pénétrèrent peu-à-peu les secrets de ce prince, ils étudièrent et perfectionnèrent les grandes manœuvres et l'art d'en varier l'application suivant la nature du sol qui se dérouloit à leurs yeux; mais les traits les plus hardis de sa nouvelle tactique restoient encore sans imitateurs: il avoit aggrandi l'échelle des marches et des positions, et par ce moyen, s'emparant des desseins de son ennemi, il les plioit à ses propres combinaisons et les tournoit à son avantage.

La nécessité enfante des prodiges, elle exalte les talens ainsi que le courage, et souvent elle mûrit plus en une minute les fruits du génie, que ne le feroit le silence et la méditation de plusieurs siècles. C'est du sein des dangers les plus imminens que Frédéric s'éleva à de si hautes conceptions; c'est aussi d'une position presque

désespérée qu'est né notre nouveau système militaire.

Depuis lors, on a considéré une grande étendûe de pays, des frontières entières, le cours des fleuves, les chaînes des montagnes, comme des lignes continues, comme des positions dont tous les points devoient se balancer, se flanquer, se soutenir aussi parfaitement qu'une ligne fortifiée. Ce principe, si l'on veut, n'étoit pas nouveau, et nous convenons que ses bases existoient pour la guerre défensive; mais on ne s'étoit point encore avisé d'en appliquer les conséquences à la guerre offensive; de considérer, par exemple, tout le pays compris entre le Rhin et l'Océan, comme une seule position, comme un seul camp; toute la nation comme une seule armée, et tout un pays ennemi comme un seul champ de bataille.

Cette manière de généraliser les opérations, devoit être tout à l'avantage d'une nation, dont le caractère bouillant, mobile et impétueux se prête moins à l'obéissance passive, à la triste uniformité, à la lenteur nécessaire des mouvemens des

grands corps d'armée dans des positions circonscrites ; tandis qu'au contraire, en ouvrant un champ vaste à l'imagination ardente du Francais, à son activité, à son intrépidité, en répétant les marches, en accélérant les mouvemens, on le fait, pour ainsi dire, se reproduire lui-même, en lui fournissant de nombreuses actions offensives et par conséquent des succès.

C'est en 1794 que ce nouveau systême fut pleinement développé ; il étonna, il confondit l'Europe. Qu'on observe en effet les premiers avantages de l'ennemi ; il occupoit quatre places importantes, Condé, Valenciennes, le Quesnoy et Landrecies, dont la défense liée est la véritable force centrale de notre frontière. Ces avantages qui eussent été réputés décisifs dans toutes les guerres précédentes, s'évanouirent par les mouvemens combinés des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse.

Cette campagne sembloit devoir être la dernière, mais les factions de l'intérieur et la haine des rois pour le systême représentatif, dispersèrent tous les élémens de la paix.

La campagne de 1795, qui fut en quelque sorte une guerre d'observation, et pendant laquelle l'Espagne fut véritablement conquise à nos intérêts, pouvoit encore terminer une lutte sanglante que trop de fierté et des intérêts particuliers ranimèrent. De cette mésintelligence entre les contractans naquit cette campagne d'Italie, si glorieuse pour les Français et connue sous le nom de Campagne de l'an 4 et de l'an 5.

Cette dernière campagne n'a été, pendant ces deux années, qu'un combat continuel sur un théâtre si vaste et si activement occupé, que des frontières de la Hollande jusqu'au Golfe adriatique, il n'y a pour ainsi dire point une seule position militaire où l'on ne se soit battu ; pas une rivière qui n'ait été rougie du sang des vainqueurs et des vaincus. Nous avons vécu six siècles dans l'espace de six mois ; les prodiges de Bonaparte et de son armée, les marches téméraires de Jourdan, la sagesse de Moreau, rendront cette guerre à jamais mémorable. Nos guerriers ont effacé la gloire des chefs les plus célèbres et

des plus intrépides soldats, par le dévouement avec lequel ils ont affronté mille morts à Millesimo, à Lodi, à Arcole, à Altenkirchen, aux ponts de Kehl et d'Huningue.

En 1794, on avoit pris pour base des opérations militaires, toute la frontière du nord; dans cette campagne-ci l'on prit toute la frontière orientale, et, pendant qu'à la faveur d'un armistice et de grands apprêts, on contenoit, sur le Bas-Rhin, les principales forces de l'ennemi, qu'on paroissoit refuser un engagement avec sa gauche, on se hâtoit d'attaquer sa droite en forçant le passage des Alpes à Millésimo. On agit si vivement sur le Rhin, que l'archiduc Charles et les généraux de l'empereur, occupés à couvrir les boulevards du Corps germanique, n'osèrent porter en Italie toutes les forces de leur grande armée.

Les mouvemens des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin-et-Moselle, l'expédition de Francfort tentée deux fois et reprise avec obstination, divers passages aussi habilement que vaillamment exécutés, ont

prouvé la conception du plan général et la constance à en suivre l'exécution. Cette seconde épreuve des grands principes de la guerre offensive, n'a pas moins surpris et déconcerté nos ennemis, que le développement des attaques et des marches de nos trois armées en 1794 sur ces frontières du nord; il est cependant une justice à leur rendre; c'est qu'ils ont appris de nous cette nouvelle tactique, qu'ils n'ont pas tardé à se l'approprier, et que nous opposant des plans égaux aux nôtres, ils ont rendu leurs attaques simultanées depuis Francfort jusqu'à Mantoue.

A la vérité, le génie de Bonaparte, la combinaison et la célérité de ses marches, l'impétuosité de ses attaques rendirent leurs efforts inutiles au point que cinq armées impériales furent successivement détruites et mises en pleine déroute. La puissante diversion opérée en Allemagne, contribua beaucoup aux premiers succès remportés dans les Alpes, malgré l'évacuation de la Bavière et de la Franconie, et la retraite des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle dans leurs premières positions

sur

sur la rive gauche du Rhin. Ce seroit peut-être ici le cas de parler des opérations militaires de ces armées, et des talens qu'ont simultanément déployés Jourdan, Moreau, et Pichegru; mais quoique le plan général de la guerre de l'an 4 et de l'an 5 soit uniforme, et que les opérations de ces armées soient liées avec celles de l'armée d'Italie, elles sont cependant si distinctes entr'elles, que pour ne point introduire de confusion dans une matière qui doit être si claire, nous séparerons les plans de la guerre d'Italie du plan de guerre de l'Allemagne, nous réservant, après avoir uniquement parlé des exploits de Bonaparte, de traiter les campagnes de Pichegru et Moreau dans le volume suivant.

Toutes les puissances de l'Italie étoient unies à la coalition des rois; la neutralité de Gênes et de Venise n'étoit qu'apparente; il en étoit de même de celle de Toscane, et tous les autres gouvernemens avoient embrassé la querelle des têtes couronnées. La défaite du général Devins n'avoit fait perdre aux Autrichiens que la côte du territoire de Gênes qui s'étend de Sa-

vone à Voltry. L'empereur avoit eu le tems de renforcer son armée qu'il venoit de confier au général Beaulieu.

A l'ouverture de cette campagne, les forces autrichiennes pouvoient être de cinquante mille hommes; l'armée de ligne du roi de Sardaigne étoit forte de quarante à quarante-cinq, sans y comprendre ses milices armées; le pape avoit rassemblé de vingt-cinq à trente mille combattans; le roi de Naples pouvoit disposer d'une force plus considérable, il avoit deux camps de quarante mille hommes rassemblées sur sa frontière, tandis que sa cavalerie étoit réunie en Lombardie à l'armée de l'empereur. Les ducs de Parme et de Modène donnoient en munitions et en argent, à la coalition royale, ce qu'ils ne pouvoient ou n'osoient fournir en troupes, et Venise et Gênes n'étoient ni moins perfides envers nous, ni moins généreuses envers nos ennemis.

D'autres obstacles attendoient les Français au-delà des monts; la chaleur et l'insalubrité d'un climat qui avoit autrefois dévoré des armées victorieuses, l'opposition

et l'influence d'un clergé aussi nombreux que puissant sur l'esprit de la multitude, les préventions qu'on avoit inspirées à des peuples fanatiques contre la révolution française dont les excès servoient à souhait les puissances qui veulent tenir les hommes sous le joug; tout offroit des oppositions plus redoutables encore que la force des armes; Bonaparte sut vaincre ces obstacles en alliant la bravoure au respect dû aux usages des peuples.

L'armée française étoit à-peu-près égale en nombre à celle des ennemis et elle devoit être encore augmentée par des troupes qui étoient envoyées de l'intérieur de la France. On y fit toutes les réformes que l'expérience fit juger nécessaires pour accélérer et assurer les succès, et y rétablir en même-tems plus d'ordre et d'économie. Nos moyens en vivres et en transports n'étoient pas considérables; mais Bonaparte, après avoir considéré la localité du climat qu'il avoit à parcourir, avoit dit: « Si je suis vaincu, j'ai trop; si je suis vainqueur, je n'ai besoin de rien ».

Cependant Bonaparte, nommé général

en chef de l'armée d'Italie, arrivé à Nice le 6 germinal an 4, pour se mettre à la tête de cette armée qui avoit donné des preuves, à Loano, de ce qu'elle avoit pu faire sous le commandement du général Schérer qui avoit ouvert, par cette victoire, l'entrée du Piémont et de toute l'Italie, Bonaparte, disons-nous, se rendit ensuite dans les environs de Gênes, où il eut grand soin de sonder les dispositions de ce gouvernement, de rassembler des subsistances, des munitions et les attelages nécessaires pour le transport de l'artillerie au-delà des montagnes, d'examiner avec attention tous les postes, et de faire ensuite la revue de son armée.

Les Français étoient cantonnés depuis Orméa jusqu'aux environs de Final; leur quartier général étoit à Albenga. Les troupes piémontaises, postées sur le revers des Alpes, depuis le col de Tende jusqu'à Caïro, dans la province d'Acqui, étoient commandées par le général Colly. Les Impériaux occupoient les hauteurs de Savone, Sassello, Musone, Campo-Fredo, la Bochetta, les vallées de Trébie et de la Scri-

via, renfermant dans leurs retranchemens les deux routes qui conduisent de Gênes dans le Milanais, l'une par Novi et Tortone, l'autre par Bobbio et Plaisance.

Les principaux officiers qui devoient faire la guerre sous Bonaparte, étoient Berruyer, chef de l'état-major, dont les talens pour le détail d'une armée lui furent d'un grand secours, Alexandre Berthier, Augereau qui s'étoit déjà distingué dans les Pyrenées, Massena, Serrurier, Laharpe, Ménard, Victor, Joubert, Servoni, Brune, Baraguay d'Hilliers, Vaubois, Gardanne, Dammartin, Dallemagne, St. Hilaire, Staingel, Lanus, Rampon et plusieurs autres.

La fonte des neiges commençoit à peine à rendre libres les défilés de l'Apennin dans les premiers jours d'avril, que Beaulieu, après quelques mouvemens destinés à faire prendre le change aux Français, entreprit d'attaquer Bonaparte sur les hauteurs qui dominent la ville et le port de Savone; mais pour y pénétrer, il falloit d'abord qu'il repoussât les Français dont les avant-poste étoient à Voltry.

Ce poste, occupé par trois mille hommes à la tête desquels étoit le général Servoni, fut effectivement attaqué le 20 germinal par dix mille Autrichiens. Les Français opposèrent la résistance la plus opiniâtre ; mais, écrasés par le nombre, ils cédèrent le terrein et se replièrent pendant la nuit.

Les ennemis, poursuivant leurs avantages, se rendirent maîtres, le 21, d'une partie des redoutes qui couvroient l'armée française : le feu le plus vif avoit lieu : les plus grands efforts se faisoient à la redoute de Montenotte défendue par quinze cents hommes commandés par le chef de brigade Rampon. L'intrépide dévouement avec lequel ce foible détachement repoussoit les efforts de quinze mille hommes conduits par Beaulieu lui-même, donna le tems à toutes les colonnes de se former dans les montagnes. Bientôt la division de Laharpe attaque les Impériaux à la bayonnette, tandis que celle de Massena, faisant un circuit, se porte sur leurs derrières. Pris entre deux feux, les Autrichiens rompus précipitent leur retraite sur un autre point et

tombent précisément dans la division de Massena qui achève leur défaite.

Beaulieu, vaincu, restoit cependant le maître de donner, par sa droite, la main à la gauche de l'armée austro-sarde, dans les environs de Caïro. Il s'agissoit donc, de la part des Français, d'empêcher cette jonction et de tenir une des armées ennemies en échec, tandis qu'on battroit l'autre. Cette opération, d'autant plus difficile que l'armée française étoit inférieure en nombre à ces deux armées réunies, devoit cependant réussir par rapport à la sinuosité des montagnes dans lesquelles on se trouvoit engagé, en joignant la prudence à la célérité.

Bonaparte, portant son quartier général à Carchère, dans le Montferrat, ordonna au général Laharpe de marcher sur Sozello, pour menacer d'enlever huit bataillons que l'ennemi avoit enfermés dans cette place, et de se porter rapidement dans Caïro. Massena devoit se porter en même-tems sur les hauteurs de Dégo, tandis que les généraux Ménard et Joubert occuperoient, l'un, les sommités de Biétro, et l'autre l'in-

téressante position de Ste. Marguerite. Ce mouvement, à la suite du combat de Montenotte, plaçoit l'armée française au-delà des Alpes sur les penchans qui versent leurs eaux dans le Pô. Il étoit sans exemple que les passages de ces montagnes eussent été franchis en aussi peu de tems.

Le 24, à la pointe du jour, le général Augereau, avec sa division, forçoit les gorges de Millesimo, tandis que les généraux Ménard et Joubert, après avoir chassé l'ennemi de toutes les positions environnantes, enveloppoient, par une manœuvre prompte et hardie, un corps de quinze cents grenadiers autrichiens, à la tête duquel le lieutenant-général Provera se retira sur le sommet de la montagne de Cossaria, et s'y retrancha dans les ruines d'un vieux château.

Le général Augereau ayant fait avancer son artillerie, on se canonna pendant plusieurs heures. Provera fut sommé de se rendre; il parlementoit pour gagner du tems; les Français étonnés de voir leur marche arrêtée par une poignée d'hommes, demandèrent à grands cris d'escalader la mon-

tagne; la nuit approchoit, Augereau marcha sur quatre colonnes sur le château occupé par les grenadiers autrichiens; déjà l'intrépide Joubert, franchissant des obstacles qui sembloient invincibles, s'étoit jeté avec sept hommes dans les retranchemens ennemis, lorsque plusieurs d'entr'eux furent jetés par terre, et le mouvement de cette colonne ralenti. La seconde et la troisième colonnes furent également déconcertées par la mort de leurs principaux officiers, que les ennemis retranchés sur un rocher visoient tranquillement sans courir eux-mêmes presqu'aucun risque.

La nuit, qui survint sur ces entrefaites, fit craindre à Bonaparte que Provera et ses grenadiers ne profitassent des ténèbres pour lui échapper. Il réunit ses bataillons, et fit faire contre eux des épaulemens et des batteries d'obusiers.

Le 25, à la pointe du jour, les armées étoient en présence. Augereau, qui commandoit l'aîle gauche, continuoit à tenir bloqué le général Provera. Plusieurs régimens autrichiens essayèrent de percer le centre. Le général de brigade Ménard les

repoussa vivement ; et, avant une heure après midi, le général Massena, placé à l'aîle droite, déborda la gauche de l'ennemi retranché au village de Dégo. Le général Laharpe marchoit sur trois colonnes serrées ; celle de la gauche, commandée par le général Causse, passa la Bormida sous le feu de l'ennemi, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et attaqua l'aîle gauche de l'ennemi par sa droite. Le général Servoni, à la tête de la seconde colonne, traversa aussi la Bormida, sous la protection des batteries françaises, et marcha droit aux ennemis, auxquels la troisième colonne, conduite par l'adjudant-général Boyer, coupoit la retraite.

L'aîle gauche de l'ennemi, enveloppée de tous côtés, se débanda, pendant qu'Augereau forçoit Provera et ses quinze cents grenadiers à mettre bas les armes. Les Français s'acharnèrent à la poursuite de l'ennemi, qui perdit dans les journées de Montenotte et de Millesimo, quinze mille hommes tués ou prisonniers, quarante canons, et presque la totalité de ses magasins et de ses bagages. Après une défaite aussi prompte,

et par des moyens si extraordinaires, il ne restoit à Beaulieu, pour faire tête à son ennemi, que de le combattre avec les mêmes armes, et de tenter quelqu'expédition hardie qui arrêtât la marche de Bonaparte; c'est ce qu'il fit.

Notre armée, fatiguée de l'action qui avoit fini fort tard, étoit rentrée dans son camp, et commençoit à peine à goûter la sécurité que donne la victoire, que le général Beaulieu, ayant rassemblé sept mille hommes d'élite, fondit le 26, à la pointe du jour, sur le village de Dégo, et l'emporta à la bayonnette. Les Français, livrés au sommeil, se réveillent au bruit de la générale. Dès que Massena a pu réunir une partie de ses troupes, il veut reprendre ce poste, mais il est repoussé jusqu'à trois fois. Le général Causse n'est pas plus heureux; il rallioit la 99e. demi-brigade, la reconduisoit à l'ennemi, qu'il étoit prêt d'atteindre, lorsqu'il tomba blessé à mort. Dans cet état, apercevant Bonaparte, il rassemble ce qui lui restoit de forces, pour lui demander si Dégo est repris; Bonaparte lui répond que nous rentrons dans nos po-

sitions ; en ce cas, dit Causse, *je meurs content*, et il expire.

La victoire cependant n'étoit point encore fixée à deux heures après midi. Bonaparte ordonne à la 89e. demi-brigade, commandée par le général Victor, de se former en colonne, tandis que l'adjudant-général Lasne, ralliant la 8e. demi-brigade d'infanterie légère, se précipite à sa tête sur la gauche de l'ennemi. Ces mouvemens combinés chassent les Autrichiens de Dégo ; la cavalerie achève leur déroute.

Dans le même tems, le général Rusca s'emparoit de la position de Sangrovani, qui domine la vallée de Bormida : le général Augereau occupoit les hauteurs de Millésimo, et ouvroit une communication avec la division du général Serrurier qui gardoit la vallée d'Oneille et les bords du Tanaro, et qui venoit de s'emparer, sur la gauche de cette rivière, et presque sous les murs de Céva, des postes de Batifolo, Bagnasco et Noceto.

Bonaparte n'avoit plus rien à redouter des Autrichiens, qui se retiroient sur Tortone par les routes d'Acqui et de Gavi ; ils abandonnoient

abandonnoient même le poste important de la Bochetta. Ce mouvement rétrograde, dont l'objet pouvoit être de faciliter leur jonction avec les troupes napolitaines et pontificales attendues par Beaulieu, laissoit dans la position la plus critique l'armée piémontaise, retranchée auprès de Céva, au bord du Tanaro qui n'étoit pas alors guéable, et dont les ponts avoient été coupés.

Le 27, au matin, ce camp retranché fut attaqué par les généraux Augereau et Serrurier. La majeure partie des redoutes qui le couvroient furent emportées à la bayonnette par les Français; la nuit mit fin à cette action, mais les Piémontais qui se doutoient que le combat recommenceroit à la pointe du jour, et craignant surtout d'être tournés par Castellino, profitèrent des ténèbres pour lever leur camp et prendre une autre position au confluent du Cursalia et du Tanaro, ayant leur gauche appuyée aux deux rivières, leur droite sur Notre-Dame de Vico, et leur centre sur la Bicoque.

Cette position étoit la meilleure que pût

prendre le général piémontais Colly. Environné de deux rivières profondes, il avoit garni leurs bords de fortes batteries; ses lignes protégeoient la place de Mondovi: dans cette position, il attendoit des secours de Turin, ou des renforts de la part des Autrichiens, mais ses espérances furent trompées.

D'une part la cour de Turin avoit bien ordonné l'armement général de tous les jeunes gens, depuis seize jusqu'à trente ans, mesure qui auroit pu procurer une armée de cinquante à soixante mille hommes, mais outre que cette opération violente éprouva des obstacles insurmontables, elle excita dans le Piémont un mécontentement universel qui arrêta tous les efforts que faisoit sa majesté sarde pour la continuation de la guerre. D'un autre côté, Colly ne put être renforcé par Beaulieu, parce que le grand duc de Toscane, intimidé par les succès des Français, et lié avec eux par un traité particulier, ne voulut point ouvrir un passage par ses Etats aux Autrichiens; il fut donc abandonné à ses propres forces pour résister à l'impétuosité des Français.

Colly ayant, comme on vient de le voir, abandonné dans la nuit du 27 son camp retranché près de Céva, le lendemain 28, à la pointe du jour, le général Serrurier prit possession de cette ville, et fit l'investissement de la citadelle qui conservoit une garnison de sept à huit cents hommes. Pendant ce tems, Bonaparte continuant sa marche, atteignit Colly qu'il vouloit obliger de quitter sa position pour être plus sûr de le battre : il y parvint.

En effet, le général piémontais, dont l'armée, après les échecs qu'elle venoit d'éprouver, montoit à peine à dix mille combattans, ne pouvant résister longtems aux divisions françaises qui l'attaquoient de front, tandis que celle de Massena, ayant passé le Tanaro sur un pont jeté auprès de Céva, le cernoit presqu'entièrement, fut obligé d'abandonner ses retranchemens, pendant la nuit du 2 au 3 floréal, pour prendre le chemin de Mondovi, où il croyoit trouver une position plus resserrée, et qui ne le forceroit pas de prolonger sa ligne sur une étendue de terrein aussi considérable que celle qu'il quittoit.

A la pointe du jour, les deux armées se trouvèrent en présence. Le combat commença dans le village de Vico, et se prolongea ensuite sur tous les points; le général Quieux se porta sur la gauche de Mondovi; les généraux Fiorella et Dammartin attaquèrent et prirent la redoute qui couvroit le centre de l'ennemi; aussitôt le désordre se mit dans ses rangs, et l'armée sarde abandonna le champ de bataille. L'ennemi perdit dix huit cents hommes, dont treize cents furent faits prisonniers. Un général piémontais fut tué, trois autres furent faits prisonniers. Nous prîmes onze drapeaux, huit pièces de canon, deux obusiers, quinze caissons, et le soir même nos troupes entrèrent dans Mondovi.

Après la bataille de Mondovi, les Piémontais passèrent la Flure, et prirent leurs positions entre Coni et Cherasco. Cette dernière ville, forte par sa situation au confluent de la Flure et du Tanaro, l'est aussi par une enceinte bastionnée, très-bien palissadée et fraisée. Les Français poursuivirent leurs conquêtes. La journée du 4 fut employée à passer l'Elero, et à jeter de

nouveaux ponts sur le Pésio. Le soir, leur avant-garde arriva à Caru, et le lendemain, après quelques escarmouches de cavalerie, ils entrèrent dans la ville de Béné.

Le 6, le général Serrurier se porta, avec sa division, à la Trinité, et canonna la ville de Fossano où Colly tenoit son quartier-général; Massena s'avança en même tems sur Cherasco, dont Marmont et Dujard, envoyés par Bonaparte pour reconnoître les lieux, coupoient les palissades par des batteries d'obusiers disposées à cet effet. L'ennemi, après avoir tiré quelques coups de canon, évacua la ville en repassant la Flure. Les Français y trouvèrent vingt-huit pièces de canon et des magasins considérables. Cette conquête fut pour eux de la plus haute importance, en ce qu'elle appuyoit leur droite, et leur offroit de grandes ressources en subsistances.

Au moment où Bonaparte entroit dans Cherasco, Fossano se rendoit au général Serrurier, et le général Augereau s'emparoit d'Alba. L'ennemi pressé de toutes parts se retira sur Carignan pour couvrir Turin, mais Bonaparte s'avança sur cette capitale,

et se disposoit à en faire le siége, lorsque le roi de Sardaigne, qui s'y étoit réfugié avec les débris de ses forces, chercha à parlementer pour se soustraire à une ruine prochaine; ce fut le général Colly, lui-même, qui reçut l'ordre de demander un armistice au général français.

Bonaparte n'ignoroit pas combien un ennemi vaincu peut trouver de ressources dans une suspension d'armes adroitement prolongée, pour reprendre ensuite les hostilités dans un tems plus opportun; et si les loix de l'humanité ne lui permettoient pas de rejeter des propositions qui tendoient à diminuer le nombre des ennemis de la France, d'un autre côté, celles de la prudence entraînoient de puissantes considérations pour activer le siége de Turin : il répondit donc : « Que n'étant pas autorisé par le Directoire à traiter de la paix, la position militaire des deux armées rendoit impossible, pour le moment, toute suspension d'armes pûre et simple; qu'il ne pourroit se prêter à cet arrangement provisoire, qu'autant que sa majesté sarde lui remettroit, pour gage de sa parole, les princi-

pales forteresses qui défendoient les frontières de ses Etats ».

Une seconde lettre du général Colly, apprit à Bonaparte que ses conditions étoient acceptées. Par le traité, signé le 26 floréal, la cour de Turin abandonna à la France les comtés de Nice, de Tende et de Beuil. Elle consentit que, jusqu'à la paix générale, les armées françaises fussent mises en possession des forteresses de Coni, d'Exilles, de Suze, de la Brunette, du château Dauphin, de Tortone et d'Alexandrie. Elle accorda aux troupes venues de France, le libre passage dans le Piémont, pour se porter dans l'intérieur de l'Italie; enfin, on stipula, non seulement que les fortifications de Suze, de la Brunette et d'Exilles seroient démolies, mais que la cour de Turin ne pourroit rétablir ni réparer aucune fortification sur les frontières de France.

Les Français, par les clauses de ce traité humiliant pour la cour de Turin, rendoient leur situation en Italie presqu'indépendante de tous les événemens qui avoient nui aux succès de leurs expéditions précédentes.

L'armée de Kellermann, retenue dans les Alpes par les places de Suze et d'Exilles, avoit désormais toute liberté de gagner les rives du Pô. Les communications se trouvoient assurées avec la France par les cols de Tende et du Mont-Cénis; et l'armée, qui pouvoit se recruter avec facilité, et dont les derrières restoient absolument libres, n'avoit plus à redouter en Italie que le climat lui-même, non moins meurtrier pour les Autrichiens que pour les Français.

On voit, qu'en moins de quinze jours, Bonaparte avoit battu deux armées, et détaché de la coalition formée par les têtes couronnées pour anéantir la république, un des rois qui s'y étoit réuni le premier, dont la cour avoit été le refuge des princes du sang et le foyer de leurs intrigues, et qui, d'après les clauses illusoires des traités de Pilnitz et de Pavie, s'étoit bercé du fol espoir de démembrer la France, et d'incorporer à ses Etats le Lyonnais, la Provence et le Dauphiné. Mais ne perdons pas de vue le général français.

Si le traité dont nous avons parlé ne fut signé que le 26 floréal, Bonaparte qui n'a-

voit pas de tems à perdre, s'empara, après avoir signé un armistice, des places fortes qui lui étoient abandonnées, et ne perdit point de vue Beaulieu, qui fuyoit vers Alexandrie. Quoique le souverain de ce général autrichien fût allié de celui de Sardaigne, il eut quelqu'envie de s'emparer de cette ville, mais le commandant piémontais pénétra ses intentions, les déjoua avec adresse, et sauva par ce moyen aux Autrichiens l'odieux d'une trahison faite à leur allié.

Dès le 10, lendemain de la signature de l'armistice, l'armée française se mit en mouvement et marcha vers le Pô. Massena arriva à Alexandrie assez à tems pour s'emparer des magasins que les Autrichiens ne pouvant faire évacuer aussi promptement qu'ils quittoient leurs positions, avoient vendus à la ville. Le 17, l'armée d'Italie prit possession de Tortone, dont les fortifications nouvelles coûtoient plus de quinze millions au roi de Sardaigne : elle y trouva cent pièces de canon de bronze, des munitions immenses, et des casemates pour trois mille hommes. Céva et Coni furent égale-

ment trouvées dans un état de défense respectable, et très-richement approvisionnées. Ainsi, pour les Français, la guerre nourissoit la guerre, et les succès qu'ils obtenoient leur fournissoient les moyens de s'en procurer d'autres.

La cour de Turin avoit donné ordre aux troupes napolitaines qui, de son consentement, occupoient Valenza, de lui rendre cette place. Les Piémontais y étant rentrés, les Napolitains passèrent le Pô et suivirent Beaulieu, qui ne fut pas plus heureux en Italie qu'il ne l'avoit été précédemment dans le nord de l'Allemagne.

Le Pô étoit un fleuve considérable, son passage présentoit de grandes difficultés, surtout ce passage devant s'effectuer en présence d'une armée nombreuse qui en défendoit l'autre rive. L'article 4 de l'armistice donnoit à Bonaparte la faculté de faire les dispositions nécessaires pour cette opération dans Valenza, dont la citadelle domine le fleuve. La quantité de troupes françaises rassemblées dans Tortone et dans Alexandrie annonçoit aussi que Bonaparte entreroit dans le Mi-

lanais par Pavie. Beaulieu dirigea son plan de défense d'après ces données ; mais Bonaparte lui donna le change, et tandis que divers mouvemens militaires indiquoient que les Français passeroient le Pô sous Valenza, ce général se transportoit par une marche forcée à Castel Sangiovani, avec cinq mille grenadiers et quinze cents chevaux. Pendant ce tems le chef de bataillon Andréossy parcouroit les rives du Pô avec cent hommes de cavalerie et empêchoit que les bateaux qui portoient des vivres aux Autrichiens pussent leur parvenir.

Les cinq mille grenadiers et les quinze cents chevaux conduits par Bonaparte se trouvent le 18 au matin au bord du Pô, près de Plaisance ; ils se précipitent aussitôt dans des bateaux, et abordent en un moment à la rive gauche, où ils culbutent deux escadrons de hussards qui veulent en vain s'opposer à leur passage. Les divisions de l'armée disposées en échelon de distance en distance, accélèrent aussitôt leur marche, et toutes passent

le fleuve pendant les journées du 18 et du 19.

Instruit que les Français avoient exécuté ce passage entre l'Olone et l'Adda, le général autrichien s'empressa de quitter les fortifications qu'il avoit inutilement fait élever au bord du Tésin, et suivit à la hâte la gauche du Pô pour attaquer les Français avant que Bonaparte se fût consolidé dans sa position entre Lodi et Pizzighitone.

Un corps de neuf mille Autrichiens parut en effet, dès le 19, sur le midi, vers le village de Fombio, avec 20 pièces de canons : Bonaparte les aperçoit, les fait attaquer par le général Dallemagne, qui les culbute sur l'Adda, aidé des généraux Lasne et Lanus. Une autre colonne ennemie débouche la nuit près de Codogno, Bonaparte y dépêche le général Laharpe qui la taille en pièces ; mais qui, en chargeant lui-même le pistolet au poing, est atteint d'un coup mortel, et tombe couvert de lauriers, emportant dans la tombe les regrets et l'admiration de ses compagnons

gnons d'armes. Au combat de Fombio, les Autrichiens perdirent une grande partie de leurs bagages, trois cents chevaux, et laissèrent sur le champ de bataille cinq cents hommes tués ou faits prisonniers.

Chaque jour étoit marqué par des combats ou des négociations : à la nouvelle du passage du Pô par les Français, les souverains d'Italie, convaincus qu'ils ne pouvoient éviter que par une prompte paix leur ruine prochaine, s'empressèrent de traiter avec Bonaparte, regardé dès-lors comme l'arbitre et le régulateur de l'Italie. Le duc de Parme embrassant une prudente neutralité, se hâtoit, pour faire sa cour aux vainqueurs, de faire passer en France les plus superbes monumens de sculpture et de peinture qui décoroient ses Etats. Le grand duc adoucissoit les vexations que les vaisseaux anglais exerçoient sur les Français dans le port de Livourne ; le pape faisoit des propositions pacifiques, dont l'exécution fut suspendue par des intrigues de courtisans ; et pendant que de son côté le roi de Naples feignoit d'abandonner entièrement la coalition, toutes,

ou presque toutes les puissances italiennes fournissoient à l'armée française des contributions immenses en or, en chevaux, en vivres, et fermoient leurs ports au commerce britannique.

Le duc de Modène voulant se soustraire par de vains subterfuges, à des conditions qu'il regardoit comme trop onéreuses, fut obligé d'abandonner ses Etats qui, bientôt après, furent occupés par l'armée française.

A la vue du torrent qui menaçoit de l'engloutir, Venise, qui d'abord avoit levé des troupes pour protéger la neutralité de son territoire, abandonna le systême d'une vaine défense, et fit intimer au prétendant qui résidoit à Vérone; l'ordre positif de sortir sur-le-champ des terres vénitiennes. Conservant une espèce de dignité dans le fort de ses malheurs, le frère de Louis XVI déclara au podestat chargé de lui notifier les ordres du sénat, qu'en qualité de noble Vénitien il avoit le droit incontestable de résider dans Vérone, mais qu'il quitteroit cette ville aussitôt qu'on lui auroit rendu l'épée dont Henri IV avoit fait pré-

sent à la république, et qu'on lui auroit présenté le livre d'or pour y rayer le nom de sa famille. L'envoyé du sénat eut la bassesse d'aggraver l'infortune de ce prince, en lui répliquant : « Que la radiation par lui demandée ne souffriroit aucune difficulté, mais que quant à l'épée de Henri IV, elle ne lui seroit remise qu'autant qu'il rendroit lui-même à la république de Venise les onze millions qu'elle avoit prêtés à ce roi.

La route de Milan étoit ouverte désormais aux Français, mais la possession de cette capitale ne pouvoit être paisible qu'après avoir chassé les Autrichiens des bords de l'Adda. Beaulieu, après avoir mis une nombreuse garnison dans la citadelle de Milan, célèbre par la longue résistance qu'elle avoit faite plusieurs fois, s'étoit replié à la gauche de l'Adda. Son armée occupoit des retranchemens qui se prolongeoient depuis la grande route de Lodi à Crême, jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô, au-dessous de Pizzighitone. Maître du cours d'un fleuve aussi profond que rapide, et dont tous les ponts étoient forti-

fiés, ses postes pouvoient inquiéter les détachemens français répandus dans le Bas-Milanais, tandis qu'il attendoit les secours que lui promettoit la cour de Vienne, mais qui ne pouvoient parvenir jusqu'à lui qu'en traversant les provinces vénitiennes, donnant ainsi aux Français le dangereux exemple de violer la neutralité et le territoire d'un gouvernement hors d'état de faire respecter son indépendance.

Le général autrichien se croyoit d'autant plus en sûreté dans ses lignes, qu'il pensoit que les Français, fatigués par des marches rapides et affoiblis par leurs victoires, prendroient quelque repos dans les plaines délicieuses de la Lombardie. Mais Bonaparte en décidoit autrement. A peine toute son artillerie étoit-elle transportée au-delà du Pô, que laissant à sa gauche Pavie, Côme et Milan, qui ne pouvoient lui échapper, il fit ses dispositions pour attaquer de nouveau les Autrichiens qui n'avoient laissé à la tête du pont de Lodi que deux escadrons de cavalerie et quelques bataillons d'infanterie.

Pendant quelques jours, les Français

menacèrent successivement les différens points de défense de l'armée autrichienne ; et tandis que cette perplexité forçoit Beaulieu à étendre ses quartiers, plusieurs divisions françaises, se portant rapidement sur Lodi, attaquèrent cette ville avec tant d'impétuosité, que les Impériaux passèrent l'Adda le 21 floréal, sur le pont de Lodi. Leur retraite fut si précipitée qu'ils n'eurent pas le tems de le couper, mais ils le couvrirent des feux d'une nombreuse artillerie. Voici comme, dans un rapport très-succinct qu'il en a rendu au Directoire, Bonaparte s'exprime sur cette affaire si meurtrière. Il ne parle point de la perte que nous avons faite dans cette action, mais nous devons à la vérité, de dire qu'elle fut très-considérable.

« Je pensois, écrivit Bonaparte, du champ de bataille, que le passage du Pô seroit l'opération la plus audacieuse de la campagne, comme la bataille de Millesimo l'action la plus vive : mais j'ai à vous rendre compte de la bataille de Lodi.

» Mon quartier-général arriva à Cazal le 21, à trois heures du matin ; à neuf

heures notre avant-garde rencontra les ennemis défendant les approches de Lodi. J'ordonnai aussitôt à toute la cavalerie de monter à cheval, avec quatre pièces d'artillerie légère qui venoient d'ariver, et qui étoient attelées avec les chevaux de carosse des seigneurs de Plaisance. La division du général Augereau qui avoit couché à Borquetto, et celle du général Massena qui avoit couché à Cazal, se mirent aussitôt en marche. L'avant-garde, pendant ce tems-là, culbuta tous les postes des ennemis, et s'empara d'une pièce de canon. Nous entrâmes dans Lodi, poursuivant les ennemis qui déjà avoient passé l'Adda sur le pont.

» Beaulieu, avec toute son armée, étoit rangé en bataille. Trente pièces de canon de position défendoient le passage du pont : je fis placer toute mon artillerie en batterie : la canonnade fut très-vive pendant plusieurs heures : dès l'instant que l'armée fut arrivée, elle se forma en colonne serrée, le second bataillon des carabiniers en tête, et suivi par tous les bataillons de grenadiers, au pas-de-charge, et au cri de

vive la république, l'on se présenta sur le pont : l'ennemi fit un feu terrible ; la tête de la colonne paroissoit même hésiter : un moment d'hésitation eût tout perdu : les généraux Berthier, Massena, Cervoni, le chef de brigade Lasne, et le chef de bataillon Dupas, le sentirent, se précipitèrent eux-mêmes à la tête, et décidèrent le sort en balance.

» Cette redoutable colonne renversa tout ce qui s'opposa à elle ; toute l'artillerie fut sur-le-champ enlevée ; l'ordre de bataille de Beaulieu fut rompu : cette colonne sema de tous côtés l'épouvante, la fuite et la mort ; dans un clin-d'œil l'armée ennemie fut éparpillée. Les généraux Rusca, Augereau et Bayraud, passèrent, dès l'arrivée de leurs divisions, et achevèrent de décider la victoire.

» La cavalerie passa l'Adda à un gué : mais ce gué s'étant trouvé extrêmement mauvais, elle éprouva beaucoup de retard, ce qui l'empêcha de donner. La cavalerie ennemie essaya, pour protéger la retraite de son infanterie, de charger nos troupes, mais elle ne les trouva pas faciles

à épouvanter. La nuit qui survint, et l'extrême fatigue des troupes, dont plusieurs avoient fait dans la journée plus de dix lieues, ne nous permirent pas de nous acharner à la poursuite des Autrichiens. L'ennemi a perdu vingt pièces de canon, et deux à trois mille morts.

» Si j'étois tenu de nommer tous les militaires qui se sont distingués dans cette journée extraordinaire, je serois obligé de nommer tous les carabiniers et grenadiers de l'avant-garde, et presque tous les officiers de l'état-major; mais je ne dois pas oublier l'intrépide Berthier qui a été dans cette journée canonnier, cavalier et grenadier.

» Beaulieu fuit avec les débris de son armée; il traverse dans ce moment les Etats de Venise, dont plusieurs villes lui ont fermé les portes.

» Quoique depuis le commencement de la campagne nous ayions eu des affaires très-chaudes, et qu'il ait fallu que l'armée de la république payât souvent d'audace, aucune cependant n'approche du *terrible* passage du pont de Lodi ».

Beaulieu passant l'Oglio pendant la nuit, se réfugia sous le canon de Mantoue, abandonnant aux Français Pizzighitone, Crémone et tout le Milanais. Outre les avantages militaires que Bonaparte retiroit de la journée de Lodi, cette victoire et les précédentes disposèrent en sa faveur les Italiens, toujours inquiets, toujours partisans de la liberté, mais toujours perfides et aussi inconstans que légers; ses triomphes exaltèrent les esprits, et les préparèrent à un nouvel état de choses, à un changement de gouvernement dont la multitude malheureuse est toujours avide, parce qu'elle espère dans la nouveauté une amélioration à son sort, et que c'est toujours une jouissance pour l'homme qui est né dans l'abjection, de voir les puissans du jour descendre à son niveau.

Le gouverneur de la Lombardie, l'archiduc Ferdinand, aux premières nouvelles du passage du Pô, avoit quitté Milan ainsi que toute sa famille, pour se réfugier dans le Tirol. La défaite de Beaulieu augmenta la précipitation avec laquelle cette grande ville fut évacuée par tous

les individus attachés à l'archiduc et au gouvernement autrichien. L'armée française n'éprouva aucune difficulté pour s'en emparer; outre que cette ville immense, qui n'est point fortifiée, envoye toujours ses clefs à tout ennemi qui se présente à ses portes, la multitude étoit toute en faveur du général français qu'elle appeloit dans son sein. Un détachement prit donc possession de cette capitale, le lendemain de la bataille de Lodi. Peu de jours après, le général Massena fit une entrée solemnelle, investit aussitôt la citadelle et la prit au bout de huit jours.

Le duc de Modène, Hercule III, aussi effrayé que l'avoit été l'archiduc Ferdinand, ne put voir sans terreur une colonne de l'armée française approcher de ses possessions; hors d'état de pouvoir opposer aucune résistance aux troupes françaises, il crut devoir employer la ruse pour se retirer d'un mauvais pas. Il envoya le chevalier d'Est, son frère naturel, à Bonaparte qui, se rendant aux vœux publics, étoit venu à Milan, peu de jours après que Massena étoit entré dans cette ville, se loger

dans le palais des gouverneurs généraux de la Lombardie. Le chevalier d'Est obtint un armistice de la part du général français, en promettant une somme de sept millions cinq cent mille livres, des munitions de bouche et de guerre, pour plus de deux millions, et vingt tableaux à prendre dans son palais ou dans ses états, au choix des artistes qui en seroient chargés par le Directoire exécutif; mais au lieu de prendre les moyens de remplir ses engagemens, il profita du peu de tems qui lui étoit accordé, pour amonceler ses richesses, et se retira furtivement dans Venise avec vingt trois millions en or, ne laissant à la régence qui devoit gouverner ses états en son absence, aucune ressource pour subvenir aux frais d'une telle administration.

Tant de succès ne pouvoient être indifférens à la nation française : le nom de Bonaparte fut dans toutes les bouches, ses exploits furent l'objet de tous les discours, et le Directoire, cherchant à exalter l'esprit public, ordonna qu'il seroit célébré, dans toute la république, une fête des victoires en l'honneur des triomphes de ce

jeune héros qui, dans le moment où la France lui érigeoit ce trophée, adressa la proclamation suivante à son armée :

« Soldats, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apenin ; vous avez dispersé, culbuté tout ce qui s'opposoit à votre marche. Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentimens naturels de paix et d'amitié pour la France.

» Milan est à vous, et la pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie.

» Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité.

» L'armée qui vous menaçoit avec tant d'orgueil, ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage. Le Pô, le Tesin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour : ces boulevards vantés de l'Italie ont été insuffisans, vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apenin.

» Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie. Vos représentans ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la république.

république. Là, vos pères, vos mères, vos sœurs, vos épouses, vos amantes se réjouissent de vos succès et se vantent avec orgueil de vous appartenir.

» Oui, soldats, vous avez beaucoup fait; mais ne vous reste-t-il plus rien à faire? Dira-t-on de nous, que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire? La postérité nous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie? ... Mais je vous vois déjà courir aux armes; un lâche repos vous fatigue; les journées perdues pour la gloire le sont pour votre bonheur. Eh bien! partons; nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger.

» Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent! l'heure de la vengeance a sonné.

» Mais que les peuples soient sans inquiétude: nous sommes amis de tous les peuples et plus particulièrement des des-

cendans des Brutus, des Scipion et de tous les grands hommes que nous avons pris pour modèles.

» Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui le rendirent célèbre, réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires. Elles feront époque dans la postérité. *Vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe.*

» Le peuple français libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse qui l'indemnisera des sacrifices de toute espèce qu'il a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant : *Il fut de l'armée d'Italie* ».

Cette pièce est tellement anecdotique et si précieuse par les vues qu'elle manifeste, qu'encore bien que, pour accélérer la marche des événemens relatifs à une campagne aussi rapide que celle de l'Italie, nous ne transcrivions aucune des nombreuses pièces authentiques qui la concer-

nent, nous aurions cru faire une infidélité au lecteur en la retranchant, et plus qu'une maladresse en cherchant à l'analyser.

Malgré l'enthousiasme qui s'étoit manifesté dans le Milanais à l'approche de Bonaparte, malgré les démonstrations de joie qu'on avoit fait éclater, et qu'une partie du peuple faisoit éclater encore en sa présence, il ne fut pas longtems sans s'appercevoir que des innovations aussi subites ne s'opèrent pas sans secousses, chez des peuples où la superstition propagée par la noblesse et le clergé, lui faisoit entrevoir les républicains comme les ennemis jurés de leur culte et de leurs usages. Partout on met aisément la lie du peuple en mouvement, mais plus particulièrement encore en Italie que partout ailleurs.

Une révolte, attisée par les prêtres et les partisans de la noblesse, éclata dans Milan au moment où on s'y attendoit le moins. Le général Despinoi, qui commandoit dans cette place, fit marcher sur le lieu de l'attroupement et dissipa les séditieux par une décharge de mousqueterie. Mais le mouvement insurrectionnel étoit combiné;

il avoit lieu en même tems à Varèse, à Pavie, à Lodi : on sonnoit le tocsin dans les campagnes ; les paysans assassinoient sur les routes les soldats isolés. La garnison de Pavie, surprise chez les bourgeois qui logeoient les soldats, avoit été désarmée ; partout les insurgés répandoient que Nice étoit prise par les Anglais, que l'armée de Condé arrivoit en Italie par les montagnes de la Suisse, et que Beaulieu, renforcé de soixante mille Autrichiens, marchoit sur Milan, pour livrer bataille aux Français qu'il falloit égorger pour seconder ses projets : le peuple étoit dans une fermentation étonnante : le danger étoit pressant ; il falloit un prompt remède pour étouffer l'incendie qui eût tout dévoré si on lui eût laissé le tems de se propager : Bonaparte se porta partout et l'étouffa.

A peine a-t-il quitté Milan pour se rendre sur les lieux où il croit sa présence nécessaire, qu'en prenant la route de Pavie où étoit le fort de l'insurrection, il rencontre sur son passage le village de Bignasco que sept à huit cents paysans armés entreprennent de défendre, pour couper sa mar-

che ; il ordonne à une compagnie de les attaquer ; ils sont aussitôt culbutés, dispersés, et le général français fait à l'instant mettre le feu au village qui devient en un moment la proie des flammes : exemple terrible mais nécessité par la circonstance. Cette expédition douloureuse est à peine terminée, qu'en suivant sa route vers Pavie, on lui annonce une nouvelle insurrection dans Milan ; il s'y rend lui-même et déclare aux habitans, que s'ils ne rentrent dans le devoir, leur ville va avoir le sort de Bignasco : la menace produit son effet, tout rentre dans l'ordre ; mais il reste Pavie à soumettre. Bonaparte amène avec lui l'archevêque de Milan et le charge d'aller ramener les habitans de Pavie à leur devoir ; ses exhortations et les menaces de ce prélat furent infructueuses.

Le peuple de Pavie, soutenu par cinq à six mille paysans, investit les trois cents hommes que le général français avoit laissés dans le château et les fait prisonniers : Bonaparte voyant que les discours de l'archevêque n'ont aucun pouvoir sur la mul-

titude, s'avance sur la ville qui paroissoit garnie de beaucoup de monde, avec trois cents cavaliers et un bataillon de grenadiers; il place son artillerie en avant et somme les rebelles de poser les armes; mais ils répondent que tant que Pavie conservera ses remparts, ils ne se rendront pas. A ces mots les grenadiers ont ordre de se former en colonne serrée, la hache à la main et deux pièces de huit en tête; le pas de charge s'exécute, le boulet enfonce les portes, le soldat entre dans la ville l'arme au poing; une première décharge fait fuir les rebelles à pas précipités, la garnison prisonnière est délivrée, Bonaparte s'empare de deux cents ôtages et fait fusiller les plus coupables.

Pavie soumise, il revint dans Milan, où une proclamation du commandant de la place, Despinoi, acheva de terrasser les séditieux et de rendre la tranquillité à cette ville populeuse qui fut entièrement désarmée, à l'exception des habitans qui, incorporés dans les gardes civiques milanaises, avoient montré le plus vif attache-

ment à l'armée française et une identité de sentimens avec les principes républicains qu'elle manifestoit.

Soit que ce sentiment politique eût été inspiré à une partie des habitans de Milan et des autres grandes villes de la Lombardie autrichienne par des émissaires de la France, ou par l'amour de la nouveauté, ou par un reste d'attachement à la liberté dont avoit joui anciennement l'Italie, cette détermination populaire eut les suites les plus fâcheuses envers la cour de Vienne. En effet, le peuple du Milanais demanda la république à grands cris, et bientôt le gouvernement républicain fut proclamé depuis les montagnes de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio. Partout les partisans de la domination populaire s'emparèrent des places et des distinctions. La noblesse héréditaire fut abolie : une armée italienne s'organisa en un moment, pour se concerter avec celle de Bonaparte et seconder les Français : la cavalerie fut montée avec les chevaux de luxe des nobles qui fuyoient de toutes parts ; les soldats furent équipés avec les armes

trouvées dans les places fortes du Piémont, du Milanais et du Parmezan, et payés aux dépens des gouvernemens qui achetoient la neutralité. Telle fut la naissance de la république cisalpine. Sans doute, avant que de pouvoir prendre de la consistance dans le système politique de l'Europe, elle aura bien des revers et des désastres à essuyer, si elle n'est pas anéantie; mais ce n'est pas ici le cas d'anticiper sur les événemens, pour faire connoître quel sort lui est réservé; suivons le général français dans sa course rapide. On doit s'attendre que, d'après sa proclamation à l'armée d'Italie, son intention n'est pas de la laisser dans l'inactivité, et qu'il ne veut pas encourir le reproche que la postérité fit au vainqueur des Romains après la bataille de Cannes.

Mais avant que de parler de nouveaux combats, n'oublions pas d'observer que Bonaparte, non content de disposer le courage de ses troupes à de nouveaux succès, songeoit encore à embellir la France de tous les chefs-d'œuvre les plus rares qui faisoient l'ornement de tous les états d'Ita-

lie, et qui attiroient dans cette contrée tous les savans, les riches et les curieux de l'Europe. Il fit partir de Milan pour Paris, outre une collection de tableaux des plus célèbres peintres, un manuscrit écrit sur le papyrus d'Egypte, ayant environ onze cents ans, sur les antiquités de Joseph, par Ruffin, et un Virgile manuscrit, ayant appartenu à Pétrarque, avec des notes de sa main.

Après la bataille de *Lodi*, le baron de Beaulieu ayant passé *l'Oglio*, trouva que cette rivière ne présentoit pas une barrière assez forte à opposer aux Français, et il passa le *Mincio.* Il appuya sa droite au lac de *Garda*, sa gauche sur la ville de *Mantoue*, et plaça des batteries sur tous les points de cette ligne, afin de défendre le passage du *Mincio.*

Bonaparte, persuadé qu'il ne devoit laisser aucun relâche à l'ennemi, fit partir son quartier général pour Brescia, où il arriva le 9 prairial. Le général de division *Kilmaine* reçut l'ordre de se porter, avec quinze cents hommes de cavalerie et huit bataillons de grenadiers, à

Dezinzanno. Il fut ordonné au général *Rusca* de se rendre, avec une demi-brigade d'infanterie légère, à *Salo.* Il s'agissoit de faire croire au général Beaulieu qu'on vouloit le tourner par le haut du lac, pour lui couper le chemin du Tirol, en passant par *Riva.* Le général en chef tint toutes les divisions de l'armée en arrière, de sorte que la droite par où il vouloit véritablement attaquer, se trouvoit à un jour et demi de marche de l'ennemi. Il la plaça derrière la rivière de *Chiusa*, où elle avoit l'air d'être sur la défensive, tandis que le général *Kilmaine* alloit aux portes de *Peschiera*, et avoit tous les jours des escarmouches avec les avant-postes ennemis, dans l'une desquelles fut tué le général autrichien *Lieptey.*

La division du général *Augereau* remplaça, à *Dezinzanno*, celle du général *Kilmaine*, qui rétrograda à *Lonado*, et arriva la nuit à *Castiglione.* Le général *Massena* se trouvoit à *Monte-Schiaro* et Bonaparte à *Montze.* A deux heures après minuit, toutes les divisions se mirent en mouvement, dirigeant toutes leurs mar-

ches sur Borghetto, où Bonaparte avoit résolu de passer le *Mincio*.

L'avant-garde ennemie, forte de trois à quatre mille hommes d'infanterie et de dix-huit cents chevaux, défendoit l'approche de Borghetto. La cavalerie française, flanquée par les carabiniers et les grenadiers qui, rangés en bataille, la suivoient à pas redoublés, chargea avec beaucoup de bravoure, mit en déroute la cavalerie ennemie et lui enleva une pièce de canon.

Les Autrichiens s'empressèrent alors de passer le pont et d'en couper une arche. L'artillerie légère engagea aussitôt la canonnade. On raccommodoit difficilement le pont sous le feu des batteries ennemies, lorsqu'une cinquantaine de grenadiers impatiens se jetèrent à l'eau, tenant leurs fusils sur leurs têtes, ayant de l'eau jusqu'au menton, et le général Gardanne devant eux. Les soldats ennemis crurent revoir la terrible colonne du pont de Lodi, les plus avancés d'entre eux lâchèrent pied. On raccommoda alors le pont avec fa-

cilité, et dans un moment les grenadiers passant le Mincio, s'emparèrent de Valleggio, quartier-général de Beaulieu, qui venoit d'en sortir.

Cependant, les Autrichiens s'étoient ralliés entre Vallegio et Villa Franca, sur le bord d'un large canal, qui communique du Mincio au Tartaro. Ils se défendirent avec le dernier acharnement dans ce poste fortifié par la nature. Ce n'étoit pas pour disputer la victoire que Beaulieu en agissoit ainsi; sans espoir de défendre désormais l'Italie, avec le peu qui lui restoit d'une armée naguère si brillante, il vouloit du moins cacher aux Français ses dernières dispositions. En effet, Peschiera, Castello-Nuovo et les autres postes qu'il occupoit à la droite de l'Adige, étoient évacués rapidement par ses ordres, on transportoit dans Mantoue de l'artillerie et des munitions de toute espèce, et lorsque la nuit força les combattans de se séparer, il jeta, à la faveur de l'obscurité, une partie de son armée dans Mantoue, et passa l'Adige avec

le

le reste, en ayant soin de faire rompre tous les ponts, depuis Vérone jusqu'à Porto-Legnano.

Les Français ne purent donc s'emparer que de très-peu de ponts, mais Augereau arrivé à Peschiera, que l'ennemi venoit d'abandonner, y trouva quatre-vingt pièces de canon, et fit cent prisonniers; outre cette prise, la perte de l'ennemi, dans les différentes actions dont nous venons de parler, fut évaluée à quinze cents hommes, tant tués, blessés, que prisonniers, cinq cents chevaux, quatre canons et huit caissons. Il se trouva parmi les prisonniers le prince de *Conflo*, lieutenant-général des armées du roi de Naples, commandant en chef la cavalerie napolitaine.

Trois jours après l'affaire de Borghetto, la division de Massena s'empara de Vérone, où Louis-Stanislas Xavier, frère de Louis XVI, avoit fait longtems sa résidence. Le quartier-général de l'armée y fut transféré le 15 prairial; de cette ville, Bonaparte écrivit, entre autres choses, au Directoire: « J'arrive à Vé-

rone..... Je n'ai pas caché aux habitans que si le roi de France n'eût évacué leur ville, avant mon passage du Pô, j'aurois mis le feu à une ville assez audacieuse pour se croire la capitale de l'empire français.

Excepté Mantoue, les Autrichiens étoient entièrement chassés de l'Italie; les Français avoient leurs avant-postes sur les montagnes de l'Allemagne. L'infanterie française s'étoit parfaitement accoutumée avec la cavalerie allemande, dont elle commençoit à se jouer. Rien n'égaloit son intrépidité, si ce n'étoit la gaîté avec laquelle elle faisoit les marches les plus forcées : familiarisée avec la mort, elle osoit la regarder en face sans se troubler. Arrivée au bivouac, au lieu de prendre du repos, chaque soldat faisoit son plan d'opération du lendemain, et souvent il s'en rencontroit qui prévoyoient juste.

Bonaparte regardant un jour défiler une demi-brigade, un chasseur s'approcha de lui et lui dit : « Général, il faut faire cela ». — Malheureux, lui dit Bonaparte, veux-tu bien te taire ; il disparut à l'instant :

ce qu'il dit à Bonaparte de faire, étoit précisément ce que ce général avoit projeté. Il fit chercher ce soldat, et n'eut pas le bonheur de pouvoir le retrouver, Pareil trait étoit arrivé au maréchal de Turenne, mais le soldat fut fait officier.

Malgré l'activité avec laquelle la cour de Vienne rassembloit une nouvelle armée dans les montagnes du Tirol et de la Carniole, elle ne pouvoit se dissimuler que l'Italie étoit perdue pour la maison d'Autriche si Mantoue ouvroit ses portes aux Français; mais, cette place, une des forteresses des meilleures de l'Europe, étant suffisamment approvisionnée et défendue par une forte garnison, devoit prolonger sa défense d'autant plus longtems que, par la nature de sa situation, il étoit impossible que l'armée française fermât exactement toutes les issues par lesquelles on pouvoit lui faire passer des vivres.

Cette armée, renforcée par une partie de celle de Kellermann et par les régimens qui n'étoient plus nécessaires dans les départemens de l'ouest où la prise des chefs avoit éteint les mouvemens insurrection-

nels, comptoit quatre-vingt-dix mille combattans; mais la majeure partie de ces forces étoit employée à garder les passages de la rivière de Gênes, les villes de Coni, de Ceva, de Tortone, d'Alexandrie, dans le Piémont, et les places principales du Milanais, qu'on n'osoit confier entièrement aux troupes levées en Lombardie, malgré le dévouement qu'elles annonçoient pour la cause de la liberté.

Cependant la ville de Mantoue étoit étroitement bloquée. Le général Dallemagne s'étoit porté le 16 prairial sur le faubourg St. Georges, avec six cents grenadiers, et s'en étoit emparé, tandis que Massena, resté dans Vérone, interceptoit les secours que les Autrichiens pouvoient envoyer dans le Mantuan, en suivant les bords de l'Adige. Mais l'armée française avoit peu de moyens de s'emparer d'une place qui exigeoit un siége dans toutes les formes : la rapidité de ses conquêtes et la difficulté des routes qu'elle avoit suivies à travers les plus hautes montagnes de l'Europe, n'avoient pas permis de la faire accompagner par ses parcs d'artillerie

dont les ressources, extrêmement coûteuses, facilitent la reddition d'une forteresse. C'étoit avec les canons du roi de Sardaigne et de l'empereur qu'il falloit prendre la place la plus forte que l'Autriche eût en Italie. Les grandes chaleurs, dont la saison approchoit, et qui rendent mortel le voisinage de Mantoue, augmentoient encore les difficultés. Bonaparte prit le parti de la cerner de toutes parts, tandis qu'on rassembleroit les objets nécessaires pour en presser le siége avec vigueur, et que lui-même repousseroit les Autrichiens au-delà du Tirol.

Mais de nouveaux troubles, qui commençoient à s'élever dans les fiefs impériaux qui confinent aux états de Gênes, de Toscane et de Piémont, appelèrent l'attention du général français. Les communications de son armée avec la rivière de Gênes étoient menacées, on attaquoit ses convois, on assassinoit ses courriers; le fanatisme, d'accord avec la politique, lui suscitoit des embarras sur ses derrières, afin de retarder sa marche vers le Tirol. Outre cet objet important et le siége de Mantoue

qui l'occupoit essentiellement, il avoit encore à cœur d'en finir avec Rome et Naples dont les souverains épouvantés desiroient en venir à un accommodement, pour que leurs états ne fussent pas totalement la proie du vainqueur; mais ils hésitoient encore. Tant d'occupations sérieuses exigeoient une présence d'esprit et un génie au-dessus du commun. Bonaparte fit face à tout et commença par appaiser la révolte des fiefs impériaux qui, si elle n'eût été étouffée à l'instant, pouvoit être d'une grande utilité au général autrichien Wurmser, chargé par la cour de Vienne de remplacer Beaulieu et qui arrivoit en Italie avec une armée formidable.

Bonaparte dépêcha donc le général Lasne dans les fiefs impériaux avec douze cents hommes. Lasne brûla les maisons des rebelles, fit prisonniers les principaux agens de la révolte qu'il fit ensuite fusiller, afin que cette punition exemplaire en imposât à ceux qui seroient tentés de les imiter. La même sévérité fut employée avec la même promptitude dans les environs de Tortone; quinze chefs furent également

mis à mort, après avoir été condamnés par une commission militaire; et Bonaparte, pour étouffer toute insurrection à l'avenir, fit publier que « toutes les communes des fiefs impériaux en Italie, enverroient sur-le-champ trois ôtages au quartier-général, avec les armes existantes dans leurs arrondissemens; que les seigneurs, possédant fiefs, se rendroient au quartier-général sous cinq jours, sinon que leurs biens seroient confisqués; qu'il seroit payé sur-le-champ une contribution militaire, dont il fixa le montant; que ceux qui, quarante-huit heures après cette publication, seroient trouvés avec les armes ou des munitions, seroient fusillés, et que toutes les cloches qui avoient servi à sonner le tocsin seroient brisées dans vingt-quatre heures, et le village réputé rebelle mis à feu ».

Cette proclamation produisit l'effet qu'on devoit en attendre. Tranquille sur les fiefs impériaux, Bonaparte songea à pénétrer dans le Tirol et en instruisit les habitans en ces termes: « L'armée française

aime et respecte tous les peuples . . . Vous nous traiterez avec hospitalité et nous vous traiterons avec fraternité; mais s'il en étoit parmi vous qui connussent assez peu leurs véritables intérêts pour prendre les armes et nous traiter en ennemis, nous serons terribles comme le feu du ciel, nous brûlerons les maisons et dévasterons les territoires des villages qui prendront part à une guerre qui leur est étrangère. Ne vous laissez pas induire en erreur par les agens de l'Autriche; garantissez votre patrie des malheurs qui l'affligeroient ».

Pendant qu'une colonne française marchoit sur le lac de Côme, s'emparoit du Fort de Fuentes et le faisoit démolir, la division d'Augereau, après avoir passé le Pô à Borgo-forte, se portoit sur Bologne. Elle y arriva le premier messidor, et y trouva quatre cents soldats du pape qui furent faits prisonniers. Bonaparte, parti de Tortone le 29 prairial, arriva le surlendemain à Modène, d'où il envoya l'ordre à la garnison du château d'Urbin d'ouvrir ses portes, de poser les armes et de se rendre

prisonnière de guerre et continua ensuite sa route pour Bologne.

Il fut trouvé dans le fort Urbin cinquante pièces de canon, cinq cents fusils, et des munitions de bouche pour nourrir six cents hommes pendant deux mois. Ce fort, qui se trouvoit alors en très-bon état, étoit commandé par un chevalier de Malte qui fut fait prisonnier, ainsi que trois cents hommes qu'il avoit sous ses ordres.

On fit également prisonniers à Bologne le cardinal-légat, avec tous les officiers de l'état-major. A Ferrare, le cardinal-légat et le chevalier de Malte qui commandoit ce fort, furent pareillement faits prisonniers de guerre; ce dernier château renfermoit cent-quatorze pièces de canon. Après la prise de Bologne, une division française s'étoit portée sur Faënza, dont la conquête, ainsi que celle de Ferrare, devoit produire celle de la Romagne. Une autre colonne se portoit à travers les Apennins sur Florence, pour marcher ensuite sur Rome : ces dispositions achevèrent de jeter l'épouvante dans l'ame du pape, du roi de

Naples et du grand duc de Toscane qui, malgré la neutralité qu'il auroit dû observer, avoit constamment favorisé les Anglais dans le port de Livourne.

Bonaparte résolut de mettre un terme à cette partialité, en plaçant une garnison dans Livourne. Cette entreprise, pour être exécutée sans verser une goutte de sang, exigeoit beaucoup d'adresse ; le général français eut recours à la ruse. Le grand duc, qui avoit été alarmé en le voyant approcher de ses Etats, lui dépêcha son premier ministre, pour lui observer que le passage par la Toscane ayant été refusé aux troupes napolitaines, la justice exigeoit que les Français, en se rendant sur le territoire du pape, ne violassent pas celui d'une puissance neutre. Ce n'étoit pas simplement le passage des troupes françaises sur son territoire, que le grand duc redoutoit, mais ce qu'il appréhendoit particulièrement, c'étoit la présence du soldat français dans Florence, et quand Bonaparte, poursuivant son dessein secret, dit au plénipotentiaire qu'il éviteroit cette ca-

pitale, en dirigeant sa marche sur Pise, il s'en retourna très-satisfait, ne se doutant nullement de ce qui alloit arriver.

Le 8 messidor, la division du général Vaubois arriva à Pistoïa : elle passa l'Arno le lendemain, à Fuchéchio. Alors les Français, au lieu de se diriger sur Pise, prirent la route de Livourne, où ils entrèrent le 10 messidor. Malgré le secret avec lequel cette expédition avoit été dirigée, les Anglais en avoient sans doute été informés ; quarante bâtimens de cette nation sortirent du port deux heures avant l'arrivée de Bonaparte qui, ne craignant plus d'obstacles, prévint le grand duc de son expédition, par une lettre dans laquelle, en se plaignant des vexations que les Français éprouvoient dans ce port, contre le droit des gens, il l'assuroit que le parti qu'il étoit obligé de prendre ne troubleroit point l'harmonie qui régnoit entre la France et les Etats de Toscane.

Ce général fit arrêter le chevalier Spannachi, gouverneur de la ville, accusé non seulement d'avoir favorisé le départ

des Anglais, mais d'avoir fait tous ses efforts pour soulever le peuple, en lui représentant que le petit nombre des Français arrivés dans Livourne pouvoit facilement être opprimé et désarmé. Ne voulant pas le punir lui-même, Bonaparte s'adressa au grand duc pour qu'il en fît justice ; et après s'être emparé dans Livourne, de tous les effets appartenant aux Anglais, aux Russes et aux Autrichiens, il y laissa une forte garnison, sous le commandement du général Vaubois, et regagna son armée en passant par Florence, où il fut reçu du grand duc avec les témoignages de la plus intime cordialité et de la plus haute distinction.

Le général français étoit alors la seule puissance qui dominât en Italie, aussi employa-t-il tout son pouvoir à consolider la nouvelle république qu'il avoit créée, et le peu de loisir que ses occupations et les Autrichiens lui laissoient encore pour traiter avec le pape et le roi de Naples qui, désespérés des triomphes des armées françaises, et terrifiés, comme nous l'avons dit plus

plus haut, ne crurent pas devoir différer davantage d'entrer en accommodement avec la république française.

Le pape abandonnoit à la France les légations de Ferrare et de Bologne, et toutes es côtes maritimes du Golfe adriatique, lepuis les bouches du Pô jusqu'à la citalelle d'Ancone. La cour de Naples prometoit huit millions, ou des munitions navaes pour cette somme; en conséquence, ın armistice fut accordé à ces deux puissances, qui s'empressèrent d'envoyer, chaune de leur côté, des ministres à Paris, our négocier avec le Directoire un traité éfinitif.

Le prince Pignatelli fut chargé des négoiations de Naples. La cour de Rome avoit hoisi les prélats Vangelisti et Pétrachi, eux hommes consommés dans la politique, : que sa sainteté avoit honorés de sa conance, dans la ferme persuasion qu'ils vienroient à bout d'adoucir, près du gouver-ement français, les conditions onéreuses ıi lui étoient imposées par Bonaparte, qui roit exigé d'elle le paiement de vingt milons, et la cession des plus beaux morceaux

de peinture et de sculpture que les étrangers venoient admirer à Rome. Le Directoire avoit exigé qu'on ne lui envoyât pas d'ecclésiastiques, demande ridicule faite à un Etat qui n'avoit de diplomates que dans le clergé ; la dérogation à cet ordre devoit rendre désagréable la personne des plénipotentiaires ; en vain ils prirent l'habit laïc, en vain l'abbé devint comte Pétrachi, son caractère fut reconnu, et les deux ministres congédiés.

En parlant des succès militaires et politiques de Bonaparte, ce seroit une omission impardonnable que de ne pas dire un mot de la considération qu'il témoignoit aux savans, et de son respect pour les lettres. Voici la lettre qu'il écrivit de Milan au célèbre astronome *Oriani*. « Les sciences qui honorent les humains, les arts qui embellissent la vie et transmettent les grandes actions à la postérité, doivent être spécialement honorés dans les gouvernemens libres. Tous les hommes de génie, tous ceux qui ont obtenu un rang dans la république des lettres, sont Français, quel que soit le pays qui les ait vu naître. Les

avans, dans Milan, n'y jouissoient pas
le la considération qu'ils devoient avoir;
etirés dans le fond de leur laboratoire, ils
s'estimoient heureux que les rois et les prê-
tres voulussent bien ne pas leur faire du
nal. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui; la
ensée est libre en Italie; il n'y a plus ni
nquisition, ni intolérance, ni despotes.
'invite les savans à se réunir, et à me pro-
oser leurs vues sur les moyens qu'il y au-
oit à prendre, ou les besoins qu'ils auroient
our donner aux sciences et aux beaux arts
ne nouvelle vie et une nouvelle existence.
Tous ceux qui voudront aller en France,
eront accueillis avec distinction par le gou-
ernement; le peuple français ajoute plus
e prix à l'acquisition d'un savant mathé-
naticien, d'un peintre de réputation, d'un
omme distingué, qu'à celle de la ville la
us riche. Soyez donc, citoyen, l'organe
e ces sentimens auprès des savans qui se
ouvent dans le Milanais». Bonaparte ne
orna pas ses soins pour les sciences à cette
ule lettre; il prit des mesures pour que
s universités de Pavie et de Milan repris-

sent le cours des travaux que la guerre avoit momentanément interrompus.

Mais pendant que le général français s'occupoit du grand duc de Florence, des souverains de Rome et de Naples, le feld-maréchal comte de Wurmser, ayant rassemblé une armée considérable, descendoit en Italie à la droite et à la gauche du lac de Garda. Cette irruption jetoit Bonaparte dans une perplexité d'autant plus grande, que ses forces se trouvoient disséminées dans ses nouvelles conquêtes, en Piémont, à Livourne, à Ancone. L'espoir renaissoit en Italie, parmi ceux qui desiroient la ruine des Français; ils attendoient avec inquiétude, et même avec empressement, les revers dont Bonaparte sembloit menacé par la dispersion de son armée.

A peine les Autrichiens avoient-ils franchi les limites du Tirol que des fanatiques publioient dans le Milanais et dans le pays papal dont les Français étoient en possession, que Wurmser, ayant passé l'Adige et débloqué Mantoue, poursuivoit les Français, et que le tems de *chasser les barbares*

de l'Italie étoit venu. Sur ces instigations, plusieurs milliers de paysans s'étoient rassemblés à Lugo, petite ville du Ferrarais; leurs chefs publioient une proclamation dans laquelle il étoit dit que les circonstances critiques où se trouvoit le peuple lugois, par l'invasion des Français dans l'état pontifical, l'enlèvement des subsistances et les insultes faites aux personnes l'avoient porté à prendre les armes pour la défense du souverain et de la patrie; que chacun, dans le péril commun, devoit concourir au salut public; qu'ils espéroient, qu'animés par le zèle pour la religion, l'attachement pour sa Sainteté, leur légitime souverain, les Italiens travailleroient unanimement au succès d'un si beau dessein, en se rangeant sous les glorieux étendards de l'église.

Dans la position où se trouvoit Bonaparte, cette sainte ligue pouvoit avoir des suites plus funestes que la révolte de Pavie; elle fut étouffée avec autant de promptitude. Augereau fit marcher quelques troupes contre les rebelles. Pourailler, qui commandoit ce détachement, donna trois

sent le cours des travaux que la guerre avoit momentanément interrompus.

Mais pendant que le général français s'occupoit du grand duc de Florence, des souverains de Rome et de Naples, le feld-maréchal comte de Wurmser, ayant rassemblé une armée considérable, descendoit en Italie à la droite et à la gauche du lac de Garda. Cette irruption jetoit Bonaparte dans une perplexité d'autant plus grande, que ses forces se trouvoient disséminées dans ses nouvelles conquêtes, en Piémont, à Livourne, à Ancone. L'espoir renaissoit en Italie, parmi ceux qui desiroient la ruine des Français; ils attendoient avec inquiétude, et même avec empressement, les revers dont Bonaparte sembloit menacé par la dispersion de son armée.

A peine les Autrichiens avoient-ils franchi les limites du Tirol que des fanatiques publioient dans le Milanais et dans le pays papal dont les Français étoient en possession, que Wurmser, ayant passé l'Adige et débloqué Mantoue, poursuivoit les Français, et que le tems de *chasser les barbares*

le l'*Italie* étoit venu. Sur ces instigations, plusieurs milliers de paysans s'étoient rassemblés à Lugo, petite ville du Ferrarais; leurs chefs publioient une proclamation dans laquelle il étoit dit que les circonstances critiques où se trouvoit le peuple lugois, par l'invasion des Français dans l'état pontifical, l'enlèvement des subsistances et les insultes faites aux personnes l'avoient porté à prendre les armes pour la défense du souverain et de la patrie; que chacun, dans le péril commun, devoit concourir au salut public; qu'ils espéroient, qu'animés par le zèle pour la religion, l'attachement pour sa Sainteté, leur légitime souverain, les Italiens travailleroient unanimement au succès d'un si beau dessein, en se rangeant sous les glorieux étendards de l'église.

Dans la position où se trouvoit Bonaparte, cette sainte ligue pouvoit avoir des suites plus funestes que la révolte de Pavie; elle fut étouffée avec autant de promptitude. Augereau fit marcher quelques troupes contre les rebelles. Pourailler, qui commandoit ce détachement, donna trois

heures aux Lugois pour poser les armes ; cette menace fut non seulement méprisée, mais les Lugois, instruits qu'environ soixante dragons venoient au secours de Pourailler, pour renforcer sa petite troupe, marchèrent au-devant d'eux, les surprirent dans une ambuscade, en tuèrent plusieurs, coupèrent ensuite leurs têtes qu'ils rapportèrent à Lugo, où elles furent exposées en signe de trophée, autour de la maison commune.

Pourailler, qui jusqu'alors n'avoit voulu employer que la douceur, pour ramener les insurgés, usa de toute la rigueur des armes. Les rebelles furent attaqués à force ouverte, culbutés de toutes parts, et la ville de Lugo mise au pillage. Au moment où les flammes attestoient encore au loin la vengeance des Français, Augereau, pour mettre une digue au torrent de l'insurrection, adressa aux légations de Ferrare et de Bologne une proclamation ainsi conçue:

« Vous venez de voir un exemple terrible. Le sang fume encore à Lugo. Lugo, tranquille, jouiroit de la paix ; des mères n'auroient point à pleurer leurs enfans, des

emmes leurs maris, des orphelins leurs ères. Que cette épouvantable leçon vous ıstruise et vous apprenne à apprécier l'amiié du Français. C'est un volcan lorsqu'il 'irrite; il renverse, dévore tout ce qui oppose à son irruption; mais il protège uiconque recherche son appui; méritez sa onfiance par quelqu'acte qui lui assure u'elle ne sera pas trahie: voici ce que sa ireté exige, et ce que je vous ordonne:

« ART. I[er]. Toutes les armes à feu qui : trouveront chez les particuliers, seront éposées à Ferrare.

» II. Toute personne qui, vingt-quatre eures après la publication de la présente, aura pas déposé les armes, sera fusillé.

» III. Toute ville ou village où un Frans sera assassiné, sans que l'asssassin soit nnu, sera brulé.

» IV. Si un habitant est convaincu d'air tiré un coup de fusil sur un Français, sera fusillé et sa maison livrée aux flames.

» V. Si un village prend les armes, il a brûlé.

» VI. Il est défendu de s'atrouper avec

ou sans armes ; tout chef d'attroupement sera puni de mort ».

Cette proclamation terrible et l'exemple dont elle étoit précédée jetèrent une telle stupeur parmi les révoltés, que le calme le plus profond succéda aussitôt à une agitation violente dont les Français eussent été victimes, s'ils eussent eu à combattre et les armées de l'Autriche et les paysans soulevés de toute l'Italie.

Les Français, pour continuer avec succès et couvrir le siége de Mantoue, avoient occupé tous les postes importans, depuis le lac Disca jusqu'à Salo, à la droite du lac de Garda, et depuis Garda, à la gauche du lac Corona, Vérone, jusqu'à Porto Legnano, dans une circonférence de plus de trente lieues, et dans un pays coupé en tous sens de lacs, de montagnes, de rivières et de canaux qui retardoient les communications. Cette ligne de défense ne pouvoit être gardée devant une armée supérieure, maîtresse de porter ses plus grandes forces sur les points les moins défendus.

Aussi le 11 thermidor, à trois heures du

natin, la division du général Massena fut ıttaquée par les Autrichiens avec des forces très-nombreuses, et obligée d'abandonıer le poste important de la Corona. Au nême instant, une division de l'armée enemie, forte de quinze mille hommes, urprit la division du général Soret à Salo, t s'empara également de ce poste essentiel. .e général de Brigade Guieux, avec six cents ıommes, se renferma cependant dans une rande maison de Salo, où il brava les efforts de l'ennemi qui fut obligé d'employer ne partie de sa troupe à le cerner, penant que l'autre partie de cette division, escendant sur Brescia, surprit les Franais qui s'y trouvoient, fit prisonniers quare compagnies, quatre-vingt hommes du 5e. régiment de chasseurs, deux générаux et quelques officiers supérieurs qui se rouvoient malades dans cette place.

Dans cette circonstance difficile, percé ar une armée nombreuse que ses avantaes devoient nécessairement enhardir, Boaparte sentit qu'il étoit perdu s'il n'adoptoit n plan plus vaste; et ce fut alors qu'il renouvela cette leçon de l'art de la guerre,

donnée par le roi de Prusse, en 1760, lorsqu'il se vit, en Silésie, entouré par quatre armées autrichiennes.

L'ennemi en descendant du Tirol par Brescia et l'Adige, mettoit le général français entre deux feux. Si l'armée républicaine n'étoit pas assez forte pour faire face aux armées de l'ennemi réunies, il comprit facilement qu'en ne leur donnant pas le tems de se joindre et en allant les attaquer l'une après l'autre, il viendroit à bout de les battre; ce projet sourioit d'autant plus à Bonaparte qu'il se trouvoit précisément au milieu des deux armées autrichiennes. En effet, il lui étoit possible, en rétrogradant rapidement, d'envelopper la division ennemie descendue à Brescia, de la faire prisonnière ou de la battre complettement et de-là de revenir sur le Mincio, d'attaquer Wurmser et de l'obliger à repasser dans le Tirol. Mais pour exécuter ce projet il falloit lever le siége de Mantoue dans 24 heures, passer le Mincio et ne pas donner le tems à l'ennemi d'envelopper notre armée. La fortune seconda les conceptions du génie : le projet de Bonaparte eut une pleine

réussite ; le combat de Senzano, les deux combats de Salo, la bataille de Lodano et celle de Castiglione en furent les résultats.

Le 12 au soir toutes les divisions se mirent en marche sur Brescia ; mais la division autrichienne qui s'en étoit emparée, étoit déjà parvenue jusqu'à Lodano et en étoit maîtresse. Le 13 le général Soret eut ordre de se rendre à Salo, pour délivrer le général Guieux, et le général Dallemagne celui d'attaquer et de reprendre Laudano à quelque prix que ce fût.

Soret réussit complettement : il battit l'ennemi, le mit en fuite et délivra Guieux qui, avec les braves qu'il commandoit, se battoit depuis quarante-huit heures sans boire ni manger.

Dallemagne n'eut pas le tems d'attaquer l'ennemi; il fut prévenu lui-même; le combat fut opiniâtre et longtems indécis ; mais l'invincible corps, connu sous le nom de la 32e. demi-brigade, décida de l'action, la bayonnette au poing. L'ennemi fut haché ; il laissa sur le champ de bataille six cents morts et six cents prisonniers. Le lendemain, Augereau étant rentré dans Bres-

tia, y trouva intacts tous nos magasins que l'ennemi, dans sa fuite précipitée, n'avoit pas eu le tems d'enlever.

Le 15, la division d'Augereau retourna à Monte-Chiaro; Massena prit position à Lodano et à Ponte-san-Marco. Bonaparte avoit laissé à Castiglione le général Valette avec dix-huit cents hommes; il devoit défendre cette position importante et tenir la division du général Wurmser loin du général français; mais le 15 au soir, le général Valette abandonna ce village avec la moitié de ses troupes, et vint à Monte-Chiaro porter l'alarme, en annonçant que le reste de sa troupe étoit prisonnière; ce qui étoit faux; car ces braves gens, abandonnés par leur général, ayant trouvé des ressources dans leur courage, avoient opéré leur retraite sur Ponte-san-Marco.

Le 16, à la pointe du jour, on fut en présence de l'ennemi; Guieux fut reprendre le poste de Salo que Soret avoit abandonné. Massena étoit au centre, Augereau sur la droite. L'ennemi, au lieu d'être attaqué, attaqua l'avant-garde de Massena qui étoit à Lodano; déjà elle étoit enveloppée et le

général

général Pigeon fait prisonnier; déjà l'ennemi nous avoit enlevé trois pièces d'artillerie légère, lorsque Bonaparte, instruit du danger, fit aussitôt former la 18e. demi-brigade et la 32e. en colonne serrée par bataillon, et pendant le tems, qu'au pas de charge, il cherchoit à percer l'ennemi, celui-ci s'étendoit davantage pour l'envelopper. Cette manœuvre parut au général français un sûr garant de la victoire qu'il alloit remporter.

En effet, Massena envoya seulement quelques tirailleurs sur les aîles des ennemis, pour retarder leur marche; la première colonne, arrivée à Lodano, força les Autrichiens. Le 15e. régiment de dragons chargea les houlans et reprit nos pièces en un instant, sur l'ennemi qui se trouva éparpillé et disséminé. Il vouloit opérer sa retraite sur le Mincio, Bonaparte ordonna à son aide-de-camp Junot de se mettre à la tête des guides, de poursuivre l'ennemi et de le gagner de vîtesse à Desenzano, ce qui arriva et fut cause qu'une partie des Autrichiens, voulant alors se retirer sur Salo, tombèrent entre

les mains des Français qui étoient maîtres de ce poste et les firent tous prisonniers.

Pendant ce tems, Augereau s'emparoit de Castiglione; il soutint tout le jour des combats contre des forces doubles des siennes. Artillerie, infanterie, cavalerie, tout fit son devoir avec une intrépidité sans égale; la nuit ne protégea qu'en partie la déroute des Autrichiens qui perdirent, dans cette journée, vingt pièces de canon, trois mille hommes restés sur le champ de bataille, et eurent quatre mille soldats faits prisonnièrs. Nous perdîmes, de notre côté, une assez grande quantité de monde, et entr'autres officiers, le général Beyrand, estimé des troupes, et les chefs de brigade Pourailler, Bougon et Marmet. Le général Dammartin et l'adjudant Verdière se couvrirent de gloire dans les différentes attaques qui eurent lieu.

Le lendemain, Bonaparte mettant à profit chaque minute du tems précieux qu'il avoit devant lui, ordonna au général Despinoi de pénétrer dans le Tirol par le chemin de Chieusa; mais il trouva cinq à six mille ennemis sur son passage, qu'il attaqua

avec impétuosité; n'étant pas assez fort pour les culbuter, on lui envoya un détachement, à l'aide duquel il les mit en fuite, après en avoit tué un grand nombre et fait dix huit cents prisonniers.

Pendant que ceci se passoit, dans la journée du 17, Wurmser s'occupoit à rassembler les débris de son armée, à faire arriver sa réserve, à tirer de Mantoue tout ce qui étoit disponible, à ranger ses troupes en bataille dans la plaine, entre le village de Scanello où il appuya sa droite, et la Chiesa où il appuya sa gauche.

D'après ces dispositions du général autrichien, on voit que le sort de l'Italie n'étoit point encore décidé. De son côté, Bonaparte donnoit des ordres pour réunir toutes les colonnes de son armée, et il se transporta lui-même à Lonado, pour voir ce qu'il y avoit de troupes dans ce lieu, et savoir ce qu'il en pourroit tirer pour renforcer son corps principal, sans dégarnir entièrement ce poste, dont la conservation lui étoit précieuse pour la réussite de l'action qui paroissoit devoir s'entamer au premier moment.

Mais quelle fut la surprise du général français, en entrant dans cette place, d'y voir arriver, presqu'en même tems que lui, un parlementaire autrichien, qui somma le commandant de Lonado de se rendre, parce que, disoit-il, il étoit cerné de tous côtés. Et en effet Bonaparte s'aperçut aussitôt que des colonnes ennemies touchoient aux grand-gardes françaises, et que la route de Brescia à Lonado étoit interceptée au pont St. Marco. Sa position devenoit horrible, sa présence d'esprit le tira de ce mauvais pas. Il soupçonna que la troupe d'ennemis qui arrivoit sur Lonado, ne pouvoit être que les débris de la division autrichienne qui avoit été coupée la veille, et qui, après avoir erré quelque tems, cherchoit un lieu de retraite, en attendant qu'elle pût opérer sa jonction avec le reste de l'armée. Partant de cette donnée, Bonaparte, quoiqu'il ne vît que douze cents hommes dans Lonado, et que le détachement autrichien fût au moins de quatre mille hommes, fit amener le parlementaire en sa présence, lui fit débander les yeux, et lui dit : « Que si celui qui l'envoyoit avoit la présomption de

prendre le général en chef de l'armée d'Italie, il n'avoit qu'à s'approcher : qu'il devoit savoir qu'il étoit à Lonado avec toute l'armée républicaine, et que si sous dix minutes cette division autrichienne n'avoit pas mis bas les armes, il ne feroit grace à aucun ».

Le parlementaire, stupéfait de trouver là Bonaparte, s'en retourna porter cette réponse à son chef, qui posa aussitôt ses armes, ainsi que toute sa troupe. Qu'on juge de leur surprise et de leur désespoir, quand ils virent qu'ils avoient été le jouet de douze cents Français, et qu'il leur eût été possible de prendre leur général, ainsi que les officiers supérieurs dont il étoit accompagné.

Wurmser ayant passé la journée du 17 à faire ses dispositions, et Bonaparte n'ayant pas perdu de tems pour rassembler ses forces, les deux armées se trouvèrent en présence, le lendemain 18, à la pointe du jour. Cependant rien ne bougeoit encore, lorsque sur les six heures du matin, le général français fit faire un mouvement rétrograde à toute son armée, pour attirer

l'ennemi à lui, dans le tems que la division du général Serrurier, qu'il attendoit à chaque instant, venoit de Marcaria, et tournoit toute la gauche de Wurmser.

Ce mouvement produisit les effets que le général français en attendoit. Wurmser se prolongeoit sur sa droite pour observer nos derrières : du moment que Bonaparte vit déboucher la division de Serrurier qu'il attendoit, et qu'il eut vu cette division commandée par le général Fiorella, engager l'action avec la gauche de l'ennemi, il ordonna à l'adjudant-général Verdière, d'attaquer une redoute que les Autrichiens avoient faite dans le milieu de la plaine pour protéger leur gauche. Verdière fut soutenu dans cette affaire par le chef de bataillon Marmont, qui, dirigeant adroitement vingt pièces de canon sur la gauche de l'ennemi, pendant que la redoute étoit vigoureusement attaquée, mit les Autrichiens en pleine déroute.

La défaite de la gauche entraîna bientôt celle du centre attaqué par Augereau, et celle de la droite attaquée par Massena. Partout les Français furent victorieux ; ils

prirent à l'ennemi dix-huit pièces de canon, cent-vingt caissons, et lui tuèrent deux mille hommes. Dans les différentes actions qui eurent lieu les 13, 15, 17 et 18 thermidor, les Autrichiens perdirent plus de vingt mille hommes, tant tués que faits prisonniers, et soixante-dix pièces de canon. Cependant ils étoient encore redoutables par leur nombre, et surtout par leur position. Bonaparte les surprit de nouveau, le 19, et de nouveau les mit en fuite; Augereau et Massena les ayant poursuivis jusqu'à Trente, les Français reprirent sur l'Adige les positions qu'ils avoient été obligés d'abandonner, pour offrir un front respectable à l'ennemi, et recommencèrent le siége de Mantoue, qui se trouvoit débloquée depuis le 12 thermidor. Pendant ce court intervalle, sa garnison avoit eu le tems de détruire les travaux des Français, d'introduire dans les murs de cette place cent-quarante pièces de siége que Bonaparte avoit été forcé d'abandonner, et de faire entrer beaucoup de vivres. Mais les travaux nécessaires à la reprise de ce siége furent poussés de nouveau avec la plus

grande activité, et Bonaparte avoit à peine fini le nouvel investissement de cette place forte, qu'il se porta sur Vérone, où son armée s'étoit rassemblée pour achever d'anéantir les troupes que Wurmser avoit pu réunir en avant de Trente, sur les hauteurs de Rovérédo, et dans la vallée de la Garina.

L'armée française se mit en marche, le 16 fructidor, sur trois colonnes. Celle de la droite, commandée par Augereau, devoit se porter entre Zugo et Rovero, sur les hauteurs qui séparent les Etats de Venise du Tirol : la colonne du centre, sous les ordres de Massena, ayant passé l'Adige au pont de Golo, suivoit la grande route de Vérone à Trente. La troisième division, confiée au général Vaubois, remontoit sur les bords du lac de Garda, pour prendre poste à Torgole, à l'extrémité supérieure du lac.

Le général Pigeon, qui commandoit l'avant-garde de Massena, rencontra le 17, entre Alla et Serravalle, sur le bord de l'Adige, une division autrichienne, et la força à la retraite.

A l'entrée de la nuit, les divisions commandées par Augereau et Massena, se trouvèrent en présence de l'ennemi retranché sur les bords de l'Adige : sa gauche occupoit les défilés inexpugnables de Marco ; et sa droite gardoit le camp fortifié de Mori.

Le 18, à l'heure où l'on avoit calculé que la tête de la division Vaubois devoit arriver sur l'Adige par la route de Torgole à Rovérédo, Massena reçut ordre d'attaquer les défilés de Marco. Il fut enjoint à Augereau de conserver sa position pour secourir Massena, en cas de besoin, et empêcher que les Autrichiens ne se portassent sur le Vizantin.

Le combat s'engagea sur les six heures du matin. Le général Pigeon, à la tête d'une partie de l'infanterie légère, gagnoit les hauteurs de la gauche de Marco. L'adjudant-général Soret, avec la 18e. demi-brigade d'infanterie légère, attaquoit l'ennemi en tirailleurs; et le général de brigade Victor, commandant la 18e. demi-brigade d'infanterie de bataille, perçoit

par le grand chemin, en colonne serrée par bataillon.

Le camp de Mori, assis sur la rive droite de l'Adige, étoit attaqué en même tems par la colonne du général Vaubois. Pendant deux heures le combat fut terrible : les deux divisions, séparées par le fleuve, sembloient lutter d'émulation : l'ennemi forcé presqu'en même tems dans ses deux positions, se retiroit sur Rovérédo, profitant de toutes les positions de défense que les localités semioient sur ses pas.

Forcé dans Rovérédo par les deux divisions réunies d'Augereau et de Massena, Bonaparte s'aperçut que Wurmser établissoit un nouveau point de défense, à la faveur du château de Colliano, appuyant sa gauche à une montagne inaccessible, et sa droite à l'Adige, voulant par cette manœuvre empêcher les Français d'arriver à Trente aussitôt que lui. Convaincu que si l'ennemi passoit la nuit dans cette position, il emploieroit son tems à la rendre inexpugnable, Bonaparte crut qu'il étoit important de l'en chasser, pour ne pas s'ex-

poser le lendemain à un nouveau combat, et peut-être à une bataille qu'il pouvoit éviter en pressant ses opérations.

En conséquence, après avoir donné à ses soldats un moment de repos, dont ils avoient absolument besoin, Massena se met à la tête de sa division, et vole à de nouveaux triomphes. Dans la position où se trouvoit l'ennemi, l'Adige semble toucher à des montagnes coupées à pic, et forme une gorge qui n'a pas quarante toises de largeur, fermée par un village, un château élevé, et une muraille crenelée, sur laquelle on avoit placé de l'artillerie ; le général Dammartin ayant trouvé une position qui balayoit la gorge, y place huit pièces d'artillerie légère pour commencer l'attaque. Des colonnes disposées, l'une pour gravir quelques parties de rocher presqu'inaccessibles, l'autre pour marcher de front en colonnes serrées, s'avancent en même tems. L'ennemi ébranlé par le feu de l'artillerie et par l'audace des tirailleurs, ne peut résister à la masse de nos colonnes : la porte du retranchement est enfoncée à coups de haches, et notre ca-

valerie s'élance à la poursuite des Autrichiens ; l'infanterie, oubliant sa fatigue, suit au pas-de-charge. Les troupes sont enfin obligées de faire halte par l'épuisement total de leurs forces, et après avoir fait sept mille prisonniers.

Voulant se réunir à Augereau et à Massena, Vaubois fit passer pendant la nuit, l'Adige à sa division, et le lendemain, à la pointe du jour, on se remit à la poursuite de l'ennemi ; et le 19, à huit heures du matin, les Français étoient dans la ville de Trente, que Wurmser avoit abandonnée pour suivre la route de Bolzano.

Se battant continuellement, et marchant depuis cinquante-six heures, l'armée française étoit excédée de fatigue, cependant elle apprend que les Autrichiens sont encore en position de faire quelque résistance, et elle refuse de prendre du repos. Wurmser s'étoit retranché de nouveau dans une position formidable, à Laris, derrière la rivière d'Arisio. Vaubois s'y précipite à six heures du soir ; son avant-garde est arrêtée par la défense opiniâtre des Autrichiens : mais la tête de la division arrive, le général ordonne

ordonne le passage du pont et l'attaque du village au pas-de-charge et l'arme au bras; le village est forcé, les ennemis taillés en pièces; la nuit seule met un terme à l'ardeur des Français qui les poursuivent, et leur font un grand nombre de prisonniers.

Bonaparte arrivé dans Trente, organisa le gouvernement de cette ville et du Trentin, par un réglement qu'il fit publier sur-le-champ dans l'étendue de ce territoire. Nous ne rapporterons point les pièces organiques de ce nouveau gouvernement qui ne conserva pas longtems cette forme précaire; nous nous contenterons d'observer que par les loix qu'il donna à ce pays, Bonaparte chargea le Conseil aulique de continuer toutes les fonctions civiles, judiciaires et politiques attribuées à ce corps par son ancienne forme de gouvernement. Ce Conseil fut chargé de faire tous les actes qui émaneroient de lui, au nom de la république française, de rendre compte des revenus du prince et de l'empereur. Tous les chanoines qui n'étoient pas natifs de Trente, et tous les étrangers qui avoient des emplois publics, furent obligés de quit-

ter cette ville sous vingt-quatre heures. Il fut enjoint aux chanoines de nommer aux places vacantes du chapitre, des naturels du pays, et au Conseil de remplacer également par des naturels du pays, les fonctionnaires publics destitués de leurs emplois comme étrangers.

Le but du maréchal de Wurmser avoit été, jusqu'à la bataille de Rovérédo, d'empêcher la jonction de l'armée d'Italie avec celle du Rhin commandée par Moreau, mais les pertes successives qu'il venoit d'éprouver, ne lui permettoient plus de suivre ce projet; il présumoit, et sans doute avec fondement, que s'il s'obstinoit à défendre pied à pied les positions qui s'offroient à lui entre Trente et Bolzano, elles seroient emportées par cette *furia francèse*, à laquelle il sembloit que rien ne pouvoit résister. Dans l'enchaînement continuel de revers qu'il éprouvoit, c'étoit faire beaucoup que de ramener son ennemi en plaine, de l'obliger de revenir sur ses pas malgré ses victoires, et de rendre quelqu'espoir à la garnison de Mantoue. C'est ce que fit Wurmser, avec un courage, une intrépi-

dité et une constance qui lui concilièrent l'estime du Français, et qui, dans ses malheurs, ajoutèrent un laurier de plus à la couronne qui ombrageoit sa tête blanchie dans les combats.

Wurmser abandonnant les bords de l'Avisio, pour se porter sur ceux de la Brenta, à travers des montagnes presqu'inaccessibles, détermina, par son mouvement, la marche de la division d'Augereau, ainsi que celle de Massena, qui toutes deux cherchoient à le joindre par des chemins opposés, mais tendant au même but. Le 21, au matin, l'avant-garde de la division Augereau rencontra l'arrière-garde ennemie retranchée au village de Primo-Lano, entre la Brenta et des montagnes inaccessibles, à l'entrée même des gorges de la Brenta. Quelques corps autrichiens, pour donner le tems au reste de la division de se porter au-delà des gorges, firent résistance, et se défendirent jusqu'à extinction de forces; mais leurs efforts furent inutiles, ils ne purent résister à l'impétuosité de nos soldats, et ce qui ne fut pas tué sur le champ

de bataille, fut obligé de se rendre prisonnier de guerre.

Wurmser, hors des gorges de la Brenta, s'imagina que les Français continueroient à remonter l'Adige pour donner la main au général Murino, vers les sources du Rhin; en conséquence, il envoya une colonne sur Vérone, pour donner de l'inquiétude à Bonaparte sur sa communication avec Mantoue. Wurmser vouloit couper l'armée française, et il l'étoit lui-même.

Bonaparte, après avoir parcouru, pendant la journée du 21, les défilés de la Brenta, fit camper son armée pendant la nuit au village de Cismone, près du débouché des gorges, et s'étant remis en marche le 22 au point du jour, il rencontra l'ennemi près du village de Solagna et Bolzano. La bataille commença à sept heures. Massena commandoit la droite, Augereau la gauche. Les Autrichiens, encouragés par la présence de Wurmser qui, malgré son grand âge, combattoit à leur tête, et favorisés par une excellente position, se défendirent avec acharnement jusqu'à midi, que leur cen-

tre fut forcé par la 5e demi-brigade légère, et la 4e. demi-brigade de ligne. La cavalerie se mit à la poursuite des fuyards, tandis que l'infanterie rangée en colonne, s'avançoit au pas de charge sur Bolzano, et culbutoit ce qui restoit devant elle. Wurmser et son état-major y étoient encore, lorsqu'Augereau et Massena entroient dans cette ville chacun par une porte différente, et forçoient le pont de la Brenta, qui communique à cette place, malgré les efforts des grenadiers autrichiens, chargés de protéger la retraite de leur général.

Marchant précipitamment et sans relâche avec les débris de quelques bataillons de grenadiers, Wurmser rejoignit une division de cinq mille hommes de cavalerie, et de cinq mille hommes d'infanterie, qu'il avoit, comme on a pu le remarquer plus haut, envoyée entre Vizence et Vérone, pour inquiéter Bonaparte : c'étoit-là tout ce qui restoit au feld-maréchal, de son armée et de celle de Beaulieu son prédécesseur.

La division du général Augereau s'é-

tant rendue le 23 à Padoue, s'empara des bagages de l'armée autrichienne, et de quatre cents hommes qui les escortoient. Wurmser se trouvoit entre l'Adige et la Brenta; il lui étoit impossible de franchir la dernière de ces rivières, défendue par les deux tiers de l'armée française; il ne lui restoit de ressource que de se jeter dans Mantoue. Bonaparte qui avoit prévu les intentions du général ennemi, avoit laissé dans Vérone le général Kilmaine avec une garnison peu considérable, il est vrai, mais qui manœuvra avec tant d'habileté, que les efforts que fit Wurmser pour pénétrer dans cette ville furent infructueux. Il apprit même le 23 au soir, que Massena étoit à sa poursuite, et touchoit aux murs de Vizence; n'ayant pas un moment à perdre pour éviter le malheur de se voir couper, le maréchal fila toute la nuit le long de l'Adige, qu'il fit passer à ses troupes à Porto Legnano, qui n'étoit plus occupé par les Français.

Il y a cinquante milles de Porto Légnano à Mantoue. Il faut traverser la

Nichasola, le Ménago, le Tartaro, le Treguone et la Mollinella. La division de Massena passa l'Adige à Ronco sur un pont de bateaux, le 24 au soir : elle avoit ordre de se porter rapidement à Sanguinetto, entre le Tréguone et le Ménago, pour couper le passage à Wurmser, tandis que le général Sahuguet, qui étoit devant Mantoue, devoit détacher cinq mille hommes de son corps pour s'emparer de Gouernolo et de Castellara, pour couper tous les ponts sur le Tartaro et la Mollinella.

Pour se rendre de Ronco à Sanguinetto il y a deux chemins; l'un par la gauche en suivant l'Adige coupe à Cerca la route de Porto Legnano à Mantoue, l'autre conduit directement de Ronco à Sanguinetto. Il falloit prendre le dernier chemin; les guides auxquels on se confia conduisirent les Français sur Cerca, où l'avant-garde française arriva lorsque les Autrichiens passoient le Ménago.

Après avoir passé cette rivière sans être inquiété que par la crainte d'être serré de près, Wurmser marcha toute la nuit

du 25 au 26 sur Mantoue avec une telle rapidité, mettant ses fantassins en croupe derrière ses cavaliers, qu'il arriva à Nogara, sans que la division de Massena qui le suivoit à la hâte, pût le rejoindre. Arrivé là, il apprit qu'une division française l'attendoit pour lui barrer le passage à Castellaro, et que les ponts sur la Molinella venoient d'être coupés; Wurmser, aussi froid qu'intrépide dans le danger, se porte aussitôt sur le pont de Villa-Impensa; le général Charon se présente au même instant pour couper ce pont et lui fermer la marche; une action très-vive s'engage entre les Autrichiens et les Français, mais ces derniers ayant perdu le général Charon qui combattoit à leur tête, se replient et laissent le passage libre à Wurmser, qui se jette enfin dans Mantoue avec le peu de soldats qui lui restoient.

Bonaparte, informé de cet événement crut devoir n'en presser que plus vivement le siége de cette place, dont la reddition lui paroissoit nécessaire avant que de porter ses armes dans le cœur de l'Au-

triche, comme il en avoit le projet, et se soucia fort peu des ridicules préparatifs de guerre que le pape faisoit faire contre lui dans Rome; car il est bon d'observer ici que l'arrivée de Wurmser en Italie, les premiers succès qu'il avoit obtenus et la levée du siége de Mantoue, avoient occasionné une telle alégresse à tous les ennemis des Français, dans ces climats, qu'on ne doutoit plus qu'ils n'en fussent incontinent expulsés, ou qu'ils ne trouvassent enfin leurs tombeaux dans les lieux mêmes chargés de leurs trophées. Cet espoir consolant pour sa sainteté et pour son nombreux clergé, étoit cause que le subside qui lui avoit été imposé, et les chefs-d'œuvre de l'art qu'il envoyoit à Paris avoient été arrêtés en route lorsqu'ils se rendoient à leur destination.

Le Directoire de France ayant renvoyé, ainsi qu'on se le rappelle, les plénipotentiaires romains Petrachi et Vangélisti, on avoit essayé de renouer des conférences à Florence. Cette opération de la part de sa sainteté avoit été confiée au prélat Galepi et au moine Soldati; mais ces

négociateurs manquant de pleins pouvoirs, parce que le pape croyoit de son intérêt de traîner en longueur, furent renvoyés à Rome pour se munir d'une autorité nécessaire pour entamer des négociations définitives. Ce fut sur ces entrefaites que la faction qui dominoit le collége des cardinaux, ayant la ferme assurance que Wurmser alloit rendre son ancienne face à l'Italie, décida le pape à rompre l'armistice qui existoit entre lui et la France, et à contremander les sommes d'argent et les antiques qui venoient de partir pour la France.

Les choses furent poussées plus loin, beaucoup de Français furent insultés et maltraités dans Rome, et sa sainteté osa charger le prélat Lagreca de prendre possession de Ferrare. Cette tentative ne fut pas heureuse : ce légat avoit à peine fait placer les armes papales sur la porte principale du palais, qu'il se manifesta une fermentation considérable parmi le peuple, et que la municipalité fit replacer les armes de la république au lieu d'où le légat les avoit fait enlever. Lagreca, informé pres-

que dans le même moment que les Français, au lieu d'être battus par Wurmser venoient de tailler en pièces les Autrichiens, crut prudent de sortir incognito de Ferrare, et de regagner Rome, où il se croyoit plus en sûreté pour machiner la perte de l'armée de la république ; mais au lieu de réussir dans leurs desseins, on verra bientôt que ce prélat et les autres cardinaux de son bord entraînèrent la ruine du trône pontifical, et particulièrement celle du chef de la chrétienté qui, s'il n'eût été mal conseillé, eût probablement terminé en paix le reste de sa carrière au Vatican, et en s'épargnant bien des maux, eût également épargné à quelques dominateurs de la France la honte ineffaçable d'avoir inhumainement traîné de ville en ville et de supplice en supplice un vieillard respectable aux yeux des hommes, respectable aux yeux des rois, et dont l'humiliation ne pouvoit être un régal que pour le cœur d'un Jacobin. Mais n'anticipons point sur ces événemens majeurs ; avant que le successeur de S. Pierre soit détrôné, il se fera encore des négocia-

tions entre lui et le chef de l'armée d'Italie ; et les nouveaux succès de Bonaparte nous amèneront bientôt à en rendre compte.

Nous avons vu deux armées autrichiennes anéanties par l'armée d'Italie, et leurs généraux Beaulieu et Wurmser continuellement battus ; bientôt l'Autriche donna au général français un nouvel adversaire à combattre, et une nouvelle armée à vaincre. La cour de Vienne fit choix du feld-maréchal marquis d'Alvinzi, pour remplacer Wurmser renfermé dans Mantoue. Des efforts prodigieux avoient été faits dans toutes les provinces autrichiennes pour opposer une troisième armée à Bonaparte, et Alvinzi, favorisé par le sénat de Venise qui lui facilitoit le passage sur son territoire, se trouva, dans les premiers jours de vendémiaire, à la tête de plus de quarante mille hommes, entre le Tagliamento et la Piave, deux fleuves qui descendent des Alpes noriques, et se jettent dans le golfe de Venise, entre les lagunes vénitiennes et celles d'Aquilée. L'intention d'Alvinzi étoit de s'approcher de l'Adige pour opérer sa jonction avec

les

les débris de l'armée de son prédécesseur ; disséminés derrière l'Arisio, dans les montagnes qui séparent le Tirol du Vicentin.

Voulant s'établir à Castel Franco, un parti autrichien se hasarda de passer à la droite de la Piava ; mais Massena, dont le quartier étoit à Bassano, depuis la déroute de Wurmser, charge le chef de brigade Leclerc de l'en chasser ; cet officier tombe sur l'ennemi si à propos et avec tant de précipitation, qu'il se retire promptement à la gauche de cette rivière.

De son côté, le général Vaubois contenoit l'ennemi derrière l'Arisio, mais les postes se trouvant trop disséminés, le général en chef, pour tenir tête à un adversaire supérieur en forces fut obligé, comme il avoit déjà fait précédemment, pour défendre la ligne de l'Adige et les bords du lac de Garda, d'abandonner Vicence, Bassano, Trente et Rovérédo.

Les 12, 13 et 17 brumaire, il s'engagea plusieurs combats sur les rives de l'Adige ; celui de Caldero, qui eut lieu le 22, et dans lequel Augereau et Mas-

sena, conduisirent leurs divisions à la victoire, ne servit qu'à augmenter encore la réputation de ces deux généraux, aussi intrépides soldats qu'officiers habiles. Bonaparte, abandonnant la conduite du siége de Mantoue au général Kilmaine, s'approcha de l'Adige, et le 24 brumaire, l'armée française et l'armée autrichienne se trouvèrent en présence.

L'aîle droite des Autrichiens conduite par Davidovik se trouvoit à la droite de l'Adige, entre ce fleuve et le lac : son centre et son aîle gauche occupoient sur la rive gauche du fleuve, la route qui conduit à Vicence. La droite des Français étoit commandée par Massena, la gauche par Vaubois, et le centre par Augereau.

Pendant la nuit du 24 au 25, le général français fit jeter un pont de bateaux sur l'Adige, entre les villages de Ronco et d'Albaredo. Les deux divisions d'Augereau et de Massena avoient passé à la gauche du fleuve avant la pointe du jour. Les avant-postes autrichiens furent culbutés, mais on trouva la résistance la

plus opiniâtre au village d'Arcole, dont la position étoit naturellement fortifiée par des marais et des canaux protégés eux-mêmes par une artillerie nombreuse.

Ce village arrêta une partie de l'armée pendant toute la journée. En vain les généraux français, sentant que la prise de ce poste décideroit du gain de la bataille, se précipitèrent à la tête des colonnes pour braver avec elles le feu de l'ennemi ; presque tous furent mis hors de combat. Augereau, empoignant un drapeau, se jette sur un pont qu'il falloit absolument franchir pour emporter le village : tout ce qui se trouve autour de lui tombe sous le feu nourri d'un déluge de mitraille, il est obligé de reculer. Bonaparte, à la tête d'une colonne de grenadiers se présente pour franchir le même passage, il est précipité dans un marais avec son cheval ; il se relève sous le feu de l'ennemi, se présente de nouveau à la charge, et emporte enfin avant la nuit le village d'Arcole, qu'il crut prudent d'abandonner avant le jour.

Le lendemain, la bataille recommence,

elle est soutenue de part et d'autre avec une habileté et un acharnement indicibles, et la nuit force une seconde fois les combattans à se retirer, sans que la victoire se soit encore décidée pour l'un ou pour l'autre des partis.

Le 27 une nouvelle attaque est combinée de la part des Français. Au lieu de prendre du repos, les soldats excédés de fatigue employèrent leur tems à jeter des ponts sur un canal dont le passage les avoit arrêtés les deux jours précédens. Massena devoit se porter sur la gauche, et Augereau attaquer de front le village d'Arcole, tandis qu'une partie de la garnison de Porto-Leguano, favorisée par un train d'artillerie considérable, établiroit un diversion sur les derrières de l'ennemi.

La colonne de Massena trouva moins de résistance, mais celle d'Augereau, repoussée à Arcole, se retiroit en désordre sur le pont de Ronco, lorsqu'ayant reçu un renfort considérable de la division de Massena, elle attaqua de nouveau l'ennemi qui, se voyant tourné par sa gau-

che, abandonna le village et se retira pendant la nuit sur Vicence. Cependant l'aîle gauche de l'armée française avoit été forcée à la droite de l'Adige, et le général Davidovilk s'avançoit jusqu'à Castello-Nuovo, à huit lieues de Mantoue. Bonaparte profitant de la déroute de l'ennemi à Arcole, ordonne à la division de Massena de repasser l'Adige et de se réunir à celle de Vaubois ; Davidovik attaqué avec rage est poursuivi le long de l'Adige sans aucun relâche, et bientôt obligé de battre en retraite jusqu'aux montagnes du Tirol ; il ne s'arrête que quand il a mis l'Atisio entre lui et les Français. Alvinzi fugitif se cantonne aussi derrière la Brenta ; mais ses troupes étoient tellement effrayées, que sans la protection secrète et très-particulière que lui accordoit le sénat de Venise, jamais il ne fût venu à bout de les rallier. Telle fut l'issue de cette terrible bataille d'Arcole, qui dura quatre jours avec un acharnement sans égal, et qui, mieux que la journée de Marignan, méritoit le nom de *bataille des géans.*

Après cette nouvelle victoire, rien

n'empêchoit, ou rien ne paroissoit plus devoir empêcher Bonaparte de continuer et de presser avec activité le siége de Mantoue. Des postes avancés suivoient les mouvemens d'Alvinzi et Davidovik, derrière la Brenta et l'Arisio. Aucun corps autrichien ne paroissoit en campagne. La seule garnison de Mantoue se montroit de tems à autre, mais sans succès, entre le Tartaro et Borgo-Forte. Trois armées allemandes successivement détruites en Italie, sembloient forcer les généraux autrichiens à la nullité, cependant la cour de Vienne fit de nouveaux efforts. La jeunesse de cette ville organisée en corps de volontaires et portant au milieu d'elle un drapeau brodé par l'impératrice elle-même, se transporta en poste dans le Frioul vénitien. Un corps nombreux, levé avec rapidité dans les provinces polonaises soumises à l'Autriche, se rendit avec célérité sur les bords de la Brenta, et plusieurs régimens de chasseurs tiroliens s'organisèrent dans le Trentin, malgré les proclamations réitérées du général français pour les engager de se tenir dans la neu-

tralité la plus absolue, en sorte que, vers le courant de nivôse, Alvinzi se vit de nouveau à la tête d'une armée de cinquante mille combattans, protégés par une artillerie formidable, en partie fournie par les Vénitiens.

Le but des opérations de l'ennemi étoit toujours le même ; forcer les lignes de défense du général français, pénétrer par quelque point, se jeter dans Mantoue, débloquer cette place et rendre inutiles les succès précédens des républicains, en portant ailleurs le théâtre de la guerre. Informé de la rapidité avec laquelle se formoit l'armée impériale, Bonaparte, qui étoit affoibli par ses triomphes successifs, pressoit le Directoire de lui envoyer les renforts qui lui étoient promis journellement.

En effet, les circonstances dans lesquelles il se trouvoit sembloient lui rendre indispensables des renforts, et des renforts très-prochains. D'un côté, quelques difficultés s'élevoient entre lui et le grand duc de Toscane, à l'occasion de la garnison qu'il avoit jetée dans Livourne sans

sa participation, et pour empêcher cette ville de protéger les Anglais, ainsi qu'on se le rappelle; de l'autre, la cour de Rome venoit d'assembler une armée dans la Romagne, pour attaquer les états de sa jurisdiction qui s'étoient déclarés indépendans. Bonaparte n'ignoroit pas non plus que Wurmser avoit ordre d'abandonner Mantoue, s'il n'étoit pas secouru à tems, et de se joindre aux troupes du pape. Tout cela forçoit le général français à disséminer ses forces, et il rassembloit auprès de Bologne un corps de troupes, pour inquiéter en même tems Rome et Florence, et rendre plus difficile l'évasion de Wurmser, lorsqu'il apprit que les Autrichiens, par des marches forcées se concentroient vers l'Adige, et qu'Alvinzi faisoit ses dispositions pour attaquer à la gauche de ce fleuve tous les postes qui étoient occupés par les Français. Bonaparte, laissant devant Mantoue des forces suffisantes pour contenir la garnison de cette place, se rend le 23 nivôse à Vérone, où se portoit le centre de l'armée autrichienne.

Dès le 19, la droite de l'armée française, commandée par Augereau, et portée à Bevillaqua, en avant de Porto-Legnano, avoit été attaquée par des forces très-supérieures, et n'avoit soutenu la charge de l'ennemi et le combat qui s'en étoit suivi qu'avec beaucoup de difficultés. Cependant les Autrichiens ayant trouvé une vigoureuse résistance à Porto-Legnano, rassembloient leurs principaux efforts contre le centre de l'armée française, commandé dans Vérone par Massena. Dans le même tems, le général Davidovik qui commandoit la droite des Autrichiens, fondoit sur l'aîle gauche de l'armée française aux ordres du général Joubert. Ils s'emparèrent d'abord d'une redoute à Monte-Bello, mais ils en furent bientôt chassés, et ils se retirèrent au déclin du jour.

Bonaparte étoit informé par tous les rapports qui lui étoient faits, pendant la nuit du 23 au 24, que l'ennemi se préparoit à un mouvement général auquel étoit liée l'attaque de la veille. Le général autrichien masquoit ses opérations avec

tant d'intelligence qu'on ne pouvoit pas deviner si le fort de son attaque se porteroit à la droite ou à la gauche de l'Adige, ce qui fit rester le général français dans Vérone, pour pouvoir, à la facilité des ponts qui se trouvoient à sa disposition, diriger ses forces sur l'une ou l'autre rive, et là où le danger lui paroîtroit imminent.

Le lendemain, Alvinzi fit attaquer les Français sur toutes leurs lignes, tant à la droite qu'à la gauche de l'Adige, depuis la Corona jusqu'à Porto-Legnano. Les forces déployées contre Joubert étoient si considérables, qu'il fut obligé d'évacuer le poste de la Corona pour prendre une position avantageuse en avant de Rivoli. Cette disposition démasqua les projets de l'ennemi : il vouloit forcer l'aîle gauche de l'armée française auprès de Rivoli, et se porter rapidement sur Mantoue par Castello-Nuovo et les bords du Mincio. Bonaparte à qui ces intentions n'échappèrent point, envoya de nouvelles instructions à Augereau qui tenoit ferme entre Porto-Legnano et Vérone, fit mar-

cher une partie de la division de Massena sur Rivoli, et s'y rendit lui-même pendant la nuit du 24 au 25.

Arrivé sur ces lieux, il change les dispositions défensives qu'avoit faites Joubert: il fait reprendre la position de San-Marco qu'on avoit évacuée, garni le plateau de Rivoli d'une nombreuse artillerie, et emploie la nuit entière à fortifier son terrein et à reconnoître la position de l'ennemi, dont la droite étoit à Caprino et la gauche en arrière de San-Marco. Le général autrichien, lorsqu'il avoit formé son plan d'attaque, étoit loin de soupçonner que Joubert eut reçu des renforts aussi puissans, et que le point qu'il vouloit attaquer se trouvoit en un moment être le poste le mieux fortifié par les Français.

Le 25, les avant-gardes françaises et autrichiennes se rencontrèrent sur les hauteurs de San Marco, à la pointe du jour. Le combat fut long et terrible. Joubert, à la tête de la 33e. demi-brigade, soutenoit son infanterie légère, que commandoit le général Vial. Alvinzi, qui avoit fait ses dis-

positions pour tourner et envelopper toute la division de Joubert, ne fut pas peu surpris d'être lui-même attaqué.

La 18e. demi-brigade de bataille, qui se portoit à Garda, reçut ordre de se rapprocher de la gauche de l'attaque. Le général Joubert faisant des progrès sur les hauteurs qui dominent la rive droite de l'Adige, auprès de la Corona, le reste de la ligne se porta également en avant. Le centre, commandé par le général Berthier, se trouvoit sur les hauteurs de San-Martino. Le général en chef fit alors marcher la 14e. demi-brigade qui étoit en réserve : un bataillon se disposoit à fondre sur le village de San-Martino, lorsqu'on s'aperçut que la gauche de notre ligne perdoit du terrein : Bonaparte s'y porta, mais pendant qu'il effectuoit son mouvement, la 29e. et la 95e. demi-brigade avoient entièrement plié. Le bataillon qui avoit chassé les ennemis de San-Martino, en fut repoussé, mais il continuoit de tenir l'ennemi en échec, par le feu roulant qu'il dirigeoit sur lui à travers les haies qui entourent ce village.

Le seul débouché par où Joubert, qui commandoit

commandoit la droite, pouvoit se retirer, étoit une hauteur occupée par la 14e. demi-brigade. Dans ce moment critique pour nous, l'ennemi réunit toutes ses forces pour les porter sur le centre. Bonaparte, sentant toute l'importance de ce poste, y fit marcher à l'instant la 32e. demi-brigade qui arrivoit de Vérone, et qui se précipita sur les Autrichiens avec une impétuosité qui, les forçant de rétrograder sur l'heure, rendit à la 29e. et 95e. demi-brigades, les positions qu'elles avoient été obligées d'abandonner. Cependant les localités avoient obligé la droite à prendre une position en arrière, sur Rivoli, ce qui ne put s'exécuter sans quelque confusion, en sorte que les tirailleurs autrichiens avoient gagné les hauteurs qui dominent ce plateau. Alvinzi cherchant à profiter de cet avantage, fit trop avancer son aîle gauche, et oublia que les Français, qui obtenoient l'avantage à son aîle droite, étoient au moment de la couper.

En effet, Bonaparte, témoin de ce mouvement, détacha un escadron de cavalerie contre les Autrichiens qui s'étoient répan-

dus sur le plateau de Rivoli; Joubert, aidé de ce renfort, rallia quelques bataillons, attaqua ce plateau avec fureur, pendant que Berthier le secondoit avec sa cavalerie, s'en empara, et culbuta l'ennemi sur l'Adige. Les Autrichiens en désordre commencèrent à lâcher pied de toutes parts, et effectuèrent, avec précipitation, leur retraite sur les hauteurs de la Corona. Alvinzi, qui s'étoit flatté un moment de battre les Français, avoit détaché de son armée un corps de quatre mille hommes, pour leur couper la retraite sur Vérone. Ce corps, attaqué avec impétuosité, après l'action dont nous venons de parler, fut cerné en moins d'un quart-d'heure, et obligé de mettre bas les armes.

Mais tandis que ceci se passoit sur la rive droite de l'Adige, déjà abreuvée de tant de sang, et témoin des exploits les plus nombreux, Provera, qui étoit à la tête de l'aîle gauche autrichienne, faisoit tous ses efforts pour percer la division d'Augereau. L'étendue de la ligne qu'il étoit obligé de couvrir, depuis Vérone jusqu'à Porto-Legnago, l'affoiblissoit sur tous les points.

Bonaparte savoit qu'une forte canonnade avoit été entendue de ce côté, et ne recevant point de nouvelles d'Augereau, il présuma que sa communication avec Vérone pouvoit être interrompue.

Il se rendit donc aussitôt à Rivoli, ordonna au général Joubert d'attaquer les Autrichiens le lendemain 26, s'ils étoient encore à la Corona, et faisant marcher sur Vérone et Castello-Nuovo, les troupes dont Joubert pouvoit se passer, il se rendit sur-le-champ à Castello-Nuovo, où il apprit que dans la nuit du 24 au 25, une colonne d'environ dix mille hommes, commandée par Provera, avoit passé l'Adige à force ouverte, auprès d'Anguiari, sous le feu d'une artillerie nombreuse, et que le général Guieux, qui gardoit l'Adige dans cette partie, avoit été obligé de reculer. Aussitôt il se porta à Villa-Franca, à la tête de trois demi-brigades, où il fut instruit, par le général Serrurier, que Provera étoit parvenu à Castellara, et marchoit sur Mantoue par le faubourg San-Georgio, dont les Français étoient maîtres. Bonaparte convaincu qu'Augereau ne pou-

voit manquer de suivre Provera, continua lui-même sa route avec rapidité, et le 25, à l'entrée de la nuit, il se trouva à Roverbella, distante de Mantoue de trois petites lieues.

Croyant rencontrer les ennemis en forces, sur les bords du Menago ou du Tartaro, Augereau, qui vouloit fondre sur eux, avoit réuni ses troupes dans la journée du 25, mais Provera qui n'avoit d'autre but que de parvenir dans Mantoue, marchoit avec tant de célérité, qu'il ne put être attaqué que par la queue de sa colonne, sur laquelle on lui fit deux mille prisonniers; le reste de sa troupe parvint, le 26, à midi, devant le faubourg St. Georges. Etonné de voir ce poste occupé, et n'ayant pas de tems à perdre, il somma le général français, Miolis, qui le commandoit, de se rendre. Miolis répondit à cette sommation par des coups de canon; la défense vigoureuse qu'il fit, donna le tems aux Français qui étoient à la poursuite de Provera, d'arriver, et de le serrer de près; en effet, Bonaparte ayant reçu les renforts qu'il attendoit, ordonna, le 27

au matin, l'attaque de la colonne commandée par Provera, qui, n'ayant aucune nouvelle de l'armée d'Alvinzi, dont Joubert, Devaux et Baraguey-d'Hilliers venoient de consommer la déroute dans la journée du 25 au 26, en battant les Autrichiens sur tous les points où ils s'étoient réfugiés, et en leur faisant de nouveau six mille prisonniers, se trouvoit dans une situation désespérée. N'ayant pu emporter le faubourg St. Georges, il avoit attaqué, pendant la nuit, le poste de la Favorite, tandis que la garnison de Mantoue, sortant de la citadelle, fondoit sur les lignes du blocus. Mais Wurmser, repoussé avec vigueur, rentre dans la place, après avoir laissé le champ de bataille couvert de morts et de blessés; et Provera, attaqué de tout côté, est obligé de rendre les armes, ainsi que toute la colonne qu'il commande.

Tels furent les effets de la bataille de Rivoli, qui fut, pendant huit jours consécutifs, une suite continuelle d'affaires sanglantes, et dans laquelle les Autrichiens perdirent vingt-cinq mille hommes et toute leur artillerie; Alvinzi désespéré, fuyoit

avec précipitation dans les montagnes, mais Augereau, Massena et Joubert, ne lui donnant aucun relâche, et combinant leurs attaques, le harcelèrent sans cesse, le battirent à chaque rencontre, forcèrent son camp retranché, et obligèrent les débris de son armée d'évacuer entièrement le sud de Bolzano.

Nous avons parlé, il n'y a qu'un moment, de l'aveuglement du pape, ou plutôt de la coupable obstination de ceux qui le conseilloient ; de leurs espérances au moment où Wurmser étoit entré en Italie ; des insultes faites aux Français dans Rome, et de l'espoir qu'ils avoient conçu que bientôt Bonaparte et son armée seroient ensevelis dans les champs de l'Italie. Croira-t-on que, malgré la défaite de Wurmser, qu'après la déroute d'Alvinzi, le saint père persistât encore dans son opiniâtreté, et qu'il prit tous les moyens qui étoient en son pouvoir pour obliger les Français à abandonner l'Italie ? Bonaparte eut pitié d'un ennemi si ridicule, mais informé des trames qu'il ourdissoit avec la cour de Naples, et saisi d'une correspondance qui dé-

céloit les manœuvres du pape avec l'empereur, il fit marcher dans la Romagne une partie de son armée, ordonna au ministre français de quitter Rome, et fit publier une déclaration où il étoit dit, « que le pape ayant refusé d'exécuter l'armistice conclu avec lui, ayant prêché une croisade contre les Français, entamé des négociations hostiles avec l'Autriche, confié le commandement de ses troupes à des officiers de l'empereur, cette suspension d'armes, violée par lui, devoit être regardée comme non avenue.

A cette déclaration, étoit jointe une proclamation par laquelle le général français, après avoir assuré que son armée, en écrasant les ennemis de la république, offroit aux villes et aux villages, paix, sûreté et protection, engageoit le peuple à ne pas abandonner ses travaux ordinaires, et les ministres de la religion à vaquer paisiblement à l'exercice de leur culte, pourvu que, se conformant aux maximes de l'évangile, ils eussent soin de se renfermer dans leurs fonctions religieuses, sans entretenir le peuple des objets qui concer-

noient la guerre. Bonaparte terminoit ainsi cette proclamation : « Malheur à ceux qui, séduits par des hommes profondément hypocrites et scélérats, attireroient dans leurs maisons la guerre et ses horreurs, et les vengeances d'une armée qui a, dans six mois, fait cent mille prisonniers des meilleures troupes de l'empereur, pris quatre cents pièces de canon, cent-dix drapeaux, et détruit cinq armées ».

Ce fut le 13 pluviôse, que la première attaque entre les Français et les troupes pontificales eut lieu, mais avant que de rendre compte de cette affaire, il est à remarquer que le lendemain du jour où leurs succès commençoient contre l'armée papale, ils apprirent la reddition de Mantoue. Cette forteresse se rendit le 14 pluviôse, à dix heures du soir : toute la garnison fut faite prisonnière de guerre : les troupes françaises entrèrent le 15 dans la citadelle, et le 17 la ville étoit entièrement évacuée. La famine avoit été si grande dans cette place, que le soldat, pour se nourrir, avoit été obligé de manger tous les chevaux de la cavalerie. Bonaparte, plein d'admi-

ration pour Wurmser, traita ce vieux militaire avec tous les égards dus à sa valeur et à ses rares connoissances. Aux termes de l'article II du traité, il ne fut point fait prisonnier, non plus que son état-major, il eut la faculté de désigner cinq cents individus qu'il jugeroit à propos d'emmener avec lui, ainsi que de l'artillerie, et deux cents hommes de cavalerie pour l'escorter. On trouva dans les fortifications de Mantoue, ainsi que dans les arsenaux, trois cents pièces de canon, et grand nombre de mortiers.

Nous laissons à penser avec quelle alégresse la nouvelle de cette capitulation fut accueillie dans Paris, où le Directoire la fit proclamer avec pompe. Dans les deux Conseils, des orateurs rivalisèrent à qui donneroit les éloges les mieux mérités à Bonaparte et à son invincible armée. Mais revenons à la résistance que le pape vouloit opposer à nos triomphes.

Nous avons dit que c'étoit la veille de la prise de Mantoue, qu'avoient commencé nos succès contre les troupes pontificales. En effet, la division du général Victor,

qui se trouvoit dans les environs de Bologne, s'étoit portée le 13 pluviôse à Imola, petite ville de l'Apennin, sur le Santerno, au commencement de la fertile plaine de la Lombardie. L'armée pontificale, aux ordres du général Colli, étoit retranchée avec soin le long du Sénio, dont tous les ponts étoient coupés. Sa droite étoit appuyée sur Cassiano, sa gauche étoit à Lugo, et son centre à Faëuza.

Le lendemain, l'armée française sortit d'Imola vers les cinq heures du matin. L'avant-garde, dans laquelle se trouvoit la légion de Lombardie, nouvellement recrutée, fut bientôt en présence de l'ennemi. L'armée papale, protégée par une artillerie nombreuse, fit d'abord quelque résistance, mais les glaces ayant rendu le Sénio guéable, des détachemens français pénétrèrent à l'autre rive, se précipitèrent sur les troupes pontificales qui prirent la fuite, en laissant mille hommes tués ou blessés sur le champ de bataille.

Les vainqueurs se portèrent aussitôt sur Faëuza, mais le fanatisme des moines avoit

allumé celui des habitans, ils avoient fermé leurs portes, sonnoient le tocsin, et étoient en foule sur les murailles. On les somma d'ouvrir la place, ils ne répondirent que par des invectives et des imprécations. En un moment, nos troupes escaladèrent les remparts, et dispersèrent une multitude turbulente qui avoit moins de courage que de fureur et d'aveuglement. La ville prise d'assaut devoit être mise au pillage, mais les chefs arrêtèrent la fougue du soldat français ; ils ne crurent pas que la multitude égarée par l'ambition et la haine des prêtres, dût supporter un châtiment qu'elle méritoit moins que ceux qui avoient été l'instrument de son fanatisme ; ils voulurent même ranger de leur bord les autres villes, par un acte de clémence qui, dans cette circonstance, ne pouvoit avoir aucune suite fâcheuse, et les personnes, ainsi que les propriétés, furent soigneusement respectées.

Le général Victor, qui commandoit la division entrée dans Faëuza, ne borna pas ses soins à empêcher les excès qu'auroit pu commettre une soldatesque irritée par la

résistance et les injures grossières des habitans ; ils voulut même prévenir les excès auxquels la conduite des prêtres auroit pu donner lieu par la suite, s'ils continuoient à aigrir les habitans contre les troupes françaises ; il réunit en conséquence tous les moines dans une église, et leur parla le langage de la raison ; il les conjura au nom de leur intérêt personnel, et ce motif fut le plus puissant, de se tenir tranquilles, et de ne point exciter le peuple à la révolte. Les prêtres le promirent, bien résolus à ne tenir leur parole que jusqu'au moment où il n'y auroit plus de danger pour eux à la violer.

Après leur première défaite, les troupes du pape se réfugièrent sur l'Apennin, et par cette évacuation précipitée, laissèrent aux Français l'entrée des plaines de la Romagne. Les villes de Cezène, de Forli, de Ravennes, se soumirent successivement, et bientôt les troupes de Bonaparte furent maîtresses de toute la marche d'Ancone, jusqu'aux frontières des Etats napolitains. Maître de ces positions, le général en chef fit poursuivre l'armée pontificale

jusque

jusque sur les montagnes où elle étoit campée, et le 24 pluviôse il étoit à Marcerata, à quarante lieues de Rome.

On ne peut se peindre, à cette nouvelle, l'agitation de la métropole du monde chrétien. Le pape reconnoissoit, mais trop tard, la fausseté des démarches dans lesquelles l'avoient entraîné les cardinaux qui avoient eu sa confiance ; son incertitude et son embarras croissoient à mesure que l'armée française avançoit, et chaque jour, à chaque instant, elle faisoit des progrès rapides. Les gens riches, et particulièrement les prélats, ne doutant point que la ville ne fût prise d'un moment à l'autre, se hâtoient de faire transporter leurs richesses du côté de Naples. Dans Rome, il est deux espèces de peuple ; l'une fanatique à l'excès, et soumise aux oracles des prêtres ; l'autre insubordonnée, composée de ce qu'on appelle les *Transteverins*, et qui conserve un caractère de rusticité et d'indépendance qui la distingue particulièrement de la première. L'une, au milieu du tumulte, de l'agitation et de la frayeur générale, appeloit l'indépendance, se flattoit que les beaux

jours de l'ancienne Rome alloient renaître pour elle, appeloit Bonaparte par ses vœux, et se proposoit de lui ériger une statue sur le sommet du Capitole. L'autre, effrayée pour ses reliques, ses scapulaires et ses pagodes, mêloit ses lamentations aux cris confus des moines égarés, se portoit en foule dans les temples, et conjuroit le ciel d'écarter l'orage prêt à fondre sur la cité sainte. Le souverain pontife, lui-même, joignoit ses prières aux larmes des fidèles, mais son armée reculant sans cesse, et celle des Français avançant toujours, il crut prudent de négocier une seconde fois avec le vainqueur, et de s'en rapporter à sa clémence, avant qu'il n'eût pénétré jusqu'aux portes de Rome; en conséquence, il lui écrivit la lettre suivante.

De Saint-Pierre de Rome, 12 février 1795, l'an 22 de notre pontificat.

CHER FILS,

» Salut et bénédiction.

» Desirant terminer à l'amiable nos différends actuels avec la république française,

par la retraite des troupes que vous commandez, nous envoyons et députons vers vous, comme plénipotentiaires, deux ecclésiastiques, M. le cardinal Mattei, parfaitement connu de vous, et monseigneur Galeppi, et deux séculiers, le duc don Louis Braschi notre neveu, et le marquis Camille Massimo, lesquels sont revêtus de nos pleins pouvoirs, pour concerter avec vous, promettre et souscrire telles conditions que nous espérons justes et raisonnables, nous obligeant, sous notre foi et parole, de les approuver et ratifier en forme spéciale, afin qu'elles soient valides et inviolables en tout tems. Assurés des sentimens de bienveillance que vous avez manifestés, nous nous sommes abstenus de tout déplacement de Rome, et par-là vous serez persuadé combien grande est notre confiance en vous. Nous finissons en vous assurant de notre plus grande estime, et en vous donnant la paternelle bénédiction apostolique ».

Le quartier général de Bonaparte étoit à Tolentino, éloigné de Rome seulement de douze postes; Bonaparte y reçut les dé-

putés du pape, et le traité de paix, ratifié en France par les deux chambres du Corps législatif, y fut signé le 1er. ventôse an 5.

Par ce traité, le pape renonce purement et simplement à tous les droits qu'il pourroit prétendre sur les villes et territoire d'Avignon, le Comtat venaissin et ses dépendances, et transporte, cède et abandonne lesdits droits à la république française : il renonce également à perpétuité, cède et transporte à la république française, tous ses droits sur les territoires connus sous les noms de légations de Bologne, Ferrare et la Romagne. La ville, citadelle et village formant le territoire de la ville d'Ancone, restent à la république française jusqu'à la paix continentale. Le pape s'engage à faire payer et délivrer aux trésoriers de l'armée française quinze millions tournois. Il s'engage également à exécuter l'article du premier traité concernant les objets des arts qui devoient être envoyés en France. La république cède au pape tous ses droits sur les différentes fondations religieuses françaises dans les villes de Rome et de Loretto, et le pape cède en

toute propriété, à la république, tous les biens allodiaux appartenans au St. Siége dans les provinces de Ferrare, Bologne et la Romagne. Par ce traité il est encore dit que le pape fera désavouer par un ministre à Paris, l'assassinat commis sur le secrétaire de légation Basseville; qu'il sera payé par sa sainteté et remis à la disposition du gouvernement français la somme de trois cent mille livres, pour être répartie entre ceux qui ont souffert de cet attentat; que sa sainteté fera mettre en liberté les personnes qui pourroient se trouver détenues à cause de leurs opinions politiques; enfin, que, conformément au traité conclu à la Haye le 27 floréal an 3, la paix conclue, par le présent traité, entre la république française et sa sainteté seroit déclaré commun avec la république batave.

Immédiatement après la signature de ce traité, le cardinal Mattei, l'un des plénipotentiaires du pape, en informa le cardinal Busca auquel il dépêcha un courrier à Rome; mais le sacré collége, après avoir pris communication des articles qu'il con-

tenoit, ne vouloit point le ratifier, quoiqu'il n'eût en son pouvoir aucune force militaire, aucun moyen de résistance. Le pape, informé de ce refus, sentant que, dans ce moment il falloit succomber ou faire un acte de vigueur, fit, de son plein mouvement, assembler le peuple dans l'église de Rome, et lui représenta, d'un côté l'imprudence du sacré collége qui vouloit encore se roidir contre une nécessité impérieuse; de l'autre, l'intention où il étoit d'accéder au traité, pour se soustraire à de plus grands malheurs: tout le peuple demanda la paix par ses acclamations; et ce consentement unanime en ayant imposé au sacré collége, elle fut aussitôt acceptée et ratifiée par le pape, aux conditions imposées par le vainqueur.

Bonaparte ayant la signature du souverain pontife, lui écrivit en ces termes;

« Je dois remercier, Très Saint-Père, votre sainteté, des choses obligeantes contenues dans la lettre qu'elle s'est donnée la peine de m'écrire.

» La paix entre la république française et votre sainteté vient d'être signée. Je me

félicite d'avoir pu contribuer à son repos particulier.

» J'engage votre sainteté à se méfier des personnes qui sont, à Rome, vendues aux cours ennemies de la France, ou qui se laissent exclusivement guider par les passions haineuses qui entraînent toujours la perte des Etats.

» Toute l'Europe connoît les inclinations pacifiques et les vertus conciliatrices de votre sainteté : la république française sera, j'espère, une des amies les plus vraies de Rome.

» J'envoye mon aide-de-camp, chef de brigade, pour exprimer à votre sainteté l'estime et la vénération parfaites que j'ai pour sa personne, et je la prie de croire au desir que j'ai de lui donner dans toutes les occasions, les preuves de respect de vénération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être &c. ».

C'étoit une chose bien avantageuse pour Bonaparte que le souverain de Rome eût démandé à capituler, non seulement par rapport aux avantages pécuniaires qui résultoient pour lui de ce traité, non seulement

par les richesses en peinture et sculpture qui en résultoient pour la France, non seulement encore parce qu'il comptoit un ennemi de moins, mais parce qu'il n'avoit pas de temps à perdre à un siége qui eût pu traîner en longueur et qu'il devoit craindre de laisser amollir ses soldats dans une ville où ils eussent été accueillis par les plaisirs et la débauche, tandis que l'Autriche, faisant sans cesse de nouveaux efforts pour renaître de sa cendre, envoyoit contre lui une nouvelle armée.

Après la déroute complette d'Alvinzi, le cabinet de Vienne ne crut pas devoir opposer aux Français en Italie, un homme plus digne de les combattre, que le prince Charles, frère de l'empereur, qui venoit de se mesurer contre eux en Allemagne, et qui avoit obtenu de brillans succès contre Jourdan. Ce jeune prince, du même âge que Bonaparte, étoit sans doute desireux de l'avoir pour adversaire; mais cette fois, le sort des armes ne lui fut point avantageux.

On a vu avec quelle difficulté l'Autriche étoit parvenue à faire passer une qua-

trième armée en Italie, les obstacles devoient nécessairement augmenter pour en lever une cinquième; cependant elle y parvint encore, mais ce fut en arrachant, pour cette fois, des bras à l'agriculture. Cependant, à ces nouvelles recrues, elle joignit de vieilles bandes, que la tranquillité qui avoit lieu sur le Rhin depuis quelque tems, lui permit de détacher de son armée d'Allemagne.

Instruit de cette circonstance, le Directoire, pour ne pas laisser Bonaparte trop inférieur en forces, lui fit passer, de son côté, une partie de l'armée du Rhin sous le commandement du général Bernadotte, connu par sa bravoure et ses talens. Si l'on considère un moment les distances, on doit croire que les Allemands ne furent pas peu surpris d'avoir à combattre au pied des Alpes-noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étoient mesurés dans la Forêt-Noire et sur les bords de la Nab.

Les Français, depuis la dispersion d'Alvinzi, occupoient la rive gauche de l'Arisio jusqu'à son embouchure dans l'Adige, et la rive droite de la Piava, depuis sa

source dans les Alpes jusqu'à la mer Adriatique.

Arrivant en petites bandes en Italie, par le Frioul et la Haute-Carniole, les Autrichiens se formoient, comme ils avoient fait précédemment, entre le Tagliamento et la Piava. Le général français, dont les troupes occupoient Vicence et Padoue, fut instruit, dans les derniers jours de pluviôse, que l'ennemi repassoit sur les hauteurs de Bellano, et que les généraux qui commandoient les avant-postes commençoient à avoir avec lui quelques engagemens peu considérables; aussitôt il prit ses mesures pour en venir à une action plus sérieuse et fit rassembler ses colonnes à la gauche de la Brenta.

L'archiduc Charles s'étoit avancé sur la rive gauche de la Piava; son centre étoit placé au bord de la petite rivière de Cordevole, sa droite s'appuyoit à l'Adige auprès de Salurn, et sa gauche s'étendoit du côté de Saletuolo.

Le général Massena, s'étant rendu à Settre avec sa division, le 20 du mois de ventôse, les Autrichiens abandonnèrent, à

son approche, les bords du Cordevole et se replièrent sur Bellano au confluent de la Piava. La division du général Serturier, cantonnée à Soto, passa la Piava le 22, vis-à-vis le village de Vidot, tandis que le général Guieux, qui commandoit l'aîle droite de l'armée, se portant aussi à la gauche de la même rivière, s'avançoit jusqu'à Sacilé, sur la grande route de Vicence à Palma. Les Autrichiens se retiroient à mesure que les Français se portoient sur eux. On sut bientôt qu'ils avoient passé à la gauche du Tagliamento et qu'ils se préparoient à disputer le passage de ce fleuve, dans des retranchemens qui s'étendoient depuis les montagnes jusqu'auprès de Belgrado.

Le 26 ventôse toute l'armée française étoit parvenue au bord de ce fleuve. La division de Massena formoit un corps séparé qui poursuivoit l'armée autrichienne du côté de Cadore, sur les montagnes qui séparent les états de Venise du Tirol. Un autre corps séparé, commandé par le général Joubert et formant la gauche de la ligne française, étoit chargé de pénétrer

dans la Carinthie, en remontant l'Adige jusqu'à son confluent auprès de Bolzano, suivant ensuite cette rivière jusqu'à Brixen, et celle de Rients, depuis cette ville jusque vers les sources de la Drave.

L'archiduc occupoit avec ses principales forces, des retranchemens derrière le Tagliamento, qui couvroient la grande route de Trévise à Udine et à Palmanuova. Dans cette position, il tiroit ses subsistances du Frioul autrichien, par Gradisca, et des pays vénitiens situés entre le Tagliamento et les Alpes qui formoient un demi-cercle sur ses derrières. Les glaces des Alpes avoient considérablement baissé les eaux du Tagliamento qui se trouvoit guéable en plusieurs endroits. Bonaparte, profitant de cette circonstance, ordonne au général Guieux de se porter sur la gauche, pour passer la rivière à la droite des retranchemens ennemis, tandis que le général Bernadotte, avec les bataillons venus du Rhin, exécuteroit la même opération sur la droite. L'une et l'autre de ces divisions forment leurs bataillons de grenadiers et se rangent en bataille, ayant chacune une demi-brigade

gade d'infanterie légère en avant, soutenue par deux bataillons de grenadiers et flanquée par la cavalerie.

L'infanterie légère s'avance en tirailleurs; le général Dammartin à la gauche, et le général Lespinasse à la droite font avancer leur artillerie et la canonnade s'engage avec la plus grande vivacité. Le général Duphot, à la tête de la 27e. demi-brigade d'infanterie légère, se jette dans la rivière et atteint l'autre rive. Le général Lebon le soutient avec les grenadiers de la division Guieux. Le général Murat, qui fait le même mouvement sur la droite, est également soutenu par les grenadiers de la division de Bernadotte. Toute la ligne se met en mouvement et passe la rivière.

La cavalerie autrichienne veut plusieurs fois charger l'infanterie française, mais la bonne contenance et le feu roulant de celle-ci l'obligent à reculer. Epouvantés par la supériorité de l'artillerie qui les foudroyoit et par la promptitude avec laquelle notre armée se déployoit à leurs yeux, les ennemis plient de toutes parts, et la déroute devient complette lorsque le général Guieux s'em-

pare du village de Caïnin où se trouvoit le quartier général du prince Charles. Se retirant dans les montagnes avec précipitation, l'armée autrichienne abandonna au vainqueur une partie de son artillerie et ses bagages.

Tant de défaites successives, tant d'hommes tués, tant de prisonniers faits sur l'Autriche auroient bien dû amener cette puissance à des sentimens pacifiques. La France n'avoit rien à se reprocher à cet égard, elle étoit victorieuse et demandoit la paix ; elle chercha même à entamer des négociations sérieuses ; le Directoire envoya à Vienne le général Clarke en qualité de plénipotentiaire, pour en venir à des arrangemens; mais le gouvernement de Vienne ne voulut rien entendre : le général Clarke ne fut admis à aucune audience et il lui fut dit que l'Autriche ne reconnoissoit pas de république française ; dès-lors, qu'un envoyé d'une puissance de cette nature ne pouvoit être présenté à l'empereur. En effet, le négociateur français avoit des ordres de demander à parler à l'empereur lui-même, si les ministres refusoient de

l'acceuillir. Mais on se garda bien de le laisser pénétrer jusqu'auprès du souverain, parce qu'on présumoit qu'il feroit des propositions si raisonnables que l'empereur, qui ne penchoit que trop à la paix, pourroit bien les accepter.

Il eût été doux pour le gouvernement français, d'avoir la paix avec le continent, et de réserver ses forces pour combattre l'Angleterre avec laquelle il est essentiel qu'il soit en guerre, surtout après une révolution qui, augmentant nécessairement l'esprit et les ressources militaires, nécessite l'emploi de ses forces sur un point déterminé, pour que l'intérieur n'en soit point inquiété. Tôt-ou-tard la Grande-Bretagne sera la proie d'une descente effectuée par les Français, et ces derniers seront vengés de l'atrocité des moyens qu'elle n'a cessé de mettre en usage pour perpétuer les flots de sang qui coulent en Europe depuis près de dix ans.

Asservir les autres cours par des promesses fallacieuses, un espoir mensonger et des richesses qu'il prodigue, voilà le rôle que joue le cabinet britannique qui ne

sent que trop, qu'au moment où les autres puissances se détacheront de la coalition, tous les efforts de la France seront dirigés contre l'Angleterre, et qu'il faudra qu'elle succombe sous le poids d'une haine si justement méritée. Nous avons dit que l'empereur penchoit pour la paix, et ce fait est certain ; mais l'impératrice, mais le ministre Thugut, ligués intimement, asservissoient les volontés de ce prince aussi foible d'esprit que de corps. Clarke fut obligé de revenir en France sans avoir pu entamer une négociation.

La campagne étoit à peine commencée, à peine eut on commencé à l'ouvrir dans des climats plus doux, que déjà les montagnes du Tirol et de la Carinthie étoient franchies, et Bonaparte menaçoit le cœur des Etats de l'Autriche, obligeant par ses marches forcées, le prince Charles à une retraite précipitée.

C'est le 26 que la bataille du Tagliamento avoit eu lieu ; le 28, la division du général Bernadotte dépassa Palma nuova et prit position sur le torrent de la Torre où les hussards se rencontrèrent. La divi-

sion du général Serrurier prit position sur la droite, celle du général Guieux sur la gauche, et le commandant la Salle fut envoyée à Udine avec le 24e. régiment de chasseurs. L'ennemi, à l'approche des Français, évacua Palma-Nuova où l'on trouva beaucoup de vivres.

Le 29, le général Bernadotte bloqua Gradisca; le général Serrurier se porta vis-à vis San-Piétro pour passer le Lizonzo. L'ennemi vouloit en défendre le passage avec quelques pièces d'artillerie et des bataillons disposés à cet effet. Andréossi, chef de brigade de l'artillerie, voulant reconnoître si la rivière étoit guéable, s'y précipita lui-même et la passa et repassa à pied. Il fut alors ordonné quelques manœuvres qui épouvantèrent l'ennemi qui se retira et laissa passer librement nos troupes.

Le même jour, le général Serrurier se porta sur Gradisca en suivant les crêtes supérieures qui dominent cette ville. Pour amuser l'ennemi et l'empêcher d'apercevoir la manœuvre de Serrurier, Bernadotte fit en même tems attaquer les retranchemens par des tirailleurs; mais les soldats,

emportés par leur ardeur naturelle, au lieu de n'exécuter qu'une feinte, s'avancèrent, la bayonnette au poing, jusque sous les murs de Gradisca où ils furent accueillis par une forte fusillade et un feu continuel de batteries masquées. Obligé de soutenir ses soldats qui s'étoient trop avancés et ne vouloient pas lâcher prise, Bernadotte fit avancer quatre pièces de canon pour enfoncer les portes.

Au même instant Bernadotte aperçut le général Serrurier qui étoit parvenu à gagner les hauteurs qui commandent Gradisca, et qui rendoit par ce moyen toute retraite impossible à la garnison de cette place qu'il somma aussitôt de se rendre, en avertissant le commandant, que s'il ne remettoit les clefs sur-le champ, il ne seroit pas maître de modérer l'ardeur des grenadiers, qui avoient déjà le pied sur l'échelle et demandoient l'assaut à grands cris. Le commandant de cette forteresse obtempéra, sans hésiter, à la demande du général Bernadotte. Toute la garnison fut faite prisonnière de guerre.

Bonaparte, profitant des avantages que

lui procuroit la prise de cette place, fit aussitôt avancer les troupes contre Goritz, dont il s'empara le 1er. germinal, et qui fut évacuée par les Autrichiens avec tant de précipitation, qu'ils y laissèrent au pouvoir des Français, quatre hôpitaux contenant quinze cents malades, toutes leurs munitions de guerre et plus de deux mille quintaux de farine.

Ne pouvant espérer de paix qu'en poussant ses conquêtes jusqu'à Vienne, Bonaparte se disposa à s'y rendre, et, pour prévenir en sa faveur les peuples dont il alloit traverser le territoire, il adressa, du quartier général de Goritz la proclamation suivante aux habitans de ces contrées :

« Une frayeur injuste a devancé l'armée française. Nous ne venons ici ni pour vous conquérir, ni pour changer vos mœurs ou votre religion. La république française est l'amie de toutes les nations : malheur aux rois qui ont la folie de lui faire la guerre.

» Prêtres, nobles, bourgeois, peuple qui formez la population de la province de Goritz, bannissez vos inquiétudes, nous

sommes bons et humains. Vous vous apercevrez de la différence des procédés d'un peuple libre, d'avec ceux des cours et des ministres des rois.

» Vous ne vous mêlerez pas d'une querelle qui n'est pas la vôtre, et je protégerai vos personnes, vos propriétés et votre culte; j'augmenterai vos priviléges et je vous restituerai vos droits : le peuple français attache plus de prix a la victoire, par les injustices qu'elle lui permet de réparer, que par la vaine gloire qui lui en revient ».

A la suite de cette proclamation, étoit un réglement pour l'organisation provisoire du gouvernement des pays qu'il alloit traverser et aux habitans desquels il donnoit ses instructions paternelles. Voici ce réglement.

ART. I[er]. Le culte de la religion continuera d'être exercé, sans aucune espèce de changement, comme par le passé. A dater de demain, le service sera célébré dans toutes les églises comme à l'ordinaire.

II. Les provinces de Goritz et de Gradisca seront provisoirement administrées par un corps composé de quinze person-

nes qui portera la dénomination de gouvernement central. Dans ce corps seront concentrées toutes les autorités civiles, politiques et militaires.

III. Le gouvernement central me présentera, sous vingt-quatre heures, un projet d'organisation civile et criminelle, et un projet d'organisation municipale pour toute la province.

IV. Le gouvernement central nommera son président, son secrétaire et son trésorier. Il se divisera en bureau militaire, bureau de finance, bureau de police et bureau de subsistances. Les différens bureaux ne pourront prendre aucune mesure essentielle qu'elle ne leur ait été ordonnée par le corps composant le gouvernement, et ils seront spécialement chargés des mesures prescrites par ledit corps.

V. Toutes les impositions directes et indirectes qui appartenoient ci devant à l'empereur ou à la province, seront administrées par le gouvernement central, et seront employées pour subvenir aux dépenses du service public.

VI Toutes les loix civiles et criminelles existantes sont maintenues.

VII. Tous les corps, sous quelque dénomination que ce soit, qui formoient l'ancienne administration, sont abrogés.

VIII. Messieurs Francisco de Simon, Francisco Savio... &c.... composeront le gouvernement central; ils se réuniront en conséquence au palais des Etats, à cinq heures; le général chef de l'état-major les installera, et dressera procès-verbal de leur installation.

Ces réglemens, ces organisations de divers gouvernemens prouvent bien que Bonaparte prenoit toutes les précautions qui lui paroissoient convenables pour se concilier les esprits des peuples vaincus, pour empêcher les troubles, mais ne prouvent pas qu'il fût un législateur bien habile: ce n'est pas d'ailleurs une qualité dont nous croyons qu'il fût bien jaloux, et s'il eût eu envie d'acquérir ce genre de gloire, nous pensons qu'on ne devroit pas décider si elle lui fut oui, ou non, acquise par des plans de législation partiels, dont la rédaction se ressent nécessairement de la précipitation avec laquelle il les rédigeoit. Que devoit-il se promettre, en joignant, dans

le sein de l'Europe civilisée, le rôle d'un Licurgue au tumulte des camps? La tranquillité, la subordination des peuples dont il traversoit le territoire et qu'il laissoit derrière lui dans la rapidité de ses conquêtes; et il y est parvenu. Si, dans d'autres tems, ce jeune héros a contribué à donner des loix à un grand peuple, nous examinerons, quand il en sera tems, si le talent législatif est aussi inné chez lui que le talent militaire.

Quoi qu'il en soit, pendant que Bonaparte prenoit des précautions pour rassurer les esprits des habitans de ces provinces, et pour les disposer favorablement envers les Français, afin de n'avoir sur les bras aucune affaire dans le tems qu'il seroit occupé à poursuivre ses opérations ultérieures contre l'Autriche, le général Guieux se rendoit de Cividale à Caporetto où il arriva le 2 germinal. Il rencontra l'ennemi retranché à Pufero, l'attaqua, lui prit quelques pièces de canon, lui fit quelques centaines de prisonniers et le poursuivit dans les gorges de Caporetto, en laissant le champ de bataille jonché d'ennemis. Le général

Guieux espéroit, par cette manœuvre, faire tomber une colonne autrichienne qu'il chassoit devant lui, au pouvoir de Massena dont la division s'étoit portée sur Tarvis.

De son côté, le général de division Dugua s'empara, le 3 du même mois, de Trieste, seul port que possédoit la maison d'Autriche. Les Français s'étant rendus maîtres des célèbres mines d'Ydria y trouvèrent pour deux millions de matières préparées.

Arrivé à Tarvis, le général Massena y fut attaqué, le 4 germinal, par une division ennemie, qui, partie de Clagenfurth, capitale de la haute et basse Carinthie, venoit au secours de la division autrichienne poursuivie par Guieux, et qui se trouvoit cernée. Le combat s'engagea : il se donna au-dessus des nuages, sur une sommité qui domine l'Allemagne et la Dalmatie. Dans plusieurs endroits où la ligne s'étendoit, il y avoit trois pieds de neige. La cavalerie chargeant sur la glace, essuya des accidens dont les résultats furent très funestes, particulièrement à la cavalerie ennemie. Le combat

combat fut des plus opiniâtres, mais l'ennemi fut enfin mis en pleine déroute : on lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent trois généraux.

Pendant ce tems, le général Guieux, poursuivant la colonne qu'il avoit battue à Pufero jusqu'à la Chiuse autrichienne, poste extraordinairement retranché, mais qui fut enlevé de vive force, après un combat très-opiniâtre, où les généraux Bonne, Verdier, la 4e. demi-brigade, ainsi que la 43e., se distinguèrent particulièrement.

La colonne ennemie voyant la Chiuse prise, activa sa marche, et tomba au milieu de la division du général Massena qui la fit prisonnière, après un léger combat. Cinq mille hommes, quatre généraux, trente pièces de canon, quatre cents chariots chargés des bagages de l'armée, tombèrent par cet événement au pouvoir des Français.

A chaque victoire signalée qu'il remportoit, Bonaparte envoyoit au Directoire les nombreux drapeaux qu'il prenoit sur l'ennemi; d'un moment à l'autre, il arrivoit au gouvernement des militaires qui s'étoient

signalés en Italie, pour lui présenter ces glorieux trophées. Ne sachant comment récompenser tant de courage, tant de succès et de hauts faits, le Directoire prit le parti d'écrire des lettres flatteuses à chacun des officiers qui s'étoient distingués sous les ordres de Bonaparte, et ces lettres, comme on se l'imagine, furent très-nombreuses; en effet, l'état-major de ce général peut être regardé comme une pépinière de héros qui tous, par des actions d'éclat, ont prouvé qu'ils méritoient de servir sous un tel chef.

Bonaparte, en mettant en mouvement l'armée française, pour se porter dans la Carinthie, avoit eu soin, pour soumettre le Tirol, d'y faire passer des colonnes, sous le commandement des généraux Joubert, Baraguey-d'Hilliers et Dumas. Ces corps détachés, après avoir rempli leur mission, devoient rejoindre ensuite le corps d'armée sur la Drave.

Les divisions des généraux Joubert, Barraguey-d'Hilliers et Dumas, se mirent en mouvement le 30 ventôse : elles enveloppèrent les corps ennemis qui se trouvè-

rent sur le Lavis. Après un combat sanglant, elles firent quatre mille prisonniers, tuèrent près de deux mille hommes, prirent trois pièces de canon et deux drapeaux.

Après cette défaite, l'ennemi s'étant retiré sur la rive de l'Adige, parut vouloir tenir encore ; le général Joubert se porta à Saluru : le général Vial s'empara du pont de Neumarck, et passa la rivière pour empêcher les Autrichiens de se porter sur Botzen. La fusillade s'engagea avec la plus grande force, et le combat paroissoit incertain, lorsque le général de division, commandant la cavalerie, se précipita dans le village de Tramin, enfonça l'ennemi, fit six cents prisonniers, et prit deux pièces de canon. C'étoit le général Laudon qui commandoit cette colonne ennemie, dont les débris ne purent arriver à Botzen, et errèrent dans les montagnes.

Les Français étant entrés dans la ville de Botzen, le général Joubert ne crût pas convenable de s'y arrêter ; il se contenta d'y laisser une force suffisante pour tenir tête et pour poursuivre le général Laudon, et marcha sur Clausen. L'ennemi profitant

O 2

de la défense qu'offroit le pays, avoit fait les meilleures dispositions ; l'attaque fut vive, bien concertée, et longtems indécise. L'infanterie de bataille grimpa des rochers qui paroissoient inaccessibles. Les 11e. et 38e. demi-brigades d'infanterie légère, en colonne serrée, et commandées par le général Joubert en personne, surmontèrent tous les obstacles. L'ennemi percé par le centre, fut obligé de céder, et la déroute devint générale ; on lui fit quinze cents prisonniers.

Le général Joubert arriva à Brixen, toujours en poursuivant les Impériaux. Le général Dumas, à la tête de la cavalerie, tua, de sa propre main, plusieurs cavaliers ennemis : il fut blessé de deux coups de sabre, en arrêtant seul, pendant plusieurs minutes, sur un pont, un escadron de cavalerie ennemie qui vouloit passer, et donnant, par cet acte d'intrépidité, le tems à sa troupe de le rejoindre.

On trouva à Brixen et à Botzen, ainsi que dans divers autres endroits, des magasins et des approvisionnemens de toute espèce, entr'autres trente mille quintaux

de farine. Partout l'ennemi abandonnoit ses hôpitaux, pour ne pas être gêné dans sa fuite précipitée.

Le 8 germinal, le général Joubert attaqua la gorge d'Insprück. Les bataillons autrichiens, fraîchement tirés du Rhin, vouloient la défendre; mais après une canonnade de quelques instans, Joubert décida l'affaire, en marchant à la tête de la 85e. demi brigade, en colonne serrée par bataillon. L'ennemi fut culbuté, laissa le champ de bataille jonché de cadavres. On lui fit six cents prisonniers, on lui prit ses canons et ses équipages.

Des émissaires avoient été envoyés, de la part du gouvernement autrichien, dans la Hongrie et dans le fond du Tirol, pour faire lever en masse tous les habitans de ces contrées. L'empereur menacé, jusque dans sa capitale, n'avoit plus que cette ressource à opposer aux progrès des Français. Une masse de trois cent mille Hongrois s'ébranloit déjà pour venir au secours de son prince : la noblesse hongroise avoit pris un parti décisif, pour qu'aucun habitant en état de marcher ne pût se soustraire à cette

levée : elle avoit décidé qu'on couperoit par morceaux, quiconque refuseroit de suivre le ban.

Du côté du Tirol, les habitans, naturellement forts, hardis et belliqueux, s'étoient rassemblés en force, et s'étoient réunis aux débris de l'armée du prince Charles, et à de nouveaux bataillons qui, arrivés du côté du Rhin, se présentèrent devant les Français. Ces derniers, affoiblis par les garnisons qu'ils étoient obligés de laisser dans les villes et places conquises, furent contraints de rétrograder, afin de resserrer leur ligne, qui seroit d'autant plus forte, qu'elle offriroit moins d'étendue.

La jonction des divisions des généraux Joubert, Delmas et Baraguey-d'Hilliers, s'effectua sur la Drave, conformément au plan qui avoit été formé, mais cette jonction même laissoit à découvert, de ce côté, les derrières de la grande armée.

Autre inconvénient, le gouvernement vénitien qui avoit toujours favorisé le parti autrichien, et qui n'avoit souffert les Français que parce qu'ils avoient été les plus forts, faisoit, en secret, des préparatifs

hostiles pour se déclarer ouvertement dès que les circonstances se présenteroient. De plus, la paix n'étoit pas tellement consolidée avec certaines cours d'Italie, qu'il n'y eût rien à craindre de leur part; et les nouvelles républiques, ayant la majeure partie de leurs forces réunies à l'armée française, auroient d'autant moins fait résistance et tenu tête à l'orage, que leur nouvelle existence politique tenoit essentiellement aux succès du général français. Malgré toutes ces considérations, Bonaparte n'hésita pas un moment de poursuivre ses opérations, bien convaincu que l'Italie ne bougeroit pas, s'il continuoit à terrasser les forces que lui opposoit l'Allemagne.

Trois divisions de l'armée ayant traversé les gorges qui de l'Etat vénitien conduisent en Allemagne, campèrent le 8 germinal à Villach, sur les bords de la Drave. Le 9, le général Massena se mit en marche avec sa division : il rencontra l'armée ennemie à une lieue de Clagenfurth. L'archiduc fuyoit avec les débris de son armée découragée; ce prince, depuis le commencement de la campagne, avoit perdu près de vingt mille

hommes de ses troupes, faits prisonniers, sans compter ceux qui, dans les différentes actions, étoient restés sur le champ de bataille.

L'avant-garde de l'armée arriva le 10 germinal entre St. Veit et Freisach. La division du général Bernadotte étoit à Laubach, capitale de la Carniole. Bonaparte avoit envoyé le général polonais Jazzonzech, à la tête d'un corps de cavalerie, pour suivre la vallée de la Drave, afin qu'étant arrivé à Lienz, il opérât sa jonction avec le général Joubert qui étoit à Brixen.

Ce fut à Clagenfurth que le marquis de Gallo, chevalier de l'ordre royal de St. Janvier, gentilhomme de la chambre du roi de Naples, nommé ambassadeur à la cour de Vienne, se présenta à Bonaparte pour en obtenir un passe-port. Pendant la conversation qui roula sur la guerre, Bonaparte manifesta des opinions si favorables sur la paix, qu'elles firent impression sur l'esprit du marquis de Gallo. Il partit aussitôt pour aller trouver l'empereur, à qui il fit part de la conversation qu'il avoit eue avec le général français, et des heureuses

disposions où il étoit pour accéder à un accommodement. Il représenta à sa majesté impériale que la paix ne dépendoit absolument que de sa volonté ; l'empereur fut si frappé de ses observations, qu'il le renvoya auprès de Bonaparte, pour le sonder sur les intentions du gouvernement français.

Mais Bonaparte étoit à peine arrivé lui-même à Clagenf[illegible] que, sans attendre de nouvelles en[illegible] avec le marquis de Gallo, il témoigna son desir pour la paix, par une lettre qu'il écrivit au prince Charles. Des écrits de la nature de celui-ci font époque, et nous croyons devoir rapporter ce que le général français marquoit au frère de l'empereur.

« Les braves militaires font la guerre et desirent la paix : celle-ci ne dure-t-elle pas depuis six ans ? Avons-nous assez tué de monde et fait assez de maux à la triste humanité ? elle réclame de tous côtés. L'Europe, qui avoit pris les armes contre la république française, les a posées. Votre nation reste seule, et cependant le sang va couler encore plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce par des présages sinis-

tres : quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part et d'autre quelques milliers d'hommes de plus, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses.

» Le Directoire de la République française avoit fait connoître à sa majesté l'empereur le desir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples ; l'intervention de la cour de Londres s'y est opposée. N'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre ? et faut-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation, étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger ? Vous, monsieur le général en chef, qui par votre naissance approchez si près du trône, et êtes au-dessus de toutes les passions qui animent souvent les ministres et les gouvernemens, êtes vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité, et de vrai sauveur de l'Allemagne ? Ne croyez pas, M. le général en chef, que j'entende par-là qu'il ne vous soit pas possible de la sauver par la force des armes ; mais dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables,

l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, M. le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire, peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverois avoir méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. Je vous prie de croire, M. le général en chef, aux sentimens d'estime et de considération distinguée avec lesquels je suis, etc. ».

La lettre de Bonaparte à l'archiduc étoit du 11 germinal, le 13 il reçut la réponse suivante :

« Assurément, tout en faisant la guerre, M. le général, et en suivant la vocation de l'honneur et du devoir, je desire, ainsi que vous, la paix, pour le bonheur des peuples et de l'humanité.

» Comme néanmoins, dans le poste qui m'est confié, il ne m'appartient pas de scruter, ni de déterminer la querelle des nations belligérantes, et que je ne suis muni, de la part de sa majesté l'empereur, d'aucun plein pouvoir pour traiter, vous trouverez naturel, M. le gé-

néral, que je n'entre là-dessus, avec vous, en aucune négociation, et que j'attende des ordres supérieurs sur un objet d'aussi haute importance, et qui n'est pas foncièrement de mon ressort.

» Quelles que soient, au reste, les chances futures de la guerre ou les espérances de la paix, je vous prie de vous persuader, M. le général, de mon estime et d'une considération distinguée ».

Au moment où ceci se passoit, l'effroi étoit dans Vienne, les ordres les plus violens et en même tems les plus contraires s'y succédoient avec une rapidité qui ajoutoit encore à la terreur générale. On s'empressoit de s'y soustraire aux malheurs d'un siége en l'évacuant; et quoiqu'une classe nombreuse parût se rallier au monarque et se réunir pour la défense du pays, un dévouement dont la première preuve avoit coûté si cher à tous les volontaires de Vienne, qui n'avoient paru devant l'armée d'Italie que pour y trouver la mort ou se rendre prisonniers, ne devoit pas beaucoup le rassurer. Le prince Charles en qui on avoit mis les plus grandes espérances,

espérances, étoit encore plus malheureux que les généraux qui l'avoient précédé.

L'effet qu'on s'étoit promis de l'influence de ses talens, du prestige de sa naissance et de sa dignité, ne répondoit pas à l'espoir que l'on avoit conçu. L'affectation ridicule de ce prince à répéter dans sa lettre autant de fois *monsieur le général*, que Bonaparte l'avoit employé dans la sienne, fut très-remarquable et fit voir que le plus souvent les princes, de quelques bonnes qualités qu'ils soient doués d'ailleurs, ne s'attachent qu'à l'écorce, dans les circonstances les plus critiques, et sont toujours prêts à sacrifier le sort des hommes à une puérile vanité.

Cette correspondance annonçoit, de la part du général français, une franchise qui, en mettant au jour ses sentimens pacifiques pendant le cours de ses victoires, ne pouvoit qu'ajouter à sa gloire. L'extrême péril où se trouvoit la cour de Vienne, ne laissa aucun doute sur l'empressement qu'elle montreroit pour saisir cette occasion d'entamer des négociations, d'autant plus qu'on lui sauvoit, par cette

offre, l'humiliation d'être obligée d'en faire la première demande.

En attendant le résultat des effets que devoit produire sur l'esprit de l'empereur le contenu de sa lettre du 11 germinal dont le prince Charles envoya la communication à sa majesté impériale, Bonaparte crut qu'il étoit de son intérêt d'amener les peuples de la Carinthie à concevoir d'heureuses dispositions envers les Français, et leur adressa en conséquence la proclamation suivante :

« L'armée française ne vient pas dans votre pays pour le conquérir, ni pour apporter aucun changement à votre religion, à vos mœurs, à vos coutumes : elle est l'amie de toutes les nations, et particulièrement des braves peuples de Germanie.

» Le Directoire exécutif de la République française n'a rien épargné pour terminer les calamités qui désolent le continent, il s'étoit décidé à faire le premier pas et a envoyé le général Clarke à Vienne comme plénipotentiaire, pour entamer des négociations de paix ; mais

la cour de Vienne a refusé de l'entendre: elle a même déclaré à Vicence qu'elle ne reconnoissoit pas la république française. Le général Clarke demanda un passe-port pour aller lui même parler à l'empereur; mais les ministres de la cour de Vienne ont craint, avec raison, que la modération des propositions qu'il étoit chargé de faire, ne décidât l'empereur à la paix. Ces ministres corrompus par l'or de l'Angleterre, trahissent l'Allemagne et leur prince, et n'ont plus de volonté que celle de ces insulaires perfides, l'horreur de l'Europe.

» Habitans de la Carinthie, je le sais, vous détestez, autant que nous, et les Anglais, qui seuls gagnent à la guerre actuelle, et votre ministère qui leur est vendu. Si nous sommes en guerre depuis six ans, c'est contre le vœu des braves Hongrois, des citoyens éclairés de Vienne, et des simples et bons habitans de la Carinthie.

» Eh bien! malgré l'Angleterre et les ministres de la cour de Vienne, soyons amis; la

république française a sur vous les droits de conquête, qu'ils disparoissent devant un contrat qui nous lie réciproquement. Vous ne vous mêlerez pas d'une guerre qui n'a pas votre aveu ; vous fournirez les vivres dont nous pourrons avoir besoin. De mon côté, je protégerai votre religion, vos mœurs et vos propriétés : je ne tirerai de vous aucune contribution. La guerre n'est-elle pas par elle-même assez horrible ? ne souffrez vous pas déjà trop, vous, innocentes victimes, des sottises des autres ? toutes les impositions que vous avez coutume de payer à l'empereur, serviront à indemniser des dégâts inséparables de la marche d'une armée, et à payer les vivres que vous nous aurez fournis ».

Pendant que le général français usoit de tous ses moyens pour prévenir ces habitans en sa faveur, il faisoit avancer son armée, ne voulant pas donner le tems à l'ennemi de se reconnoître. La division du général Massena, formant l'avant-garde, rencontra les Autrichiens dans les gorges qui se trouvent entre Freisach et Neumark. L'arrière-garde ennemie, sur la-

quelle il se précipita, fut culbutée dans toutes les positions, sur tous les points qu'elle entreprit de disputer.

La deuxième demi-brigade d'infanterie légère, qui s'étoit toujours distinguée par son courage depuis son arrivée, ne ralentit pas son mouvement d'un seul instant; elle se jeta sur les flancs de droite et de gauche, pendant que le général Massena, pour fouler la gorge, faisoit mettre en colonne les grenadiers des 18e. et 32e. demi-brigades. L'élite de l'armée autrichienne venant lutter contre les vieux soldats de l'armée d'Italie, le combat s'engagea avec fureur, et se soutint avec opiniâtreté. Cependant, les Français étant parvenus à leur enlever à la bayonnette une position qu'ils avoient extrêmement fortifiée avec du canon, le désordre se mit parmi eux, et les grenadiers autrichiens furent obligés de prendre la fuite, laissant sur le champ de bataille beaucoup de morts et plus de six cents prisonniers.

L'ennemi fila et se déroba, à la faveur des ombres de la nuit à la pour-

suite des Français qui, le lendemain entrèrent dans Neumark, à la pointe du jour. Le quartier général fut transféré ce jour même à Freisach, où l'on trouva quatre mille quintaux de farine, une grande quantité d'eau-de-vie et d'avoine: foibles restes de magasins très-considérables auxquels l'ennemi avoit eu la précaution de mettre le feu, avant que d'évacuer ce pays.

C'est le 13 germinal que les Français étoient entrés dans Neumarck; le 14, le quartier-général se transporta de nouveau à Schefling. L'avant-garde, sur le point d'arriver à Hundsmarck, avoit rencontré, le 13, l'arrière garde ennemie, qui vouloit lui en disputer l'entrée. La 2e. demi-brigade d'infanterie légère étoit encore d'avant-garde. Après une heure de combat, l'arrière garde autrichienne qui, ce jour-là, étoit composée de plusieurs régimens venant du Rhin, fut encore taillée en pièces, et laissa sur le champ de bataille sept cents prisonniers, et près de trois cents morts. L'armée française s'empara ensuite de Kintenfeld, de Murau et de Jundenburg.

L'ennemi parut alors décidé à ne plus engager de combats partiels et à précipiter sa retraite. Bonaparte envoya la division du général Guieux, à la poursuite de celle du général autrichien Spork. Cette division vouloit faire sa jonction par la vallée de la Mur, et l'avant-garde étoit déjà arrivée à Murau. La prompte arrivée des Français à Schefling rendoit cette jonction impossible, et elle ne pouvoit plus s'effectuer qu'au-delà des montagnes qui avoisinent Vienne.

Deux heures après avoir envoyé à Bonaparte la réponse qu'il faisoit à sa lettre, et que nous avons rapportée ci-dessus, le prince Charles envoya de nouveau un aide de camp au général français, lorsqu'il marchoit sur Freisach, pour lui demander une suspension d'armes de quatre heures. Il vouloit par-là se procurer le tems d'opérer sa jonction avec le général Spork; mais Bonaparte, qui depuis quelques jours ne faisoit des marches forcées que pour empêcher cette jonction, refusa d'acquiescer à la proposition de l'archiduc,

et n'en pressa que plus vivement ses opérations.

Après différens combats, à Botzen et à Millebach, dont ils étoient toujours sortis vainqueurs, les généraux Joubert, Delmas, et Baraguey-d'Hilliers, étoient parvenus à traverser le Tirol, à faire dans les différentes actions qu'ils avoient eues, huit mille prisonniers, et à se joindre avec la grande armée par la vallée de la Drave, où, par ce moyen, toutes les troupes françaises se trouvèrent réunies.

Ayant toutes ses forces réunies autour de lui, et son quartier-général à Jundenburg, Bonaparte faisoit les dispositions nécessaires pour porter des coups décisifs; lorsque les généraux autrichiens Bellegarde et Melveld vinrent le trouver dans cette ville, et le 19 germinal an 5, après avoir eu avec lui une première conférence, lui remirent la note suivante :

« Sa majesté l'empereur et roi, n'ayant rien de plus à cœur que de concourir au repos de l'Europe, et de terminer une guerre qui désole les deux nations, en

conséquence de l'ouverture que vous avez faite à son altesse royale, par votre lettre de Clagenfurth, sa majesté l'empereur nous a envoyés vers vous pour s'entendre sur cet objet d'une si grande importance.

» Après la conversation que nous venons d'avoir avec vous, et persuadés de la bonne volonté, comme de l'intention des deux puissances, de finir le plus promptement possible cette guerre désastreuse, son altesse royale desire une suspension d'armes de six jours, afin de pouvoir parvenir, avec plus de célérité, à ce but desiré, et afin que toutes les longueurs et obstacles que la continuation des hostilités porteroit aux négociations soient levés, et que tout concourt à rétablir la paix entre les deux grandes nations ».

Bonaparte fit la réponse suivante aux généraux autrichiens :

« Dans la position militaire des deux armées, une suspension d'armes est toute contraire à l'armée française, mais si elle doit être un acheminement à la paix tant desirée, et si utile aux deux peuples, je consens sans peine à vos desirs.

» La république française a manifesté son vœu à sa majesté, son desir de mettre fin à cette lutte cruelle ; elle persiste dans ses mêmes sentimens, et je ne doute pas, après la conférence que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, que sous peu de jours la paix ne soit enfin rétablie entre la république française et sa majesté ».

Les conditions de la suspension d'armes furent arrêtées le même jour, et contenoient les dispositions suivantes :

« Le général Bonaparte commandant en chef l'armée française en Italie ;

» Et son altesse royale l'archiduc Charles, commandant en chef l'armée impériale ;

» Voulant faciliter les négociations de paix qui vont s'ouvrir, conviennent :

» ART. Ier. Il y aura une suspension d'armes entre les armées française et impériale, à dater de ce soir 7 avril, jusqu'au 13 avril au soir.

» II. L'armée française gardera la ligne suivante : les avant-postes de l'aîle droite de cette armée resteront dans la position où ils se trouvent aujourd'hui, entre Fiume

et Trieste : la ligne se prolongera en occupant Treffem, Littai, Windistleistriz, Marburg, Chienn-Haussen, la rive droite de la Muhr, Gratz, Bruck, Leoben, Trasayak, Manteru, le chemin de Manteru jusqu'à Rotenmann, Irding, la vallée de Lenes jusqu'à Rastadt, St. Michel, Spital, la vallée de la Drave, Lientz.

» III. La suspension d'armes aura lieu également pour le Tirol. Les généraux commandant les troupes françaises et impériales dans cette partie, régleront ensemble les postes qu'ils doivent occuper.

» Les hostilités ne recommenceront dans le Tirol que vingt-quatre heures après que les généraux en chef en seront convenus, et dans tous les cas, vingt-quatre heures après que les généraux commandant les troupes françaises et impériales dans le Tirol s'en seront réciproquement prévenus ».

Immédiatement après la signature des conditions de la suspension d'armes, Bonaparte dépêcha un courrier au Directoire, pour lui annoncer cette nouvelle en ces termes :

« J'ai eu l'honneur de vous envoyer la lettre que j'avois écrite au prince Charles et sa réponse.

» Vous trouverez ci-joint la note qui m'a été remise par MM. les généraux Bellegarde et Melveld, la réponse que je leur ai faite, et enfin les conditions de la suspension d'armes que nous avons conclue. Vous y remarquerez, par la ligne de démarcation, que nous nous trouvons avoir occupé Gratz, Bruck, et Rotenmann que nous n'occupions pas encore. D'ailleurs, mon intention étoit de faire reposer deux ou trois jours l'armée ; cette suspension dérange donc fort peu les opérations militaires ».

Bonaparte ayant transféré son quartier-général à Léoben, eut soin, pendant la suspension d'armes, de s'occuper d'établir les conditions des préliminaires de paix, et de fixer en même-tems les positions militaires qu'il devoit faire prendre à son armée, pour être prêt à porter de nouveaux coups à l'ennemi, dans le cas où l'on reprendroit les hostilités, et où les espérances d'une prochaine pacification s'évanouiroient :

s'évanouiroient ; mais cette dernière précaution fut heureusement inutile.

Les préliminaires de la paix avec l'empereur furent signés au château d'Eckenwald, près de Léoben, en Styrie, le 18 avril 1797, ou le 25 germinal an 5 de la république française, et le général français en donna avis au Directoire, en ces termes :

« Je vous ai envoyé par l'adjudant-général Leclerc, plusieurs projets d'arrangemens qui avoient été envoyés à Vienne, et sur lesquels les plénipotentiaires attendoient des instructions.

« M. de Vincent, aide-de-camp de l'empereur, est arrivé sur ces entrefaites ; les plénipotentiaires sont revenus chez moi, pour reprendre la négociation, et après deux jours, nous sommes convenus, et nous avons signé les préliminaires du traité de paix.

» Tout ce qui a été déclaré Département par les loix de la Convention, reste à la république, et la république lombarde se trouve confirmée.

» Je n'ai pas levé en Allemagne une

seule contribution, et il n'y a pas une seule plainte contre nous ».

Aussitôt après avoir reçu cette heureuse nouvelle, le Directoire en fit part aux deux Conseils, par un message ainsi conçu. Il est nécessaire de le rapporter, pour faire connoître d'une manière plus précise les articles du traité de Léoben.

« CITOYENS REPRÉSENTANS,

» Nous nous empressons de dissiper, par ce message, les inquiétudes qui se sont élevés dans le public, et que la malveillance et l'agiotage se sont efforcés d'accréditer, sur la réalité des préliminaires de paix conclus entre le général Bonaparte et les ministres plénipotentiaires de l'empereur. L'adjudant-général de l'armée d'Italie Sole, arriva hier soir avec ces stipulations préliminaires signées, qu'il a remises au Directoire. Cet officier a traversé l'Allemagne et les hostilités ont cessé partout.

» Les bases de ces stipulations préliminaires approuvées aujourd'hui par le Directoire, sont:

» La renonciation à la Belgique par l'empereur et roi.

» La reconnoissance des limites de la France, telles qu'elles ont été décrétées par les loix de la république.

» L'établissement et l'indépendance d'une république dans la Lombardie.

» Ces conditions, modérées autant qu'honorables, sont les garans de la solidité et de la durée d'une paix si glorieusement conquise par l'amour de la liberté, l'infatigable bravoure de nos frères d'armes, et le talent des généraux qui, depuis six ans, les mènent à la victoire ».

Cette nouvelle, dont on attendoit la confirmation avec tant d'empressement, produisit dans les Conseils une joie et une alégresse qu'il est beaucoup plus facile d'imaginer que de peindre. Paris fut dans l'ivresse, ainsi que les départemens. La situation où se trouvoient les citoyens ne peut être sentie que par les êtres qui se feront une idée d'une guerre aussi désastreuse. Nous entendîmes le canon qui annonçoit cette nouvelle tant desirée, il

fit jeter un cri d'alégresse à tous ceux qui étoient dans les rues, dans les promenades, dans les places publiques; on se demandoit s'il étoit bien vrai que ce fût-là le signal de la paix; on s'embrassoit sans se connoître, on confondoit ses larmes; pas un père, pas une mère qui n'espérât de revoir, d'embrasser son fils. O doux momens d'une délicieuse jouissance, vous fûtes trop courts! Hélas! le sang de la multitude est la denrée qui coûte le moins et dont usent le plus abondamment les brigands titrés qui commandent au reste des hommes; quand ces êtres privilégiés ont répété, avec quelques publicistes insensés, que la guerre est quelquefois un fléau nécessaire, ils croient avoir tout dit, ils croient avoir tout fait pour l'acquit de leur conscience, comme si ce n'étoit pas une vérité éternelle, que celui qui attaque le premier est responsable du sort de celui qu'il tue, et de tous ceux qu'il fait tuer pour le soutien de sa querelle. Mais que deviendra cette superfétation d'hommes, dira-t-on? que deviendront les convenances politiques? Ah! demandez plutôt

ce que deviendroient les dominateurs de la terre, si des pactes de bonne intelligence, et cimentés par les relations commerciales, la bonne foi et des secours mutuels, unissoient les contrées voisines par les liens d'un intérêt réciproque. Qu'on nous pardonne cette terrible vérité : dans un état qui déclare la guerre à un autre état, il est tout au plus une trentaine de personnages importans à qui cette dévastation soit nécessaire. Mais terminons ici ces cruelles réflexions, et bien que le projet d'une paix perpétuelle ait toujours passé pour le rêve d'un homme de bien et par conséquent une chimère politique, pensons, avec Condorcet expirant, que la civilisation a tant fait de progrès, que l'indépendance a déjà poussé de si profondes racines, qu'on peut présumer que les nations, marchant toujours vers la perfection, pourront s'entendre un jour sur leurs véritables intérêts, et se fatigueront de s'entr'égorger entre elles, pour le caprice de quelques individus qui les mènent à la boucherie avec autant d'impassibi-

lité qu'un boucher conduit son troupeau à la mort (1).

---

(1) Il seroit à croire que parmi les cinq membres qui composoient le Directoire de la république française, il s'en trouvoit plusieurs qui n'etoient pas de l'avis de la paix, ni des preliminaires de *Léoben*; du moins c'est ce que donne à entendre Carnot, l'un d'eux, qui, lorsqu'il fut, peu de tems après et lors de sa fuite, accusé par le rapport du député *Bailleul*, d'avoir voulu favoriser l'empereur, répondit à cette inculpation, de la manière suivante :

« Les préliminaires de Léoben arrivent : je me livre à la joie que me cause le bonheur de voir la paix rendue à ma patrie. *Letourneur* la partage; mais les triumvirs rugissent, (par ce mot triumvirs, il entend les trois autres Directeurs) Réveillère étoit un tigre, Rewbell poussoit de gros soupirs; Barras désapprouvant le traité, disoit, qu'il falloit cependant bien l'accepter. Un jour dans la suite, ne pouvant contenir sa rage, il se leva brusquement et s'adressant à moi comme un furieux, *oui, me dit-il, c'est à toi que nous devons l'infame traité de Léoben*. Je répondis que je m'applaudissois d'avoir pu mettre un terme aux malheurs de la guerre; et Rewbell fit un signe à Barras, pour lui dire qu'il étoit impoli-

Les préliminaires de Léoben devant être sanctionnés par un traité définitif qui ef-

---

tique d'attribuer à moi seul les honneurs de la pacification.

» *Bailleul dit, que lorsque les autres Directeurs républicains faisoient à l'empereur des propositions honorables pour la France, je me suis écrié; vous voulez donc opprimer l'empereur. Bailleul ajoute que j'étois le protecteur déclaré des Rois.*

» J'ai protégé les rois, en votant la mort du roi de France, et en faisant trembler tous les autres sur leurs trônes : et vous, Bailleul, dans cette fameuse lutte, comment vous êtes-vous signalé tant que l'issue a été douteuse ? demandez à ces rois, lequel ils aiment le mieux d'un protecteur comme moi, ou d'un valet comme vous.

» *Des Directeurs républicains*; je n'en connois point parmi les triumvirs; je n'y connois que des assassins de la république et de la Constitution.

» *Des propositions honorables* : quelles sont ces propositions honorables? quelque chose d'honorable peut-il être proposé par des gens dénués de tout principe d'honneur et de justice ? La vérité ne devient-elle pas mensonge en passant par leur bouche impure ? l'honneur même, s'il pouvoit en approcher, ne seroit-il pas flétri par

fectivement les suivit de près, assuroient à la France la propriété de la Belgique,

---

leur souffle empesté, n'expireroit-il pas sur leurs lèvres gangrenées ?

» Si c'est moi qui ai empêché l'admission de leurs propositions honorables, ils ont dû renouveler ces propositions quand je n'étois plus au Directoire ; ils ont dû faire comprendre leurs nouvelles conditions dans le traité de Campo-Formio. (il faut remarquer ici, qu'il sera bientôt question du traité de Campo-Formio qui a suivi les préliminaires de Léoben, et que le Directeur Carnot a été proscrit par la journée du 18 fructidor qui a eu lieu entre les préliminaires de Léoben et le traité de Campo-Formio). Où sont ces conditions ? En quoi l'Empereur est-il plus opprimé par ce traité que par celui de Léoben ?

» Le traité de Campo-Formio ne vaut pas même celui de Léoben, comme je le ferai voir plus bas. Il ne tenoit qu'à eux de conclure la paix cinq mois plutôt, aux conditions qui ont été adoptées ; et c'est parce que je ne voulois pas qu'on reprît les hostilités, qu'on remît la république en problême, comme je l'écrivois à Bonaparte, qu'ils ont dit que je craignois qu'on opprimât l'empereur.

» Parleront-ils de la reddition de Mayence ?

et de plus lui procuroient encore tout le pays qui s'étend jusqu'au Rhin : événe-

---

mais c'est moi-même qui ai proposé de ne point évacuer *Palma-nuova* que l'empereur ne se fût retiré de Mayence et de toute la rive droite du Rhin. C'est moi qui ai écrit plusieurs lettres à ce sujet à Bonaparte ; nos *Directeurs républicains* n'y pensoient pas du tout.

» *Vous voulez donc opprimer l'empereur ?* Ce n'est pas cela, Bailleul, mais j'ai dit à ces Dom-Quichotte : *Vous ne voulez donc point de paix avec l'empereur, si vos conditions sont tellement oppressives pour lui, qu'il lui soit impossible de les accepter, sans courir évidemment à sa perte ; il vaut mieux déclarer franchement que vous voulez reprendre les hostilités, que vous voulez une guerre d'extermination.* A ce mot Réveillère bondit sur son fauteuil, et dit qu'il ne sait pas s'il doit tenir plus longtems la séance. J'observai à Réveillère, que je ne faisois que rappeler ce que Bonaparte avoit écrit plusieurs fois, qu'une paix ne pouvoit être solide qu'autant que les clauses en étoient supportables pour le parti vaincu; que sans cela, c'étoit laisser subsister un levain d'irritation qui tôt ou tard produiroit un explosion fatale : ce développement parut un peu calmer la vipère, qui se remit en rond sur son fauteuil.

ment bien extraordinaire et d'un avantage inappréciable pour la France, si l'on

---

» Il faut ici dévoiler l'atroce perfidie de ces trois brigands. Bonaparte leur fut toujours odieux, et ils ne perdirent jamais de vue le projet de le faire périr. Je n'en excepte pas Barras; ses grincemens de dents, lorsque le général Bonaparte envoya Sahuguet à Marseille, ses sorties contre les préliminaires de Léoben, ses grossiers et calomnieux sarcasmes contre une personne qui doit être chère à Bonaparte, décèlent la noirceur de son arrière pensée. Cet homme sous l'écorce d'une feinte étourderie, cache la férocité d'un *Caligula*. Il n'est point vrai que ce soit lui qui ait proposé Bonaparte pour le commandement de l'armée d'Italie, c'est moi-même; mais sur cela on a laissé filer le tems pour savoir comment il réussiroit: et ce n'est que parmi ses intimes, que Barras se vanta d'avoir été l'auteur de la proposition faite au Directoire.

» Si Bonaparte eût échoué, c'est moi qui étois le coupable; j'avois proposé un jeune homme sans expérience, un intrigant; j'avois évidemment compromis le salut de la patrie. Les autres ne se mêloient point de la guerre; c'étoit sur moi que devoit tomber toute la responsabilité. Bonaparte est triomphant, alors c'est Barras qui l'a fait nommer, c'est à lui seul qu'on en a toute l'o-

considère que, depuis plus de trois siècles, ces contrées étoient inutilement et très-

---

bligation, il est son protecteur, son défenseur contre toutes mes attaques; moi, je suis jaloux de Bonaparte et je le traverse dans tous ses desseins, je le persécute, je le dénigre, je lui refuse tout secours, je veux évidemment le perdre. Telles sont les ordures dont on remplit dans le tems, les journaux vendus à Barras.

» Quelqu'un vouloit perdre en effet Bonaparte, c'étoit le fameux trio toujours tremblant pour son autorité; l'ascendant que prenoit le général par ses victoires multipliées, commençoit à l'importuner.

» En perdant Bonaparte, le contre-coup portoit sur moi: le trio faisoit tomber ses deux ennemis à la fois; il étoit clair en effet que c'étoit moi qui, rival secret du héros d'Italie, avois préparé sa défaite; mon procès eût été bientôt terminé, et du reste on auroit fait à Bonaparte des obsèques tout aussi magnifiques que celles que l'on a faites *à Hoche*.

(Pour entendre ce que signifient ici les obsèques du général *Hoche*, et tout ce qu'a de cruel cette horrible insinuation de Carnot contre les trois autres Directeurs, il faut savoir que le général Hoche se rangea du bord des directeurs ennemis de Carnot, à la journée du 18 fructidor.

infructueusement abreuvées du sang français, parce que les Anglais, qui avoient

---

qu'il rendit, à cette époque, à Barras, les services les plus signalés, soit en lui prêtant de l'argent pour faire le coup prémédité, soit en lui donnant des militaires d'une valeur éprouvée, pour agir suivant ses desseins; il faut savoir encore que Hoche irrité ensuite de l'ingratitude du gouvernement à son égard après lui avoir préparé son triomphe sur ses ennemis, écrivit avec indignation au ministre de la guerre et n'eut aucun égard pour ce fameux *Scherer*, créature trop privilégiée des Rewbell et des Barras; qu'immédiatement après cette lettre virulente, Hoche mourut subitement, et que le Directoire qui lui fit faire au champ de Mars une pompe funèbre des plus magnifiques, fut hautement accusé de l'avoir fait empoisonner. Carnot, par ce que l'on vient de lire, ne dit pas que les Directeurs ses ennemis, se soient souillés d'un pareil forfait, mais il le donne clairement à entendre; nous ignorons si Carnot a des données positives sur un fait de cette nature, mais de notre côté nous ne pouvons rien affirmer de certain à cet égard. Ce qu'il y a de sûr, c'est que lors même que Réveillère, président du Directoire, prononçoit au champ de Mars l'oraison funèbre de Hoche, à laquelle nous assistions, nous avons entendu un militaire

intérêt

intérêt qu'elles fussent sous la domination d'une puissance non maritime, pour s'en

---

dire très-hautement: *On ne peut pas être poli envers les gens qu'on assassine.* Ces paroles prouvent les soupçons, et ne prouvent pas le fait. Un ennemi d'ailleurs et un ennemi acharné, comme on peut s'en convaincre par le style de Carnot, n'y regarde pas de très-près quand il s'agit de noircir son adversaire. Cela n'empêche pas que ce morceau que nous transcrivons, ne soit infiniment curieux, parce qu'il y a une multitude de choses que l'on ne peut contester. Il falloit bien d'ailleurs, que les mémoires dont ce passage est tiré, eussent quelque chose de réel, car quand ils parurent, le Directoire les fit chercher avec un soin extrême et prit les précautions les plus scrupuleuses ponr qu'ils ne pussent pas transpirer; mais la peine fut inutile. Une autre preuve encore, que ce qu'avance Carnot sur Bonaparte est vrai, c'est que, comme nous l'avons déjà observé, Bonaparte est à la tête du gouvernement, et que son premier soin a été de rappeler Carnot de son exil et de lui confier la place essentielle de ministre de la guerre qu'il occupe dans le moment où nous écrivons ceci; mais continuons les observations de Carnot.

« Mais dira-t-on, prouvez à votre tour; cela

approprier tout le commerce, avoient toujours fait leurs efforts pour empêcher que ce

---

ne me sera pas impossible, quoique retiré dans un village d'Allemagne.

» Bonaparte, et il s'en souviendra bien, nous avoit fait sentir qu'il étoit à propos de diminuer, par des traités de paix, le nombre de ses ennemis. Il desiroit que l'on traitât avec le Roi de Sardaigne, et plus encore par la suite, avec le Roi de Naples. Rewbell étoit chargé de la partie diplomatique, comme je l'étois de celle de la guerre, que fait-il pour répondre à l'empressement de Bonaparte ? rien. Que dis-je rien ? il élève mille difficultés pitoyables sur le traité du Piémont, et refuse tout net de traiter avec Naples. Ce fut moi qui, impatienté de ces lenteurs affectées, dont je prévoyois le but, fis seul, sauf quelques observations de Charles Lacroix (alors ministre des affaires étrangères) le traité de Sardaigne qui, je crois, n'est pas le plus mauvais.

» Ce fut moi ensuite qui provoquai celui de Naples, et qui ne pouvant amener sur cet objet une délibération sérieuse au Directoire, demandai une réunion de quelques membres pour préparer le travail ; cette réunion eut lieu le soir même, entre Letourneur, moi et Réveillère, chez ce dernier. Si Barras eût été attaché à Bo-

pays ne passât de la domination de l'Autriche sous celle de la France.

---

naparte, lui qui savoit parfaitement le desir qu'avoit ce général qu'on traitât promptement, il auroit voulu être de la réunion, pour accélérer le travail; point du tout, il ne paroît pas, et Rewbell reste chez lui à méditer quelle chicane il pourra faire le lendemain.

» Cependant le traité est fait en une seule nuit, et le lendemain, malgré l'apathie de Barras, son air de dédain que la vergogne l'empêchoit de manifester par un refus formel; malgré l'opposition de Rewbell et sa déclaration positive qu'il ne vouloit point souscrire un traité; ce traité fut comme emporté de haute-lutte et conclu sur-le-champ.

» Je crois que c'étoit le plus grand service qu'il me fût possible de rendre à la patrie dans les circonstances où nous étions. Mais cette espèce d'incursion sur le domaine diplomatique de Rewbell, que l'état des affaires avoit rendu indispensable, n'étoit pas de nature à être oubliée par ce personnage vindicatif et dissimulé.

» Quoique la masse des ennemis opposés à Bonaparte fût considérablement diminuée, qu'il eût alors ses flancs et ses derrières libres, il n'avoit pas encore des forces suffisantes pour se promettre des succès décisifs contre l'Empereur. Il de-

Ce fut en vain que Louis XIV et Louis XV en firent la conquête ; les An-

---

mandoit 15 mille hommes, je formai le projet de lui en envoyer trente.

» Aussitôt les ordres sont donnés à l'armée de Rhin et Moselle et à celle de Sambre et Meuse, de faire partir sans délai et le plus secrètement possible, quinze mille hommes de chacune pour l'armée d'Italie, en les faisant filer le long de la Suisse sous différens prétextes. Ce fut en 93 un semblable mouvement de 40 mille hommes, de l'armée de la Moselle vers la Meuse, sous les ordres de Jourdan, au moment où l'on s'attendoit à la voir marcher vers le Rhin, qui décida le succès de cette fameuse campagne.

» Les trente mille hommes destinés pour l'armée d'Italie devoient être tirés de l'armée de Rhin et Moselle d'abord, puis la moitié être remplacée par les quinze mille hommes de l'armée de Sambre et Meuse. Jamais ordre ne fût exécuté plus ponctuellement, plus fidellement, plus loyalement. Moreau qui prévoyoit la possibilité d'un tel mouvement, tenoit depuis longtems un corps en réserve pour cet objet, et quoique son armée fût la plus malheureuse, parce qu'elle ne pouvoit, comme les autres, vivre aux dépens de l'ennemi, et que la pénurie des finances empêchoit de subvenir à ses besoins, il avoit cepen-

glais qui savoient qu'aucune puissance de l'Europe ne pouvoit longtems entretenir

---

dant encore fait des sacrifices pour que ce corps de réserve fût passablement équipé et prêt à partir au premier signal.

» Le signal est donné, les troupes sont en marche, elles sont sur les frontières du Mont-Blanc, avant que l'ennemi puisse se douter qu'elles sont destinées pour l'armée d'Italie.

» O Moreau ! ô mon cher *Fabius* ! que tu fus grand dans cette circonstance ! que tu fus supérieur à ces petites rivalités de généraux qui font quelquefois échouer les meilleurs projets ! que les uns l'accusent pour n'avoir pas dénoncé *Pichegru*, que les autres l'accusent pour l'avoir fait, je l'ignore ; mais mon cœur me dit que Moreau ne peut être coupable ; mon cœur le proclame un héros. La postérité plus juste que ses contemporains, lui élèvera des autels. »

(Ce que Carnot indique ici de l'accusation faite au général Moreau d'avoir dénoncé Pichegru, s'expliquera dans la suite de cet ouvrage. Ce fait est relatif aux suites de la journée du 18 fructidor. En attendant, nous nous bornerons à observer que Moreau est digne de tous les éloges que lui donne Carnot, qu'on n'est pas plus modeste, et plus grand guerrier que lui.

de grandes armées de terre avec de grandes armées navales, avoient toujours eu soin de susciter à la France des guerres sur le continent, pour l'empêcher de déployer ses forces sur mer, et pour tenir sa marine dans un état de foiblesse tel que le sort de ses colonies fût compromis, et que son commerce fût ruiné. En vain nos rois s'emparoient de la Belgique et des rives du Rhin, l'Anglais s'emparoit en même tems de nos colonies, et lorsque nous traitions de la paix avec l'Autriche, il falloit, pour ravoir nos îles, que nous rendissions nos conquêtes sur l'Empire. Par ce moyen, la maison d'Autriche se trouvoit intimement liée d'intérêt avec l'Angleterre qui, de son côté, trouvoit toujours un dédommagement des frais de la guerre dans la restitution des pays conquis sur l'Allemagne, puisqu'elle y répandoit les productions de son commerce; ce qui n'eût pu avoir lieu, si ces pays fussent restés à la France, puisque cette dernière puissance étant maritime, auroit déversé ses productions de l'Inde et de l'Amé-

rique dans ces contrées que l'empereur, qui n'a point de marine, est obligé de laisser approvisionner par l'Angleterre, qui lui prête toujours une force secondaire en cas de guerre, et lui garantit en quelque sorte l'intégralité de son territoire, en compassant à la paix, la perte qu'il a pu en faire, avec les conquêtes lointaines qu'elle a faites sur nous. La Convention avoit décrété la réunion de ces contrées à la France, mais on pouvoit dire que Bonaparte mettoit ce décret à exécution par ses victoires et le traité de Léoben qui en étoit une suite.

On pourroit présumer, sans craindre de se tromper beaucoup, que dans les motifs qui déterminèrent Bonaparte à accélérer les préliminaires de Léoben, les tracasseries, ou plutôt les continuelles perfidies des états de Venise à son égard, doivent entrer pour quelque chose. On a vu que le sénat de cette république n'a cessé depuis le commencement de la guerre d'Italie, malgré la neutralité qu'il devoit observer, malgré les protestations d'amitié

et de bonne intelligence qu'il ne cessoit de faire, d'accorder une prédilection particulière à l'Autriche, qui, cependant, devoit être la seule puissance qu'il eût à redouter. Ses querelles avec l'empereur étoient à peine assoupies, au moment où la révolution française éclata ; et si le sénat vénitien devoit craindre que l'une des puissances belligérantes attentât à sa liberté et à sa constitution, sans doute la maison d'Autriche étoit plus capable de lui inspirer cette frayeur, que la république française avec laquelle elle avoit une espèce d'identité de dénomination, et qui ne pouvoit avoir, sans de justes ressentimens, l'intention d'anéantir une république, lorsqu'elle se faisoit un système politique d'en créer autour d'elle.

Peut-être aussi que cette crainte bien fondée que le sénat vénitien concevoit de la part de l'ambition de l'empereur, étoit cause de la faveur continuelle qu'il ne cessoit d'accorder aux généraux allemands, soit en leur livrant ses places sans aucune espèce de résistance ni de remontrances,

soit en ravitaillant les troupes allemandes. Ce systême de pusillanimité pouvoit encore être étayé par l'espoir qu'avoient les Vénitiens, que l'armée française, malgré ses premiers succès, seroit bientôt anéantie; car on connoît le proverbe qui dit, que l'*Italie est le tombeau des Français*; et ce proverbe auquel les anciens désastres multipliés de nos armées en Italie, a malheureusement donné lieu, pouvoit ajouter du crédit à la croyance des Vénitiens, qui pouvoient se flatter, d'après l'expérience du passé, que nos exploits seroient bientôt suivis de cruels revers.

C'est particulièrement au moment où Bonaparte s'occupoit de négociations avec les plénipotentiaires de l'Empire, et quelques jours après la signature du traité de Léoben, que la mauvaise foi du sénat de Venise éclata. Depuis longtems la lâcheté de ce corps sans crédit étoit connue dans l'Europe, il étoit reçu que les armées ennemies pouvoient respectivement traverser son territoire, sans que Venise se mît en état de faire respecter sa neutralité,

Quelques politiques avoient la bonté d'appeler cela de la souplesse, ainsi qu'ils appeloient les diplomates de Venise, les ministres les plus déliés ; cela peut être, mais depuis longtems le sénat n'avoit rien de bien important à démêler avec les puissances couronnées de l'Europe, et ce n'est pas une politique bien difficile à concevoir, que celle que l'on fait consister dans l'abnégation de son existence.

Quoi qu'il en soit de la ruse vénitienne, les croisades sourdement prêchées par les sénateurs contre les troupes françaises, n'eurent pas cette fois tout le succès qu'ils s'en promettoient ; et s'ils parvinrent à allumer un incendie, on peut dire qu'ils attisèrent des flammes dont ils furent eux-mêmes dévorés. Mais, entrons dans quelques détails à cet égard ; on ne peut pas entièrement passer sous silence les causes de la destruction d'une république qui se vantoit d'avoir une origine aussi reculée que celle de la monarchie française dans les Gaules, et qui, par une étrange fatalité qu'on n'auroit pu prévoir,

périt en même tems que la royauté en France, et à une époque où le système des dominateurs français étoit de créer des républiques pour offrir un contre-poids politique à l'Europe couronnée.

Bonaparte, qui n'ignoroit ni la conduite tortueuse du sénat de Venise, ni les motifs qui le déterminoient à agir de la sorte, paroissoit y faire d'autant moins d'attention, que, comme nous venons de l'observer, la marche des Autrichiens dans les provinces vénitiennes lui donnoit l'exemple de ne pas respecter le territoire de cette république. Tous les états vénitiens se trouvèrent insensiblement envahis par les Autrichiens ou par les Français. La république n'osa pas se permettre des protestations contre ces actes arbitraires, mais fidelle au système de perfidie et de dissimulation qui lui étoit propre, elle réunit autour de ses Lagunes (1) quinze mille Es-

(1) La mer ayant rompu cette langue de terre qui se trouve dans le fond du golfe adriatique, s'est ouvert un passage par six différentes bouches, et s'étant répandue sur les terres qui étoient

clavons qui ne paroissoient destinés qu'à protéger la capitale contre un coup de main.

Bonaparte n'ignoroit pas, en pénétrant dans les défilés des Alpes, qu'il circuloit dans les campagnes du Bergamasque, du Bressan et du Val-Sabbia, des proclamations qui excitoient les paysans à se lever en masse contre les Français, qu'on avoit soin de désigner sous les qualités de brigands, d'assassins et d'incendiaires. Mais Augereau étoit dans la Lombardie, et l'activité connue de ce militaire rassuroit le général en chef sur les suites de ces insinuations, auxquelles le gouvernement vénitien sembloit ne prendre aucune part.

Augereau fit marcher quelques troupes sur Brescia, et fit proclamer et afficher un

plus basses, elle y a fait ce qu'on appelle les *Lagunes*, formant dans toute cette étendue, qui n'est que de cinq ou six milles de large, un grand nombre de petites îles. Les six bouches par où la mer déborde dans les Lagunes, sont les seuls ports qui conduisent à Venise du côté de la mer.

avertissement ainsi conçu : « Je suis envoyé parmi vous pour détruire les brigands qui ont insulté les troupes républicaines et troublé la tranquillité publique. Je sais que la plupart d'entr'eux ont été séduits par de perfides conseils, et je pense que la vérité suffira pour ramener ces hommes égarés ; mais malheur à quiconque, désormais, ne posera pas les armes, ou insultera un soldat républicain ; la vengeance qui en sera tirée étonnera ses complices ».

Ces menaces arrêtèrent les suites de la première insurrection ; mais bientôt le bruit circule dans la Lombardie que les Français ont été battus complettement, et que leur perte entière est inévitable, pour peu que les Italiens secondent la bravoure des Allemands. Cette nouvelle étoit accréditée par quelques avantages remportés sur les Français dans le Tirol ; on savoit en outre qu'Alvinzi s'avançoit contre nous par la Carniole, et il n'en falloit pas davantage pour faire croire que nous allions être enfin exterminés par les soldats de l'Autriche.

Cette douce persuasion, dont aimoient à se bercer les nobles Vénitiens, ne les porta

pas jusqu'à jeter le masque ; la prudence ou la dissimulation est leur vertu favorite, et ils en firent usage dans cette occasion. Au lieu de se mettre personnellement en avant, ils se contentèrent d'exciter secrètement le peuple à la révolte. Des émissaires répandus avec profusion dans les villes et dans les campagnes, prêchoient au peuple le massacre des troupes républicaines. « Jusqu'à quand, (disoient au peuple ces sicaires soudoyés par le riche pusillanime) jusqu'à quand souffrirez-vous que les Français viennent vous égorger dans les bras de vos femmes et de vos enfans, pour vous arracher le peu de nourriture qui vous reste ? Leurs troupes sont dispersées par les Allemands, il ne reste qu'un petit nombre de détachemens dans vos villes : vous êtes cent - cinquante mille en état de porter les armes, ne vaut-il pas mieux mourir que d'être les spectateurs indolens des ruines de votre patrie ? il appartient au *Lion de St.-Marc* (1) de vérifier le proverbe, que l'Italie est le tombeau des Français ».

(1) Le pavillon de Venise est rouge, chargé

Un Vénitien, en lisant ces pages, auroit peut-être le droit de dire, que s'il écrivoit l'histoire de son pays, il feroit jouer un rôle horrible aux Français, et réserveroit pour sa nation la partie avantageuse du tableau ; nous avouons qu'il pourroit se faire qu'il ne fût pas généreux, en parlant d'un ennemi vaincu, de le maltraiter de paroles, mais malheureusement les faits parlent ici trop hautement pour qu'il soit possible d'en pallier l'atrocité. On peut combattre, on doit chercher à vaincre un ennemi, mais jamais l'assassinat n'est permis contre lui. Poignarder les Français dans les rues, dans les places publiques, dans les chemins de traverse, les poignarder agonisans jusque dans le sanctuaire sacré des hôpitaux, voilà ce qui révolte, ce qui soulève. Si les Vénitiens avoient à se plaindre des vexations de nos soldats, et que, voulant secouer le joug

d'un *lion* aîlé d'or, posé sur une petite bande bleue, tenant en sa patte droite une croix d'or, et en sa gauche un livre où on lit : *Pax tibi, Marce, evangelista meus.*

d'un ennemi qui mettoit le pied sur leur territoire, sans sa participation, eussent prêché une insurrection générale contre un ennemi commun, pour le combattre loyalement et sur le champ de bataille, rien de plus juste, rien de plus légitime, et le vainqueur de l'Italie, au lieu d'avoir le droit de les gourmander, n'eût eu que celui de les vaincre.

Mais sonner de nouvelles vêpres siciliennes, c'est, quand on a le malheur d'être vaincu après un pareil acte de férocité, s'exposer à toute l'animadversion du vainqueur, et justifier des actes de rigueur qui ne peuvent plus être qualifiés que d'actes de justice.

A ce tocsin du fanatisme, plus de quarante mille habitans des campagnes demandèrent saintement des armes. Les magistrats, craignant qu'une insurrection mal dirigée, n'entraînât leur ruine, feignirent de ne pas se rendre aux clameurs de la multitude, mais des gens qui leur étoient dévoués, et qui partageoient leurs sentimens, indiquèrent des dépôts d'armes qui étoient

préparés à dessein de les laisser piller, et la populace s'arma.

Aussitôt des officiers se mêlent dans les rangs pour commander ; on bat la caisse au nom du peuple, on ordonne à tout citoyen de sortir de chez lui, sous peine de mort, et de venir s'enrégimenter. Quinze mille Esclavons, cantonnés près de Venise, se réunissent aux drapeaux de ces nouveaux régimens. Il faut des exploits à cette multitude guerrière, elle attaque des Français épars dans Vicence, dans Padoue, à Bergame, et au son d'une cloche qui leur donne le signal du meurtre, tous les Français qui se trouvent dans Vérone sont impitoyablement égorgés ; on ne respecte pas même ceux qui sont gissant dans les hôpitaux.

Augereau prend aussitôt des mesures pour arrêter le cours de ces attentats et les punir ; Bonaparte qui en est instruit, quoiqu'éloigné, écrit au doge la lettre suivante :

« Dans toute la terre ferme, les sujets vénitiens sont sous les armes, leur cri de ralliement est ; *Mort aux Français.* Le

nombre des soldats d'Italie qui en ont été la victime, se monte déjà à plusieurs centaines. Vous affectez en vain de désavouer des attroupemens que vous avez vous-même préparés.

» Croyez-vous que quand j'ai pu porter les armes françaises au cœur de l'Allemagne, je n'aurai pas la force de faire respecter les Français en Italie ? Pensez-vous que les légions d'Italie supporteront patiemment les massacres que vous excitez ? Le sang de nos frères d'armes sera vengé. Il n'est pas un seul bataillon français, qui, chargé de cette mission généreuse, ne se sente mille fois plus de courage et de moyens qu'il n'en faut pour vous punir.

» Le sénat de Venise a répondu par la plus noire perfidie à la générosité dont les Français en ont usé à son égard. Je vous envoye mes propositions par un de mes aides-de-camp : *la paix* ou *la guerre*.

» Si vous ne prenez sur-le-champ les mesures pour dissiper les attroupemens; si vous ne remettez pas dans mes mains les instigateurs des meurtres qui se commettent, la guerre est déclarée. Je vous donne

vingt-quatre heures pour vous déterminer. Songez que les tems de Charles VIII sont passés.

» Si, malgré la bienveillance que vous a montré le gouvernement français, vous me réduisez à vous faire la guerre, ne pensez pas que les soldats que je commande, à l'exemple des brigands que vous armez, aillent ravager les champs d'un peuple innocent et malheureux. Non, je le protégerai au contraire, et il bénira jusqu'aux forfaits qui auront obligé l'armée française de l'arracher à votre tyrannique gouvernement ».

Cette lettre étoit pressante, il falloit absolument se déclarer pour l'un ou l'autre parti ; le sénat, dans cette étrange perplexité, eut recours à ses moyens ordinaires, il voulut louvoyer, parce qu'il ignoroit qu'un traité dût bientôt avoir lieu entre la France et l'Autriche, parce que, jusqu'au moment où les signatures eurent lieu à Léoben, il se flattoit que l'armée française, que l'on disoit dans une situation désespérée, seroit enfin battue.

Voulant gagner du tems, se ménager

l'empire d'un côté, et ne pas trop irriter le général français de l'autre, le sénat fomentoit sourdement les excès, y portoit les révoltés, et en même tems, cherchant à voiler son infamie, faisoit publier dans Venise l'hypocrite proclamation qu'on va lire.

« La conduite de la république de Venise, au milieu des troubles de l'Europe, a toujours été si *loyale* envers les puissances belligérantes, qu'elle n'a pas jugé dignes de son attention les tentatives insidieuses des malveillans, tendant à élever des doutes sur la sincérité de ses dispositions pacifiques.

» Cependant leur perfidie étant parvenue au point de répandre partout les calomnies les plus injurieuses sur ses intentions, et supposant une fausse proclamation datée de Vérone, dans laquelle on attribue au provéditeur extraordinaire, *Battaglia*, des principes opposés à ceux que le gouvernement a toujours professés, et des expressions offensantes envers une nation amie du sénat; la république de Venise se trouve dans la nécessité de désavouer solennellement cette pièce, et d'avertir ses fidèles sujets de ne pas se laisser tromper par de telles séductions, et d'être persuadés que l'amitié et la bonne harmonie de la république envers la nation française, ne sont altérées en aucune manière.

» Le sénat est d'ailleurs convaincu que cette

nation saura reconnoître le but perfide de pareilles calomnies, artificieusement répandues dans plusieurs papiers publics, et qu'en les couvrant du mépris qu'elles méritent, elle s'empressera de conserver à la république de Venise cette juste confiance à laquelle ses droits sont incontestables ».

Si le sénat n'eût pas trempé dans les horreurs dont nous venons de parler, s'il n'en eût pas été l'instigateur secret, se fût-il contenté d'écrire de la sorte à des provocateurs de forfaits, à des assassins dont la conduite l'eût révolté ? certes, ce n'est pas dans un écrit aussi mol, pour ne rien dire de plus, qu'on reconnoît la loyauté tonnant contre la perfidie, et contre la perfidie armée d'un poignard et des torches du fanatisme. Mais en admettant que les nobles Vénitiens s'imaginassent que le général français verroit dans cette proclamation un désaveu des assassinats que l'ón commettoit sur ses soldats, cet écrit ne suffisoit pas, et il falloit une réponse plus décisive à la lettre pressante qu'il venoit d'adresser à leur chef. Cette réponse fut dictée par le même esprit que celui qui avoit dirigé la proclamation que nous venons de

transcrire. Des désaveux, mais rien de positif; le sénat n'ose pas relever le gant que lui a jeté le général français, et cependant la fin de sa lettre est une récrimination contre Bonaparte; on semble lui dire qu'il a des torts envers la république de Venise, d'avoir souffert que quelques villes qui étoient autrefois dans sa dépendance, se soient déclarées libres. Voici cette réponse du doge à Bonaparte.

« La lettre que votre aide-de-camp a présentée au sénat, de votre part, lui a causé la plus vive douleur. Le sénat a toujours été dans la ferme résolution d'entretenir la paix avec la république française; toutes ses démarches ont toujours tendu à ce but, et il s'empresse d'annoncer ses intentions, même dans les circonstances actuelles.

» Cette déclaration franche et solemnelle, ne sauroit être atténuée par des événemens qui n'ont avec elle aucun rapport; car une insurrection aussi funeste qu'inattendue, ayant éclaté dans quelques villes, la fidélité et l'attachement général des peuples pour leur gouvernement, les ont fait courir aux armes, dans la seule vue d'étouffer la révolte : en conséquence, ils ont imploré le secours du gouvernement.

» Si dans une grande confusion il s'est glissé quelques désordres, on ne sauroit les attribuer qu'à la révolte même; la volonté du gouverne-

ment en est si éloignée, que par une proclamation publique, il vient de borner l'usage des armes à feu pour ses sujets, au seul cas de la défense personnelle.

» Mais le gouvernement étant disposé à prendre les mesures conformes à vos desirs, votre équité sentira combien il est nécessaire qu'il soit garanti contre toutes les attaques du dehors, et que l'attachement volontaire du peuple pour lui soit à l'abri des troubles que l'on voudroit exciter à l'intérieur (*).

» Le sénat étant pareillement disposé à remplir votre demande, concernant la punition de ceux qui ont osé commettre des assassinats sur les individus de votre armée, prendra toutes les mesures pour en découvrir les auteurs, et les faire arrêter, afin qu'ils subissent la peine qu'ils ont méritée.

» Pour terminer cette fâcheuse affaire avec une satisfaction réciproque, nous avons nommé deux députés chargés de vous faire connoître combien il nous seroit agréable que vous voulussiez interposer votre médiation, pour ramener dans leur état primitif, les villes vénitiennes au-delà du Mincio, qui se sont déclarées indépendantes ».

(*) C'étoit dire à Bonaparte : Faites rentrer sous notre dépendance les villes qui se sont déclarées libres, à l'instar des principes de votre république, et alors nous appaiserons la sédition que nous avons excitée.

L'insurrection alloit toujours croissant, malgré ces doucereuses assurances d'une cordialité sans réserve. La conflagration générale dont les Etats vénitiens étoient menacés, fut cause que le général Augereau envoya à Vérone un corps de troupes composé de bataillons français et cisalpins. L'insurrection avoit déjà fait des progrès si rapides, que la ville refusa d'ouvrir ses portes. Bien plus, les troupes esclavones, et un grand nombre d'habitans des campagnes, armés et enrégimentés, étoient retranchés sous le canon de cette place, et avoient eu soin de fortifier leur camp par une nombreuse artillerie.

La résistance que cette armée pouvoit faire, étoit d'autant plus à craindre, qu'elle attendoit des secours d'un corps autrichien qui, ayant pénétré par les derrières de l'armée française, s'avançoit le long de l'Adige. Mais les préliminaires de Léoben ayant été signés sur ces entrefaites, la division autrichienne n'arriva dans les environs de Vérone que pour être témoin de la défaite entière des insurgés ; et le gouvernement vénitien, trompé dans son attente, se

trouva

trouva exposé, presque sans défense, au ressentiment des Français dont il avoit voulu creuser le tombeau.

Tout ce qui s'opposa aux Français dans le territoire de Venise, fut culbuté en un moment. Dès le 5 floréal, vingt-cinq mille hommes de nos troupes campoient sur les bords de la mer, à la vue de Venise, tandis que la colonne qui s'étoit emparée de Vérone, marchoit sur Vicence et sur Padoue. La consternation étoit générale dans ces contrées, et les insurgés éperdus fuyoient de toutes parts; le peuple épouvanté, qui, un moment auparavant, crioit qu'il falloit massacrer les Français, s'empressoit de prêter serment de fidélité à la république française.

Pour légitimer cet acte d'hostilité envers une république alliée, Bonaparte fit imprimer un manifeste dans lequel se trouvoient accumulés tous les griefs qu'il avoit contre cette république. Les raisons qui le forçoient à prendre les armes contre Venise, furent approuvées par le Directoire de France, mais la conduite de ce général fut attaquée au Conseil des cinq-cents, par quelques représentans qui la trouvèrent

indécente, et qui craignirent que l'on ne fît du territoire de cette antique république, ce que tout récemment les puissances de l'Europe venoient de faire du royaume de Pologne. Il faut avouer que ces craintes n'étoient pas mal fondées, car peu de tems après qu'elle fut tombée sous le pouvoir des Français, Venise fut démembrée et livrée en partie à l'empereur qui la convoitoit depuis longtems.

Quoi qu'il en soit, l'approche de l'armée française jeta la consternation dans cette ville, dont les riches et les nobles ne cherchèrent à parlementer que pour gagner du tems, et pouvoir s'évader avec une partie de leurs richesses. Cependant il fallut se rendre, et l'on se rendit. Beaucoup de sang coula dans le premier moment, mais l'effusion en fut arrêtée, et à la forme aristocratique, ou plutôt à la forme entièrement despotique qui subsistoit dans ce gouvernement, Bonaparte substitua un mode populaire et démocratique, dont nous ne parlerons pas, puisqu'un moment après l'établissement de ce nouveau systême politique, Venise fut abandonnée à l'Autriche.

Ainsi s'éclipsa de l'Europe cet antique gouvernement qui faisoit remonter son origine jusqu'au commencement du quatrième siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est que les habitans des villes voisines des lagunes, obligés pendant le ravage des Goths, en 407 ; de chercher, et à plusieurs reprises, une retraite dans ces petites îles, finirent enfin par se réunir, et s'élurent un doge ou duc, en 709. Les commencemens de ce gouvernement furent excessivement orageux ; cinq ou six doges qui avoient voulu s'arroger la suprême puissance, furent massacrés dès le principe. Souvent le peuple fit changer la face de ce gouvernement qui fut tantôt populaire, tantôt aristocratique, tantôt sous la domination d'un seul. Si vers la fin de son existence, Venise ne jetoit plus qu'une foible lueur, elle n'en avoit pas moins jeté un grand éclat, par l'étendue de son commerce, la sagesse de ses loix et la profondeur de sa politique. Rien de plus atroce, de plus injuste, de plus tyrannique, que la dernière forme du gouvernement que les chefs de la noblesse étoient parvenus à imposer au peuple.

L'arbitraire le plus inoui étoit la base fondamentale de la politique intérieure de cette république ; et c'est sans doute à cette servitude avilissante, qu'en dernier lieu les Vénitiens devoient la dégradation de leur caractère, et la perfidie qu'on leur connoissoit. Les Français, en entrant dans Venise, s'emparèrent des forces navales vénitiennes, avec lesquelles les îles de l'Archipel et de l'Adriatique, qui faisoient partie des domaines de cette république, furent bientôt soumises à la domination française.

Après les préliminaires de Léoben, les troupes françaises évacuèrent entièrement le territoire autrichien dans le Tirol, dans la Carinthie et dans la basse Carniole, pour refluer en Italie. On avoit même abandonné le port de Trieste, et pendant qu'on rédigeoit les articles du traité définitif, le général français voulant témoigner à l'empereur la plus entière confiance, remettoit aux officiers du grand duc de Toscane, la ville et les forts de Livourne.

Tranquille au milieu de ses triomphes, Bonaparte profitoit du repos que lui procuroit la cessation des hostilités, pour conso-

lider la république cisalpine qui lui devoit son existence. Cette république naissante étoit composée, premièrement, de la Lombardie autrichienne et de quelques villes de l'Etat de Venise, situées à la gauche du Pô; secondement, du duché de Modène, de quelques légations papales et autres districts placés à la rive droite du Pô.

Ceux qui étoient placés à la tête de ce nouveau gouvernement, ne voyoient pas sans inquiétude que les armées françaises, dont ils avoient jusqu'alors tiré toute leur force, alloient quitter l'Italie. Les préliminaires de Léoben n'étoient pas à leurs yeux un sûr garant de leur existence politique. Jetés au milieu de l'Italie, où ils alloient professer des principes si peu conformes aux maximes aristocratiques qui dirigeoient toutes les puissances dont ils étoient entourés, ils craignoient, qu'en cas de besoin, une armée française ne pût facilement les protéger de nouveau.

Bonaparte, cherchant à les rassurer, leur écrivit en ces termes :

« Vous me demandez la garantie de votre liberté future. Les victoires que rem-

porte chaque jour l'armée d'Italie, vous la garantissent assez. Chacun de nos triomphes place une base solide à l'édifice de votre constitution. Les ennemis vaincus et dispersés, des milliers de prisonniers entre nos mains, trois provinces autrichiennes conquises, tout cela ne vaut-il pas une déclaration désormais puérile, puisque vous ne pouvez douter ni de l'intérêt ni de la volonté prononcée qui porte le gouvernement français à vous reconnoître libres et indépendans ?

» Occupez-vous de l'instruction et du bonheur du peuple; portez au complet les légions lombardes et polonaises; profitez du tems que les armées françaises occupent l'Italie, pour former solidement une puissance militaire, sans laquelle vous n'aurez ni indépendance ni liberté ».

Ces conseils étoient salutaires, ces raisonnemens très-solides, mais cela n'étoit pas suffisant pour tranquilliser, sur la stabilité de leur sort, des hommes clairvoyans qui ne pressentoient que trop que leur existence étoit liée à la présence des armées françaises en Italie, et les événemens sub-

séquens prouveront qu'ils ne s'étoient pas trompés. Mais avant que de donner la suite des faits postérieurs qui ont eu lieu dans ces contrées, il est indispensable de rentrer dans l'intérieur de la France, pour examiner ce qui s'y passe.

Ce fut immédiatement après le procès fameux de Brottier et Lavilleurnois, et autres conspirateurs royaux, dont nous avons entretenu le lecteur à la fin du volume précédent, que les élections de l'an 5 eurent lieu. On a vu avec quel acharnement une partie de la nation proclamoit innocens des hommes vraiment coupables du crime qui leur étoit imputé; on se souvient aussi que l'autre parti, et tout ce qui tenoit au nouvel ordre de choses, regardoit le jugement qui arrachoit ces hommes à la mort, comme un triomphe de l'aristocratie sur le parti patriote; cette division des esprits, cet amour des uns pour la réussite de leurs projets, cette envie des autres pour écraser le parti dominant, furent portés aux assemblées primaires, aux assemblées électorales de l'an 5. Tous les choix furent dirigés comme ils devoient l'être, non pas dans la

vue d'opérer le bien, mais dans l'intention d'écraser son ennemi.

Mus par des sentimens si désastreux, tous les députés qui arrivèrent à Paris, se firent un plaisir, et même un devoir, d'insulter hautement aux directeurs qu'ils ne croyoient pas de leur bord, et de couvrir de boue les conventionnels dont ils venoient prendre la place.

Pichegru avoit été élu député; bien que ce militaire couvert de gloire eût des connoissances, il n'étoit nullement doué des talens qui conviennent pour présider une grande assemblée et diriger ses opérations; cependant Pichegru fut élu président, à l'ouverture de la nouvelle session du Corps législatif, et cette élection, que les nouveaux députés disoient n'être faite que pour récompenser Pichegru de ses exploits, cachoit cependant un motif plus vrai, celui de donner un soufflet au Directoire, qu'on accusoit de ne point aimer ce général, et de le tenir dans l'inaction.

C'est sur ces entrefaites que le sort ayant exclu Letourneur de la place qu'il occupoit parmi les cinq directeurs, les Conseils le

remplacèrent par Joseph *Barthelemy*, ambassadeur de France en Suisse, et neveu de l'auteur des *Voyages du jeune Anacharsis*.

Le message du Directoire qui annonçoit aux deux Conseils que ce citoyen avoit accepté le poste important auquel on l'avoit appelé, étoit accompagné de la lettre que Barthelemy lui avoit adressée, elle étoit ainsi conçue :

« Le courier extraordinaire, porteur de la lettre dont vous m'avez honoré le 7 prairial, est arrivé ici le 10, au point du jour, citoyens directeurs.

» J'obéis à l'acte du Corps législatif qui m'appelle auprès de vous. Je ne dois sans doute qu'à l'extrême indulgence des représentans de la nation, cet éclatant témoignage de leur confiance. Absent de ma patrie depuis trente ans, peu instruit de son administration intérieure, combien je suis effrayé de la tâche qui m'est imposée ! Mais je ne crois pas que dans une semblable circonstance, un bon citoyen soit libre de se refuser à l'honorable marque de bienveillance dont je suis l'objet.

» Quelques arrangemens nécessaires et

quelques soins qu'exige ma santé, souvent altérée, ne me permettront de partir que dans quatre ou cinq jours : je me mettrai alors en route pour aller m'associer aux importantes fonctions que la constitution vous attribue ».

Voulant s'honorer lui-même, en faisant décerner des honneurs à un membre de la première autorité, le Directoire arrêta les dispositions d'un cérémonial, à l'effet de recevoir Barthelemy, lors de son entrée dans Paris. Le canon fut tiré, mais le nouveau directeur cherchant modestement à se soustraire à l'importunité qui accompagne le cérémonial pour celui qui en est l'objet, entra dans la capitale au moment où l'on s'y attendoit le moins, et se présenta au palais du Luxembourg, dans un instant où les directeurs n'y étoient point pour le recevoir.

Barthelemy, quoiqu'éloigné du sein de la capitale depuis très-longtems, et pouvant dès-lors ignorer une partie des machinations qui se tramoient, n'en étoit pas moins intruit avant son arrivée, soit par ses amis, soit par ses parens, soit enfin par

les écrits et les feuilles périodiques, de la division qui régnoit entre le Directoire et les Conseils, et de la division non moins funeste qui existoit entre les cinq membres du Directoire lui-même ; et l'on peut dire qu'il ne venoit pas dans l'intention de se joindre au parti de Barras ; c'est du moins ce qu'il manifesta ouvertement dans sa route de Bâle à Paris, sans qu'il se soit, pour cela, permis de parler librement.

Sa réception étoit fixée au 18 prairial ; il prononça le discours suivant dans la séance publique qui eut lieu à cet effet.

« En recevant des représentans de la nation, le droit de siéger parmi vous, citoyens directeurs, le premier sentiment que j'éprouvai fut celui de mon insuffisance. Témoin de l'état de la république française au dehors, plein d'admiration pour elle, je n'ai pu concevoir cet excès de bienveillance qui m'appeloit à exercer sa première magistrature.

» Mais bientôt oubliant ma foiblesse, je n'ai plus senti que le bonheur de ma destinée. Assister aux derniers jours d'une révolution triomphante, pour en consolider

les bienfaits, présider à l'exécution des loix ; concourir avec vous et avec le Corps législatif à réparer les maux inséparables d'une longue tempête : quelle carrière, et combien elle a d'attraits !

» Dirai-je que j'ai été conduit par l'espoir non moins séduisant de trouver dans le Directoire les élémens d'une pacification générale ? J'ai pensé qu'après un grand développement de forces et de puissance, la république française se montreroit juste et pacifique envers ses plus cruels ennemis. La justice garantit la durée des empires, la justice et la modération après la victoire, amèneront cette paix durable qui doit sanctionner pour toujours la constitution que la France s'est donnée.

» Recevez, citoyens directeurs, l'assurance de mon inviolable attachement à cette constitution, recevez l'hommage de mes sentimens pour vous : il m'est doux de présumer que notre union, commandée par la loi, sera cimentée par une estime, une confiance et une affection réciproques ».

Il est à croire que quand Barthelemy prononçoit ce discours, il ne s'attendoit

pas

pas que dans trois mois, jour pour jour, ses collègues, dont il sollicitoit la bienveillance, l'arracheroient de force du Palais directorial, pour l'envoyer périr de besoin ou de douleur sur les plages brûlantes de la Guyane; il est à croire qu'il avoit dans le cœur les sentimens que ses paroles exprimoient avec autant de franchise que de cordialité, et que Carnot qui lui répondit en qualité de président du Directoire, et qui fut son compagnon d'infortune, avoit le desir d'opérer le bien et d'y marcher de concert avec le récipiendaire, comme il l'annonce par la réponse qu'il lui adresse, et que nous transcrivons.

« Citoyen et cher collègue, le Directoire exécutif reçoit avec la plus vive joie dans son sein, celui que la confiance des représentans du peuple appelle à partager ses travaux.

» Vous avez su, dans des tems difficiles, faire respecter la république au dehors, lui conserver d'anciens et fidèles alliés, et neutraliser la malveillance de ceux qui vouloient lui susciter de nouveaux ennemis.

» Vos vastes connoissances, et l'esprit de modération qui vous anime, sont un sûr garant du succès avec lequel vous travaillerez de concert avec nous à l'achèvement du grand ouvrage de la paix. L'élévation de vos principes nous assure aussi que nous saurons la fonder en commun sur des bases justes et des conditions honorables.

» Loin du théâtre des factions qui ont si longtems affligé notre patrie à l'intérieur, vous avez pu en juger avec impartialité, et les efforts que vous joindrez aux nôtres pour les étouffer, porteront un caractère infiniment favorable à leur anéantissement.

» Nous espérons que, prenant connoissance des premiers travaux du Directoire, et que *témoin de l'union qui règne entre ses membres*, vous nous rendrez estime pour estime, et que vous partagerez pour leur ancien collègue Letourneur, les sentimens qu'il nous inspira par ses lumières, sa probité et ses vertus civiques, pendant les dix-huit mois qu'il demeura au poste éminent que vous allez occuper ».

Cette union, cette cordialité que l'on

disoit à Barthelemy exister entre les membres du Directoire, dont il eût été indécent de laisser transpirer la mésintelligence, étoient en effet bien opposées aux sentimens de haine et de partialité dont étoient animés les individus qui composoient cette première autorité ; et dès les premières séances auxquelles Barthelemy assista, il lui fut facile de reconnoître que les passions les plus violentes avoient pris la place de l'intérêt public. Nous savons même par des ministres, témoins oculaires des débats scandaleux qui se passoient dans la salle des délibérations, que Barthelemy étonné et stupéfait des voies de fait auxquelles un des directeurs vouloit se porter contre un autre directeur, resta muet et tremblant sur son fauteuil, et qu'il dit en sortant de la séance, « qu'il n'étoit pas possible que les choses portées au point où elles étoient, restassent longtems dans cet état, et qu'une secousse violente étoit sur le point d'avoir lieu ».

Si le directeur Barthelemy, si son collègue Carnot, comme il en convient lui-même, si les membres des deux Conseils,

si tout le monde enfin convenoit qu'il étoit impossible que la mésintelligence qui régnoit entre les premières autorités, ainsi que parmi les citoyens, n'amenât pas incessamment quelqu'événement majeur, quelque crise nouvelle, il falloit donc bien que la rupture éclatât, et qu'il s'ensuivît quelque chose d'extraordinaire ; or, de deux choses l'une, ou le parti aristocratique et ennemi de la Convention devoit l'emporter, ou les républicains et les adhérens des conventionnels devoient terrasser leur ennemi : c'est aussi ce qui arriva. Les choses étoient trop envenimées, et il existoit trop d'antipathie entre les deux extrêmes, pour qu'un terme moyen fût adopté ; c'est cependant ce que Carnot pense, qui eût pu arriver, si ceux qui l'ont renversé avoient aimé la patrie aussi sincèrement que lui, et voici comme il raisonne dans ses Mémoires ; écrits infiniment précieux, surtout dans ce moment, où tous ceux qu'il attaque existent autour de lui, et ne cherchent pas, quant à présent du moins, à lui demander raison de l'infamie dont il les couvre, ...

« Vous démontrez, me dira-t-on, (c'est Carnot qui parle) vous démontrez, me dira-t-on, que le 18 fructidor fut un grand forfait politique ; mais dites-nous ce qu'il eût fallu faire dans la circonstance critique où l'on étoit : dites-nous ce qu'il faut faire quand il est visible qu'une partie du Corps législatif veut la contre-révolution, et que cette partie du Corps législatif est tellement influente, qu'elle vient à bout d'enlever toutes les résolutions, et de paralyser toutes les mesures salutaires ?

» Je réponds d'abord qu'on pouvoit éviter cet état de crise, par plus de ménagement et de déférence envers les membres du Corps législatif, en faisant des messages moins durs, moins impérieux : en révoquant quelques commissaires du Pouvoir exécutif, contre l'immoralité desquels ces représentans apportoient de nombreux témoignages, en montrant enfin un desir plus sincère de faire la paix avec les puissances étrangères : car c'étoit là le principal sujet de défiance. On craignoit qu'en accordant au Directoire trop de latitude, et surtout des moyens de finance, il ne s'en servît pour prolonger la guerre, plutôt que pour la terminer promptement. Il est certain que par ces procédés, on auroit ramené le plus grand nombre des représentans aigris, et que les autres auroient bientôt rougi du rôle honteux qu'ils auroient joué.

» Je réponds secondement, qu'ayant manqué

par hauteur et par imprudence, ce premier moyen qui étoit le meilleur, il falloit alors, la mésintelligence étant enfin devenue telle que chacun sentoit le danger qu'il alloit individuellement courir, s'occuper promptement des moyens réconciliatoires. Le Corps législatif en avoit déjà senti la nécessité; il avoit pris le parti de renouveler ses commissaires, ses bureaux, et d'en écarter ceux qui avoient abusé de sa confiance: les représentans les plus connus par leur caractère et par leurs talens, avoient résolu de s'élever contre toutes ces motions indécentes qui jetoient le trouble au Conseil des Cinq-Cents, pour s'attacher constamment à des questions majeures, principalement à la restauration des finances; et c'est ici surtout qu'est le grand reproche à faire au Directoire exécutif: la moindre démarche de sa part à ce moment, ramenoit à lui la masse des représentans du peuple. Mais loin d'aller au-devant de ces moyens de réunion, et de les rechercher, le Directoire trembloit qu'elle ne s'opérât; il travailloit avec une activité incroyable à augmenter chaque jour les sujets de mécontentement et d'alarmes.

» Je réponds troisièmement, que le mal étant arrivé à son dernier période, il falloit faire un 20 juin, au lieu de faire un 31 mai: il falloit que les représentans patriotes rédigeassent une adresse au peuple français, dans laquelle ils auroient démontré avec énergie, les atteintes qu'on ne cessoit

de porter à la constitution, et fait voir qu'une partie des Conseils étoit évidemment décidée à la renverser : il falloit qu'ils sommassent en même tems le Directoire, qui avoit juré comme eux le maintien de cette constitution, de leur fournir un asyle contre la tyrannie de ces ennemis déclarés de la république, de les y protéger par la force, et de veiller à leur sûreté personnelle, en leur qualité de représentans du peuple. Cet acte eût été adopté incontestablement par la grande majorité des Conseils, par tous ceux au moins que le Directoire a jugés dignes de rester le 18 fructidor.

» Dès-lors il n'y avoit plus dissolution du Corps législatif; ce n'étoit plus le Directoire qui opéroit, qui écartoit, de son autorité privée, par le canon et les bayonnettes, ceux qui lui déplaisoient; qui faisoit délibérer les autres par la terreur, et les érigeoit en tribunal révolutionnaire. C'étoit au contraire la majorité des représentans qui avoit cherché, contre la violence de la minorité, un réfuge sous la protection de la force armée, pour la liberté de ses délibérations.

» Le public eût donc vu, d'une part, cette majorité sage et le Directoire réunis à elle, d'intention et de sentiment; de l'autre, une minorité pitoyable, joint à une minorité à laquelle on imputoit déjà l'agitation qui régnoit depuis la nouvelle session. Qu'eût fait cette minorité? elle eût été sur-le-champ abandonnée de tout le monde; ses membres se seroient honteusement

dispersés, et n'auroient point reparu; chaque citoyen eût applaudi à cette mesure constitutionnelle; l'opinion publique se fût ralliée librement, et sans terreur, au Corps législatif et au Directoire; et si parmi les démissionnaires de fait, il s'en fût trouvé de chargés de délits positifs, on les auroit fait juger constitutionnellement par la Haute-Cour nationale, *où ils eussent été condamnés aux applaudissemens universels*, parce que le bandeau eût alors été enlevé de dessus tous les yeux.

» Voilà ce qu'on eût fait, si ç'eût été véritablement la patrie qu'on eût voulu sauver; si l'ambition, la jalousie, la vengeance, n'eussent pas été les ressorts cachés qui faisoient tout mouvoir ».

Si les choses eussent pu s'arranger de la sorte, il n'est pas douteux que cela n'eût infiniment mieux valu que les moyens extrêmes qui ont été employés; mais il est bien facile d'arranger des plans pacifiques, quand les événemens ne sont pas là pour démentir les résultats que vous vous promettez. Si Carnot eût un peu plus réfléchi à ce dernier moyen qu'il propose, comme très-efficace, peut-être en eût-il senti l'impossibilité, et nous sommes tentés de croire qu'avant qu'il écrivît ce plan, il lui parut

d'une exécution difficile, puisqu'il ne nous dit pas qu'il ait proposé à aucun député de chercher à le mettre à exécution.

Il se permet de dire que s'il se fût trouvé des coupables, comme cela n'est pas douteux, ils eussent été condamnés aux applaudissemens universels; il nous permettra de n'en rien croire, puisqu'à peu près à la même époque, et sous ses yeux même, lui étant au timon de l'Etat, des conspirateurs royaux furent arrachés au supplice par un assentiment et une clameur universels.

Sans doute la haine fut la cheville ouvrière de la révolution qui le précipita, ainsi que tant d'autres, dans un abîme de maux et d'inquiétudes, mais quel coup d'état s'est donc opéré en France, depuis la révolution, qui n'ait pas eu pour but principal l'ambition, et particulièrement le desir d'assouvir sa haine?

Les monstruosités sans nombre de tous les Robespierriens, sont encore trop récentes, pour que les victimes ne cherchent pas à écraser leurs bourreaux toutes les fois que l'occasion s'en présentera, et ces bour-

reaux craignent trop eux-mêmes le glaive de la justice, pour qu'ils ne saisissent pas à leur tour, avec empressement, les moyens d'empoigner de nouveau la hache révolutionnaire, pour exterminer ceux qu'ils redoutent. Horrible expectative, mais qui n'est que trop réelle pour la génération présente ! A ces deux partis principaux de victimes et de bourreaux s'en joignent d'autres dans les orages révolutionnaires, ces mi-partis suivent l'impulsion de leurs chefs, et ne les dirigent pas, voilà pourquoi les secousses politiques sont toujours violentes chez nous; voilà pourquoi un moyen conciliatoire, tel que le propose Carnot, ne pouvoit avoir lieu.

Qu'au surplus ce projet ait pu alors recevoir son exécution, ou non, c'est malheureusement ce qu'il importe peu d'examiner aujourd'hui, puisque la révolution qui devoit s'opérer, d'après les dispositions où se trouvoient tous les esprits, a eu une physionomie bien différente et des résultats beaucoup plus fâcheux.

Oui, nous sommes arrivés à cette époque désastreuse qui, selon nous, a ré-

solu le problème de la possibilité d'une république en France; nous voulons parler de cette journée mémorable et terrible du 18 fructidor an 5; journée à jamais fameuse dans les fastes de la révolution française, et qui, en violant de la manière la plus audacieuse la constitution dans toute son étendue, dans tous ses principes, a nécessité des violations nouvelles, et fait qu'aujourd'hui encore (1) nous nous traînons de convulsions en convulsions, sans que nous puissions prévoir, d'une manière certaine, quel sera le terme de nos longues souffrances, quel sera le but vers lequel nous serons enfin entraînés.

Loin de nous toute espèce d'esprit de parti. En écrivant l'histoire d'une semblable journée, la partialité n'empoisonnera point le récit que nous devons en faire; et nous nous efforcerons de rendre avec justice et vérité un événement que ceux qui en ont été les victimes, ont tracé avec le fiel dont leur ame étoit imbue, et que ceux auxquels il a profité ont

(1) Ceci a été écrit avant le 18 brumaire.

exalté comme un acte de justice, comme un chef-d'œuvre de politique. C'est entre ces deux écueils que nous avons à marcher, efforçons-nous d'atteindre notre but.

Pour parvenir au résultat que nous nous proposons, il est nécessaire de porter ses regards en arrière, et d'examiner quelle étoit la situation de la France avant la journée du 18 fructidor.

Partout nos armées triomphantes portoient au loin le respect dû au nom français, partout ce nom abhorré sous le règne de Robespierre, prenoit une autre consistance et inspiroit un sentiment nouveau. Les Français n'étoient plus pour les puissances étrangères des tigres affamés de sang et de rapines, qui, guidés par l'ange exterminateur, vouloient incendier l'univers pour soulever les peuples contre le système de la propriété, et prêcher leurs maximes délirantes sur des ruines et des cadavres. Les Français n'étoient plus ces hommes à qui un comité atroce intimoit l'ordre de ne plus faire de prisonniers dans les combats et d'exterminer la race humaine;

maine ; c'étoit des guerriers couronnés par la victoire, mais des guerriers humains dans le triomphe, et qui, sans chercher à propager le systême de l'indépendance, ne vouloient que consolider la leur par des succès.

Quel étoit en effet le résultat de leurs exploits nombreux ? c'est ce qu'il est nécessaire de faire voir pour fixer l'opinion sur la splendeur de la république et la stabilité qu'elle sembloit offrir alors.

Les triomphes de nos armées nous avoient procuré la paix avec l'Espagne que nos exploits avoient tellement épouvantée, que lorsqu'on apprit à Madrid la cessation des hostilités, l'alégresse fut portée à un point que toutes les têtes étoient en délire ; à la cour comme parmi le peuple, les larmes couloient en abondance, et l'on n'entendoit que ces mots: La paix ! la paix ! nous avons la paix.

Quoique le roi d'Espagne eût eu à trembler un moment pour sa couronne, quoique les prêtres, dont l'influence est encore énorme dans ces contrées, eussent frémi par la crainte de voir leur puissance

X

s'évanouir avec leur charlatanisme, si les principes français eussent pénétré dans ce pays avec nos armes; c'est moins à la frayeur, peut-être, de perdre leur autorité que nous avons dû un traité avec cette puissance, qu'à la perfidie de l'Angleterre, dont l'Espagne démêla bientôt les projets destructeurs.

Au premier aspect, il doit paroître surprenant que le premier potentat qui traite avec la république, et qui reconnoisse la forme de son gouvernement, soit un Bourbon; quand on n'entre pas dans les vues politiques qui font mouvoir les cabinets de l'Europe, on doit se dire: sur quoi a été basée l'indépendance populaire de la France? sur les débris du trône: qui est-ce qui occupoit ce trône? un Bourbon: quel est le premier roi qui traite avec la France? le roi d'Espagne, un Bourbon lui-même, et qui, par cette alliance inattendue, sanctionne en quelque sorte l'assassinat de son parent, le massacre de sa famille.

Ce raisonnement paroît spécieux, mais on cessera de le faire quand on saura que

l'Espagne devoit être, et étoit effectivement la seule puissance qui fût entrée de bonne foi dans la coalition des rois qui avoit, en apparence, pour but de rétablir un Bourbon sur le trône de France; mais que l'Espagne, qui agissoit avec franchise dans cette entreprise importante, fut bientôt convaincue qu'en secondant cette coalition, elle fournissoit des armes contre elle-même. La première chose qui qui lui fit ouvrir les yeux sur les dangers qu'elle couroit, et qui lui rappela le systême longtems combiné du cabinet britannique, fut la trahison de l'Anglais envers la marine espagnole, qu'elle traita, non comme allié, mais comme ennemi déclaré; en sorte que l'Espagne s'aperçut que, si elle restoit plus longtems l'alliée de l'Anglererre, la guerre ne seroit pas finie qu'elle n'auroit déjà plus de marine. L'intérêt de l'Anglais pour prolonger sa puissance sur les mers, est d'anéantir toutes les ressources maritimes des autres puissances, et elle y travaille si efficacement et si sourdement, qu'il est peut-être plus avantageux d'être son ennemi que son

allié, parce qu'étant ennemi, on est en garde contre ses hostilités, et qu'étant ami ou allié, elle vous mine insensiblement avant que vous ayiez pu vous en apercevoir.

Quoi qu'il en soit, cette perfidie odieuse de la part du ministère anglais fit voir à celui de Madrid que le fils du lord Chatam suivoit opiniâtrement le plan de son père, qui, voyant la famille des Bourbons, occuper plusieurs trônes en Europe, tels que ceux de France, d'Espagne et de Naples, et voulant éviter une réunion naturelle de ces diverses marines, avoit depuis longtems résolu d'anéantir la maison de Bourbon.

Charles s'étoit imaginé d'abord que l'Anglais agissoit de bonne foi dans la cause commune; il avoit cru également que l'empereur concouroit avec droiture au même but; mais quand il eut remarqué que Pitt persistoit dans son projet d'exterminer la race des Bourbons, ou du moins de la réduire à la plus honteuse nullité; quand d'un autre côté il vit l'empereur, fidèle au système d'ambition re-

proché à juste titre à la maison d'Aurtiche, s'emparant de plusieurs places fortes, non pas au nom du roi de France, mais en vouloir prendre possession en son nom propre pour les rendre au possesseur légitime, quand bon lui sembleroit; Charles alors ne douta plus qu'il seroit victime des vues ambitieuses de l'Autriche, et des menées de l'Angleterre, et en conséquence il saisit la première occasion qui se présenta de traiter avec la France qui, par ses forces maritimes, jointes à celles d'Espagne, pouvoit faire tête à la marine anglaise. Ces raisons politiques, et le parti avantageux que l'on fit à l'Espagne par le traité de paix conclu entre elle et la France, rendit cette alliance durable.

Voilà donc déjà pour la France république un sort assez beau, surtout si l'on considère qu'elle est alliée à la Hollande, et que ces trois puissances, les seules commerçantes de l'Europe, après l'Angleterre, étant liguées ensemble, peuvent, en restaurant leurs marines, offrir une force imposante et redoutable aux armées navales de la Grande-Bretagne.

Mais outre cette coalition naturelle contre les forces navales de l'Angleterre, la France venoit d'adopter un systême politique qui, blâmé des uns, étoit toutefois fort approuvé des autres. Lancée au milieu d'un océan de monarchies, il étoit nécessaire que la république française, dont les potentats ne pouvoient envisager la prospérité qu'en frémissant, qu'en tremblant pour leur couronne, se fît à elle-même, et dans le sein de l'Europe, un contre-poids assez puissant pour repousser les agressions des monarques, dans le cas où il plairoit à ceux-ci de se liguer de nouveau pour renverser une forme de gouvernement si diamétralement opposée à la leur. Quel étoit le moyen de parvenir à ce but? celui de créer autour de soi des républiques en assez grande quantité, pour qu'en cas d'hostilités de la part des rois, contre l'indépendance d'un peuple affranchi, tous ces états populaires pussent mettre sur pied une force assez imposante pour repousser ou punir leur agression. C'est là ce qui existoit à l'époque dont nous parlons. La république

française, si formidable par elle-même, par son étendue, sa population, ses ports de mer et ses ressources industrielles, ainsi que par les productions de son sol, voyoit encore sa puissance augmentée, et par les républiques qu'elle venoit de créer en Italie; et par la république batave, et par son alliance avec les cantons libres de la Suisse, tous états intéressés à s'unir avec elle pour maintenir leur indépendance contre le systême monarchique des autres puissances.

C'est cette force réelle, c'est la constitution qu'elle venoit de se donner, et qui marchoit depuis dix-huit mois, c'est le triomphe de ses armées qui donnoient, avant le 18 fructidor, à la république française une consistance telle que les rois ligués pour sa destruction songèrent à faire leur paix plutôt qu'à continuer une guerre qui, ayant déjà eu pour eux des suites funestes, pouvoit en avoir de plus terribles encore, en finissant par l'invasion de leur état, et par la propagation des principes républicains dans les pays qui

leur étoient encore soumis. Ce sont ces avantages du côté de la république, ces craintes de la part des puissances de l'Europe, qui déterminèrent ces dernières à traiter avec nous.

En effet, outre le roi d'Espagne, le roi de Naples, le grand duc de Florence, le roi de Sardaigne, et les États-Unis d'Amérique qui, d'après la nature de la constitution qu'ils s'étoient donnée, devoient naturellement être les amis et les alliés de la France, on vit encore le roi de Prusse traiter avec elle, l'Autriche demander en quelque sorte la paix, et l'Angleterre entrer également en négociation, pour l'avoir.

Les conférences qui eurent lieu à Lille avec le lord Malmesbury pour traiter avec cette dernière puissance, prouvent assez que l'Angleterre avoit intention de finir la guerre; et quoique l'on ait dit de la perfidie du cabinet britannique à cette époque, et du peu d'envie qu'il avoit de traiter, nous sommes bien sûrs au contraire qu'il eût consenti à la paix, si de notre

côté, nous eussions consenti à faire en sa faveur un sacrifice qui ne nous eût rien coûté.

Le ministre anglais à Lille disoit au ministre français : La marine anglaise est aujourd'hui sur un tel pied d'indépendance, qu'il n'est pas possible, pour son honneur, qu'elle ait pris part à la guerre actuelle, sans qu'elle soit indemnisée de ses frais par un avantage quelconque. D'un autre côté, votre république est triomphante, (mais sans cependant qu'elle ait à se prévaloir d'un avantage marqué sur la nation anglaise), et il ne convient pas à son orgueil ou à sa dignité, qu'au milieu de ses victoires elle traite en vaincue avec nous ; d'après cela, il est un terme moyen qu'il faut adopter, et ce terme moyen c'est de nous faire donner le Cap qui nous convient, par la Hollande qui, ne vivant que de son commerce, sera trop heureuse d'acquérir à ce prix la liberté des mers.

Si le lord Malmesbury savoit que les grandes puissances traitent toujours aux dépens des petites, la Hollande le savoit bien aussi, et ne faisoit pas de difficulté

d'accéder à un arrangement dont elle devoit être la victime. En conséquence, quoiqu'elle n'eût point de ministre au congrès qui se tenoit à Lille, ayant été informée sous main des intentions de l'Angleterre, elle envoya à Paris un plénipotentiaire muni de pleins pouvoirs pour céder le Cap à l'Angleterre ; mais les instructions de ce ministre portant qu'il s'aboucheroit d'abord avec le gouvernement français, il fut détourné par ce dernier de faire la démarche pour laquelle il s'étoit mis en route, ce qui prouve jusqu'à l'évidence, qu'à cette époque la majorité du Directoire ne vouloit point de paix avec l'Angleterre.

Si on nous demande comment il a pu se faire qu'on ait attribué à l'Angleterre la rupture de ces conférences, nous répondrons qu'un gouvernement qui veut la guerre est presque toujours obligé de dire que c'est son ennemi qui la demande, parce que la guerre étant un fléau pour le peuple, le souverain qui la cherche ne veut pas en avoir l'odieux. Le Directoire eut donc soin de publier que le cabinet

britannique ne vouloit point d'accommodement. Si l'on ajoute que l'on ne conçoit pas comment le gouvernement français pouvoit ne pas vouloir la paix avec l'Angleterre, nous répondrons encore qu'un gouvernement, soit pour son intérêt personnel, qui est toujours le premier mobile de ses actions, soit quelquefois pour l'intérêt de ses gouvernés, est obligé d'agir bien différemment qu'il ne parle. Et dans le moment dont nous nous entretenons qu'on prenne garde que nous avons la paix, ou que nous sommes sur le point de l'avoir avec toutes les puissances de l'Europe; si on la fait aussi avec l'Angleterre, que fera le gouvernement de ces armées innombrables qu'il a à sa solde, et qui, désœuvrées désormais, et cependant accoutumées au tumulte des camps, ne peuvent qu'exciter des troubles par leur reflux dans l'intérieur de la France? Que faire de cette nuée de généraux et d'officiers supérieurs qui accoutumés à une vie active, à un luxe inouï, n'auront plus de lauriers à moissonner ni d'or à ramasser?

L'inactivité, l'obscurité, la médiocrité, leur deviendront à charge ; ce sont leurs exploits qui ont mis les gouvernans sur le siége directorial ; ne fût-ce que par désœuvrement, ils s'amuseront à renverser leur idole, et peut-être, leur prendra-t-il fantaisie de se mettre à leur place ; car on sait assez que toute révolution commencée et entretenue par la voie des armes, finit par couronner un chef militaire.

Certes, ces frayeurs étoient assez plausibles pour que les gouvernans d'alors, parmi lesquels on comptoit plusieurs avocats, éloignassent le moment d'une paix générale, et en entretenant la guerre avec l'Angleterre, se réservassent les moyens d'employer sur les mers une partie des militaires dont la présence dans l'intérieur de la France ne pouvoit que préjudicier à leur autorité et à la tranquillité publique. Nous nous trompons peut-être ; peut-être que nous calomnions les membres du gouvernement d'alors, mais jusqu'à ce qu'on nous ait donné un autre motif de la rupture des conférences de Lille, nous sommes très-

très-fondés à croire que la véritable raison de cette rupture ne nous a point échappé.

Le sort de la France république étoit donc brillant à cette époque ; il jetoit un éclat extérieur qui en imposoit et devoit réellement en imposer aux puissances étrangères. Nos armées étoient victorieuses au dehors, la guerre intestine de la Vendée étoit étouffée, les départemens de l'ouest rentrés dans le devoir ; les horreurs révolutionnaires avoient disparu ; chacun étoit libre dans son intérieur ; la capitale étoit le centre de tous les plaisirs, les arts recommençoient à fleurir ; le gouvernement triomphoit de toutes les factions qui jusqu'alors avoient voulu jeter dans son sein de nouveaux brandons de discorde ; l'étranger affluoit en France ; le commerce avoit repris une activité étonnante, et tout cela étoit l'ouvrage d'une constitution qui, respectée pendant près de deux ans, ne paroissoit pas devoir être violée de manière à lui ôter si prochainement toute espèce de consistance, et à nous replonger dans un déluge de maux

et de révolutions nouvelles ; on eût dit alors que la révolution française étoit terminée, et que les sacrifices par lesquels elle avoit acheté la prospérité et la splendeur, étoient faits. Mais tant de bonheur ne nous étoit pas réservé ; nous touchions au port, un seul coup de vent a suffi pour nous rejeter en pleine mer et dans un océan de malheurs, où le vaisseau de la république sera peut-être abîmé pour jamais. Nous avons parlé de l'éclat extérieur qui nous environnoit, voyons quelles sont les dissentions intestines qui l'ont rendu si peu durable.

On peut attribuer la journée du 18 fructidor à plusieurs causes.

La première est tirée de la divergence des factions qui régnoient dans les deux Conseils.

La seconde résulte de deux grands partis connus sous le nom de républicains et de royalistes.

La troisième émane de ce que la cause des Conseils a imprudemment été séparée de la cause des armées.

La quatrième vient de la multitude et de l'extravagance des journaux.

La cinquième enfin est née du rapport de Camille Jordan sur la liberté des cultes: nous allons développer ces données.

Il n'y a point de grande assemblée politique sans passions, et conséquemment sans partis; mais toute assemblée dont la majorité n'a pas de but commun, point de centre, point d'esprit de parti, est une *cohue*, et n'est que cela.

Tels étoient les deux Conseils avant la journée du 18. Les uns vouloient la constitution de 91, les autres celle de 93 dans toute son intégrité; quelques-uns vouloient ramener l'ancien ordre de choses sans nous faire grace d'aucun de ses abus; le plus grand nombre flottant entre ces diverses opinions ne savoit réellement ce qu'il vouloit, et cependant chacun de ces différens systêmes avoit son orateur, ses partisans et ses ennemis.

On ne sait quel vertige, quel délire d'amour propre avoit tourné la tête à tant de braves gens d'ailleurs, au point que, sans égards, sans ménagemens pour au-

cunes prétentions rivales, ils s'imaginoient être les seuls grands, les seuls forts, les seuls timoniers de l'état.

C'étoit surtout dans les réunions connues sous le nom de Clichy que fermentoient et se développoient tous ces levains d'ambition. Là, les ex-conventionnels plus exercés à la parole, en abusoient souvent pour rappeler leurs services et en demander le prix. Là les deux nouveaux tiers s'indignoient quelquefois de l'espèce d'assujétissement dans lequel on vouloit les retenir et argumentoient de leur *nouveauté* contre des gens qui tiroient avantage de leur *ancienneté*. Là on passoit des nuits entières à régler une misérable étiquette, à nommer un président et des secrétaires, à s'arracher quelques prérogatives honorifiques.

C'étoit en se disputant ainsi les premiers rôles, au lieu de se les distribuer franchement, que les Clichiens se livrèrent sans défense à un ennemi beaucoup plus foible qu'eux, mais qui marchoit plus actif et plus serré. Les Clichiens avoient autant de plans que de têtes, leurs

adversaires n'avoient qu'un plan, ne faisoient qu'une tête. De tout tems les Jacobins ont su marcher à un but, et pour y atteindre plus sûrement, ont fait abstraction pour le moment, de leurs haines personnelles, sauf à s'entr'égorger quand ils sont vainqueurs. Voilà pour ce qui concerne les factions qui divisoient les Conseils; disons un mot des deux partis puissans connus sous le nom de royalistes et de républicains.

On a vu dans le volume précédent, et à l'occasion de la conspiration royaliste, à la tête de laquelle étoient Brottier et Lavilleurnois, quel pas gigantesque l'opinion publique avoit fait du côté du royalisme; on a vu la masse des citoyens, de tous les gens riches, aisés, se prononcer en faveur des criminels; et faire chorus avec les écrits publics, pour crier qu'ils étoient innocens, que ce seroit un assassinat juridique que de les envoyer à la mort. Si tel étoit, en apparence le cri général, pense-t-on qu'il fut universel? Il ne pouvoit pas l'être, les républicains et les Jacobins ne pouvoient donner leur

assentiment à un état de choses qui ruinoit leurs espérances; et dans ce cas-ci, les républicains et les Jacobins devoient nécessairement faire cause commune.

Si les nobles, si les prêtres non assermentés, si les émigrés rentrés en foule, si les gens du tiers-état attachés par principes ou par habitude à la monarchie, si ceux qui avoient souffert sous le règne conventionnel, si les deux tiers nouvellement arrivés à la représentation nationale, vouloient ou fortement, ou machinalement nous reconduire à la royauté, quelque nombreux que fussent ces individus, ils avoient en face un parti qu'il n'étoit pas facile d'abattre. De qui étoit composé ce parti? répétons-le, des républicains et des Jacobins, de tous ceux qui avoient voté la mort du roi, de tous ceux qui avoient participé aux innovations; des acquéreurs de biens nationaux, des affiliés à toutes les sociétés populaires, des membres de comités et tribunaux révolutionnaires, d'une majeure partie des soldats, de presque tous les officiers qui devoient leur élévation au nouvel ordre

de choses, des fonctionnaires publics qui avoient marqué, et enfin de tous les hommes sages qui, redoutant une réaction sanguinaire, préféroient un état libre, à la morgue de la noblesse, aux charlataneries du clergé, au luxe insolent des financiers, aux distinctions avilissantes d'une caste d'hommes privilégiés, non moins bouffis d'orgueil que pétris d'ignorance. Cette association de républicains et d'exagérés marchoit sur une seule ligne contre l'ennemi commun qui, au lieu d'offrir un centre de réunion, se subdivisoit en mille branches différentes. Les choses en étoient au point de part et d'autre, qu'il falloit que la foudre éclatât prochainement; le royalisme relevoit la tête avec trop de hardiesse pour que le parti opposé n'entreprît pas de l'anéantir très-incessamment.

La troisième raison qui assuroit le triomphe des républicains, confondus pour le moment avec les exagérés, contre leurs ennemis, c'étoit l'oubli dans lequel les Conseils paroissoient laisser les armées, et le peu de considération qu'ils témoi-

gnoient pour les généraux, pour les militaires qui s'étoient distingués. La majorité du Directoire prit les devants à cet égard ; il envoya un émissaire secret à Bonaparte dont l'influence étoit majeure, et Bonaparte, qui ne fut pas sollicité par les Conseils de se ranger de leur bord, se jeta du côté d'où les sollicitations lui étoient venues. Si les meneurs des Conseils eussent eu le bon esprit de mettre les troupes de leur côté, la journée du 18 eût pu avoir un autre résultat, ou du moins les Conseils, en faisant naître eux-mêmes un mouvement contre ceux qui les ont abattus, auroient pu, en prenant l'initiative, terrasser leur ennemi ; mais leur incurie les perdit, comme, à une époque plus reculée, elle perdit la Gironde.

Une autre cause de cette révolution, et peut-être la cause la plus puissante, fut la multitude des journaux. On se rappelle que, malgré les efforts de quelques députés, jamais le Directoire n'avoit pu parvenir à mettre un frein à la licence de la presse. Depuis la dernière discussion

qui avoit eu lieu à ce sujet, les journalistes assurés de l'impunité s'étoient multipliés à l'infini. Il existoit en l'an 5 plus de deux cents feuilles périodiques, dont les auteurs plus extravagans les uns que les autres, renchérissoient à l'envi, de sottises, d'impertinence et de déraison. Parmi cette multitude de papiers, on en comptoit au plus une douzaine qui étoient du bord des républicains et des exagérés; cinq à six qui, voulant soutenir la constitution de l'an 3, sans qu'on y portât atteinte, et présentant les désastres qui alloient fondre sur nous, prêchoient la concorde et conjuroient les partis de se réunir; le reste étoit vendu au royalisme, soit par principes, soit par corruption. De part et d'autre, ces feuilles étoient aussi injustes que méprisables; chacun y déversoit la calomnie la plus odieuse sur les personnages opposés à son parti.

Les journaux républicains soutenoient Barras, Rewbell et Laréveillère, et déversoient la haine contre Carnot, Barthelemy, et la majorité des Conseils. Chacun des journalistes qui étoient de ce bord, avoit

son rôle marqué : l'un étoit chargé de dénoncer comme fripon, traître, conspirateur et royaliste, tel ou tel député ou directeur : l'autre apprenoit à l'univers les vertus, les talens de tel homme en place : celui-ci s'adressoit aux armées, pour leur dire que la république étoit au Luxembourg : celui-là parloit aux ouvriers, et leur soutenoit, dans un langage qui étoit à leur portée, que le royalisme triomphoit dans les Conseils, que tous les députés de l'an 5 étoient des agens de Louis XVIII, et que la liberté touchoit à sa fin. Tous sonnoient le tocsin de la révolte, et appeloient à grands cris la guerre civile au milieu de Paris.

Les journaux du parti opposé n'étoient pas plus raisonnables ; quoiqu'en général ils fussent mieux écrits et plus piquans, beaucoup d'entr'eux pourtant, se déshonoroient par les grossières injures qu'ils débitoient sur le compte de tel ou tel individu ; ils alloient jusqu'à faire un reproche à Laréveillère de sa difformité ; Barras et Rewbell étoient traités par eux de fripons, d'hommes impurs ; les directeurs Carnot

et Barthelemy étoient les dieux tutélaires de la France, les trois autres en étoient les triumvirs, les bourreaux. Il faut avoir été témoin du délire de ces journalistes, pour pouvoir se faire une idée du degré d'exaltation auquel ils étoient parvenus. Il n'étoit pas un folliculaire du parti royaliste, qui ne se crût un champion du prétendant, et qui ne fût convaincu qu'il alloit lui devoir sa couronne : il n'y en avoit pas un qui ne se crût un Bayle, un Adisson, et par-dessus tout, le régulateur de l'Etat.

C'étoit tous les matins un débordement d'avis, de projets, de maximes, de morale, de religion, de politique qui n'a jamais eu de modèle. Chacun de ces coriphées dictoit du haut de son tribunal suprême, des arrêts irréfragables, prononçoit des sentences majestueuses, traçoit des plans superbes, provoquoit une secousse prochaine, réveilloit des haines mal assoupies, rappeloit des souvenirs fâcheux, et marchoit vers un but différent. Le moyen de s'entendre au milieu de ce bourdonnement universel : ils se disoient les magistrats de l'opinion publique! et

l'opinion publique égarée par eux, dans tous les sens, n'avoit pas un seul point de ralliement. Ce furent ces journaux qui perdirent les Conseils qu'ils prétendoient défendre. La race des écrivassiers politiques est, dans un pays agité, le fléau le plus terrible qu'il puisse recéler dans son sein.

Puisqu'on voit des journalistes encenser Barthelemy et Carnot, et invectiver les trois autres directeurs, puisqu'on voit d'autres journalistes encenser ces trois directeurs, et invectiver Carnot et Barthelemy, on présume bien que s'il y a division dans les Conseils, l'unité ne préside plus dans les délibérations de la première autorité, et que les membres du gouvernement sont aussi divisés. Mais achevons de parler d'un événement qui accéléra la journée du 18, cet événement fut la sensation produite par le rapport de Camille Jordan, sur la liberté des cultes.

Camille Jordan, jeune, ardent et plein de courage, fut nommé député en l'an 5, par la ville de Lyon, époque de la révolution qui étoit la plus fertile en espérances; espérances qui se fussent réalisées sans doute,

doute, sans l'extravagance d'une multitude de représentans qui n'apportèrent en dot à la république, que de la suffisance, au lieu de la sagesse et de la maturité. Camille Jordan vint siéger au Corps législatif, pourvu d'une haute idée de ses devoirs, et d'une plus haute idée de lui-même. Être jeune, se trouver dans une assemblée nombreuse, et y apporter des talens, c'est dire assez que l'on est dévoré du besoin de se faire applaudir.

De telles dispositions, plus brillantes qu'utiles, et suffisantes pour le lancer dans la carrière, ne l'étoient pas assez pour lui garantir des succès; et c'étoit grandement aventurer ceux de son parti, que de les confier à ce jeune athlète aussi légèrement armé contre les vétérans de la révolution, tacticiens habiles et instruits dans toutes les ruses du métier. Aussi son apparition dans l'arêne inspira-t-elle de justes frayeurs à tous les hommes sages: son premier pas fut une chûte grave, et d'autant plus déplorable qu'elle contribua à entraîner celle de tous les siens.

Son rapport sur la police des cultes,

brillant d'idées, invoqué par la justice, appartenoit, comme il le dit lui-même, *à la plus haute législation, embrassoit les intérêts les plus chers, et touchoit aux passions les plus ardentes*, mais par cela même étoit non seulement prématuré, mais extrêmement impolitique par les avantages qu'il fit tout-à-coup au parti opposé, avantages dont ce parti profita sans générosité.

Combien de fois les gens sages n'avoient-ils pas répété que le tems n'étoit pas encore venu de parler, au milieu des plus ardentes passions, de prêtres, de religion, de culte et d'émigrés? Combien de fois n'avoit-on pas dit que si la liberté des cultes étoit un objet important de législation, les processions, les enterremens et les cloches étoient des objets de police qu'on pouvoit sans danger renvoyer à des tems plus calmes, mais sur la discussion desquels il étoit extrêmement facile d'appeler alors le ridicule, la défaveur et le sarcasme?

Mais, hélas! on n'écoutoit rien, ou plutôt on n'écoutoit que le langage des passions. Cette assemblée, sur laquelle reposoient nos plus chères espérances, étoit

devenue la plus scandaleuse arêne. La raison en étoit bannie, on traitoit de foiblesse tout ce qui n'étoit pas fureur, on se croyoit sûr d'abattre la majorité du Directoire, parce que cette majorité avoit l'air de ne pas agir et de garder le silence; on y disoit tout haut qu'il falloit que la tête des triumvirs tombât, que la France ne seroit libre que quand leur sang auroit rougi la place de la Révolution où Louis XVI avoit été décapité; enfin, dans cette assemblée extravagante, toute mesure de prudence étoit regardée et flétrie d'avance, comme une transaction avec le crime.

La parole étoit exclusivement accordée aux plus fougueux orateurs; le silence et la consternation étoient le triste partage des autres : ceux-ci voyoient clairement que tant d'effervescence produiroit une explosion funeste. Ils n'ignoroient pas que la raison est ennemie de tous les excès, et qu'on agit rarement avec résolution quand on parle avec tant de véhémence. En effet, les républicains, réunis aux exagérés, profitoient de toutes ces fautes, et ceux qui restoient dans les Conseils ne perdoient pas

une occasion d'en faire commettre de nouvelles à leurs ennemis. Ils n'avoient garde de combattre leurs propositions folles et royalistes, ils se taisoient ; mais quand il s'agissoit d'opiner par assis et levé, ils opinoient dans le sens de leurs ennemis, pour accélérer davantage leur chûte, en laissant passer des décrets qui démontroient à tous les patriotes de la France que leur ruine étoit prochaine, s'ils ne se hâtoient de se réunir contre les partisans de Louis XVIII.

Le bruit d'une conspiration royaliste se répandit de toutes parts, et notamment dans les armées, qu'il eût été important aux Conseils de sa ménager. On désignoit les orateurs du Corps législatif, sous le nom d'*Orateurs de Blankembourg*, ville d'Allemagne, où étoit réfugié le prétendant. On appeloit le Corps législatif lui-même, *le Conseil de Louis XVIII*. On disoit aux acquéreurs de biens nationaux : *vous serez dépouillés* ; aux généraux : *vous serez destitués* ; aux soldats : *vous n'aurez pas le milliard* ; et aux républicains : *vous serez pendus*. Les mots ont toujours eu un

pouvoir magique sur le peuple, et surtout en France. Un chef, quelque puissant qu'il soit, est bien près de sa chûte quand il est avili. Ceux qui méditoient de longue main la perte de Louis XVI, commencèrent par le ridiculiser, en lui donnant le nom de *Louis Capet* qui ne lui appartenoit pas; ils frappèrent la reine avec une arme aussi puissante, en la désignant, lorsque la cour étoit encore aux Tuileries, sous la dénomination de *madame Veto.*

C'est dans ces circonstances; c'est quand les républicains annonçoient en tous lieux que la contre-révolution alloit avoir lieu en France; c'est quand les *cercles constitutionnels* se rouvroient partout et se liguoient pour conjurer l'orage qui les menaçoit, ou plutôt pour en amonceler un sur la tête de leurs ennemis; c'est quand des journaux prêchoient le royalisme et justifioient les craintes des patriotes; c'est quand une foule d'émigrés rentrés avec de faux passe-ports, ou à prix d'argent, justifioient également les déclamations de ces mêmes patriotes; c'est quand les prêtres relevoient

audacieusement le tête et annonçoient une sainte inquisition ; c'est quand des républicains étoient égorgés de nouveau dans le Midi, que Camille Jordan osa prononcer son fameux discours sur la liberté des cultes ; tout ce qu'il a dit dans ce discours est vrai, tous les principes qu'il y a posés sont bons, mais quand Camille Jordan auroit voulu faire dissoudre les Conseils, il ne s'y seroit pas pris d'une manière plus adroite ; c'étoit jeter de l'huile sur un incendie, et cet incendie fut affreux ; c'étoit proscrire tout ce que la Convention avoit fait jusqu'alors sur la législation des prêtres; c'étoit déchirer tous les arrêtés pris depuis longtems par le gouvernement, à l'égard des ecclésiastiques turbulens ; c'étoit dire aux patriotes, et surtout aux exagérés qui ont les prêtres en horreur : *Nous voulons rétablir le trône et l'encensoir.* De ce moment, il n'y eut plus de mesures gardées, et les partis furent en présence. Le lendemain du jour où Camille eut prononcé son discours, Camille Jordan fut bafoué, chansonné, ridiculisé dans les rues de Pa-

ris, par les chanteurs aux gages du ministre de la police qui étoit voué à la majorité du Directoire.

Une foule d'autres petites causes plus obscures et plus immédiates, peut-être, concoururent aussi à la fatale journée du 18 fructidor; telles par exemple, que la haine de Barras contre Carnot (1); le desir

---

(1) Carnot s'exprime ainsi dans ses Mémoires: « La haine que me portoient plusieurs membres du Directoire et Barras surtout, prenoit sa source dans des événemens bien antérieurs à sa formation.

» Barras étoit d'une faction que j'ai toujours eue en horreur; de cette faction qui voulut d'abord porter d'Orléans sur le trône; qui n'ayant pu réussir, imagina de travailler pour son propre compte et qui finit par se diviser elle-même en deux autres; l'une Dantonienne, dominant aux Cordeliers; l'autre Robespierrienne, dominant aux Jacobins et à la Commune de Paris; de cette faction enfin qui, d'abord si contraire au systême républicain, en porta ensuite les principes jusqu'à l'exaltation, lorsqu'elle vit qu'elle pouvoit en profiter pour se mettre elle-même à la tête de la république.

» J'étois également ennemi des Cordeliers et des Jacobins, et je n'ai jamais voulu entrer ni

que Merlin avoit de parvenir au directoriat ; les ressentimens que Talleyrand, ministre

---

dans l'un ni dans l'autre de leurs repaires. J'avois la même aversion pour Danton et pour Robespierre ; mais comme membre du comité de salut public, on me supposoit du parti de ce dernier, sans savoir peut-être, que je ne cessois dans ce comité de lui reprocher sa cruauté et sa tyrannie ; (il falloit effectivement que Carnot apprît cela pour qu'on pût s'en douter). Barras étoit de la faction Dantonienne, ainsi que la plupart de ceux qui se sont qualifiés de *thermidoriens* par excellence ; mais qui le 9 thermidor, indépendamment du danger qui les menaçoit et auquel il leur étoit urgent de faire face, songeoient beaucoup moins à abattre un tyran qu'à en venger un autre et à rétablir la tyrannie de celui-ci dans leurs propres mains ; et quels étoient en effet ces prétendus vengeurs de l'humanité ? c'étoient parmi les principaux, ces mêmes hommes qui avoient inondé de sang les villes de Paris, de Bordeaux et de Marseille.

» Mon grand crime à leurs yeux fut d'avoir signé l'arrestation de Danton. Cependant une chose que peu de personnes savent, c'est que j'avois été au comité de salut public, contre l'arrestation de Danton ; non que je ne regardasse ce chef de septembriseurs comme un homme exé-

des relations extérieures, conservoit contre quelques personnes en place ; la mésintel-

---

crable, mais je disois aux membres du comité : « Sans doute vous êtes assez puissans pour envoyer à la mort celui qu'il vous plaira de désigner, mais si vous frayez une fois le chemin de l'échafaud aux représentans du peuple, nous passerons tous successivement par le même chemin; » (nous seroit-il permis de demander à Carnot, aujourd'hui qu'il est redevenu tout puissant, comment il se fait qu'il n'ait pas tenu ce langage au sein de la Convention, lorsqu'il a été question d'envoyer toute la Gironde à l'échafaud ; c'étoit bien là le cas où Carnot devoit développer ses sentimens, puisque la Gironde n'étoit ni Robespierienne, ni Dantonienne ; mais poursuivons). Les signatures, ainsi que je l'ai expliqué à la Convention, ne constatoient point l'opinion de ceux qui les donnoient, mais seulement que tel arrêté avoit été pris par le comité ; de même que les signatures des présidens et secrétaires du Corps législatif et du Directoire, certifient que telle loi ou tel arrêté a été rendu, mais non pas que ce fut de leur avis. (Qu'il nous soit encore permis d'observer ici que, d'après ce dernier raisonnement, Carnot a tort de reprocher dans ses Mémoires, à Barras, Rewbell et Réveillère de n'avoir point consigné leur avis sur les registres du Directoire ;

ligence entre les royalistes et les constitutionnels ; l'obstination du représentant,

---

pourquoi Carnot, qui veut qu'on le croie aujourd'hui sur parole, ne consignoit-il pas aussi ses opinions et son opposition sur les registres du monstrueux comité de salut public dont il étoit membre ? cet effort de courage ne devoit pas lui coûter beaucoup, puisqu'il avoit celui, à ce qu'il dit, de reprocher en face à Robespierre sa barbarie et son amour du sang. Quand on écrit sans contradicteur, il est facile de se justifier. Il nous semble que celui qui, après la journée du 9 thermidor, vouloit partager le sort des membres encore existans du comité de salut public et qui le disoit hautement à la Convention, n'étoit pas étranger aux actes de ce comité). Ce n'étoit point des signatures de confiance, comme on l'a dit, mais des signatures de formes precrites par la loi.

Tout le monde savoit cela et ceux qui me poursuivoient avoient mille fois donné de semblables signatures ; mais on avoit repris tous mes actes personnels, soit ceux que j'avois faits comme représentant dans les nombreuses missions que j'avois remplies pendant huit mois, presque sans interruption ; et comme on n'avoit pas pu trouver de quoi fonder la plus légère accusation, il fallut bien en venir à m'attribuer les crimes des

Aubry, à destituer des patriotes et des intrigans des places qu'ils occupoient dans

---

autres; et au lieu de regarder comme *un acte de dévouement ce que j'avois fait en défendant les membres accusés du comité*, pour arrêter le carnage des représentans du peuple, on m'en fit un nouveau délit. Je dus mon salut au courage de quelques hommes vertueux et hors de toute suspicion qui, osant enfin prendre hautement ma défense, forcèrent ces brigands à lâcher prise; mais ils ne firent qu'ajourner leur vengeance à un tems plus favorable.

» J'avois eu le bonheur au comité, de contribuer à tirer la république du péril, en repoussant ses ennemis, ma récompense fut une affreuse persécution. Au Directoire j'ai contribué à la retirer des nouveaux dangers où ces mêmes scélérats, opérant alors comme réacteurs, l'avoient replongée; ma proscription de fructidor a été mon salaire. Au reste, je savois que les républiques étoient ingrates; mais je ne savois pas que ceux qui se disent républicains, le fussent individuellement autant que je l'ai éprouvé.

» Si quelqu'un a mérité d'être déporté pour avoir donné lieu à une réaction, certes ce sont bien ces infâmes qui, à force de poursuivre les plus purs républicains, et de confondre l'innocent avec le coupable, eux qui étoient couverts

le militaire ; la haine que le général Hoche portoit à Pichegru ; l'animosité qu'avoit

---

de crimes, amenèrent enfin la crise du 13 vendemiaire ; mais il leur est donné de toujours faire retomber sur leurs adversaires la punition de leurs propres délits : *C'est ainsi qu'après avoir séduit et égaré les Parisiens, par leurs manœuvres contre-révolutionnaires*, (cet aveu est précieux dans la bouche d'un homme qui étoit alors représentant), *ils finirent par les tuer à coups de canons, pour les punir de leur crédulité, lorsqu'ils virent qu'eux-mêmes alloient devenir victimes de leur infernale politique.* J'étois alors un être entièrement nul dans la république : je me réunis le 13 vendemiaire au Corps législatif, pour périr avec lui s'il le falloit ; mais je ne fus absolument pour rien dans tous ces événemens.

» J'ai entendu Barras gémir plus d'une fois, de ce qu'on n'avoit pas *assez tué* en vendemiaire ; et Rewbell, parfaitement de son avis, proposant, un jour que nous étions dans une grande pénurie, de lever sur Paris une contribution forcée de soixante millions, dans les 24 heures : « Vous voulez donc, m'écriai-je, mettre à l'ordre du jour la terreur et la mort ? » — Je voudrois qu'elles y fussent déjà, répondit Rewbell ; je n'ai jamais eu qu'un reproche à faire à Robespierre, c'est d'avoir été trop doux ; et Barras

Laréveillère

Laréveillère (1) contre les prêtres non assermentés, et qui, dans ce moment, le-

---

répéta son mot favori, ce mot que Germain lui a ensuite reproché en d'autres termes : « Nous n'en serions pas là, si l'on avoit mieux châtié les Parisiens en vendemiaire, »

Assurément ce que dit Carnot mérite une grande confiance, nul plus que lui ne peut donner des renseignemens exacts sur certains faits ; mais nous répéterons encore, pour ne plus le répéter, que Carnot a fait ses Mémoires dans un tems où il étoit proscrit et où l'injustice que ces hommes faisoient passer sur sa tête pouvoit le rendre injuste envers eux.

(1) Voici comme Carnot, dans ses Mémoires, parle de la frayeur que le catholicisme inspiroit à ce Directeur. Le ton plaisant et caustique dont se sert l'écrivain, n'est pas analogue au genre de l'histoire ; mais comme ceci est historique cependant, et peut être très-curieux, nous ne nous permettrons pas d'altérer le texte, ni de rien changer dans la nature du narré.

» Le petit Réveillère avoit tellement peur du Pape, qu'il le voyoit sans cesse à sa poursuite, étendant les doigts pour lui donner sa bénédiction. Le Vicaire de Jésus étoit un rival dangereux pour lui, qui vouloit aussi être chef de secte. Une nuit, Réveillère forma le projet de devenir

voient la tête plus audacieusement que jamais, et menaçoient leurs persécuteurs

---

un grand homme ; il ne faut point résister aux inspirations d'en haut ; mais comment parvenir à un but si louable ? Réveillère imagina de se jeter parmi les Théophilantropes.

» On pouvoit regarder cette route pour arriver au Temple de Mémoire, comme nouvelle, quoique déja un peu frayée ; mais on sait que quoique Newton n'ait pas conçu la première idée de la gravitation universelle, il n'en est pas moins regardé avec raison, comme le véritable auteur du systême de l'attraction, parce que c'est lui qui en a trouvé les loix et fixé les rapports.

» Réveillère donc, qui ne croit point en Dieu, et qui passe sa vie à tourmenter les hommes, s'enrôla parmi ceux qui se disoient les adorateurs de l'Etre Suprême et les bienfaiteurs de l'humanité ; et rêvant déjà qu'il est le fondateur d'une nouvelle religion, un autre Mahomet, il se met à faire aussi son Alcoran. Cet ouvrage, pour lequel il mit son génie à la torture pendant plusieurs mois, parce qu'il n'avoit pas, comme son précurseur, un pigeon qui vînt lui béqueter l'oreille, donne précisément la mesure de sa capacité. Il lut son chef-d'œuvre à l'Institut national, qui s'abstint de rire à cause de la dignité du personnage ; et chacun se pinça pour s'empêcher

d'une prochaine inquisition ; les sorties irréfléchies de Villot contre le directeur Barras,

---

de dormir ; mais on ne s'extasia point, comme on auroit dû le faire, sur cet écrit trop profond pour être à la portée des membres de l'Institut ; on ne lui en fit point de complimens et les journaux oublièrent d'en parler. Réveillère fut piqué au vif ; et c'est particulièrement depuis cette époque qu'il devint pointilleux, acariâtre, entrepreneur de nouvelles révolutions ; et que ne pouvant être Mahomet, il voulut être Seïde.

» Le culte catholique devint surtout l'objet de sa colère théophilantropique, et tous ceux qui sourioient au nom de Théophilantropie, tous ceux qui pensoient des Théophilantropes ce que Cicéron pensoit des Aruspices, étoient regardés par Réveillère comme des papimanes. J'avois le malheur de ne point admirer les dogmes de la nouvelle secte, et cependant je ne m'en moquois pas non plus.......................

» Réveillère qui croit que tout ce qui n'est pas Théophilantrope est nécessairement Catholique et digne d'être crucifié, voyoit en moi un grand ami de la Cour de Rome. J'avois beaucoup loué Bonaparte d'avoir dédaigné la vaine gloire de marcher sur cette ville, pour combattre un ennemi plus dangereux dont la défaite entraînoit la chute de Rome et de toute l'Italie. Le Théo-

qu'il disoit n'avoir pas l'âge requis par la constitution pour être directeur ; et la facilité, pour ne rien dire de plus, avec laquelle Ramel, commandant de la garde des Conseils, se laissa désarmer.

Enfin, parmi les faits qui ont amené la journée du 18 fructidor, et qui devoient

---

philantrope vouloit au contraire, qu'on fût d'abord au Capitole chanter un hymne sur la cendre des Gracques ; et l'enlèvement de la bonne-Vierge de bois vermoulu qui étoit à Lorette, lui paroissoit une victoire bien plus importante que l'enlèvement des drapeaux du bataillon de Vienne.

J'aurois renié cent fois par jour Jésus et le Pape, que je n'aurois jamais pu ôter du cerveau de Réveillère que j'étois catholique, apostolique, et surtout romain. Les grands-hommes ont quelquefois des maladies morales dont il est bien difficile de les guérir. Pascal se croyoit toujours plongé dans une rivière jusqu'au nombril ; Réveillère se croyoit toujours dans une cruche d'eau bénite. Excusons cette foiblesse en considération des mémorables services qu'il a rendus à son pays. C'est un de nos sauveurs, et chacun, en voyant cet agneau sans tache, doit s'écrier avec le prédicateur italien, *ecco il vero Polichinello.*

prouver clairement aux patriotes, aux amis sincères de la liberté et de l'indépendance de leur pays, que la république étoit en danger, que les royalistes conspiroient, et que le prétendant avoit de grandes espérances de monter sur le trône; c'est, d'une part, la confession de Duverne-de-Presle, impliqué, sous le nom de Dunan, dans la conspiration royale dont nous avons rendu compte dans le volume précédent; et de l'autre, un manifeste de Louis XVIII. Ces deux pièces authentiques, et qui coincidoient parfaitement, parurent quelque tems avant la journée désastreuse dont nous avons à rendre compte, et ne laissèrent aucun doute aux républicains sur les projets hostiles de leurs ennemis.

Ces deux pièces sont trop importantes, pour passer leur contenu sous silence; voici ce que Duverne-de-Presle, renfermé au Temple, après son jugement, écrivit au gouvernement. Cette confession, considérée en elle-même, et comme la déclaration d'un homme condamné qui croit alléger sa peine, en faisant l'aveu de ce qu'on lui demande, obtiendroit peu de

confiance ; mais il n'en est pas de même lorsqu'on entre dans ces circonstances, et qu'on voit clairement qu'elle coincide avec les événemens et les particularités qui précédèrent la journée du 18. Cette pièce ne peut manquer de fixer l'attention du lecteur.

« Je ne me dissimule point, en commençant cet écrit, citoyens directeurs, que c'est l'acte de ma condamnation que je mets entre vos mains. Mais quoique je sois loin d'être insensible à mon intérêt personnel, je me suis tellement persuadé que c'est un tout autre motif qui m'a déterminé à une démarche bien difficile à mésinterpréter, que je n'hésiterois point à l'entreprendre, lors même que je n'aurois pas, pour me rassurer, l'engagement que vous avez pris avec moi.

» Beaucoup de tentatives ont été faites depuis la révolution pour relever le trône : toutes ont échoué ; mais la plupart ont coûté la vie à un grand nombre d'hommes de l'un et de l'autre parti. Rien n'a découragé les royalistes, et il y a eu jusqu'à-présent tant de raisons de justifier leurs espérances, qu'on ne doit pas être étonné qu'à côté d'une conspiration éteinte, il s'en relève une nouvelle d'autant plus dangereuse, qu'à ses propres ressources elle ajoute l'expérience des fautes qui ont entraîné la ruine des autres.

» Il peut s'en former quelqu'une qui réunisse

assez de moyens pour oser attaquer le gouvernement à force ouverte ; alors le sang français couleroit encore à flots. C'est pour empêcher le retour de ces scènes de désolation, que j'ai formé le projet de faire connoître tous les fils de la conspiration à la tête de laquelle je me trouve ; je trahis la cause de la royauté, je le sais ; mais je crois servir ceux des Français qui la desirent, en détruisant les fondemens de leurs chimériques espérances.

» Il y a bientôt deux ans que je me suis chargé des intérêts du roi à Paris. Dès cette époque, je sentis que les royalistes n'auroient une véritable consistance que lorsque, réunis autour d'un centre commun, ils agiroient ensemble. Je fis tous mes efforts pour ramener à ce centre d'unité tous les chefs de la Vendée et de la Bretagne, et les agens répartis dans les départemens, lesquels tendoient à la même fin par des moyens contradictoires.

» J'allai dans la Bretagne, dans la Vendée, en Suisse, où réside un ministre anglais, chargé spécialement de seconder les royalistes : j'allai à l'armée de Condé ; je vis le roi : enfin, je viens de faire un voyage en Angleterre, dans lequel je me suis expliqué avec le comte d'Artois et les ministres anglais. Il ne falloit pas moins que toutes ces courses pour faire renoncer chacun de ceux auprès de qui elles étoient dirigées, au plan particulier qu'il avoit adopté, et pour faire ajourner

les divisions qui existoient. Je crois que je n'aurois jamais eu de succès durables dans la Vendée : aussi ai-je été loin de regarder comme un événement malheureux, la soumission des insurgés. Elle nous servoit, en nous donnant la facilité de développer entièrement un plan plus sage, par cette seule raison qu'il embrassoit toute la France, et qu'il excluoit tout autre mouvement partiel que celui qui nous auroit rendu maîtres de Paris, en renversant le gouvernement.

» Voici le plan approuvé par le prétendant, qui seul en a connu la totalité ; le ministre anglais et les princes français ont adopté ce qu'on leur a montré de ce plan ; on a cherché à faire marcher de concert les mesures politiques et les mesures militaires.

» La France étoit divisée en deux agences : l'une qui comprend les provinces de Franche-Comté, Lyonnais, Forêt, Auvergne et tout le Midi, confiée à M. de *Précy* ; l'autre qui s'étend sur le Nord de la France, dirigée par les agens de Paris : ces deux agences, unies par une correspondance active et régulière, de manière qu'aucun mouvement ne soit entrepris par l'une, sans savoir si l'autre est en état de la seconder.

» Les deux agences auront une correspondance directe avec le roi et avec les ministres britanniques, pour les secours que les agens emploieront indépendamment des instructions données par les Anglais. Le second objet de la correspondance

anglaise, sera de leur donner les connoissances qui tendent au service de la cause, mais jamais celles dont le résultat pourroit être de leur faciliter la prise de quelqu'une de nos places maritimes; le roi et son conseil n'ayant jamais cessé de penser que les services des Anglais sont des services perfides qui n'ont pour but que la ruine de la France.

» Les agens municipaux subdiviseront l'étendue, dont la direction leur est donnée, en autant de commandemens militaires qu'ils le jugeront convenable : ils soumettront leur travail au roi, et lui proposeront les personnes qu'ils croiront pouvoir remplir avec intelligence et fidélité, les places de commandans en chef des divers arrondissemens; les commandans recevront leurs pouvoirs du roi, mais ils ne correspondront directement qu'avec les agens supérieurs.

» Les agens principaux, et surtout ceux de Paris, n'épargneront rien pour ramener au parti du roi les membres des autorités constituées. Ils peuvent promettre à tout individu les avantages personnels que son importance peut le mettre en droit de desirer, sans exception de personne, pas même des membres de la Convention qui ont voté la mort de Louis XVI; mais ils ne prendront jamais aucun engagement qui pourroit laisser croire que l'intention du roi est de rétablir la monarchie sur des bases nouvelles. Le roi fera tout pour réformer les abus qui s'étoient introduits

dans l'ancien régime, mais rien ne pourra le décider à changer la constitution de l'Etat. Dans le cas où un parti puissant dans les Conseils, proposeroit de reconnoître le roi à des conditions, les agens de Paris engageroient ce parti à députer auprès de sa majesté, un fondé de pouvoirs, avec lequel elle discuteroit elle-même les intérêts de la France.

» Le but qu'on se propose, est le renversement du gouvernement actuel. C'est dans la constitution actuelle, elle-même, qu'on peut trouver les moyens de la détruire sans de grandes secousses; les fréquentes élections offrent des facilités de porter en majorité les royalistes aux places du gouvernement et de l'administration.

» Jusqu'à ce moment, les royalistes n'ont su tirer aucun parti de leur nombre; la pusillanimité les a éloignés des assemblées primaires, ou s'ils y ont porté des votes, ils l'ont fait sans concert préalable, et leurs voix se sont perdues sur les sujets que chacun préféroit en particulier. Pour obtenir la majorité des suffrages dans les assemblées primaires, il faut trois choses. 1°. Forcer les royalistes d'y aller; 2°. les forcer de réunir leurs suffrages sur des individus désignés; 3°. faire voter dans le même sens qu'eux, cette classe d'hommes qui, sans attachement à un gouvernement plutôt qu'à un autre, aiment l'ordre qui garantit leurs personnes et leurs propriétés. Afin de parvenir à ce triple but, il sera formé deux affi-

liations, l'une composée de royalistes éprouvés, l'autre des royalistes timides, des égoïstes, des indifférens. Il est inutile que j'entre à cet égard dans aucun détail, puisque vous avez les réglemens de ces instituts.

» Ils choisiront les royalistes les plus courageux, pour en former des compagnies, dont le nombre sera proportionné aux moyens pécuniaires que les agens pourront destiner à ce service; ils leur fourniront des armes et des munitions.

» Ces compagnies seront prêtes à se rassembler, surtout dans le tems des assemblées primaires. Elles auront, à cette époque, pour objet, de repousser tout autre parti armé, ou non armé, qui s'opposeroit à la liberté des élections, bien entendu qu'elles ne prendront jamais les armes les premières, et qu'elles ne se mettront qu'avec les couleurs républicaines. Elles s'occuperont encore à forcer, par menaces ou autrement, les égoïstes et les indifferens à se rendre aux assemblées primaires.

» Les agens encourageront et faciliteront la désertion, sous prétexte des travaux de l'agriculture. On préparera les paysans à un nouveau soulèvement; mais nulle part on n'en excitera qu'après les ordres des agens supérieurs.

» S'il arrivoit que le succès des préparatifs militaires fût tel qu'on pût raisonnablement se flatter de renverser le gouvernement, on renonceroit aux moyens des assemblées primaires, et on

profiteroit du moment favorable pour arrivèr directement au rétablissement pur et simple de la monarchie. Enfin, dès que les agens de Paris croiront assuré que le roi ne peut tarder d'être proclamé, soit par suite des mesures que prendront les deux Conseils où ses partisans seroient en majorité, ou par des moyens militaires, ils chargeront sur-le-champ un royaliste sûr de lui en donner avis, et de ramener immédiatement un prince du sang dont la présence fasse taire toutes les ambitions particulières.

» Pour développer ce plan, il falloit des fonds: l'Angleterre seule pouvoit les fournir. Précy a obtenu, pour l'agence dont il est chargé, la permission de tirer sur M. *Wickam*, ministre d'Angleterre en Suisse, les fonds qui lui seroient nécessaires, sauf l'approbation de M. Wickam. J'ai obtenu soixante mille livres sterling pour les dépenses préparatoires; trente mille livres sterling qui devoient m'être payées dans le mois de la proclamation du roi, à condition pourtant que nous n'agirions pas avant les élections; quinze mille livres sterling pour achat d'habits blancs nécessaires à l'habillement de quelques corps.

» Enfin, on devoit faire passer par nos mains, des fonds, dont la quantité n'étoit pas déterminée, pour les transmettre à MM. Puisaye et de Frotté, dont la position exige des dépenses plus considérables que celles de nos autres arrondissemens.

M.

» M. de Puysaye, qui se croit en mesure de faire seul la contre-révolution, veut depuis long-tems se déclarer ; nous l'en avons empêché jusqu'à ce moment. Il étend ses intelligences depuis Brest jusqu'à Laval : je crois qu'il compte sur plusieurs corps employés dans cette partie.

» M. de Frotté étoit encore à Londres, lors de mon départ, mais il comptoit se rendre immédiatement en Normandie, où il a laissé les officiers qui servoient jadis sous ses ordres. M. de Rochecot est chargé de préparer le Maine, le Perche et le pays Chartrain. M. de Bourmont ne fait que commencer ses fonctions, depuis l'Orient jusqu'à Caën. M. Maltet, ancien aide-major de Château Vieux, est chargé de la haute Normandie et de l'Isle de France jusqu'à Paris ; car nos arrondissemens, jusqu'à cinquante lieues, forment un triangle dont un angle s'appuie sur Paris.

» Dans l'Orléanais est un employé de M. Duglatz : je ne connois pas la mesure dans laquelle il se trouve. La Picardie, le Sénonais et la Brie sont encore sans chefs, nous attendions un nommé M. Buttes, qui nous est annoncé comme ayant de puissantes intelligences dans la première de ces provinces.

» Nous nous occupions à renouer les intelligences dans la Vendée. A Paris, il y a deux compagnies de formées : une d'elles est, je crois, aux ordres de M. de Frinville ; je ne connois pas la

commandant de l'autre. Paris est le foyer de nos intelligences. Jusqu'à présent, nous n'avions pas essayé de corrompre à prix d'argent, nous l'aurions tenté maintenant, afin de nous procurer des données sûres sur les projets du gouvernement. J'avois entre les mains le plan de descente en Irlande, ou plutôt le rapport de Carnot, relatif à ce plan : je sais bien comment on me l'a procuré, mais je ne sais pas qui.

» Nous mettions beaucoup d'importance à gagner la police, mais nous étions très-peu avancés à cet égard. Nous tirions aussi toutes les semaines, un extrait du rapport des commissaires du Pouvoir exécutif, sur la situation de l'opinion publique dans les départemens.

» Je ne sais d'où nous venoit l'opinion que le ministre de la police ne seroit pas éloigné lui-même de nous servir, peut-être uniquement de ce qu'il passe pour modéré, et de la guerre que lui faisoient les Jacobins ; nous pensions de même du ministre de l'intérieur, et sans doute par la même raison.

» Mais, dans les Conseils, nous avons trouvé plus de facilité. Dès le mois de juin de l'année dernière, il nous fut fait des propositions au nom du parti qui se disoit puissant : nous les transmîmes au roi. On offroit de le servir, à condition qu'il n'y auroit d'autre changement à la constitution actuelle, que la concentration du Pouvoir exécutif dans sa personne. Le roi accepta

le service, mais voulut discuter la condition. Il demanda en conséquence qu'il lui fût envoyé un fondé de pouvoirs ; depuis lors il n'a cessé de le demander, mais le parti étant beaucoup plus foible qu'il ne s'étoit annoncé, a relâché de ses prétentions, sans pourtant y renoncer entièrement.

» De notre côté, pensant relever le trône par le moyen des deux Conseils, nous avons jugé qu'ils resteroient les maîtres d'imposer au roi leurs conditions, et nous n'avons pas insisté sur l'envoi. Il est parti, il y a environ deux mois, quelqu'un qui, à ce que je crois, a porté au roi la liste des membres qui desirent la monarchie, et dont le nombre s'élève à cent-quatrevingt-quatre : je n'affirme rien sur ce fait. La veille ou l'avant-veille de notre arrestation, une personne étoit encore venue nous proposer de donner au roi une soixantaine de députés. Elle s'engageoit à obtenir une déclaration formelle du fils du duc d'Orléans, portant qu'il ne prétend nullement au trône : on proposoit même d'envoyer le jeune prince auprès du roi. Nous écoutions tout sans prendre d'engagement formel.

» L'importance dont il pouvoit être pour nous, de gagner les corps attachés aux différens services à Paris, ne nous avoit pas permis de négliger cette mesure. Nous avions quelques succès, et nous nous flattions de plus grands, puisque c'est à l'occasion des démarches où cet espoir nous a

entraînés, que nous avons été arrêtés. Plusieurs de nos agens s'occupoient des administrations particulières; un d'eux m'a dit être sûr que dix présidens d'administrations municipales étoient gagnés, mais il ne faut pas ajouter foi à ce dire : les royalistes se sont toujours fait illusion sur le nombre de leurs partisans.

» Nous avons payé plus d'une brochure, nous avons inséré plus d'un article dans plus d'un journal, mais il est des faits que je ne veux dire que verbalement.

» L'agence de M. de Précy, étoit dans un état bien différent de la nôtre : ses préparatifs n'ont été que militaires jusqu'à présent. Ce n'est que dernièrement qu'il vient d'adopter nos mesures politiques : il est dans ce moment à Berne, où il reçoit les comptes que lui rendent les agens particuliers : il y en a dans tout le Midi. On avoit beaucoup de peine, dès l'année dernière, à arrêter l'ardeur d'une partie d'entr'eux, qui vouloient à toute force se soulever. C'est à Lyon qu'il a le plus de partisans : son grand objet est de s'assurer de quelques villes fortes, pour ménager en France l'entrée de l'armée de Condé. Il a des intelligences à Besançon.

» Vous voilà instruits du secret de la conjuration ; je suis convaincu qu'il suffiroit, pour la déjouer, de publier ma lettre et les réglemens des deux associations. A cette lecture, vous verriez tous les royalistes rentrer en terre, et pour ce mo-

ment vous seriez tranquilles sur leurs entreprises; mais il ne suffit pas qu'ils y renoncent pour le moment, il faut leur en ôter pour toujours la pensée.

» Il va arriver deux choses; la première, que les royalistes qui pensent que le gouvernement ne tient que les chefs de la conspiration, et rien du tout de la conspiration même, voudront continuer le même plan. En conséquence, ils proposeront au roi et aux Anglais, d'envoyer de nouveaux agens pour nous remplacer, en marchant sur nos traces, mais avec plus de précautions: la seconde, que d'autres royalistes qui veulent renverser le gouvernement par des excès, forts de notre mauvais succès, proposeront à Londres et à Blankembourg de gagner les Jacobins; ces hommes énergiques ramèneront la terreur, et à la suite de la terreur viendra la royauté.

» Il existe encore un parti royaliste qui compte sur l'appui de l'Espagne; à sa tête sont MM. de Lavauguyon et d'Antraigues.

» La personne qui nous est connue, sous le nom de Thébaut, est M. Despomelles, maréchal de camp avant la révolution. Il peut s'être chargé de nous remplacer, mais provisoirement, car il est trop prudent pour prendre sur son compte une si périlleuse besogne.

» Je n'ai jamais entendu parler de la veuve Joye, avant mon interrogatoire; c'est sûrement un nom de guerre. La personne qui le prend n'a

pas eu de correspondance avec nous, mais vraisemblablement avec Dutheil, mon correspondant à Londres : Duval est le nom que j'avois pris en Angleterre, ayant continué d'en prendre un nouveau dans chaque voyage que j'y faisois.

» Nous ne connoissons pas les membres du Corps législatif qui sont de notre parti. Lemerer et Mersan étoient nos seuls intermédiaires, mais les autres sont la plus grande partie de ceux qui forment la réunion de Clichy. L'individu qui nous a procuré le rapport de Carnot sur le projet de descente en Angleterre, doit être employé au dépôt des places et cartes, appelé peut-être bureau des *hydrographes* ou *typographes*. Je crois que cette pièce a dû être enlevée pendant une absence que fit le chef du bureau, dans le cours du mois de frimaire.

» L'Angleterre payoit ici un nommé Hardambert ; il avoit des rapports directs avec Saladin. Elle paye également un nommé Vincent, que le ministre de la police doit connoître.

» Une correspondance qui ne nous est pas tout-à-fait étrangère, est celle de M. d'Antraigues avec M. Sourdat père. Sourdat écrit, soit à un abbé nommé André, qui se fait nommer Lamarre, soit à M. de Valdené : ces deux MM. sont à Lauzanne ou à Vevay. Ceux-ci transmettent les lettres à un abbé Lareynie, à Bellinzone, sous le couvert, je crois, du directeur des postes de cet endroit. Ce dernier envoie à Venise, où se tient

d'Antraigues. De Venise, les détails vont à M. de Lavauguyon. Sourdat écrit aussi directement à Bellinzone, tantôt à l'abbé de Lorraine, sous le nom de Grégoire Letony, tantôt à Marco Philiberti, ou même à d'autres. Il y a encore une correspondance directe, adressée à Marco Philiberti, banquier de Bavière ; la correspondance de l'intérieur est sans intérêt quelconque ».

Tel est l'écrit important remis par Duverne-de-Presle au Directoire, et qui eût suffi pour lui faire connoître une conspiration en activité, si tous les faits que nous avons déjà rapportés n'eussent pas été eux-mêmes suffisans pour lui démontrer que le royalisme s'agitoit en tous sens pour renverser le gouvernement.

Cette confession d'un des principaux acteurs, acquit bien plus de force encore, quand on vit qu'elle coincidoit parfaitement avec les papiers de ce même d'Antraigues que Bonaparte fit arrêter en Italie, mais qui trouva le moyen de s'évader, sans pouvoir cependant soustraire les preuves écrites de ses machinations et du complot formé pour rétablir la royauté en France : elle en acquit encore davantage, lorsque

l'on vit paroître la proclamation du prétendant conçue en ces termes :

« Une douleur profonde pénètre notre ame toutes les fois que nous voyons, les Français gémir dans les fers, pour prix de leur dévouement au salut de la France. Mais suffira-t-il à vos tyrans de s'être procuré de nouvelles victimes ? dans cette conspiration qu'ils leur imputent, dans ces papiers qu'ils publient avec tant d'eclat, ne chercheront-ils pas des prétextes pour calomnier nos intentions ? n'est-il pas à craindre enfin que, supposant des pièces, ou se permettant de frauduleuses insinuations, ils ne s'efforcent de nous peindre à vos yeux sous des couleurs mensongères ?

» C'est un devoir pour nous de vous prémunir contre une perfidie que l'expérience du passé nous autorise à prévoir ; c'est un besoin pour notre cœur, de vous manifester les sentimens qui le remplissent : les tyrans s'enveloppent des ombres du mystère : un père ne craint pas les regards de ses enfans. Ceux de nos fidèles sujets que nous avons chargés de vous éclairer sur vos véritables intérêts, retrouveront dans cet écrit les instructions qu'ils ont reçues ; ceux que la pureté de leur zèle et la sagesse de leurs principes rendront dignes à l'avenir de notre confiance, y liront d'avance les instructions qui

leur sont données. Tous les Français enfin qui, partageant notre amour pour la patrie, voudront concourir à la sauver, s'y instruiront des règles qu'ils doivent suivre; et la France entière, connoissant le but auquel ils tendront de concert, et les moyens qu'ils mettront en œuvre, jugera elle-même du bien qu'elle doit en espérer.

» Nous avons dit à nos gens, nous leur répéterons sans cesse: Ramenez notre peuple à la sainte religion de ses pères, et au gouvernement paternel qui fit si longtems sa gloire et son bonheur; expliquez lui la constitution de l'Etat, qui n'est calomniée que parce qu'elle est méconnue; instruisez le à la distinguer du régime qui s'étoit introduit depuis trop longtems; montrez-lui qu'elle est également opposée à l'anarchie et au despotisme, deux fléaux qui nous sont odieux autant qu'à lui-même, mais qui pèsent tour-à-tour sur la France, depuis qu'elle n'a plus son roi. Consultez les hommes sages et éclairés sur les nouveaux degrés de perfection dont elle peut être susceptible, et faites connoître les formes qu'elle a prescrites, pour travailler à son amélioration.

» Affirmez que nous prendrons les mesures les plus efficaces pour la préserver des injures du tems et des attaques de l'autorité même. Garantissez de nouveau l'oubli des erreurs, des torts, même des crimes; étouffez dans tous les cœurs jusqu'aux moindres desirs des vengeances parti-

culières, que nous sommes résolus de réprimer sévèrement; transmettez-nous le vœu public sur les réglemens propres à corriger les abus, dont la réforme sera l'objet constant de notre sollicitude; donnez tous vos soins à prévenir le retour de ce régime de sang qui nous a coûté tant de larmes, et dont nos malheureux sujets sont encore menacés.

» Dirigez les choix qui vont se faire sur des gens de bien, amis de l'ordre et de la paix, mais incapables de trahir la dignité du nom français, et dont les vertus, les lumières, le courage, puissent nous aider à ramener notre peuple au bonheur. Assurez des récompenses proportionnées à leur service, aux militaires de tous les grades, aux membres de toutes les administrations qui coopéreront au rétablissement de la religion, des loix, et de l'autorité légitime; mais gardez-vous d'employer, pour les rétablir, les moyens atroces qui ont été mis en usage pour les renverser. Attendez de l'opinion publique un succès qu'elle seule peut rendre solide et durable, ou, s'il falloit recourir à la force des armes, ne vous servez du moins de cette cruelle ressource qu'à la dernière extrémité, et pour donner à l'autorité légitime un appui juste et nécessaire.

» Français, tous les écrits que vous trouverez conformes à ces sentimens, nous nous ferons gloire de les avouer; si l'on vous en présente où

vous ne connoissiez pas ces caractères, rejetez les comme des œuvres de mensonge : ils ne seroient pas selon notre cœur ».

Donné le 10 mars, l'an de grace 1797, et de notre règne le deuxième.

Signé, LOUIS.

Cette lettre, ou, pour mieux dire, ce manifeste ne parut pas publiquement, aussitôt qu'il partit de Blankembourg où résidoit le prétendant; mais ceux auxquels il étoit adressé, le répandirent avec profusion quand ils crurent que le moment étoit favorable, et que la royauté étoit à la veille d'être rétablie.

Si à ces pièces déjà convaincantes, si aux ménées évidentes des contre-révolutionnaires, on ajoute encore les écrits trouvés dans le porte-feuille de M. d'Antraigues, agent particulier de Louis XVIII, écrits qui compromettroient plusieurs membres des Conseils, on conviendra, que le Directoire avoit non-seulement la preuve matérielle d'une conspiration contre le gouvernement, mais encore qu'il connoissoit tous les moyens employés par ses ennemis pour la faire réussir. Les royalistes

disoient hautement que la constitution elle-même leur fournissoit les moyens nécessaires pour renverser la République, et, dans une circonstance aussi épineuse, lorsque le devoir du Conseil des Cinq-Cents étoit d'écarter les sinistres présages qui se manifestoient, l'entortillage de sa conduite indignoit tous les amis de la liberté et pénétroit de joie les fougueux démagogues qui sentoient bien qu'il seroit nécessaire que les républicains fissent tout-à-l'heure cause commune avec eux, pour éviter de retomber sous le joug de l'ancien régime.

Une sorte d'anarchie dans les délibérations qui devoient être les plus réfléchies; des motions d'ordre intempestives, lancées au milieu des travaux les plus importans, les superstitions et les préjugés caressés, défendus même du haut d'une tribune d'où la raison n'eût dû cesser de lancer contre eux les armes de la persuasion; l'insoumission aux loix de l'Etat excusée, et la déclaration du refus d'obéir préconisée comme un motif déterminant de céder à la rébellion; les prêtres soumis aux loix, livrés à la dérision des prêtres réfractaires; l'émigré,

encore

encore chez l'étranger, se promettant un triomphe assuré, et désignant déjà ses victimes, tandis que l'émigré rentré est prêt à se mettre à la tête des royalistes, en faveur de la puissance qui le soudoyoit pendant son exil, les finances mises en oubli devant l'intérêt des cloches; un rapport rempli d'erreurs, qui sembloit n'exagérer les ressources disponibles que pour éluder de donner au gouvernement des ressources nouvelles et nécessaires; les impôts de l'année courante à peine décrétés, lorsqu'elle va toucher à sa fin, comme si on eût voulu en réserver l'exploitation intacte au profit de la royauté; tout cela avoit fait dire dans le sein du Conseil des Anciens, qui se conduisoit plus sagement, que la contre-révolution étoit dans le Conseil des Cinq-Cents. Qu'un homme impartial pèse ce reproche et qu'il décide ensuite s'il n'étoit pas fondé.

La majorité du Directoire ne crut pas, sur ces entrefaites, devoir tarder plus long-tems à destituer deux ministres, hommes de talens, dont l'un étoit chargé de l'intérieur et l'autre de la police, les citoyens

Cochon et Bénezech, et à les remplacer par des individus qui lui seroient plus dévoués. L'un et l'autre avoient déployé beaucoup de zèle et d'intelligence dans le poste qu'ils avoient occupé; mais la déclaration de Duverne-de-Presle suffisoit sans doute pour déteminer à ce coup d'autorité le Directoire, auquel on pouvoit un jour demander compte non seulement des mesures qu'il avoit prises pour le maintien de la constitution, mais encore de celles qu'il auroit négligé de prendre.

Cette double destitution fut accueillie au Conseil des Cinq-Cents comme une calamité publique, ce qui doit bien donner à penser que les deux ministres destitués étoient chers au parti opposé à la majorité du Directoire. Enfin, vers les prémiers jours de fructidor, on ne parloit à Paris que de la division qui s'étoit introduite entre les membres du Directoire exécutif qui avoient entr'eux des scènes assez violentes pour les porter jusqu'à se maltraiter par des voies de fait et se jeter des écritoires à la tête; on ne parloit que de la guerre qui étoit déclarée entre les deux

Conseils et la majorité du Directoire. On étoit convaincu qu'une catastrophe tragique menacoit la majorité des directeurs, ou que la représentation nationale alloit de nouveau être mutilée : on parla cependant un moment de réconciliation, il paroît même qu'il y eut à ce sujet quelques démarches, mais elles furent infructueuses, et les hommes qui ont appris à étudier le développement des passions, pressentirent aisément ce qui alloit arriver, d'après la séance publique du Directoire, qui eut lieu le 10 fructidor.

Dans cette séance, furent présentés au Directoire, alors, et depuis dix jours seulement, présidé par Laréveillère, un ministre plénipotentiaire de la république cisalpine, et le général Bernadotte chargé par Bonaparte de presenter les drapeaux pris aux Autrichiens et aux Vénitiens dans les derniers combats d'Italie et d'Allemagne. Le ministre cisalpin, en déposant ses lettres de créance, et le général français, en déployant les trophées de nos victoires, prononcèrent l'un et l'autre un discours entièrement analogue à leur mission parti-

culière ; mais Laréveillère, en leur répondant, fit sentir, d'une manière très-positive, que si, dans le moment où il parloit, il existoit de la fermentation, bientot cet orage seroit conjuré, et que si les partisans de la royauté et les amis des Bourbons levoient audacieusement la tête, sous peu une force répressive les feroit rentrer dans la poussière. Les discours de Laréveillère étoient à bout portant contre les invectives qu'on se permettoit au Conseil des Cinq-Cents, contre les clameurs qu'on y exhaloit contre la majorité du Directoire et il s'exprima trop clairement pour qu'on pût douter encore que le canon ne grondât prochainement.

Quand on ne dissimule plus ses projets, et qu'on va même jusqu'à les afficher, comme le faisoit alors le président du Directoire, c'est qu'on est bien assuré de leur réussite ; c'est qu'on est bien sûr que la force ne manquera pas lors de l'exécution. Cette réflexion nous conduit naturellement à examiner, dans l'état de guerre ouverte où se trouvoient les Conseils avec la majorité du Directoire, les ressources de l'un et l'autre parti.

D'abord, depuis la destitution du ministre de la police Cochon, que la majorité du Directoire soupçonnoit n'être pas de son parti, elle avoit nommé à ce poste important un jeune homme nommé Sotin, qui ne manquoit pas d'activité, patriote prononcé, quoique persécuté sous la terreur par les hommes de sang, et qui étoit entièrement dévoué à Barras ainsi qu'à ses deux autres collègues Laréveillère et Rewbell. Ces trois individus avoient en outre, et à l'insçu des deux autres directeurs Carnot et Barthelemi, fait approcher de Paris une colonne de l'armée de Sambre-et-Meuse, affidée au général Hoche qui l'avoit précédée à Paris, et qui étoit tellement dévoué à la majorité du Directoire, que, malgré quelques obligations qu'il avoit à Carnot, il dissimula avec ce dernier et chercha à lui en imposer sur le véritable objet de la marche de ses troupes sur Paris, en lui disant que les soldats qu'il avoit à sa suite étoient destinés à le seconder dans son expédition d'Irlande, expédition projetée depuis très-longtems et au plan de laquelle Carnot avoit lui-même travaillé; et quand Carnot lu

objecta que, pour opérer une descente dans cette partie de l'Angleterre, il avoit suffisamment de quarante-trois mille hommes qui se trouvoient à sa disposition sur les côtes, ce général répliqua que les troupes qu'il amenoit étoient façonnées par lui, et que leur attachement lui étoit indispensable pour la réussite de son expédition.

Tout le monde ne fut cependant point la dupe de ce prétexte : dans l'état d'hostilités où les premières autorités se trouvoient, il étoit probable que si Paris étoit environné de soldats, et notamment de cavalerie, ce ne pouvoit être que pour servir les projets de l'une des deux autorités contre l'autre.

Soit que Hoche n'eût aucune connoissance de l'acte constitutionnel, soit qu'il eût oublié l'article qui concernoit la marche des troupes près du lieu occupé par le Corps législatif, une partie de ses soldats pénétrèrent dans le rayon constitutionnel. L'alarme se répandit au Conseil des Cinq-Cents, et cette imprudence du général aux ordres de la majorité du Directoire, eût pu renverser les projets dont l'exécution lui

étoit confiée, si le Corps législatif, moins raisonneur et plus actif, eût fait mettre aussitôt en état d'accusation Barras et ses deux collègues, pour une faute aussi grave; mais au lieu d'agir avec vigueur, le Conseil des Cinq-Cents s'amusa à jeter les hauts cris, à dire que le Directoire conspiroit, à lui envoyer des messages qui donnèrent occasion à ce dernier de pallier ses torts et de gagner du tems.

Le Directoire avoit encore attiré près de lui une multitude d'officiers, destitués comme Jacobins, et qui brûloient de se signaler contre les Conseils dont les meneurs leur avoient enlevé leurs places; tous les conventionnels exclus par le sort, avides d'emplois, étoient également aux portes du Luxembourg, dans les anti-chambres, et n'attendoient que le signal pour seconder l'attaque. Les fonds manquoient, parce que les Conseils sentoient que s'ils mettoient de l'argent à la disposition du Directoire, ils donneroient par ce moyen des armes contre eux; mais Barras s'en procuroit de côté et d'autre; des banquiers lui en fournirent, Hoche lui donna le peu

qu'il possédoit; enfin il fit tout ce qu'il put pour soutenir et alimenter les militaires qui étoient venus se ranger sous ses drapeaux et qui desiroient rentrer dans leurs grades en participant à un coup d'Etat. Barras ne distribuoit pas cet argent lui-même, comme on s'en doute bien ; ce furent des conventionnels tels que Villetard, Legot et autres, qui furent chargés de disséminer cet or, et d'entretenir la bonne volonté des militaires, qui attendoient avec impatience que le coup eût lieu, parce qu'ils n'étoient pas dans l'aisance, et que ce qu'on leur distribuoit de tems à autre n'étoit pas suffisant pour les faire subsister longtems dans Paris, où les objets nécessaires à la vie sont toujours plus chers que dans les départemens.

Outre les troupes qui étoient aux portes de Paris, la majorité du Directoire avoit encore à ses ordres les armées qui se trouvoient en pays ennemis. Nous avons dit que les Conseils avoient négligé de se les concilier, et que le Directoire n'avoit rien épargné, ni menées, ni pour-

parlers, ni conférences secrètes avec les chefs, pour les attirer de son bord; aussi se prononcèrent-elles en sa faveur, et peu de jours avant le 18, quoique la chose fût inconstitutionnelle et excessivement dangereuse pour le gouvernement qui, une autre fois, pouvoit être victime lui-même de cette violation de la charte constitutionnelle, on vit arriver des adresses de presque tous les corps de troupes, dans lesquelles le soldat manifestoit son attachement pour le Directoire, et sa haine pour le Corps législatif.

Les bornes de cet ouvrage, ne nous permettant pas de rapporter toutes ces pétitions, ni même de les analyser, nous nous contenterons d'en mettre quelques-unes sous les yeux du lecteur.

La vingt-neuvième demi-brigade d'infanterie légère, au Directoire exécutif.

CITOYENS DIRECTEURS,

« De tous les animaux produits par le caprice de la nature, le plus vil est un roi, le plus lâche est un courtisan, et le pire est un prêtre.

» Quel sentiment a dû animer la 29e. demi-

brigade légère, lorsque son oreille a été frappée des cris de sa patrie ?.... Celui d'une vengeance terrible !.... Quoi ! des scélérats marchandent, négocient, mettent à prix notre liberté !.... il faut un roi ! *disent-ils*. Eh bien ! va, cours ; tu en trouveras en Allemagne et ailleurs. Tu desires un maître : nous n'en voulons d'autre que *la loi*. Si les coquins qui troublent notre chère France, ne sont pas bientôt écrasés par les moyens que vous possédez, appelez l'armée d'Italie, appelez la 29e. légère, elle aura bientôt, à coups de bayonnettes, chassé, balâyé, Chouans, Anglais, etc. : tout fuira, notre victoire est certaine. Oui, citoyens directeurs, oui, nous jurons de poursuivre ces faux frères, ces assassins, jusque dans la garde-robe de leur digne patron *George III*, et nous finissons par vous assurer que le club de *Clichy* subira le même sort que celui du *Rincy* ».

Suivent les signatures.

La division de Tortone répartie en Piémont, et commandée par le général Sauret, au Directoire exécutif.

CITOYENS DIRECTEURS,

« Ils sont donc rentrés en France, ces prêtres et ces émigrés, l'opprobre de la nature et l'exécration du genre humain ! traîtres à leur patrie, fumant du sang de leurs compatriotes ; il sont rentrés, non pour expier leurs crimes, leur

conscience leur dit qu'ils sont impardonnables, mais pour déchirer de nouveau, comme des frénétiques et des enragés, cette patrie qu'ils savent n'être plus la leur. Race maudite, tes projets abominables périront avec ceux qui les ont enfantés !

» Tu juras l'anéantissement de la république ; et nous, nous jurons qu'elle existera toujours. Tremblez, scélérats! vous êtes réunis ; votre dernier jour est arrivé. Commandez, citoyens directeurs ; l'armée d'Italie, pour couronner ses glorieux travaux, est prête à repasser les Alpes, la foudre à la main ; ils seront tous anéantis ; la France sera purgée de ses plus cruels ennemis, et par ce moyen elle jouira de la paix, du bonheur et de la tranquillité ».

Suivent les signatures.

Toutes les autres adresses sont dans le même sens, il y en a même de plus virulentes, et toutes protestent au Directoire qu'il n'a qu'à dire un mot, et que l'armée est prête à exterminer les émigrés rentrés, les prêtres insermentés et les membres du Corps législatif.

Bonaparte, comme nous l'avons fait pressentir, gagné par la majorité du Directoire, et par Barras qui l'avoit lancé dans la carrière, et lui adressoit des émis-

saires secrets pour le mettre de son bord; avoit donné l'impulsion à ce mouvement de l'armée d'Italie, en faveur des directeurs (1); il avoit lui-même écrit une cir-

(1) Il ne peut pas être indifférent pour le lecteur, de connoître ce que dit Carnot de Bonaparte, à l'occasion de la journée du 18 fructidor. Il s'exprime ainsi dans ses Mémoires :

« Bonaparte, trompé par de faux rapports, outré des sorties injustes qu'on faisoit à chaque instant contre lui, quitta la direction que lui avoit indiquée d'abord sa pénétration naturelle. Je vis, dans les derniers tems, un de ses aides-de-camp, nommé Lavalette, qu'il m'avoit recommandé lui-même, dans une de ses lettres. Lavalette étoit à Paris, pour informer Bonaparte de la situation des affaires. J'eus avec lui plusieurs entretiens, dans lesquels je lui développai tout le système de la marche que je suivois. Il me dit « que Bonaparte l'avoit très-bien jugée ; qu'il pouvoit me certifier que le général voyoit absolument comme moi ; mais qu'il se plaignoit de ce que, depuis quelque tems, je ne lui écrivois plus. Je lui répondis « que mon motif étoit que Bonaparte ne paroissoit plus avoir la même confiance en moi, et que je présumois qu'il avoit fini par croire en partie les mensonges que les journaux débitoient sur mon compte, surtout

culaire

culaire à ses troupes qui lui avoient répondu ainsi qu'il suit :

« Nous avons reçu ce matin votre lettre

---

ceux qui prenoient à tâche de me faire passer pour son ennemi ; mais qu'au surplus je lui écrirois avec ouverture de cœur, par le premier courrier qu'on feroit partir ».

» Quelque tems après, et c'étoit, je crois, six jours avant le 18 fructidor, Lavalette vint et me dit : « Vous devez être bien rassuré sur les nuages que vous avez cru s'être élevés dans l'esprit de Bonaparte à votre égard. Il m'annonce qu'il vient de vous écrire, par le même courrier, que vous pouviez compter sur toute son estime et sur toute son affection; qu'il voit les événemens politiques absolument de la même manière que vous. — Je marquai à Lavalette toute ma sensibilité. — Mais, lui dis-je, la lettre ne m'a point été remise. — Il parut prodigieusement étonné, et moi je n'ai point révoqué en doute que le petit tartufe de Laréveillère, alors président, n'eût séquestré la lettre de Bonaparte, et qu'elle n'ait été gardée par le trio plein de loyauté ».

Si ce que dit là Carnot est vrai, comme il y a tout lieu de le croire, il y a grande apparence que cette soustraction de lettre, dans laquelle Bonaparte manifestoit des sentimens conformes à ceux de Carnot, et par conséquent opposés à ceux de Barras, Rewbell et Laréveillère n'ait inquiété

à l'armée d'Italie, et nous nous empressons d'y répondre.

» Vous êtes républicain, général; nous le sommes, et nous renouvelons entre vos mains le serment de défendre avec vous, jusqu'à la mort, la constitution de l'an 3, contre tous ses ennemis quels qu'ils soient

» Salut et respect ».

Suivent les signatures.

---

ces derniers après l'accomplissement de la journée du 18 et la proscription de Carnot; et c'est sans doute là ce qui a donné lieu à une conférence particulière, de la tenue de laquelle nous sommes parfaitement instruits, sans en connoître précisément les causes secrètes. Mais il est à notre connoissance, qu'immédiatement après le 18, le directeur Barras envoya son secrétaire intime, nommé Botot, à Bonaparte, pour lui faire approuver le résultat de cette journée, que Bonaparte ne fut pas d'abord d'un accès très-facile, mais qu'enfin, et probablement parce qu'il n'y avoit plus de remède, Bonaparte se rendit, et qu'on s'envoya et qu'on reçut de part et d'autre des gages réciproques d'amitié et de réconciliation. Nous avons tenu nous-mêmes une des lettres dans laquelle il étoit question, à mots couverts, de cette réconciliation.

Avec de semblables moyens et de pareilles armes à la main, le Directoire devoit nécessairement l'emporter sur les Conseils, en prenant l'initiative de l'attaque, et surtout si l'on considère quelle étoit la situation du Corps législatif et la divergence de ses opinions sur les moyens de parer aux dangers dont il étoit menacé.

Le Corps législatif ne pouvoit ignorer que sa force reposoit dans la conscience publique, mais que de son courage seul dépendoit le salut des citoyens qui lui étoient attachés. Au lieu d'invoquer des formes contre un ennemi qui n'en reconnoissoit plus, qui mettoit la constitution sous ses pieds en faisant délibérer des corps armés, en les faisant entrer dans le rayon constitutionnel, il devoit s'emparer des canons qu'on tournoit contre lui. Il devoit faire arrêter, juger et condamner militairement les chefs de la révolte, au lieu de s'amuser à leur répondre par des phrases de tribunes, par des puérilités morales, telles que celles employées par

Pastoret : « Nous opposerons la force morale à celle des canons », disoit ce député. Mais est-ce à un homme de son mérite qu'on doit apprendre que si à la longue l'opinion publique, la force morale, mine la tyrannie, jamais dans un danger pressant, et lorsqu'il s'agit d'un coup décisif, la force morale n'a fait dévier un boulet dirigé par la force physique.

Chaque jour affoiblissoit les forces des Conseils ; chaque événement lui présageoit le dernier ; tous les documens se réunissoient pour l'en garantir ; aucun ne fut capable de l'ébranler. Un esprit de vertige s'étoit répandu dans le sein de cette assemblée, qui lui faisoit faire autant de faux pas que de démarches, et la précipitoit insensiblement vers sa ruine. On ne peut nier qu'elle renfermât beaucoup de gens d'esprit, mais point de caractère ; des gens de cœur, et point de résolution ; la volonté d'agir, et point d'objet déterminé. En un mot, nul concert dans les délibérations, nulle vigueur dans les moyens,

mais beaucoup de petits intérêts privés, de petits partis obscurs, de petites vanités récalcitrantes.

Pastoret disoit : Nous avons la force morale ; mais où résidoit cette force morale ? dans les salons des gens riches, où les députés étoient accueillis, parce qu'ils prêchoient hautement contre le jacobinisme ; dans les spectacles où l'on faisoit des allusions en leur faveur, et contre le Directoire, et les ministres (1) ; dans les

(1) Le théâtre ouvert à Louvois, par les soins de la comédienne Raucourt, et où elle avoit réuni à ses frais, ce qui restoit d'artistes distingués de l'ancienne Comédie française, fut impitoyablement fermé après le 18, et cette actrice entièrement ruinée, par rapport à une allusion que fit le public, dans une pièce jouée à ce théâtre, peu de tems avant cette journée. Dans une comédie de Marivaux, un laquais a nom *Merlin* ; ce Merlin est un fripon qui reçoit de toutes mains ; au dénouement, ses larcins sont reconnus, et ceux qu'il a trompés lui disent : *M. Merlin, vous êtes un coquin : vous serez pendu M. Merlin.* Le public applaudit avec enthousiasme ces paroles qu'il appliquoit à Merlin, alors ministre de la

dîners splendides qu'on leur donnoit, et où l'on buvoit au retour d'un meilleur ordre de choses. Qu'est-ce qu'une pareille force morale? qu'est-ce qu'une foule disséminée de pareils gens qui sont très-hardis, pour vous encourager à un coup de main, quand ils n'y mettent rien du leur et qui craignent de quitter leur cabinet, ou se renferment dans leur boudoir quand le canon se fait entendre? Le bourdonnement occasionné par les clameurs, et les applaudissemens de pareils êtres se dissipe à la lueur de la première amorce que l'on brûle.

---

justice, qui étoit du bord de Barras, et qui, parvenu au Directoire par la journée du 18, s'empressa de faire fermer un spectacle dont les artistes ne jouissoient pas d'une grande réputation de patriotisme, et où il avoit été si cruellement bafoué. Des comédiens qui avoient joué dans cette pièce, nous ont affirmé, à nous mêmes, qu'ils n'avoient point eu l'intention de blesser Merlin en la donnant, et qu'ils ne s'étoient aperçu de leur faute, qu'au moment où le public avoit saisi l'allusion et fait l'application. Cela est-il exact? nous ne l'affirmons pas.

Qu'avoient encore pour eux les Conseils ? une contre-police organisée à l'instar de celle du ministre Sotin ; une police à la tête de laquelle étoit Dossonville qui, tous les jours, rendoit un compte assez exact à la commission des inspecteurs, des complots qu'on ourdissoit contre la représentation nationale ; mais, nous l'avons déjà dit, dans l'état d'inaction où restoient les Conseils, que leur servoit-il d'avoir des espions, quand ils ne vouloient point parer aux coups dont on leur disoit sans cesse qu'ils étoient journellement menacés ?

Pour sa défense, le Corps législatif avoit aussi une garde fort bien habillée, fort bien équipée, et composée de douze cents hommes, nombre insuffisant pour le sauver s'il étoit attaqué, et dont plusieurs des chefs patriotes chauds étoient vendus à Barras, ou plutôt au parti républicain que Barras avoit l'air de soutenir.

Les Conseils sentirent si bien l'insuffisance de cette troupe qui ne peut avoir d'attachement pour sept cent cinquante personnes qu'elle ne connoît ni en masse,

ni individuellement, qu'ils pressèrent l'organisation de la garde nationale parisienne, croyant faire marcher ses bataillons au besoin contre le Directoire. Ils y mirent une chaleur et une activité qui dut démontrer au gouvernement qu'on vouloit se faire contre lui un moyen offensif de la garde sédentaire. Mais il n'eut pas besoin de parer à cet inconvénient ; malgré les prières, les paroles, les remontrances et les itératives exhortations des députés, les Parisiens, qui voyoient arriver le danger, ne prirent pas seulement la peine d'aller se faire enrôler dans leurs sections respectives, et encore pleins de la leçon qu'ils avoient reçue en vendémiaire, ils se promirent de ne plus s'exposer à la mitraille, pour des individus qui pouvoient s'entr'égorger s'ils le jugeoient à propos. La bourgeoisie a payé trop chèrement les chimères de la liberté ; elle est trop amie du repos, pour s'exposer de nouveau au feu, et la populace elle-même est tellement détrompée sur les avantages d'une égalité telle que celle que lui avoient promise les révolutionnaires, qu'elle ne s'a-

gitera de longtems, si on ne la met en mouvement par l'espoir du pillage.

D'un côté, la majorité du Directoire a fait tous ses préparatifs pour une attaque ; il y a même eu un comité secret dans lequel toutes les mesures ont été combinées. Ce comité tenu au Luxembourg, étoit composé des directeurs Barras, Rewbell, Laréveillère, des ministres Talleyrand, Merlin, Sotin, des députés Syeyes, Boulay de la Meurthe, et de Treilhard : on y a discuté le mouvement et le mode de son exécution. De l'autre, les Conseils croyent avoir l'opinion publique pour eux, et s'imaginent être en force pour repousser les hostilités ; on parle même dans leur sein, à la tribune, avec une audace qui annonceroit qu'on va prendre l'offensive et qu'on est sûr de la réussite : un tel état de choses ne peut se prolonger longtems, sans une explosion nouvelle, sans une nouvelle convulsion dans le corps politique.

Plus la crise s'annonçoit, plus l'espérance de ceux qui s'étoient imaginé que

les Conseils l'emporteroient, diminuoit; un silence affreux commençoit à régner dans les sociétés, on se repentoit à l'avance, d'avoir trop parlé, d'avoir manifesté trop ouvertement son opinion sur les individus qu'on avoit en horreur, et qui pouvoient triompher d'un moment à l'autre. On s'attendoit à un coup funeste, le père de famille rentroit chez lui en tremblant, et redoutoit d'être réveillé par le son du tocsin. Des députés eux-mêmes qui étoient du bord des meneurs, eurent la foiblesse de prendre des passe-ports pour s'éloigner de la capitale. Nous en avons connu un qui, le 16, disoit à une table où nous étions, *que tout iroit bien, que le Directoire seroit écrasé*, et qui quitta le dîner avant la fin du repas, pour aller prendre sa place dans une diligence qui, le soir même, le conduisit hors de Paris. Conspirer et prendre un passe-port! ce moyen emporte avec lui la certitude de la défaite pour celui à l'idée duquel il se présente. Qu'on juge d'après cela quelle confiance avoit en leurs forces une partie de ces parleurs de tribune, dont l'impru-

dence et les belles phrases nous avoient traînés au bord du précipice.

Déjà de part et d'autre on se méfioit d'une attaque. Des personnes bien instruites annoncèrent à la commission des inspecteurs que les Conseils seroient incessamment envahis par les troupes aux ordres du Directoire ; le 16 ces bruits prirent plus de consistance, et alarmèrent véritablement une partie des inspecteurs et des députés qui se rendoient jour et nuit aux séances de la commission. Villot et Pichegru, qui savent parfaitement que, dans de pareilles occasions, c'est ordinairement celui qui attaque le premier qui est vainqueur, et que la victoire légitime tout, proposèrent de se porter au Directoire dès le soir même. Pichegru se fit fort d'amener les trois directeurs à la commission, pieds et mains liés, et ne vouloit que trois cents hommes pour exécuter le coup ; ses mesures étoient prises ; il eût été sans doute secondé par les deux autres directeurs Carnot et Barthelemy, qui l'eussent du moins laissé faire, et il n'est pas douteux que s'il eût prévenu le projet de ceux qui l'ont écrasé ensuite, il n'eût été le

vainqueur. Mais il fut contrarié par des gens timides. Une partie des membres de la commission prétendit que ce seroit une violation de la constitution, que les Conseils se mettroient dans leur tort, que le Directoire n'étoit pas aussi redoutable qu'on se l'imaginoit, qu'il n'oseroit jamais aller contre l'opinion publique en se portant à un acte de violence contre les Conseils, qu'il n'oseroit jamais violer une constitution librement acceptée, et en vertu de laquelle il existoit lui-même.

Ces raisonnemens et beaucoup d'autres semblables firent taire ceux qui étoient de l'avis de Villot, et particulièrement de Pichegru qui, voyant le moment décisif approcher, sentoit bien qu'il n'y avoit pas à balancer, et qui ne demandoit pour arrêter les trois directeurs qu'une autorisation du comité.

De son côté, Barras, à qui ses deux autres collègues, Rewbell et Laréveillère avoient laissé l'entière exécution de l'affaire, n'étoit guère moins tourmenté. Les militaires destitués et les conventionnels qui l'entouroient, l'avertissoient que les Conseils

Conseils étoient sur le point de commencer l'attaque, qu'il étoit tems d'en finir si l'on vouloit n'être pas prévenu, que l'argent commençoit à manquer, et que les officiers destitués qui étoient accourus à Paris pour faire le coup étoient à la veille de mettre leurs armes en gage pour se procurer du pain. C'est particulièrement le 17 au soir que les gens qui entouroient Barras le sollicitèrent vivement d'en finir.

Barras cependant résistoit à leurs instances, il les pria de se retirer pour ne rien faire soupçonner, et leur promit, en les conjurant de patienter encore un peu, que sous trois jours au plus tard l'affaire auroit lieu. Le même soir, quand ces individus se furent éloignés, le ministre de la justice, Merlin, qui avoit préparé au Luxembourg tous les actes, tous les arrêtés, toutes les proclamations nécessaires pour le jour de l'explosion, entra chez Barras, dans la persuasion que l'attaque dirigée par ce directeur devoit avoir lieu pendant la nuit; mais Barras le renvoya chez lui, en lui disant de se coucher, qu'il devoit être fatigué à cause des nuits

qu'il avoit passées à travailler, que l'action n'auroit lieu que sous deux ou trois jours, que l'instant en étoit différé. Merlin s'en retourna donc au ministère de la police pour y prendre du repos.

Mais à peine Merlin avoit-il quitté l'appartement du directeur Barras, que ce dernier reçut une lettre du prince Carancey, dont le père, le duc de la Vauguyon, venoit d'être disgracié depuis peu par le prétendant, qu'il avoit accompagné dans sa retraite; dans ce billet, Carancey ne dissimuloit point qu'il étoit émigré, mais il annonçoit qu'il avoit des choses importantes à révéler, qu'il offroit pour preuve de la vérité de ce qu'il diroit, de rester en ôtage au Luxembourg, mais qu'il n'y avoit pas un moment à perdre.

Barras ne voulant point le recevoir dans son appartement, lui donna rendez-vous dans le jardin du Luxembourg, prit deux pistolets sur lui, et fut l'y joindre. Carancey lui apprit que, si les Conseils n'attaquoient pas le Directoire le lendemain 18, il y avoit à Paris une réunion nombreuse de royalistes et d'émigrés qui étoit

déterminée à attaquer elle-même sous vingt-quatre heures, parce qu'elle savoit, à n'en pouvoir douter, que la temporisation des membres du Corps législatif finiroit par les perdre. Il donna des renseignemens si positifs sur les conciliabules qui avoient lieu entre ces nombreux royalistes, que Barras, ne doutant plus qu'il falloit aller en avant, envoya chercher Merlin en rentrant au Luxembourg. Ce fut le secrétaire de Rewbell que Barras chargea de cette commission; il trouva le ministre prêt à se mettre au lit, il lui dit qu'il n'avoit pas un moment à perdre, qu'il falloit qu'il se rendît, dans la minute, près de Barras; Merlin se hâta de suivre l'émissaire, entra chez le directeur, et à neuf heures du soir il fut convenu que le coup d'état auroit lieu le lendemain à la pointe du jour.

Le lendemain 18 fructidor, à quatre heures du matin, le canon d'alarme se fit entendre sur le Pont-Neuf. A ce signal, quelques corps de troupes entrées dans Paris pendant la nuit, et réunies à la garnison de cette place, formant en

tout huit à dix mille hommes, se mirent en mouvement sous le commandement du général Augereau, arrivé depuis quelque tems de l'armée d'Italie, et envoyé, dit-on, par Bonaparte au Directoire, comme un homme en état de faire un coup de main.

Une partie de cette armée eut ordre de cerner l'enceinte des deux Conseils, l'autre de s'emparer des ponts, des places, des quais, de garnir le Luxembourg et d'occuper tous les postes essentiels.

La commission des inspecteurs avoit passé la nuit dans le lieu ordinaire de ses séances, et plusieurs députés, sans être membres de la commission, partageoient ses travaux. Ils étoient encore réunis quand les Tuileries, où ils siégeoient, furent investies; la colonne chargée de s'emparer de ce poste fut rangée en bataille entre la grille du pont tournant et la grande avenue des Champs-Élisées; l'officier qui la commandoit s'avança jusqu'à la grille, et somma, au nom du Directoire, les grenadiers de la Convention qui la gardoient, d'ouvrir les portes. Le comman-

dant du poste demanda le tems de délibérer ; on lui accorda cinq minutes, en lui déclarant qu'en cas de résistance de sa part, on alloit les briser à l'instant. Les grenadiers témoins de cette sommation et de cette menace en arrêtèrent l'effet en criant d'une voix unanime : *Vive le Directoire ! vive Augereau !*

Les grilles ayant été ouvertes, aussitôt les assaillans prirent possession du jardin, et s'emparèrent des postes autour des deux salles où s'assembloient les deux Conseils. Le commandant des grenadiers du Corps législatif, le C. Ramel, qui survint dans ce moment, fut appréhendé au collet et conduit au Temple sans qu'il eût essayé de faire la plus légère résistance.

Les inspecteurs réunis dans le local destiné à leurs séances, ne furent plus dans la possibilité de s'évader, du moment que les Tuileries se trouvèrent au pouvoir des soldats d'Augereau : un piquet eut ordre d'aller les arrêter dans le lieu où ils siégeoient, et de les conduire au Temple sous bonne escorte. Parmi les membres de la commission se trouvoit le général

Pichegru. Dans les soldats qui venoient pour l'arrêter, il reconnut des anciens compagnons d'armes, des guerriers qui s'étoient battus et qui avoient vaincu avec lui. « Compagnons d'armes, leur cria-t-il, seroit-il vrai que vous venez donner des fers à celui qui, tant de fois, vous conduisit à la victoire ; vils instrumens des caprices des tyrans qui osent vous faire servir à violer la constitution, ne marcheriez-vous aujourd'hui que pour conduire à l'échafaud celui que naguère vous appeliez votre père, celui qui le fut réellement ? Ah ! plutôt que d'offrir ma tête à mes ennemis, plutôt que de périr par leurs mains, frappez vous-mêmes, frappez ce sein couvert des blessures que je reçus en combattant à votre tête ; il me sera plus doux de succomber sous vos coups que sous le glaive assassin que me destinent les brigands qui oppriment mon pays ».

Ce discours fit impression sur les soldats qui venoient se saisir des membres de la commission, ils refusèrent d'obéir à l'ordre que leur intimoit leur chef de

s'emparer d'eux de vive force. On fut obligé d'appeler un nouveau piquet, à qui l'on enjoignit d'enlever les inspecteurs sans leur donner le tems de parler. Ils ne voulurent pas céder d'abord, ils se cramponnèrent aux tables, on les en arracha de force et en les maltraitant. Ils furent conduits au Temple au nombre de treize savoir; Rovère, Pérée, Tupinier, Jarry, de la Metherie, et Descourtils, du Conseil des Anciens; Pichegru, Villot, Delarue, Dauchy, Deramare, Fayolle, et Bourdon-de-l'Oise, du Conseil des Cinq-Cents.

A leur réveil, les Parisiens ne trouvèrent dans les rues, dans les places publiques, que l'image trop fidelle d'un camp retranché. Tous les ponts étoient encombrés d'artillerie, pour empêcher les communications; les boulets, les mêches allumées étoient à côté du soldat étendu sur la paille, et attendant le signal d'un mouvement; on ne pouvoit passer dans le quartier S. Germain, tant la voie publique étoit obstruée de militaires. Ce spectacle plongea les habitans de la ca-

pitale dans une mer de glace ; ils sembloient pétrifiés sous le charme funeste de quelque talisman ; incertains, effarés, honteux même d'une défaite si ignominieuse, mais étrangers au grand mouvement qui s'opéroit sous leurs yeux, et qui alloit changer leurs destinées, ils avoient l'air d'assister à un drame lugubre dont ils attendoient le dénouement pour en applaudir les acteurs.

A huit heures du matin les représentans du peuple se rendirent à leur poste ; l'appareil des armes, le bruit public et les arrêtés du Directoire (imprimés de longue main) et placardés avec profusion sur tous les murs de Paris, leur annonçoient qu'une vaste conspiration venoit d'être découverte. Un de ces arrêtés portoit que, conformément à la loi, tout individu qui se permettroit de rappeler la royauté, la constitution anarchique de 93 ou la famille d'Orléans, seroit sur-le-champ mis à mort, que les personnes et les propriétés seroient respectées, et que tout individu qui se permettroit le pillage seroit fusillé militairement : un second ar-

rêté suspendoit provisoirement l'administration centrale de la Seine et les douze administrations municipales de Paris : un troisième ordonnoit, sous peine de rébellion, à ceux qui occupoient la salle de l'Odéon et l'École de Santé, d'en céder sur le-champ l'usage aux représentans du peuple : un quatrième témoignoit aux grenadiers du Corps législatif la satisfaction du Directoire au sujet de la conduite qu'ils avoient tenue, et les invitoit à continuer leur service auprès des deux Conseils ; ces arrêtés étoient accompagnés d'une proclamation qui annonçoit la découverte de la conspiration royale. Cette proclamation étoit étayée de pièces justificatives, trouvées dans le porte-feuille de d'Antraigues, dont nous avons parlé plus haut, et que le Directoire avoit soigneusement gardées pour s'en servir dans l'occasion. Ces écrits inculpoient particulièrement le général Pichegru, car c'est lui sans doute que les gouvernans redoutoient le plus, à cause de sa renommée et de l'influence qu'il pouvoit avoir sur les troupes. Aussi les auteurs du 18 char-

gèrent-ils le tableau à l'égard de ce général, et il est à présumer qu'on lui imputa beaucoup de torts dont il étoit innocent.

Quoi qu'il en soit, les militaires qui étoient chargés de défendre l'entrée des portes des deux Conseils, dirent aux députés qui se présentèrent pour y pénétrer, que le général Augereau avoit eu l'ordre d'apposer les scellés sur les salles d'audience, et que le point de réunion pour les Anciens étoit à l'École de Chirurgie, et pour les Cinq-Cents à l'Odéon. Plusieurs représentans, se croyant encore maîtres chez eux, ou voulant l'être, se permirent de sommer les militaires qui les repoussoient, de leur ouvrir les portes, mais au lieu de leur répondre avec modération, les officiers chargés du poste ordonnèrent la charge et firent courir la cavalerie ventre à terre sur les députés. Cette manœuvre eut lieu à plusieurs reprises, et les représentans s'éloignèrent avec la honte sur le front et la rage dans le cœur.

Quelques-uns se rendirent aux lieux qui

leur étoient indiqués, d'autres rentrèrent chez eux, plusieurs se cachoient ou erroient à l'aventure dans les rues de Paris, cherchant à connoître le sort qui leur étoit réservé; un assez grand nombre de ceux qui ne vouloient point se rendre à l'Odéon ni à l'École de Chirurgie, où s'étoient réunis sur-le-champ les ex-conventionnels dont ils ne partageoient pas les sentimens, s'assemblèrent, les Anciens, chez leur président Lafond - Ladébat, les Cinq-Cents, chez André de la Lozère, pour protester contre ce qui se passoit. Mais trop agités pour délibérer avec calme, ils avoient pris, dans la crainte qu'on ne vînt les surprendre, le parti imprudent de donner leurs signatures en blanc à leur président, pour qu'il rédigeât une protestation avec sang-froid dans un autre moment, lorsqu'on vint les avertir qu'ils étoient cernés et qu'on alloit les enlever. En conséquence, ils se dispersèrent sans avoir rien arrêté, et sans avoir laissé de signatures à leurs chefs; ce dont plusieurs d'entr'eux furent très-charmés ensuite, quand ils réfléchirent sur les dan-

gers qu'avoient courus ceux qui, dans une occasion pareille, s'étoient permis de protester contre la journée du 31 mai.

Vers les cinq heures du soir, le bruit se répandit dans la ville, que le faubourg S. Antoine se portoit en armes vers le Luxembourg. Etoit-ce pour l'attaquer, étoit-ce pour le défendre ? c'est ce que la peur, qui grossit tout et ne raisonne jamais, ne put nous apprendre ; nous prîmes la résolution d'aller voir par nous-mêmes ce que cette nouvelle avoit de réel ou d'exagéré. En arrivant sur la place de l'Odéon, où cette horde avoit déjà pénétré, nous aperçûmes quatre à cinq cents bandits de la plus horrible espèce, de l'aspect le plus hideux ; leurs yeux étoient étincelans de colère, leurs bouches écumantes ; ils portoient dans leurs traits livides la soif du sang qu'ils espéroient, qu'ils brûloient de répandre. Armés de faulx, de piques, de pieux, de léviers, ils brandissoient des sabres, vomissoient des imprécations contre le ciel et Pichegru, avoient déjà les bras retroussés, traînoient avec eux deux pièces de canons, un

un muid d'eau-de-vie, et hurloient d'un ton sépulchral la Marseilloise.

A ce tableau, encore au-dessous du modèle, on devine aisément quel étoit leur but : ils venoient féliciter le Directoire sur son triomphe, et lui offrir des bras *pour en finir.* Cette expression n'étoit pas équivoque : à leurs figures, à leurs discours, il étoit clair que le second acte de la tragédie de septembre en étoit l'objet. Le Directoire ne jugea pas à propos d'y consentir, dans la crainte bien fondée que ces bêtes féroces, une fois déchaînées, ne le confondissent avec la proie qu'ils demandoient, et ne le dévorassent en même tems que ses ennemis. On se borna donc à les remercier de leurs offres obligeantes, on leur jeta quelques poignées d'argent, et on les pria honnêtement de vouloir bien se retirer ; ce qu'ils firent, au grand mécontentement de ceux qui étoient à leur tête, et qui s'aperçurent que, puisqu'on n'acceptoit pas leurs services, le règne de Robespierre n'étoit pas ressuscité entièrement.

Les députés des deux Conseils qui s'é-

toient rendus à l'Odéon et à l'École de Chirurgie, commencèrent leur séance vers les onze heures, quoiqu'ils ne fussent pas en nombre suffisant ; mais, pour cacher cette défectuosité, tous les militaires qui étoient dans la salle, et un grand nombre d'individus qui y étoient entrés par curiosité, et avec des cartes qu'on ne distribuoit qu'à des affidés, se rangèrent sur les banquettes, et pour faire nombre, prirent part aux délibérations.

Le bureau des Cinq-Cents étant formé, on prit la résolution suivante : « Le Conseil des Cinq-Cents, considérant qu'il importe d'assurer la tranquillité publique, par tous les moyens permis par la constitution (ceci est une dérision, car d'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il n'étoit pas même en nombre requis par la loi pour délibérer), et que l'emploi des moyens ne peut, dans les circonstances actuelles, souffrir le moindre retard ; déclare qu'il y a urgence ». *Le Directoire exécutif est autorisé à faire entrer, sans délai, dans le rayon fixé par la constitution, les corps de troupes qu'il*

jugera nécessaire pour défendre la république et la constitution de l'an 3 contre les agens du royalisme et de l'anarchie. Cette résolution fut approuvée sur-le-champ par le Conseil des Anciens. La séance fut ensuite déclarée permanente, et on s'y occupoit d'une loi sur les opérations de quelques assemblées électorales, lorsqu'un secrétaire annonça un message du Directoire, ainsi conçu :

« Le Directoire exécutif s'empresse de vous faire part des mesures qu'il a été forcé de prendre pour le salut de la patrie et le maintien de la constitution. Il vous transmet à cet effet toutes les pièces qu'il a réunies, et celles qu'il a fait publier avant que vous fussiez assemblés. S'il eût tardé un jour de plus, la république étoit livrée à ses ennemis. Les lieux mêmes de vos séances étoient le point de réunion des conjurés ; c'étoit là qu'ils distribuoient hier leurs cartes et les bons pour la délivrance d'armes ; c'est de-là qu'ils correspondoient cette nuit avec leurs complices ; c'est-là enfin, ou dans les environs, qu'ils essayent encore des rassemblemens clandestins et séditieux, qu'en ce moment même la police s'occupe de dissiper. C'eût été compromettre la sûreté publique et celle des représentans fidèles, que de les laisser confondus avec les ennemis de la patrie, dans l'antre des conspirations.

» Vous verrez, citoyens représentans, que la conduite du Directoire étoit tracée par la nécessité instante de prévenir ces conspirateurs qui tuoient le gouvernement, qui vouloient priver les Français du fruit de leurs triomphes, et courber de nouveau cette nation magnanime aux pieds des rois qu'elle a vaincus. En matière d'Etat, les mesures extrêmes ne sont appréciées que par les circonstances.

» Vous jugerez de celles qui ont déterminé le Directoire exécutif, et qui ont amené les résultats les plus heureux. Le 18 fructidor sera un jour célèbre dans les annales de la France.

» Il est d'autant plus mémorable, qu'il vous met à portée de fixer à jamais les destinées de la république. Saisissez cette occasion, faites-en une grande époque, ranimez le patriotisme, ressuscitez l'esprit public, hâtez-vous de refermer l'abîme où les amis des rois s'étoient flattés d'ensevelir jusqu'au souvenir de notre liberté ».

Si ce message est curieux, celui du lendemain l'est davantage encore, on peut même dire qu'il est aussi *insolent* qu'impératif. Les membres du Conseil des Cinq-Cents n'avoient rien fait, ou peu de chose, dans leur séance du 18 ; ils étoient en si petit nombre, plusieurs d'entr'eux étoient si effrayés, d'autres intriguoient si activement, on avoit eu si peu de tems pour

s'aboucher avec les meneurs du gouvernement, qu'on n'avoit encore pris aucune mesure le lendemain 19, lorsque le message dont nous parlons arriva. Le voici :

Le Directoire au Conseil des 500.

« Le 18 fructidor a dû sauver la république et vous : le peuple s'y attend. Avez-vous vu hier sa tranquillité et sa joie (1) ? *C'est aujourd'hui le 19 fructidor, le peuple demande où en est la république, et ce que le Corps législatif a fait pour la consolider.*

---

(1) Ceci est un mensonge révoltant ; il n'y eut guère de joie que parmi les Jacobins, encore fut-elle de très-courte durée, parce que quand ils virent qu'on refusoit leurs services, et que les proclamations du Directoire proscrivoient le pillage et l'anarchie, ils reconnurent que le mouvement n'étoit pas entièrement à leur profit. Quant aux patriotes qui avoient redouté les folies du Corps législatif, ils virent que le mouvement étoit trop violent ; ils ignoroient ce qui en résulteroit, un morne silence régnoit partout ; tous les marchands, bien convaincus que cette crise alloit anéantir le commerce, étoient pétrifiés, et les gens du peuple se contentoient de dire, en parlant du Directoire et des Conseils : *Que ces gueux-là s'arrangent.* Au lieu de joie, une morne stupeur s'empara de la masse des citoyens.

» L'œil de la patrie est ouvert sur vous, citoyens représentans; le moment est décisif; si vous le laissez échapper, *si vous hésitez* sur les mesures à prendre, *si vous tardez une minute* à vous prononcer, c'en est fait, vous vous perdez avec la république.

» Les conspirateurs ont veillé, votre silence leur a rendu le courage et l'audace; ils renouent leurs intrigues, ils égarent l'opinion par d'infames libelles, les journalistes de Blankembourg et de Londres continuent à distribuer leurs poisons. Tous ces conjurés ne dissimulent pas qu'ils comptent sur leurs intelligences jusque dans le sein du Corps législatif; ils parlent déjà de punir les républicains, du commencement de triomphe qu'ils ont obtenu : *et l'on peut hésiter encore de purger la France du* très-petit nombre (1) de chefs connus et signalés de ces conspirateurs royaux qui n'attendent que le moment de déchirer la république, et de vous dévorer vous-mêmes! Vous êtes au bord du volcan, il va vous engloutir, vous pouvez le fermer, et vous délibérez! demain il ne sera plus tems, la moindre incertitude est la mort de la république.

» On vous parlera de principes, on cherchera

(1) Il ne faut pas oublier cette expression de *petit nombre* dont se sert ici le Directoire; tout-à-l'heure nous aurons occasion de donner une explication à son sujet.

les formes, on inventera des excuses, on voudra des délais, on gagnera du tems, on assassinera la constitution en ayant l'air de l'invoquer. Cette commisération qu'on implore pour certains hommes, à quoi va-t-elle vous conduire? à voir ces mêmes hommes reprendre de vos propres mains le fil de leurs trames coupables, et ramasser dans votre sein les horribles brandons de la guerre civile pour incendier la patrie. Quelle pitié mal entendue, quel sentiment funeste, quelles vues rétrécies concentreroient l'attention du Corps législatif sur les individus, et pourroit balancer le sort de quelques hommes avec celui de la république (1).

» Le Directoire exécutif s'est dévoué pour vous donner les moyens de sauver la France, mais il

---

(1) On voit par ce passage du message du Directoire, que son appréhension étoit que les membres des Conseils qu'il vouloit proscrire, et qui s'étant doutés du sort qui les attendoit, s'étoient cachés et dispersés, ne se ralliassent le lendemain et ne se trouvassent avec les autres aux séances de l'Odéon et de l'Ecole de chirurgie. Alors ils auroient été maîtres des délibérations, auroient mis peut-être en accusation le Directoire qui eût pu succomber, ou qui eût été dans la nécessité, terrible pour lui, de vaincre les députés par le moyen de la force armée; ce qu'il étoit essentiel qu'il évitât.

a dû compter que vous les saisiriez. Le Directoire exécutif a cru que vous vouliez sincèrement la liberté, la république, *et que les conséquences de ce premier principe ne devoient pas vous effrayer.* Il vous les remet sous les yeux : il est obligé de vous dire que vous êtes placés dans une circonstance unique, et qu'on ne sauroit appliquer les règles ordinaires, à moins que de vouloir se livrer à ses ennemis.

» Si les amis des rois trouvent des amis parmi vous, si les esclaves peuvent y trouver des protecteurs, si vous attendez un instant, il faut désespérer du salut de la France, fermer la constitution, et dire aux patriotes que l'heure de la royauté est sonnée dans la république. Mais si, comme n'en doute pas le Directoire exécutif, cette idée affreuse vous contriste et vous frappe, connoissez le prix du moment, soyez les libérateurs de votre pays, et fondez à jamais son bonheur et sa gloire ».

Ce dernier message, qui étoit accompagné d'un très-grand nombre de pièces relatives à la conspiration royale, et particulièrement d'une adresse du Directoire aux Français (1), fit sur les membres réunis à

(1) Nous ne pouvons nous permettre de passer cette adresse sous silence. La voici :

« Le Directoire exécutif place sous les yeux des

l'Odéon, l'effet que le gouvernement devoit en espérer. Il intimida les députés qui

---

Français quelques-unes des pièces relatives à la conspiration royale. Ces écrits, d'une authenticité incontestable, racontent les complots, nomment les conspirateurs et développent le fil des trahisons. Ces textes sont trop positifs pour avoir besoin de commentaires : il suffit de tracer en peu de mots les événemens auxquels ces écrits se rattachent.

» Il est des faits si éclatans, qu'aucune imposture ne peut parvenir à les déguiser aux yeux des peuples, telle est la conspiration de vendémiaire. En vain les tribunaux, qui d'abord n'en contestèrent pas l'existence, ont osé déclarer depuis, qu'il n'y avoit point eu de révolte ou de sédition, le royalisme lui-même a rougi de ce mensonge; toutes les circonstances de cet événement en avoient trop visiblement proclamé le but et la nature, et l'opinion de l'Europe eût encore été invariablement décidée à cet égard, quand même on n'eût pas découvert dans la correspondance des traîtres, les preuves convaincantes et palpables des relations que les principaux agitateurs, meneurs et libellistes de vendémiaire entretenoient avec les royalistes du dehors.

» Cependant une importante circonstance de cette époque nous a été longtems cachée, et nous

balançoient encore à prendre des mesures violentes, et les fit jeter du bord des exa-

---

remplissons, en vous la dévoilant, un devoir pénible, puisqu'il s'agit de vous dénoncer un traître dans un homme qui avoit quelquefois conduit vos défenseurs à la victoire.

» Tandis qu'on tramoit à Paris la dissolution de la Convention nationale, et que des factieux cherchoient à s'emparer de l'autorité suprême, Pichegru au Rhin recevoit des propositions de Condé; et y répondoit par des plans d'invasion et de royalisme. Si le drapeau blanc n'a pas été arboré dans le camp français, si le Rhin n'a pas été repassé avec l'armée ennemie, si vos places fortes n'ont pas été gardées et livrées au nom du roi par les troupes impériales; si Pichegru n'a point marché sur Paris, s'il n'y est point venu en quatorze jours, il est horrible de vous l'annoncer, citoyens, c'est Condé qui s'est refusé à l'exécution de ce projet de Pichegru. Mais non, ce projet n'eût été qu'entrepris, jamais les braves soldats que ce général ose insulter n'eussent permis qu'il fût consommé; ils ne savent obéir qu'à la voix du patriotisme; ils eussent repoussé et vaincu la trahison.

» Je ne ferai rien d'incomplet, disoit Pichegru, je ne veux pas être le troisième tome de Lafayette et de Dumourier.... Il veut bien leur

gérés des deux Conseils, qui vouloient pousser les choses à l'extrême, et qui avoient

---

ressembler par la perfidie, mais il veut les surpasser par le succès et le complet du crime.

» Voilà donc le secret de cette faveur que le royalisme n'a cessé depuis d'accorder à Pichegru : voilà pourquoi il a été élu le premier, président du Conseil des Cinq-Cents, après la rentrée du nouveau tiers, au premier prairial : voilà l'explication des calomnies dont le Directoire fut l'objet, lorsqu'il ne fit pourtant qu'accepter la démission de ce général, dont il commençoit à peine d'entrevoir ou de soupçonner l'infidélité.

» Vaincu le 13 vendémiaire, le royalisme parut un instant céder à l'orage, il ne se montra, du moins pendant quelques mois, que sous les traits hideux du terrorisme, bien sûr de profiter presqu'également ou du succès ou de la répression de ce nouveau genre de manœuvre. Car tel est, citoyens, le danger de l'anarchie, que si elle triomphe, elle ramène à la royauté à travers les calamités et les crimes, et qu'elle n'a coutume de succomber, qu'en faisant prendre aux autorités publiques une attitude toujours plus ou moins favorable aux partisans du despotisme.

» Cette dernière maxime ne s'est que trop vérifiée depuis quinze mois, et fort de la défaite de quelques brigands dont il avoit pu lui-même

forcer de marcher avec plus de précipitation.

---

tions, leur subordination, leur correspondance, continuant en quelque sorte la contre-révolution dans chaque département, dans chaque commune, il travailla tout à-la-fois et à préparer les élections, et à s'assurer d'une force militaire qu'il pût montrer et développer au besoin.

» Telle étoit, citoyens, dès le mois de pluviôse, la puissance du royalisme, que la découverte de la conspiration Brottier, Dunan et Lavilleurnois ne fit qu'accroître son audace et fortifier ses moyens par leur manifestation même. Jamais des conspirateurs plus convaincus par leurs écrits et par leurs aveux, ne trouvèrent plus d'apologistes, de soutiens, de protecteurs. On ne craignit point de laisser apercevoir toute la vivacité de l'intérêt qu'on prenoit à leur cause, et on trouva plus utile que dangereux de déployer en les servant toute l'étendue des ressources diverses du parti auquel on appartenoit sous eux.

» Que dans la plupart des départemens les élections aient été l'ouvrage de ce parti, on ne peut en douter, citoyens, ni lorsqu'on parcourt les débats du tribunal militaire, ni lorsqu'on lit les déclarations que Duverne-de-Presle a déposées entre nos mains, et que nous publions aujourd'hui; enfin, ni lorsque l'on considère les senti-

En conséquence, le même jour 19, une commission, nommée par le Conseil sié-

---

mens et la conduite des nouveaux fonctionnaires que l'intrigue et la corruption ont donnés à la république.

» Les émigrés inondant de plus en plus Paris et les départemens, les républicains égorgés ou forcés de fuir loin de leurs foyers, la superstition et le fanatisme appelés par ceux-là mêmes qui, sous la monarchie, avoient contribué à les proscrire, les institutions patriotiques abandonnées ou insultées, les symboles du royalisme étalés avec impudence, la licence de la presse portée à un excès dont l'exemple n'existe nulle part, les acquéreurs de biens nationaux menacés ou déjà même dépouillés de leurs propriétés, le crédit public presqu'anéanti, le commerce paralysé, l'industrie incertaine, les transactions particulières sans règle et sans garantie, le trésor national laissé sans ressources au milieu de ses nombreux et urgens besoins, tous les mécontens exaltés, toutes les discordes ranimées; les défenseurs de la patrie récompensés de leurs triomphes, de leurs sacrifices, de leurs blessures, par des outrages et des proscriptions; la paix extérieure enfin retardée par l'annonce des innovations extérieures; tel est, citoyens, le tableau que présente la république, et c'est ainsi que se dissipe chaque jour l'es-

geant à l'Odéon, et composée des représentans Poulain-Grand-Pré, Chazal, Vil-

---

poir qu'avoit inspiré et accru, durant plusieurs mois, l'établissement de l'acte constitutionnel.

» Non, ce n'est point pour retourner à tant de misère et d'opprobre que vous avez traversé les périls d'une révolution. Vos enfans, vos frères, vos amis n'ont pas en vain dissipé les armées des rois et conquis l'admiration des peuples; il n'appartiendra point à des factieux de renverser l'ouvrage de la volonté nationale; la constitution de l'an 3 ne vous sera point ravie.

» Des élus de Blankembourg usurpant le nom d'élus du peuple, des émigrés, des chefs de chouans, des chefs de conspiration; des hommes enfin qui ont constamment trahi leur devoir dans les fonctions les plus éminentes, ne vous enleveront point le fruit de vos travaux.

» Le Corps législatif en saura faire sans doute une sage distinction, c'est sur son patriotisme et ses lumières que vous devez vous reposer pour opérer ce grand acte de justice et de nécessité. Ayez confiance dans le Corps législatif et laissez agir la loi, sans quoi votre élan généreux prenant une marche irrégulière et mal assurée, et se dirigeant au milieu du tumulte, vers un but mal aperçu, vous en perdrez tout le fruit, si même vous n'en éprouvez les plus funestes consé-

lers, Boulay de la Meurthe et Syeyes, (qui depuis très-longtems ne s'étoit pas

quences, comme vous l'avez éprouvé tant de fois; n'oubliez jamais, citoyens, que nous sommes entre deux périls également grands, celui de laisser encore des germes à un mal qui nous amèneroit infailliblement à de nouvelles secousses, et celui de périr par l'excès du remède ».

Dans tout ce que les Directeurs triomphans disent ou écrivent à cette époque on voit que leurs efforts les plus constans sont dirigés contre Pichegru; beaucoup de personnes aussi sont dans l'intime persuasion que les pièces fournies à sa charge ont été trouvées dans le porte-feuille de d'Antraigues, et que les accusateurs de Pichegru n'ayant jamais pu produire un écrit de sa main qui pût l'inculper, il est innocent de tout ce dont le Directoire l'accuse; mais un fait qui nous est pertinemment connu, quoique les Directeurs n'aient pas voulu le dire, c'est que les inculpations dirigées contre Pichegru, ou du moins la très-grande partie des faits vrais ou supposés dont on l'a accusé, ont été fournis à ces mêmes Directeurs par *Roberjot*, ministre plénipotentiaire à Hambourg avant la journée du 18 fructidor, et Roberjot les tenoit du *comte de Montgaillard*.

Ce comte de Montgaillard, le plus fourbe et

présenté au Corps législatif, mais qui ce jour-là ne manqua pas de se trouver un des

---

le plus vil escroc et intrigant qu'on connoisse, se faisoit à Hambourg et à la Haye, appeler *Maurice Roque*, depuis qu'il avoit trahi le parti des princes, afin de se déguiser au jury des émigrés qui auroit pu le reconnoître sous son vrai nom; fléau de sa famille, après avoir émigré il rentra en France sous la terreur et trafiqua de son crédit avec Robespierre, qu'il disoit, lors de sa puissance, connoître aussi intimement qu'il a dit connoître les princes et le Prétendant après le 9 thermidor. Roberjot ayant quitté Hambourg pour la Haye, fut accompagné par Maurice Roque, qui avoit prêté serment de fidélité à la république entre ses mains, et qui n'osoit plus rester à Hambourg sans son protecteur. Roberjot nommé au congrès de Rastadt, quitta l'ambassade de la Haye où il fut remplacé par Lombard de Langres, qui ayant reconnu les mensonges et les fourberies du comte de Montgaillard qui vouloit encore intrigailler avec les Jacobins de la Hollande, en informa le gouvernement français, qui lui donna l'ordre de faire enlever et conduire hors du territoire batave, cet intrigant déhonté. Depuis lors ce fourbe est rentré dans Paris, où il escroque de nouveau tous les partis. Roberjot fut sa dupe. Loin de nous la pensée d'accuser ce ministre qui

premiers à l'Odéon) présenta, après s'être abouché et entendu avec les membres du Directoire, les mesures qu'il croyoit convenable de prendre dans les circonstances présentes.

Le rapporteur s'exprima en ces termes :

« Dans une position aussi pressante et aussi extraordinaire que celle où nous sommes, les longs discours ne sont pas de saison, il faut agir promptement, vigoureusement et sagement.

» Il est imposible de nous livrer à des discussions lentes, méthodiques, et péniblement approfondies. Un grand mouvement vient de s'opérer; le Directoire s'est vu forcé d'indiquer aux deux Conseils d'autres locaux que ceux où ils délibèrent habituellement. Non-seulement la force armée est déployée dans un grand appareil, pour assurer la tranquillité publique, mais le peuple entier est debout, et demande avec un grand empressement un résultat qui assure enfin et sa

---

se conduisit dans ses missions, avec sagesse, humanité et probité. Mais Pichegru joue ici un si grand rôle, il est peut-être si innocent de ce dont on l'accuse, qu'il est bon qu'on sache la source impure où a été puisée la majeure partie des griefs qu'on lui impute. Montgaillard les a donnés écrits de sa main à Roberjot, et Roberjot les a fait passer au Directoire.

liberté et son bonheur. Tout vous indique donc la nécessité d'adopter sur-le-champ les mesures qui vous paroîtront nécessaires.

» Il faut que ces mesures soient vigoureuses. Considérez la situation dans laquelle se trouve la chose publique : il y a quelques mois, la paix paroissoit assurée, le peuple français l'avoit en quelque sorte proclamée, par les transports de joie avec lesquels il en avoit reçu la nouvelle ; le commerce se ranimoit partout, l'industrie commençoit à se déployer, la république triomphante au dehors, par la force de ses armes, alloit exercer sur les peuples un autre genre de conquête, par le spectacle de sa félicité.

» Tout est changé, renversé, la paix avec les puissances belligérantes s'éloigne, tout présente l'image d'une guerre intestine. Que dis-je ? la guerre existe réellement, elle est aussi fatale à la république que les hostilités extérieures lui ont été avantageuses. Là, le nom de républicain imprime à toute l'Europe l'admiration et l'effroi ; ici, ce nom est tellement avili, qu'on ose à peine le prononcer. Tous ceux qui ont donné à la liberté des marques d'attachement, semblent être proscrits. C'est l'ouvrage d'une vaste conspiration, ourdie pour anéantir la république, rétablir le trône, la noblesse, le clergé, et tous les abus de l'ancien gouvernement.

» Cette conspiration est prouvée matériellement, par les pièces que le Directoire a mises

sous vos yeux ; si un tribunal avoit à la juger dans les formes ordinaires, il ne pourroit s'empêcher d'en prononcer l'existence, d'en punir les auteurs.

» Non seulement le but, mais les moyens et tout le développement de cette conspiration sont mis en évidence : un des foyers de cette conspiration étoit dans le Corps législatif, non dans la majorité ; nous croyons même qu'un très-petit nombre de nos collègues servoit à la conspiration ; mais ce petit nombre avoit quelquefois obtenu la majorité ; vous connoissez les intrigues qu'il employoit pour cela. Il concertoit les mesures et les proposoit d'un ton tyrannique et révolutionnaire. Ces mesures tendoient à fortifier le parti des ennemis de la république, et à paralyser la marche du gouvernement. Le gouvernement ne peut marcher qu'avec la bienveillance du Corps législatif ; le parti dont je parle s'étudioit sans cesse à le déconsidérer, à lui ôter les moyens moraux et constitutionnels dont il avoit besoin pour remplir la mission importante qui lui est confiée. Le but des chefs du parti étoit de lui ôter successivement toutes les attributions, de le garotter et de le faire périr. Déjà les mesures étoient prises, les rôles étoient distribués, les grands coups alloient être portés, quand le Directoire a tout déjoué.

» Nous sommes dans un état de guerre, et en quelque sorte sur le champ de bataille ; d'un côté

sont les ennemis de la liberté, de l'autre ses amis. Là, se trouvent les agens de la conspiration; ici, la majorité du Corps législatif et du Directoire. Il n'y a pas de tems à perdre, il faut sauver la chose publique.

» Proclamons d'abord cette grande vérité, capable de rassurer tous les esprits: c'est que le triomphe des républicains ne sera souillé par aucune goutte de sang; les propriétés, les personnes, tout sera respecté. Il n'est pas question de vengeance, mais de salut public. Les agens de la conspiration sont arrêtés: que faut-il en faire? Il faut les éloigner du Corps législatif, de toute autorité constituée; et ceux qui paroissent le plus dangereux, il faut *les déporter.*

» La déportation doit être désormais le grand moyen de salut pour la chose publique: c'est-la peine qui doit être imposée à tous les ennemis irréconciliables de la république. Cette mesure, commandée par la politique, est autorisée par la justice, avouée par l'humanité. Nous ne ferons que vous indiquer ce moyen; le Corps législatif, de concert avec le Directoire, s'empressera de le réaliser. Les émigrés sont bannis à perpétuité, ceux qui rentreront seront transportés dans un lieu qui sera indiqué par le gouvernement: ils y seront en quelque sorte colonisés, et la nation fera des sacrifices pour les mettre en situation de s'établir. C'est là qu'il faudra aussi transporter

tous les prêtres qui ne voudront pas se soumettre franchement à la république.

» Cette mesure, que les principes fondamentaux de tout gouvernement commandent, fut pratiquée dans tous les tems par les peuples les plus sages. Il faut prendre ce parti, ou se résoudre à être toujours en guerre, à se déchirer les uns les autres.

» Au reste, vous devez sentir que les formes lentes et purement judiciaires ne peuvent avoir lieu contre des conspirateurs reconnus : vainqueurs aujourd'hui, demain le combat recommencera; mais il sera terrible; frappons les coups nécessaires : après cela, reprenons le cours de nos fonctions législatives, rétablissons l'harmonie entre nous et le Directoire, ravivons le crédit public, remettons l'ordre dans nos finances, bientôt tous nos maux seront oubliés. Les inquiétudes si légitimes de nos armées seront dissipées, leur sang n'aura pas coulé en vain; la paix viendra combler leurs vœux et les nôtres : la liberté et la constitution seront à jamais affermies; le bonheur public couronnera les efforts et les sacrifices de la nation ».

Après ce préambule, le rapporteur, au nom de la commission, proposa la résolution suivante, qui, le même jour, fut convertie en *loi* par le Conseil des Anciens;

Loi fameuse, et si connue depuis, sous le nom de LOI DU 19.

« Le Conseil des Cinq-Cents, considérant que les ennemis de la république ont constamment suivi le plan qui leur a été tracé par les instructions saisies sur Brottier, Berthelot, Lavilleurnois et Duverne-de-Presle, et qu'ils ont été secondés par une foule d'émissaires royaux, disséminés sur tous les points de la France;

» Considérant qu'il a été spécialement recommandé à ces agens de diriger les opérations et les choix des dernières assemblées primaires, communales et électorales, et de faire tomber tous ces choix sur les partisans de la royauté;

» Qu'à l'exception d'un petit nombre de départemens, l'énergie des républicains les a neutralisés; les élections ont porté aux fonctions publiques, et fait entrer jusque dans le sein du Corps législatif, des émigrés, des chefs de rébelles et des royalistes prononcés;

» Considérant que la constitution se trouvant attaquée par une partie de ceux à même qu'elle avoit spécialement appelés à

la défendre, et contre qui elle ne s'étoit pas précautionnée, il ne seroit pas possible de la maintenir sans recourir à des mesures extraordinaires ;

» Considérant enfin, que pour étouffer la conspiration existante, prévenir la guerre civile et l'effusion de sang qui alloit en être la suite inévitable, rien n'est plus instant que de réparer les atteintes portées à l'acte constitutionnel, depuis le premier prairial dernier, et de prendre des mesures nécessaires pour empêcher qu'à l'avenir la liberté, le repos et le bonheur du peuple, ne soient encore exposés à des dangers,

» Déclare qu'il y a urgence.

» Le Conseil, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante :

ARTICLE PREMIER.

Les opérations des assemblées primaires, communales et électorales des départemens de l'Ain, l'Ardèche, l'Arriège, l'Aube, l'Aveyron, Bouches du Rhône, Calvados, Charente, Cher, Côtes-d'Or, Côtes du Nord, Dordogne, l'Eure, Eure-et-Loire, Gironde, Hérault, Isle-et-Villaine, Indre-et-Loire, Loire, Haute Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Manche, Marne,

Marne, Mayenne, Mont Blanc, Morbihan, Moselle, les Deux-Nèthes, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône ; Saône-et-Loire, Sarthe ; Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise, Somme, Tarn, Var, Vaucluse ; Yonne, sont déclarées illégitimes et nulles.

II. Celles de l'assemblée électorale du département du Gers, sont déclarées légitimes et valables ;

En conséquence le citoyen Duffau est admis au Conseil des Anciens, et les citoyens Carrière-Lagarrière et Sauran sont admis au Conseil des Cinq-Cents.

Les administrateurs et les juges, nommés par cette assemblée, entreront incessamment en fonctions.

Le haut-juré, nommé par la même assemblée, remplira les fonctions attachées à cette qualité.

III. La loi du 22 prairial dernier, relative aux opérations de l'assemblée électorale du département du Lot, est rapportée.

Les opérations de l'assemblée tenue dans la maison de la Palonie, sont déclarées nulles ; celles de l'assemblée tenue dans la ci-devant église du collége de Cahors, sont déclarées valables.

En conséquence, le citoyen Lachièze, élu membre du Conseil des Anciens, et les citoyens

Poncet et Delbrel, élus membres du Conseil des Cinq-Cents, prendront leur place.

IV. Les individus nommés à des fonctions publiques par les assemblées primaires, communales et électorales, sans exception de ceux nommés au Corps législatif des départemens cités dans l'article premier, cesseront toutes fonctions à l'instant de la publication de la présente loi, sous les peines portées par l'article VI de la cinquième section du titre premier de la seconde partie du code pénal.

V. Le Directoire exécutif est chargé de nommer aux places qui deviennent vacantes dans les tribunaux, en vertu des articles précédens, ainsi que celles qui viendroient à vaquer par démission ou autrement, avant les élections du mois de germinal de l'an 6.

VI. Les nominations faites par le Directoire exécutif, en vertu de l'article précédent, auront, en tous points, le même effet et la même durée que si elles avoient été faites par les assemblées primaires et électorales.

VII. La loi du premier prairial dernier, qui, en contravention à l'article LXXVIII de l'acte constitutionnel, rappelle dans le Corps législatif les citoyens Aimé, Mersan, Ferrand-Vaillant, Gau et Polissart, est rapportée.

VIII. Est pareillement rapporté l'article premier de la loi du 9 messidor dernier, portant, au mépris du même article de l'acte constitu-

tionnel, révocation des articles I, II, III, IV, V et VI de la loi du 3 brumaire an 4, relatifs aux parens d'émigrés, etc.

IX. Les articles I, II, III, IV, V et VI de ladite loi du 3 brumaire an 4, sont rétablis, et resteront en vigueur pendant les quatre années qui suivront la publication de la paix générale.

X. Aucun parent ou allié d'émigré au degré déterminé par l'article II de ladite loi, ne sera admis, pendant le même espace de tems, à voter dans les assemblées primaires, et ne pourra être nommé électeur, s'il n'est compris dans l'une des exceptions portées par l'article IV de la même loi.

XI. Nul ne sera non plus admis à voter dans les assemblées primaires et électorales, s'il n'a préalablement prêté devant l'assemblée dont il sera membre, entre les mains du président, le serment individuel de haine à la royauté et à l'anarchie, de fidélité et attachement à la république et à la constitution de l'an 3.

XII. L'article II de la loi du 9 messidor dernier est également rapporté en ce qui concerne les chefs des rebelles de la Vendée et des Chouans, auxquels, en conséquence, la disposition de l'article de la présente loi demeure commune.

Sont à cet égard réputés chefs des rebelles de la Vendée et de Chouans, ceux qui sont désignés comme tels par la loi du 5 juillet 1793.

XIII. Les individus ci-après nommés,

Aubry, du Conseil des Cinq-Cents.
J. J. Aimé, dit Job Aimé, *idem.*
Bayard, *idem.*
Boissy-d'Anglas, *idem.*
Borne, *idem.*
Bourdon (de l'Oise), *idem.*
Cadroi, *idem.*
Coucheri, *idem.*
Delahaye (de la Seine-Inférieure), *idem.*
Delarue, *idem.*
Doumerc, *idem.*
Dumolard, *idem.*
Duplantier, *idem.*
Duprat, *idem.*
Gibert-Desmolières, *idem.*
Henry-Larivière, *idem.*
Imbert-Colomès, *idem.*
Camille-Jordan, *idem.*
Jourdan (André-Joseph, Bouches du Rhône), *id.*
Gau, *idem.*
Lacarrière, *idem.*
Lemarchand-Gomicourt, *idem.*
Lemerer, *idem.*
Mersan, *idem.*
Madier, *idem.*
Maillard, *idem.*
Noailles, *idem.*
André (de la Lozère), *idem.*

Mac-Curtain, du Conseil des Cinq-Cents.
Pavie, *idem.*
Pastoret, *idem.*
Pichegru, *idem.*
Polissart, *idem.*
Praire-Montaut, *idem.*
Quatremère-Quincy, *idem.*
Saladin, *idem.*
Siméon, *idem.*
Vauvilliers, *idem.*
Vienot-Vaublanc, *idem.*
Villaret-Joyeuse, *idem.*
Villot, *idem.*
Barbé-Marbois, des Anciens.
Dumas, *idem.*
Ferrant-Vaillant, *idem.*
Laffon-Ladebat, *idem.*
Laumont, *idem.*
Muraire, *idem.*
Murinais, *idem.*
Paradis, *idem.*
Portalis, *idem.*
Rovère, *idem.*
Tronçon Ducoudray, *idem.*
Blain (des Bouches-du-Rhône), des Cinq Cents.
Carnot, directeur.
Barthelemy, directeur.
Brottier, ex-abbé.
Lavilleurnois, ex-magistrat.
Duverne-de-Presle, *dit* Dunan.

Cochon, ex-ministre de la police.
Dossonville, ex-employé à la police.
Miranda, général.
Morgan, général.
Suard, journaliste.
Mailhe, ex-conventionnel.
Ramel, commandant des grenadiers du Corps législatif,
seront, sans retard, déportés dans le lieu qui sera déterminé par le Directoire exécutif;

Leurs biens seront séquestrés aussitôt après la publication de la présente loi, et main-levée ne leur en sera accordée que sur la preuve authentique de leur arrivée au lieu fixé pour leur déportation.

XIV. Le Directoire exécutif est autorisé à leur procurer provisoirement, sur leurs biens, les moyens de pourvoir à leurs secours les plus urgens.

XV. Tous les individus inscrits sur la liste des émigrés, et non rayés définitivement, sont tenus de sortir du territoire de la république; savoir, de Paris et de toute autre commune dont la population est de vingt mille habitans et au-dessus, dans les vingt-quatre heures qui suivront la publication de la présente loi; et dans les quinze jours qui suivront cette même publication, de toutes les autres parties de la république.

XVI. Passé les délais respectifs prescrits par l'article précédent, tout individu inscrit sur la

liste des émigrés, et non rayé définitivement, qui sera arrêté dans le territoire de la république, sera traduit devant une commission militaire, pour y être jugé dans les vingt-quatre heures, d'après l'article II du titre IV de la loi du 25 brumaire an 3, relative aux émigrés.

XVII. Cette commission sera composée de sept membres qui seront nommés par le général commandant la division militaire dans l'étendue de laquelle l'individu inscrit sur la liste des émigrés, et non rayé définitivement, aura été arrêté.

Les jugemens ne pourront être attaqués par recours à aucun autre tribunal, et seront exécutés dans les vingt-quatre heures de leur prononciation.

XVIII. Les dispositions ci-dessus sont applicables aux individus qui, ayant émigré, sont rentrés en France, quoiqu'ils ne soient inscrits sur aucune liste d'émigrés.

XIX. Les émigrés actuellement détenus seront déportés, et ceux d'entr'eux qui resteront en France seront jugés et punis ainsi qu'il est prescrit par les articles XVI et XVII de la présente.

XX. Les individus inscrits sur la liste des émigrés, et non rayés définitivement, qui ont réclamé contre leur inscription avant le 26 floréal an 3, pourront correspondre des pays étrangers avec leurs parens, amis, ou fondés de pouvoirs résidant en France, mais seulement pour tout ce qui sera relatif à leur demande en radiation définitive.

XXI. Toute correspondance, pour d'autres

objets, quels qu'ils soient, avec des individus inscrits sur la liste des émigrés, est interdite; et tout individu domicilié ou séjournant dans le territoire de la république, qui en sera convaincu, sera, comme complice d'émigré, puni des peines portées par l'article VI du titre IV de la loi du 25 brumaire an 3.

XXII. Les loix des 22 et 30 prairial dernier qui rayent définitivement de la liste des émigrés les noms de François-Grégoire de Rumarc et de Jacques-Imbert Colomès, sont rapportées.

XXIII. La loi du 7 de ce mois, qui rappelle des prêtres déportés, est révoquée.

XXIV. Le Directoire exécutif est investi du pouvoir de déporter, par des arrêtés individuels motivés, les prêtres qui troubleroient dans l'intérieur la tranquillité publique.

XXV. La loi du 7 vendémiaire an 4, sur la police des cultes, continuera d'être exécutée à l'égard des ecclésiastiques autorisés à demeurer dans le territoire de la république, sauf qu'au lieu de la déclaration prescrite par l'article VI de ladite loi, ils seront tenus de prêter le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la république et à la constitution de l'an 3.

XXVI. Tout administrateur, officier de police judiciaire, accusateur public, juge, commissaire du pouvoir exécutif, officier ou membre de la gendarmerie nationale, qui ne fera

pas exécuter ponctuellement, en ce qui le concerne, les dispositions ci-dessus, relatives aux émigrés et aux ministres des cultes, ou qui en empêchera ou entravera l'exécution, sera puni de deux années de fers, à l'effet de quoi le Directoire exécutif est autorisé à décerner tous mandats d'arrêt nécessaires.

XXVII. Les dispositions des loix des 2 vendémiaire et 24 messidor an 4, qui provoquent l'exercice des membres du tribunal de cassation, élus pour quatre années seulement en 1791, sont rapportées.

En conséquence, chaque membre du tribunal de cassation, élu en 1791, cessera ses fonctions aussitôt qu'il sera remplacé.

XXVIII. Le Directoire exécutif est chargé de nommer les remplaçans.

XXIX. Les dix juges qui, d'après l'article 259 de l'acte constitutionnel, doivent sortir tous les ans du tribunal de cassation, seront pris au mois de prairial an 6, parmi les juges nommés en vendémiaire an 4.

XXX. Le cinquième sortant en prairial an 7, sera composé du restant des membres élus en vendémiaire an 4, et supplétivement des membres nommés par le Directoire exécutif, en exécution de la présente loi.

XXXI. Le cinquième sortant en prairial an 8, sera pris parmi les membres nommés par le Directoire exécutif, en exécution de la présente

loi, et ainsi successivement d'année en année, jusqu'à ce qu'ils soient tous sortis.

XXXII. Aucun juré ordinaire, spécial ou haut-juré, ne pourra exercer de fonctions avant d'avoir prêté le serment de haine à la royauté, à l'anarchie, de fidélité et attachement à la république et à la constitution de l'an 3.

XXXIII. Les jurés ne pourront, dans les vingt-quatre heures de leur réunion, voter pour ou contre qu'à l'unanimité; ils seront, pendant ce tems, exclus de toute communication extérieure. Si après ce délai ils déclarent qu'ils n'ont pu s'accorder pour émettre un vœu unanime, ils se réuniront de rechef, et la déclaration se fera à la majorité absolue.

XXXIV. Les décrets des premier août et 17 septembre 1793, et 21 prairial an 3, qui ordonnent l'expulsion des Bourbons, y compris la veuve de Philippe-Joseph d'Orléans, et la confiscation de leurs biens, seront exécutés, et il est dérogé à toutes dispositions contraires.

Le Directoire exécutif est chargé de désigner le lieu de leur déportation, et de leur assigner, sur le produit de leurs biens, les secours nécessaires à leur existence.

XXXV. Les journaux, les autres feuilles périodiques, et les presses qui les impriment, sont mis, pendant un an, sous l'inspection de la police, qui pourra les prohiber, aux termes de l'article 355 de l'acte constitutionnel.

XXXVI. La loi du 7 thermidor dernier, relative aux sociétés particulières s'occupant de questions politiques, est rapportée.

XXXVII. Toute société particulière, s'occupant de questions politiques, dans laquelle il seroit professé des principes contraires à la constitution de l'an 3, acceptée par le peuple français, sera fermée; et ceux de ses membres qui auroient professé ces principes, seront poursuivis et punis conformément à loi du 27 germinal an 4.

XXXVIII. Les lois des 25 thermidor dernier et 13 fructidor présent mois, relatives à l'organisation et au service de la garde nationale, sont rapportées.

XXXIX. Le pouvoir de mettre une commune en état de siége est rendu au Directoire.

On voit par l'article 13 de cette loi, que le nombre des victimes condamnées à la déportation n'étoit pas aussi peu étendu que le Directoire sembloit l'annoncer d'abord. Mais c'est ici le cas d'expliquer la note que l'on a lue plus haut.

Effectivement, le Directoire n'étoit pas dans l'intention de proscrire un aussi grand nombre d'individus; nombre encore grossi par beaucoup de journalistes dont nous parlerons dans le moment, et qui furent

placés sur la liste fatale ; le gouvernement n'avoit envie de frapper qu'une quinzaine d'hommes qu'il redoutoit, ou qui s'étoient prononcés trop ouvertement contre lui, tels que Carnot, Barthelemy, Pichegru, Camille-Jordan, Willot, Mersan, et quelques autres ; mais les ex-conventionnels qui étoient encore du Corps législatif, furent enchantés de trouver une occasion de se venger, et pour prix de leur soumission infame aux ordres insolens des trois directeurs, ils exigèrent de lui que l'on proscriroit tels et tels individus dont ils avoient à se plaindre. — Nous voulons proscrire ceux-là, disoient les directeurs. — Nous le voulons bien, répondoient les Jacobins des Conseils ; mais vous proscrirez également ceux-ci. Et voilà comme des animosités personnelles, des petites haines, occasionnèrent la mort ou l'exil de plusieurs pères de famille, qui n'avoient point démérité de la patrie, qui étoient même inconnus dans les Conseils, qui n'avoient jamais parlé à la tribune, mais que de lâches scélérats frappoient clandestinement avec un fer assassin, et

en

en les accusant d'incivisme, pour colorer leurs forfaits.

Il en fut de même de certains journalistes, non de ceux qui avoient prêché ouvertement le royalisme, et que nous ne plaignons pas, parce qu'ils avoient mérité leur sort; mais de plusieurs écrivains périodiques, qui n'avoient eu d'autre tort que celui de ridiculiser les Jacobins des Conseils, lorsqu'ils ouvroient la bouche; et comme on pardonne rarement à qui nous humilie, que la clémence d'ailleurs n'est pas la vertu favorite des révolutionnaires, beaucoup de malheureux écrivains furent expier sous les feux de la Zône Torride, où plusieurs trouvèrent une mort affreuse loin de leurs familles, loin de leurs amis, le crime d'avoir lâché une phrase contre tel ou tel député.

Une commission, chargée de présenter des mesures répressives contre les journalistes, ayant fait son rapport, le Conseil des Cinq-Cents ordonna la déportation des propriétaires, entrepreneurs, directeurs, auteurs et rédacteurs de quarante-

deux journaux dont il seroit fastidieux de donner ici la longue nomenclature.

Parmi les rédacteurs ou propriétaires de ces journaux, qui furent frappés, on distingue particulièrement, *Richer-Sérisi*, auteur de l'Accusateur public, *Laharpe* et *Fontanes*, *Suard* et *Lacretelle*, les deux premiers, rédacteurs du *Mémorial*, et les deux autres, du journal intitulé : *Nouvelles politiques*.

Parmi les députés condamnés à la déportation, ainsi que parmi les journalistes frappés du même anathême, beaucoup parvinrent à se soustraire au sort qui leur étoit réservé; les uns se cachèrent dans Paris, d'autres passèrent en Suisse, en Allemagne ou en Angleterre; et des deux directeurs qui furent condamnés à cet ostracisme, Barthelemy fut le seul qui se laissa arrêter.

Ce fut le ministre de la police, Sotin, qui fut chargé de le conduire au Temple. Au moment où le canon d'alarme se fit entendre, l'appartement que Barthelemy occupoit au Luxembourg fut investi, et quand le coup d'autorité fut fait dans Paris,

et que la ville parut calme, on le conduisit dans la prison dont nous venons de parler, où plusieurs députés, et entr'autres, les membres du comité des inspecteurs étoient déjà arrivés. Plusieurs fois, avant le moment décisif, des amis de Barthelemy l'avoient fait avertir de prendre la fuite, il ne voulut pas se rendre à leurs avis, il aima mieux se livrer entre les mains de ses ennemis, ne croyant pas qu'ils fussent en droit de lui rien reprocher. En effet, ceux qui triomphèrent à cette époque, eurent beau, pour justifier leur victoire sur certains individus, prendre à tâche de les calomnier, jamais ils ne purent rien imputer à ce directeur, qui a déployé des talens comme diplomate, mais qui n'avoit ni assez de force, ni assez de caractère pour être à la tête d'un état encore agité par les convulsions de mille partis différens.

Quant à Carnot, il étoit sur ses gardes au moment où il entendit le signal de la nouvelle révolution qui alloit avoir lieu; laissons-le nous rendre compte lui même de l'événement qui le concerne. « J'ai su,

dit-il, tout le regret qu'ont eu les triumvirs de n'avoir pu me faire tuer dans la nuit du 17 au 18 fructidor, ne fût-ce que pour éviter, par ma mort, la révélation de leurs crimes. Ils avoient aposté vers la porte de derrière de mon jardin une troupe d'assassins auxquels je fis donner, par la garde du Directoire, l'ordre de se retirer, et qui se retirèrent en effet, lorsqu'ils surent qu'ils étoient découverts. Quelques minutes avant que de faire partir le détachement qui devoit m'arrêter, ils envoyèrent un aide-de-camp, pour savoir si j'étois encore chez moi, j'y étois encore, et je ne sortis qu'au moment où la garde étoit déjà dans les appartemens. Le Luxembourg étoit cerné par une immense quantité de troupes et d'artillerie; mais je trompai la vigilance des sbires, en ce que je m'étois ménagé d'avance une issue qu'ils ne connoissoient pas. J'entendis le coup de canon d'alarme au moment où je venois de fermer sur moi la dernière porte, et, avec deux pistolets dans les mains, j'errai environ trois heures dans la ville, pour pouvoir gagner

l'asyle où je me réfugiai, par des rues détournées, afin d'éviter les corps-de-garde et les postes militaires qu'on avoit multipliés. Rewbell entra dans un accès de rage contre l'officier porteur du mandat d'arrêt ».

Carnot, après avoir séjourné peu de tems à Paris, gagna Dijon, et de-là la Suisse, et enfin une petite ville de l'Allemagne, où il attendit qu'une nouvelle révolution lui permît de rentrer dans sa patrie.

Quant à Barthelemy, il fut déporté à la Guyanne française avec les députés et journalistes proscrits dont on put se saisir; il n'est pas de mauvais traitemens qu'on n'ait fait subir à ces malheureux, soit dans la traversée, soit pendant la route qu'ils parcoururent depuis Paris jusqu'à Rochefort, lieu destiné à leur embarquement. Les peines qu'ils ont éprouvées seroient la matière d'un volume, et plusieurs déjà ont été publiés à cet égard; nous ne nous écarterons donc pas de notre sujet pour rendre compte des particularités qui les concernent, puisque ces particularités sont d'ailleurs consignées dans

des écrits qui ont été lus et recherchés avec avidité, et dont la répétition deviendroit fastidieuse.

Le 20, les trois membres restant du Directoire envoyèrent un message au Conseil, pour l'engager à nommer deux directeurs à la place de Barthelemy et Carnot; ces deux individus furent nommés incontinent, et le choix tomba sur Merlin et François-de-Neufchâteau, qui furent installés dans la séance publique du Directoire, qui eut lieu le 24 du même mois.

Une autre mesure, commandée par la loi du 19, étoit le renvoi hors du territoire de la république, des individus des deux sexes de la maison de Bourbon; son exécution eut lieu le 26 du même mois de fructidor, jour auquel on fit mettre en route pour l'Espagne, lieu de leur désignation, le prince de Conty et les duchesses d'Orléans et de Bourbon. On eut pour eux beaucoup plus d'égards que pour les malheureux qu'on traînoit à la Guyanne, et on leur accorda des pensions assez considérables pour subsister convenablement en pays étranger.

Dès que les grands coups furent portés, les Conseils rentrèrent dans les lieux destinés à leurs séances, où ils s'occupèrent, sans désemparer, de procurer des secours au gouvernement, pour subvenir à ses besoins.

De son côté, le Directoire fut à peine porté au complet, qu'il s'occupa de faire poursuivre les émigrés, les prêtres réfractaires et les royalistes. Il commença ses opérations par destituer toutes les administrations, toutes les municipalités, tous les tribunaux organisés par les dernières élections populaires, et substitua aux élus du peuple une foule de Jacobins, sur la protection desquels il croyoit devoir compter. Parmi ces Jacobins, se trouvèrent aussi des patriotes sages, mais en petit nombre, ce qui fit craindre, pour un moment, le retour de la terreur, et jeta la consternation dans les départemens. Le tribunal de cassation, auquel en vouloit Merlin, depuis l'affaire de Brottier et Lavilleurnois, fut horriblement mutilé. La moitié des membres de ce tribunal, jusqu'alors si considéré, fut expulsée, et

à leur place on installa des hommes dévoués aux puissances du jour, parmi lesquels se trouvèrent, à la vérité, des gens de mérite.

Telle fut la journée du 18 fructidor; ses résultats furent désastreux, et les volumes subséquens le démontreront; pour le moment, nous nous contenterons de dire, qu'à dater de cette époque, le crédit tomba, le commerce s'anéantit en totalité, et que le Directoire asservit tellement le Corps législatif à ses volontés, que ceux-mêmes qui l'avoient secondé pour opérer cette révolution, furent impatients de briser leur idole, et conspirèrent bientôt pour la renverser.

Fin du Tome quinzième.

TABLE

Des Matières contenues dans le quinzième Volume.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Nouvelles

Fin de la Table des matières.





